هكذا من الأصل

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11768 – MARDI 30 NOVEMBRE 1982

La direction clandestine de Solidarité a réaffirmé sa confiance en M. Walesa

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dr. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La lutte contre le protectionnisme

L'accord de Genève masque les divergences entre les Dix et les États-Unis

Un échec pour Washington

« Succès partiel », a estimé M. Brock, le représentant spécial du président Reagan pour les négociations commerciales, à l'issue de l'interminable session ministérielle du GATT qui s'est terminée lundi, à Genève. Etrange manière de voir les choses, dont on peut se demander si elle a une chance de faire illusion, même à Washington. Car les Etats-Unis, s'ils ont évité la rupture retentissante, n'ont atteint aucun des objectifs qu'ils s'étaient fixés. Les pays en voie de développement, d'une part, la Communauté, d'autre part, ont réussi pour l'essentiel à s'opposer à l'offensive déclenchée par le président Reagan. Son administration, comptant sur les divisions des Dix, pensait venir à bout de la politique agricole commune et obliger la C.E.E. à réduire progressivement les subventions qu'elle accorde pour exporter vers les pays tiers. Elle a échoué. La Communauté a fait savoir qu'elle refusait de souscrire le moindre engagement en la matière.

Après la reculade opérée dans l'affaire de l'embargo, c'est en peu de temps le second échec des Etats-Unis face aux Européens. L'irritation que provoquera cette nouvelle déconvenue est-elle de nature à renforcer, au sein du Congrès et de l'administration, le clan des « faucons », de ceux que la perspective d'un affrontement commercial avec la C.E.E. tente plus qu'elle n'effraye ? Les Américains en ont agité la menace tout au long de la semaine. Echaudés par la conclusion plutôt piteuse du litige qui a suivi l'embargo, on peut espérer cependant qu'ils éviteront la précipitation.

Les divisions transatlantiques affaiblissent le camp occidental, et, à cet égard, le médiocre exercice qui vient de se dérouler à Genève est regrettable. Cela dit, la Communauté, pour sa part, a des raisons d'être satisfaite. La cohésion dont elle a fait preuve est presque étonnante. D'autant plus que le départ du chancelier Schmidt ainsi que celui du gouvernement social-démocrate au Danemark pouvaient incliner à penser que l'entente avec les Français serait rendue encore plus problématique.

L'Europe s'est montrée solidaire, peut-être parce que l'attitude cavalière de M. Reagan l'agace mais davantage encore parce qu'elle craint pour son existence, parce qu'elle redoute que la crise ne la conduise à l'éclatement. M. Lambsdorff, le ministre allemand de l'économie, n'ignore rien de la triste situation du commerce extérieur français. Il préfère que la Communauté unie agisse à la périphérie pour essayer d'améliorer ce bilan, plutôt que de voir M. Jobert s'adresser à Bonn afin de trouver les moyens, bons ou mauvais, qui permettraient de mieux équilibrer les échanges entre la France et la R.F.A. Une telle analyse, on peut le penser, a contribué à le transformer, de même que les Britanniques, en un défenseur zélé de la politique agricole commune. Elle pourrait l'inciter demain, revenant ainsi sur la position jusqu'à présent défendue, à autoriser la commission à négocier, comme le demande Paris, des accords visant à autolimiter les exportations japonaises de produits électroniques et de machines-outils.



Ce regain de cohésion européenne n'est donc peut-être pas purement spontané. Mais il reste un événement positif, réconfortant, et peut, surtout, s'il a des prolongements industriels, avoir un effet multiplicateur et, qui sait, réveiller les élans du cœur.



La baisse du dollar s'accentue : 7,04 F à Paris

L'opération camouflage a abouti. Les quatre-vingt-huit participants à la session ministérielle du GATT, en parvenant finalement, dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 novembre, à arrêter une déclaration commune, ont réussi à masquer leurs divergences, voire à donner l'impression d'un accord. Ils sauvent ainsi la face aux Américains, qui furent les promoteurs de la réunion.

Pour M. Jobert, il est clair néanmoins que ceux-ci sont bien les grands perdants : *« La conférence a eu peu de résultats. Elle ne pouvait en avoir davantage, ayant choisi un terrain très étroit et une analyse très fausse des raisons de la crise. On ne peut pas parler d'échec de la conférence mais de l'échec des espoirs présomptueux que certains avaient placés dans cet exercice »*, a déclaré le ministre du commerce extérieur.

Sur les marchés des changes la baisse du dollar amorcée vendredi 26 novembre en fin d'après-midi, s'est accentuée lundi 29 novembre dans la matinée. Le cours de la devise américaine est ainsi revenu de 7,15 à 7,04 F à Paris et de 2,53 à 2,49 DM à Francfort.

De notre envoyé spécial

Genève. – La déclaration adoptée est sensiblement plus modeste, plus timide que le projet qui avait été préparé avant la session ministérielle et qui a servi de base de discussion au cours des cinq jours de réunion.

Samedi, les pays en voie de développement (P.V.D.) étant revenus sur leur refus de rouvrir le débat sur un certain nombre de passages du projet (ceux intéressant le plus directement la Communauté), la négociation a repris. Le souci des Américains d'arriver à un minimum de résultats était évident.

A cette fin, plusieurs des amendements réclamés par la Communauté furent retenus, rendant au bout du compte la déclaration très peu contraignante.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 42.)

La politique de rigueur et l'opinion

L'opposition affiche son unité pour mieux exploiter les difficultés du pouvoir

« *Totale* », « *équilibrée* », « *nécessaire* » : l'union de l'opposition est restée l'un des thèmes principaux du congrès de l'U.D.F., réuni, samedi 27 et dimanche 28 novembre, à Pontoise. Au R.P.R., on se déclare satisfait de cette tonalité et on se félicite que, pour la première fois, dans une assemblée giscardienne le nom de M. Jacques Chirac ait été cité par l'ancien chef de l'Etat pour être applaudi.

Commentant ce congrès, M. Jacques Toubon, député (R.P.R.) de Paris, a souligné que *« l'union doit présider à la démarche que chaque composante de l'opposition adopte en vue de renforcer sa propre personnalité »*.

Pourtant, la préparation des élections municipales a fait naître une certaine tension à la base entre le R.P.R. et l'U.D.F. : plusieurs congressistes l'ont souligné afin de mettre en garde les chiraquiens contre toute *« guerre des petits chefs »*. Cette mise en garde n'a pas été entendue à Lyon : le maire sortant, M. Collomb, soutenu par l'U.D.F., devra sans doute affronter en « primaire » M. Michel Noir, député R.P.R.

La nouvelle dégradation de l'image du pouvoir, telle qu'elle résulte du sondage IPSOS publié cette semaine par *le Point*, (voir page 48), facilite sans doute la tâche de l'opposition : après le déjeuner entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac, la reprise en main de l'U.D.F. par l'ancien chef de l'Etat témoigne de la volonté offensive de celle-ci. Il s'agit pour elle de « rendre gagnables » les élections municipales, selon l'expression de M. Giscard d'Estaing.

Pour cette échéance, l'opposition est allée au-devant des souhaits de l'opinion en manifestant, de façon symbolique, une apparente réconciliation et en employant le langage approprié. Elle répond ainsi à une nécessité immédiate. Dans le même temps, la majorité est en quête « d'ouverture ». « *Le parti socialiste doit être capable de s'ouvrir de tous côtés, dans les limites compatibles avec la réalité* », a déclaré au club de la presse d'Europe 1, M. Jean-Pierre Chevènement. Il va de soi qu'un élargissement réduit à la mission confiée par le chef de l'Etat à M. Edgar Faure, ou limité aux perspectives « d'alliance » évoquées par M. Olivier Stirn, ne saurait suffire à tirer la majorité de la mauvaise passe qu'elle traverse. D'autant que les dirigeants de l'U.D.F. ont tous pris soin, au cours du congrès de Pontoise, de contredire le vice-président du parti radical. M. Lecanuet a lui-même qualifié de « *vaine et absurde* » toute idée de rapprochement avec des socialistes qu'il a promis de « *combattre jusqu'à leur chute* ».

Reste l'élargissement « sociologique », et le ralliement espéré de catégories sociales, énumérées par M. Chevènement (artisans, cadres notamment), qui ont plutôt tendance aujourd'hui, à grossir les rangs des mécontents. On touche là une difficulté nouvelle, et essentielle, du pouvoir. Le gouvernement est, en quelque sorte, banalisé.

J.-M. COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

— POINT —

La « colère des hauts fourneaux »

De nouveaux affrontements ont opposé pendant le week-end les forces de l'ordre et les sidérurgistes de l'usine de la Chiers, à Vireux-Molhain dans les Ardennes, menacée de fermeture. Vendredi dernier, le premier ministre s'est fait durement accroché par des manifestants à Denain, ville dans laquelle l'industrie de l'acier, naguère florissante, va pratiquement disparaître au prix de sept mille suppressions d'emplois entre 1979 et 1983. Un an après la nationalisation quasi totale de la sidérurgie française, le gouvernement doit donc affronter la « colère des hauts fourneaux » que M. Le Garrec, évoquant à la tribune de l'Assemblée en novembre 1981 les graves incidents survenus à Denain au printemps 1979, attribuait aux vingt mille suppressions d'emplois du plan Barre.

Il serait cruel de rappeler les déclarations du candidat Mitterrand au début de 1979, réclamant le maintien intégral du potentiel de production d'acier de l'époque (plus de 30 millions de tonnes par an) « quelle que soit l'évolution du marché mondial », et la reconstruction de deux aciéries neuves à Denain et à Longwy. Depuis, la majorité socialiste a pu éprouver la dureté des temps.

Sans doute, les syndicats ont-ils été dûment consultés pour la préparation du troisième plan acier, rendu public fin juin dernier et se donnant comme objectif une production de 24 millions de tonnes par an en 1986. Aujourd'hui, cet objectif apparaît déjà bien optimiste car la conjoncture actuelle de la sidérurgie européenne est qualifiée d'« épouvantable », la production française d'acier revenant à 19 millions de tonnes en 1982 et peut-être à 17 ou 18 millions de tonnes en 1983.

Dans ces conditions, il est permis de se demander si les prévisions du plan ne devront pas être révisées en baisse, pour se conformer aux déclarations courageuses de M. Mauroy à Denain, selon lesquelles « il ne faut pas compter sur lui pour faire de l'acier français qui ne se vendrait pas ».

(Lire page 45.)

L'homme blessé

par PHILIPPE BOUCHER

La France n'est pas le vieux pays cent fois décrit puisqu'on peut encore y découvrir des « *premières* » en politique. A l'exception, peut-être de Pierre Mendès France, il n'est, en effet, guère d'exemples dans les démocraties authentiques qu'un ministre se soit livré publiquement, devant une partie de ses « *administrés* » qui plus est, à l'autocritique de son action. Tel est pourtant l'exercice auquel vient de s'essayer M. Robert Badinter devant un congrès de magistrats et le pays tout entier, sans qu'on sache à l'heure présente ce qu'il faut en penser touchant à son avenir.

(Lire la suite page 11.)

Un nouveau modèle d'armée de terre

Réuni ce lundi 29 novembre, le Sénat s'apprêtait – pour la première fois sous la V[e] République – à refuser les crédits de la défense pour 1983, ce qui obligera les députés à se prononcer, de nouveau, sur le sort du budget militaire lors de la discussion, en seconde lecture, de l'ensemble du projet de loi de finances pour l'an prochain.

Ce précédent parlementaire intervient alors que le gouvernement a décidé de réorganiser, en profondeur, l'armée de terre sur la base de propositions présentées par le ministre de la défense, M. Charles Hernu, en conseil supérieur de cette armée et explicitées dans un message à ses cadres par le général Jean Delaunay, chef d'état-major. Ce plan prévoit notamment de créer des unités aéromobiles, de modifier les structures de l'actuel corps de bataille blindé, de valoriser la réserve et de placer l'artillerie nucléaire tactique sous les ordres du chef d'état-major des armées. *(Lire en page 10.)*

Dans le point de vue publié ci-dessous et en « Idées » page 2, un officier supérieur de l'armée de terre explique pourquoi il devient urgent que l'armée française prenne, d'elle-même, l'initiative de cette transformation qui s'annonce totale.

POINT DE VUE

Une transformation totale

par PHILIPPE DEBAS (*)

La défense est une affaire trop sérieuse pour la confier aux partisans. Bien des arguments produits à l'occasion du vote de son budget en témoignent. Ils procèdent plus de préjugés que de la nature des choses. Sans doute, les bonnes armées coûtent cher. Qui réclame plus d'argent ne peut se tromper. Mais les mauvaises armées sont aussi somptuaires. Et l'on reste pantois à écouter certains éloges. Des milliards ont été dilapidés à poursuivre en vain tous les lièvres. A l'exception des stratégiques, nombre des composants de nos forces sont comme ces villages que Potemkine plantait sur le chemin de la Grande Catherine : il n'y a que la façade. Avant d'investir, un peu de réflexion ne nuit pas.

L'incompétence du commandement gaulois est proverbiale. Sauf lors de ces bouleversements – guerres de religion, frondes, révolutions, résistances – qui renversent les Don Diègue des fauteuils et ouvrent la lice aux Rodrigue, nos militaires n'excellent que dans la jactance. Alexandre la brocarde. César la note comme une donnée d'évidence. Shakespeare la vitupère par la bouche d'Henri V, la veille d'Azincourt : « *Que Dieu me pardonne une telle jactance ! C'est votre air de France qui a soufflé ce vice en moi.* » Brantôme l'atténue en n'approuvant pas la manière de Gonsalve de Cordoue. De Gaulle la flétrit dans notre commandement de 1870 et 1914. Depuis, elle nous a moins manqué que le succès.

La Résistance est loin. Les campagnes de décolonisation datent. Les interventions ont peu de résonance. Les généraux sont repris par leurs démons. Ils préfèrent changer l'ordre du monde plutôt que leurs désirs. Les courtisans qui peuplent les états-majors opinent à leurs foucades, justifient leurs marottes, remplissent de galimatias le vide de leurs décisions, conforment les comptes rendus à leurs espérances. Nous préparons encore l'échec de nos armes.

(Lire la suite page 2.)

(*) Auteur de *l'Armée de l'atome*, aux éditions Copernic.

AU JOUR LE JOUR

Soutien

Les états d'âme dominent soudain le débat politique en France. Tandis que M. Badinter confie son « amertume » *à la* « gauche judiciaire », *M. Giscard d'Estaing fixe au centre une mission :* « Rendre l'espérance aux blessés du 10 mai 1981 et aux déçus du socialisme. »

Rassembler les tristes, mobiliser les éclopés, réunir les ronchons et galvaniser les grincheux ? Ce n'est plus une politique qu'il faut à la France, c'est une psychothérapie de soutien.

BRUNO FRAPPAT.

LE FAIT DIVERS AUX A.T.P., LES CANARDS A LA SEITA

Horreurs et putréfactions

Les débats qui agitent politiciens, public (c'est moins sûr !) et journalistes (par narcissisme et par nature) autour de la question de l'objectivité à la radio et à la télévision, auront ici de quoi s'alimenter. Comme le problème des goûts réels du public, de son exigence et de son imagination, qui trouve une belle illustration dans les deux expositions présentées à Paris : « Le fait divers » au Musée des arts et traditions populaires, et « Les canards du dix-neuvième siècle » à la galerie de la Seita.

Pas de définition précise du fait divers dans l'une et l'autre exposition, encore qu'une telle tentative ne soit pas impossible (1). On y propose deux approches, d'ailleurs sensiblement différentes par leurs méthodes et par leurs thèmes, d'une même réalité troublée, troublante.

Aux A.T.P., Alain Monestier, commissaire de l'exposition, et Pierre-Yves Catel, chargé de la muséographie, ont aimablement choisi de plonger les visiteurs dans les gaietés du fait divers, mais en scindant celui-ci, presque imperceptiblement, en ses différentes composantes.

FRÉDÉRIC EDELMAN.

(Lire la suite page 17.)

(1) Le numéro 3 de la revue *Feuilles*, publiée début décembre par le musée galerie de la SEITA, propose ainsi comme définition du fait divers : l'infraction (aux lois, à l'ordre de la nature, etc.) saisie par la presse.

Le Monde

idées

Défense

Le Sénat, qui examine ce lundi 29 novembre le projet de budget militaire pour 1983, s'apprête, pour la première fois de son histoire sous la Vᵉ République, à repousser ce texte, le renvoyant ainsi devant les députés. Jean Francou, sénateur centriste, s'y résout en le regrettant. Jean Gatel, député socialiste, estime que la cohérence est à gauche, et Philippe Debas, officier supérieur, invite l'armée française à prendre la mesure des prodigieux changements en cours dans tous les domaines et à s'y adapter.

La cohérence est à gauche

par JEAN GATEL (*)

LA France s'interroge sur sa défense. Dans un monde instable, en proie à la crise économique, les risques se multiplient et les tentations de recours à la violence grandissent. Comment, dès lors, être sûr de préparer le pays à toutes les menaces ? Comment assurer à notre pays, dans tous les cas, une couverture efficace aux périls ?

Question de fond posée aux socialistes, placés par le suffrage universel aux responsabilités du pouvoir : la sécurité d'un peuple ne se découpe pas. On ne peut prendre de pari sur la survie d'une nation. Comment, dès lors, faire les indispensables choix ? Et les faire vite.

La première nécessité me paraît être celle de la rigueur de la démarche intellectuelle. Les problèmes de défense sont éminemment politiques. Ils nous concernent tous, civils et militaires. Rien ne serait pire que d'apporter des réponses au coup par coup et d'apparaître liés par la pesanteur de l'organisation actuelle.

Toute notre approche doit être globale, nos choix doivent être la résultante d'une réflexion d'ensemble sur notre conception de la place de la France dans le monde et sur les périls qui la guettent. Les moyens de notre défense découleront logiquement des buts qui lui seront assignés, et la structure de notre armée sera une conséquence de ces choix fondamentaux et non leur cause.

Encore faut-il être particulièrement conscient que les choix effectués dans une certaine vision stratégique du monde peuvent être défaits plus tard du simple fait du mouvement de l'histoire. D'où la prudente nécessité d'allier à ce qui paraît être les dominantes actuelles des rapports de forces une certaine souplesse d'adaptation.

1) Les conditions de notre insertion dans l'équilibre Est-Ouest dominent depuis trente ans tout notre dispositif militaire.

Refusant la protection nucléaire américaine face au péril du surarmement soviétique, la France a choisi la voie originale d'une dissuasion indépendante. La stratégie anticités a ses obligations. Pour être crédibles, nos forces stratégiques doivent être maintenues au plus haut niveau technologique.

Tout renoncement au « noyau dur » serait interprété comme un affaiblissement de la France. Il faut donc nous préparer à payer le prix de notre volonté de garder notre marge de manœuvre. En réalité, derrière l'apparence de cohérence de nos schémas stratégiques, subsistent plusieurs zones d'ombre liées souvent à des facteurs totalement indépendants de notre action, et, par là, difficiles à maîtriser.

Comment se déterminer face à la banalisation du nucléaire que représente la multiplication à travers l'Europe des engins tactiques ? Comment faire pour que cette banalisation ne transforme le Vieux Continent en lieu de bataille malgré lui et, par là, ne vienne saper les fondements même du concept de dissuasion ?

Nous savons que l'on ne peut, rationnellement, accepter le *« tout ou rien tout de suite »* ; aucun chef d'Etat ne pourra prendre ce risque. Dès lors, comment coupler les deux niveaux que sont le tactique et le stratégique ou, plus tristement, à quel moment et où commence la menace contre notre territoire ? N'y a-t-il pas contradiction entre le concept de dissuasion, synonyme de non-guerre, et l'ultime semonce qui est forme de riposte graduée, donc de guerre ? En bref, quelle place donne-t-on à cette « couverture » tactique ? Qui l'assume ? Avec quels matériels et avec quels soutiens conventionnels ?

Dans la perspective de défense la plus fidèle possible au concept de dissuasion, il est également important de préciser l'ampleur de la riposte qui précède le déclenchement du feu nucléaire tactique ou stratégique. Si l'on veut éviter que le territoire européen ne s'installe dans un conflit conventionnel, n'est-il pas opportun de spécialiser notre Iʳᵉ armée dans un rôle de défense polyvalente très poussée techniquement ? Sa mission serait de résister, avec des matériels les plus adaptés, à la menace et de signifier à l'agresseur, par l'ampleur de la riposte défensive, notre volonté de maintenir à tout prix inviolé le territoire national, en bref, créer, là aussi, une ultime semonce.

Une France dépendante

La France n'a pas seule la réponse. Parce qu'elle est liée, même de façon souple et originale, à un système d'alliance, elle en est dépendante. Dépendante, car en fonction des réponses que donne l'OTAN à l'équilibre — ou plutôt au déséquilibre — Est-Ouest, et en particulier, en fonction de l'attitude américaine en Europe, notre rôle évolue : de ces paramètres nous ne sommes pas maîtres. Que pouvons-nous proposer à nos voisins en cas de retrait américain ? Que pouvons-nous opposer aux vagues de neutralisme, de pacifisme qui submergent certains pays proches ?

2) L'autre dimension dans laquelle doit se situer notre système de défense est l'intervention multipolaire. A-t-elle été suffisamment explorée ? Longtemps envisagée dans le soutien douteux à des intérêts privés, partisans ou répressifs, elle doit désormais se placer dans la perspective généreuse ou stabilisatrice de la présence de la France dans des points déterminants de l'équilibre mondial. Comment ne pas penser à d'autres Liban ?

Dès lors, la défense est celle, non plus du sol, mais des valeurs et de l'idéal de la France. C'est la mission des forces d'assistance dont on s'aperçoit vite qu'elles nécessitent, pour être pleinement efficaces, un soutien maritime, aérien et logistique considérable. Elles nécessitent aussi des personnels particulièrement préparés, équipés et prêts à s'adapter à des missions aussi variées que périlleuses. Les forces conventionnelles trouvent, hors d'Europe, une autre raison d'être.

(3) La dernière priorité à proposer n'est-elle pas celle qui nous permet de renouer avec la grande tradition de la mobilisation populaire ? Elle n'est pas comptable en moyens matériels, mais en moyens de sensibilisation. C'est la nécessité de mobiliser un peuple sur son projet de défense pour qu'il le comprenne, l'intègre, qu'enfin il lui permette de s'appliquer sans faille. Tout effort, pour être suivi d'effets, doit être largement accepté. Aucune dissuasion n'est plus efficace que la volonté de tout un peuple. On peut contourner un système militaire, on ne déjoue pas la vigilance d'une nation si on lui *fait comprendre la gravité des* enjeux.

Ajoutons, enfin, que si tout ce travail d'explication n'est pas fait, il ne sera pas possible de proposer à notre jeunesse l'inévitable adaptation du service national aux conditions ci-dessus décrites. Il ne peut y avoir de réforme dans la durée du service que lorsque les objectifs globaux auront été fixés et les réponses appropriées fournies. Et l'on sait que cette réforme peut, pour certains appelés, se traduire par des conditions de service plus contraignantes qu'aujourd'hui.

Cohérence à tout prix ; c'est ce qui doit fondamentalement séparer en matière de défense la gauche de la droite. Refuser de poser les problèmes les uns après les autres, mais les appréhender dans leur globalité. Ce qui nous conduit à dire que c'est une fausse querelle que d'opposer nos trois armées. Elles ne sont pas séparables l'une de l'autre, elles servent les mêmes buts.

Définir les missions, en tirer les conséquences sur les moyens matériels et les hommes et, de là, les conséquences financières, tel doit être notre travail dans la loi de programmation. Mais ces transformations ne sont-elles pas, en fin de compte, celles qu'attendent tous ceux qui, chaque jour, servent nos armées et notre drapeau ?

(*) Député socialiste du Vaucluse, secrétaire de la commission de la défense à l'Assemblée nationale.

Un pas vers le neutralisme ?

par JEAN FRANCOU (*)

LE budget militaire 1982 amorçait une dérive négative, en faisant tomber l'accroissement des autorisations de programmes — indicatrices des intentions — du taux antérieur de 25 % à 12,4 % et en ne faisant passer la part du PIB marchand consacrée à la défense qu'à 3,895 % au lieu des 3,44 % prévus par le précédent gouvernement. Toutefois, l'accroissement important encore des crédits de paiement de ce budget — 17,6 % — et le *« discours satisfaisant »* tenu alors nous faisaient obligation d'accorder notre confiance au nouveau pouvoir sur le chapitre de la défense.

La situation est tout autre aujourd'hui : les annulations de crédits votés en cours d'année budgétaire et le médiocre budget proposé pour 1983 transforment la dérive en affaissement, pour ne pas dire effondrement. Les débats du 12 novembre à l'Assemblée nationale témoignent de l'inquiétude des parlementaires socialistes eux-mêmes. Le rapporteur spécial de la commission des finances, M. Jean-Yves Le Drian, estime *« difficilement acceptable que la défense soit touchée davantage que les autres départements »*, et son collègue de la commission des forces armées chargé du rapport sur la politique de défense, M. Jacques Huygues des Etages, se demande si *« le projet de budget de 1983 répond à cette attente — l'attente des Français — et à la situation internationale »*. Je ne reviendrai pas sur les chiffres : l'effort pour la défense engagé en 1976 est cassé, c'est un fait.

Le mal de notre défense, c'est l'inadaptation de l'effort à l'ambition. Celle-ci ne date pas d'aujourd'hui, il faut le dire : comment pouvait-on imaginer en 1974 se payer avec 2,96 % du P.N.B. — c'est à dire 3,3 % du PIB marchand — une défense nucléaire, indépendante, à vocation globale ? L'inadaptation se comblait lentement depuis 1976 ; elle va se creuser, d'autant plus que *la priorité à l'armement nuclaire* est accrue dans un budget en régression. Une priorité bonne en soi, mais devenant écrasante, donc dangereuse, dans une enveloppe budgétaire inadaptée.

Un choix impossible

Le déséquilibre dont souffre l'appareil militaire de la France va donc s'accroître, avec pour conséquence une défense exagérément fondée sur la force nucléaire stratégique, visant les villes de l'adversaire potentiel. Une défense de cette nature débouche, ne peut déboucher, que sur l'impossible choix entre le suicide et la capitulation ; elle est, de plus, inadaptée à la menace extérieure, elle postule l'isolement, sa logique à terme est le neutralisme — ce qui est l'objectif de l'U.R.S.S., concernant notre pays.

N'est-ce point là, au fait, ce qui serait voulu dans les allées du pouvoir, par-delà la logique propre de l'insuffisance budgétaire ? A entendre le « discours » tenu depuis quelques semaines, on peut se le demander. Les thèmes les plus illusoires de l'école du tout ou rien et de la France seule sont repris avec l'ardeur des néophytes de la discussion nucléaire : le refus incantatoire de *« la bataille »*, la défense aux *« frontières »*, la *« sanctuarisation »*, la *« non-guerre »* assurée par une dissuasion péremptoirement décrétée. C'est là ce que l'on a en particulier entendu le 12 novembre à l'Assemblée nationale : *« Priorité au nucléaire stratégique, c'est le choix de votre budget. La France ne peut pas avoir d'autre stratégie. Cela signifie que le nucléaire tactique ne peut être conçu que comme l'ultime semonce précédant la riposte totale »* (1), notre dissuasion est *« celle, rigoureuse, du faible au fort »* (2).

Cependant, le 20 septembre devant l'I.H.E.D.N., le premier ministre réaffirmait que la défense de la France est directement concernée par celle de ses voisins et que nous soutiendrons l'OTAN dans l'affaire capitale des Pershing. Le 15 octobre au camp de Canjuers, le chef de l'Etat déclarait avec une clarté exceptionnelle que la dissuation ne peut être que *« globale »* — restituant par là sa juste place à la *« bataille »* récusée par ailleurs — et que ce qu'il s'agit de défendre c'est *« l'Europe occidentale »*, dénonçant *par là la folie de la sanctuarisation*. Le 21 octobre à Bonn, entier, le président de la République annonçait avec les Allemands le dialogue européen de la défense si longtemps retardé. Le pouvoir entend-il, saura-t-il, maîtriser les débordements de ses armées politiques et de certains de ses ministres, voudra-t-il chasser l'illusion, mettre la clarté là où règne la contradiction ?

Il est affligeant de ne pouvoir voter les crédits demandés pour la défense du pays par un gouvernement quel qu'il soit. Je souhaite ardemment que des mesures de sauvetage interviennent pour que le consensus réuni il y a un an puisse se retrouver. Le dépôt de la prochaine loi de programmation militaire dans quelques mois en fournit l'occasion.

Deux démarches sont en tout état de cause nécessaires. Au plan de l'effort, d'abord : la part du PIB marchand consacrée à la défense doit être portée à 4,5 %, taux économiquement raisonnable, estimé minimal par tous — y compris le parti socialiste — pour sortir de l'impasse. Au *plan de la solidarité avec nos alliés*, ensuite : l'ambiguïté sur la position de la France dans l'alliance atlantique doit être résignée. Le gouvernement doit en particulier donner aux Français l'assurance que le dialogue amorcé à Bonn le 21 octobre sera poursuivi dans la clarté et la détermination ; un dialogue à la fois essentiel à la défense de la France et à la mise en ordre de la défense du monde libre.

(*) Sénateur (Union centriste) des Bouches-du-Rhône, rapporteur spécial du budget de la défense à la commission des finances du Sénat.

(1) M. Jean Gatel, *Journal officiel des débats parlementaires*, page 7103.

(2) M. Charles Hernu, *Journal officiel des débats parlementaires*, page 7115.

Une transformation totale

(Suite de la première page.)

Le dogme de la dissuasion préside aux rodomontades. Il tient que la *menace de nos fusées, quand nous la* brandissons pour nos intérêts vitaux et notre territoire, arrête à coup sûr l'assaillant. En revanche, les fusées de ce dernier ne nous intimident pas. Le commandement l'a ainsi décidé. C'est commode. Il abonde en sophismes pour le prouver. Il peine. L'intérêt vital et le territoire d'un condamné à mort ne sont pas évidents. Aussi, *« les grands noms étant de grandes raisons pour les petits génies »*, il a pris de Gaulle en otage.

Pour faire charger stupidement en 1870 notre cavalerie de ligne, en 1914 notre infanterie, nos généraux avaient prêté à Napoléon des théories qu'il avait pourtant raillées. De Gaulle, s'il est en bonne compagnie, n'est pas mieux traité. Il a dit : *« Détenir l'arme atomique c'est, pour un pays, (...) dissuader toute nation qui la détient de procéder contre lui à une agression atomique. »* Et nous prétendons arrêter les forces d'invasion d'un pays doté d'armes nucléaires en le menaçant d'une agression atomique. Chopin est joué à l'enterrement de Brejnev. Tout de même... Les fusées protègent des fusées. C'est considérable. Mais c'est tout. Sauf à vouloir mourir, on ne tire pas sur les villes d'une puissance nucléaire.

Nos armées de campagne ne sont pas plus logiques. Il faut convenir à leur décharge qu'elles entendent « gesticuler ». Faute avouée est à demi pardonnée. La cohérence que ce verbe évoque est, en effet, la leur. Elles sont réputées tester les intentions de l'adversaire et manifester notre résolution de lancer, s'il le faut, nos fusées. La belle affaire. Les armées de l'Est ne vont pas s'engager vers la France, traverser chemin faisant les troupes des Etats-Unis, par inadvertance. Leur commandement a beau être moins intelligent que le nôtre, il ne prendra pas des armées pour des villes ; et des coups tactiques pour des frappes stratégiques. La volonté de déclencher celles-ci n'est pas démontrée par le tir de ceux-là. Nos petits tours en Allemagne précèdent le dilemme du recours aux fusées. Ils ne le modifient pas. C'est à peine s'ils le retardent. Sauf victoire de nos alliés, le président de la République n'a que le choix de céder ou de lancer, le premier, le feu sur les peuples. Si la France veut échapper à cette alternative, il lui faut, comme toujours, détruire les forces que l'adversaire emploie pour la lui imposer. Organisées pour la pantomime, nos armées en sont incapables.

Nul ne sait, s'ils ont lieu, ce que seront les combats. Nucléaires, sans doute. D'abord classiques, peut-être. Nos divisions blindées ne conviennent ni aux premiers, ni aux seconds. Le char est la forme la plus achevée de combinaison des propriétés de la poudre, de la cuirasse et du moteur. C'est un outil prénucléaire. Croire qu'il va ployer l'atome à sa guise, c'est tenir que la légion romaine ne serait pas bouleversée si on y introduisait le fusil. Cependant, les blindés légifèrent. Le Pluton les dérange : l'Hadès est commandé qui tire trois fois plus loin. Voici nos cavaliers débarrassés de l'atome. Ils peuvent, enfin, exécuter cette contre-attaque que la France attendait à Stonne à la mi-mai 1940.

Pâle figure

Ce retard est de tradition. Nos généraux ont, tour à tour, *« laissé l'arquebuse au magasin tant ils aimaient leurs arbalètes »* ; traité, pendant dix ans, le fusil Chassepot de la même manière ; refusé l'artillerie lourde qui troublait leurs idées fixes ; disséminé les chars qui faussaient les barèmes de la guerre des tranchées. Ils perdront encore. Les outils sont têtus. L'atome prescrira sa loi. Il transformera les forces de fond en comble. Il marquera les escarmouches comme les batailles. Son armée ne sera pas celle de la poudre. Celle-là, déjà, n'est pas, chez nous, fameuse.

Nos divisions blindées expiatoires datent. Si nous voulons participer à un combat classique, elles y feront pâle figure. Quel que soit, rapporté à l'effectif des soldats, le critère retenu : nombre de missiles, de circuits imprimés, d'ordinateurs, de chevaux-vapeurs, de turbines, le débit du feu, le poids des blindages..., nous retardons. La précision et la qualité des projectiles multiplient l'efficacité de l'artillerie. Mais nous attendons tout encore de la cadence et de la quantité. Les mouvements diurnes sont impossibles sans un ciel neutre. Le nombre de nos avions et celui de nos engins sol-air ne suffisent pas à protéger l'armée... Au total, avec deux cent mille hommes, nous ne faisons guère plus que les Allemands avec soixante-dix mille. Certes, nos fusils sont à la pointe du progrès. Ils n'ont pas plus d'importance, aujourd'hui, que n'en avait, en 1914, la crinière du casque des cuirassiers. Pourtant, une bonne partie de nos forces d'action à l'extérieur n'a pas beaucoup plus.

Les crises méditerranéennes et africaines ont mis en lumière les troupes d'assistance rapide. Depuis une dizaine d'années, elles ont été améliorées. Tout de même, nos unités débarquées à Beyrouth ne pesaient pas bien lourd. Heureusement un porte-avions croisait à vue de la ville. Peut-être un sous-marin n'était-il pas loin, apte à torpiller, par erreur, un bateau de celui des antagonistes qui aurait, par accident, essayé son artillerie sur nos soldats. Justement, qu'en est-il de ces capacités. Elles pâtissent de notre pusillanimité à choisir. Elles souffrent aussi de cette manie des martingales qui nous porte à préférer l'escorte à l'attaque. Pour compter, il faut peser.

L'armée française n'est pas telle que la décrivent ses propagandistes. Elle a un point d'appui solide : les forces stratégiques. Le reste requiert de la densité. Ce n'est pas une petite réforme. L'aurait-on achevée, il resterait autant à faire. Tout change. A mesure que les vieilles querelles désertent l'Europe, voici que s'y donnent les batailles des autres. Le terrorisme est quotidien. Pour le moment, il est routinier. Mais il trouvera de nouvelles formes de pression sur les volontés. Naturellement, il s'en prendra aux faibles pour museler les forts. Mais il variera ses armes et ses victimes. Les familles de nos défenseurs, soldats, gendarmes, ministres... lui fourniront de quoi garrotter nos forces. L'environnement donnera matière à chantage que l'on provoque des marées noires et des inondations ou que l'on répande des produits nocifs... La cohésion même de la nation sera minée par la manipulation d'associations, par l'exploitation de la grande peur de l'an 2 000. L'information prêtera le flanc aux menées. Elle changera aussi la stratégie.

Avant de laisser les hommes en découdre autour de Troie, les dieux déterminaient la carrière qu'ils leur consentaient. Selon qu'ils voulaient aigrir ou adoucir la lutte, ils révélaient ou cachaient tels faits, dires et postures. La liberté de décision d'Agamemnon et de Priam était étroite. Les données étaient truquées. Aujourd'hui, il n'y a guère que les Etats-Unis pour maîtriser l'information. Ils détiennent ce qu'il faut pour la recueillir, la transmettre, la saisir, la traiter, la comparer, l'exploiter. La France restera une puissance si elle possède les ingrédients de la connaissance. Cela passe par l'espace, l'optronique, la télématique, etc., etc.

A aucun moment de son histoire, l'armée française ne s'est trouvée au sein de tels bouleversements des choses. La transformation qui s'annonce sera totale. Le temps court qui la presse. Toutes les compétences et toutes les ingénuités ne seront pas de trop pour tracer sa forme, arrêter les priorités, mesurer les conséquences. Les calendriers, les crédits fourniront assez de matière aux débats. L'essentiel gagnerait à être gardé de la jactance des pharisiens et des clameurs des partisans.

PHILIPPE DEBAS.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. — SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



هكذا من الأصل

Un pas vers le neutralisme

AMÉRIQUES

LE VOYAGE DE M. REAGAN EN AMÉRIQUE LATINE

Les Etats-Unis souhaitent restaurer des relations perturbées par la guerre des Malouines

De notre correspondant

Washington. — Officiellement, M. Reagan se rend en Amérique latine pour souligner l'attachement des États-Unis à trois principes : la démocratie, le système interaméricain et le développement économique de la région. Une démocratie qui progresse, affirme-t-on à Washington, *« puisque vingt pays du continent sur trente ont désormais un gouvernement élu »*. Un système interaméricain efficace, *« puisque les guerres locales ont été très limitées et qu'aucun autre groupe de pays du tiers-monde ne consacre aussi peu d'argent à sa défense »*. Enfin, un développement économique prometteur, auquel les Etats-Unis *« participent activement, malgré les difficultés présentes. »*

Mais le premier objectif de la tournée présidentielle ne figure pas dans un catalogue officiel : réparer l'image de l'oncle Sam en Amérique latine. Une image ternie, à la fois, par la position probritannique de Washington dans le conflit des Malouines et par les effets très négatifs des *« reaganomics »*. La plupart des pays du continent ont subi les taux d'intérêt élevés, et les restrictions du marché. Pour adoucir ces inconvénients, Washington n'a pu offrir jusqu'ici qu'un plan de développement des Caraïbes qui est d'ailleurs en panne au Congrès.

Le voyage de M. Reagan ressemble fort à une improvisation. C'était le secrétaire d'État, M. George Shultz, qui devait se rendre en Amérique latine. Le président a décidé, inopinément, de prendre sa place, obligeant à repenser tout le programme, et l'escale du Honduras n'a été ajoutée qu'au dernier moment, alors que le parcours présidentiel était déjà connu.

Il s'agit d'un voyage de travail dont les dîners et cérémonies ont été éliminés au maximum. M. Reagan voulait multiplier les réunions avec les dirigeants latino-américains. Mais les capitales figurant sur le parcours présidentiel rechignaient à *« partager »* leur hôte, tandis que les autres boudaient de n'avoir pas été choisies. Le Venezuela et le Pérou — qui méritaient un traitement égal ou supérieur à celui de la Colombie — se demandent s'ils ne paient pas leur appui ouvert à l'Argentine dans le conflit des Malouines. Quant au président argentin, le général Bignone, il n'a pas voulu rencontrer M. Reagan à la frontière Brésilienne, comme on le lui proposait, estimant que son pays n'est pas encore *« prêt »* à renouer publiquement avec Washington, même si les Etats-Unis se sont dissociés de la Grande-Bretagne, le 4 novembre à l'ONU, en réclamant des négociations sur les Malouines.

Le conflit des Malouines n'avait fait qu'accentuer et mettre en lumière les rapports difficiles des Etats-Unis avec leurs alliés du Sud. Un exemple récent en témoigne : l'annulation du voyage à Washington du président péruvien, M. Belaunde Terry, furieux de la taxation des textiles de son pays. Or, s'il y a un gouvernement qui correspond bien aux souhaits politiques de Etats-Unis, c'est bien celui du Pérou.

Les latino-américains réclament d'être traités sur un pied d'égalité. La plupart des grands pays, comme le Brésil ou le Mexique, ne voient pas les problèmes continentaux avec les mêmes yeux que M. Reagan. Alors que celui-ci pense en termes stratégico-militaires, ils s'inquiètent, eux, des difficultés économiques et de leurs implications sociales. D'où, souvent, un dialogue de sourds.

Quelques mois après son arrivée au pouvoir, M. Reagan avait braqué le projecteur sur l'Amérique centrale et, notamment, sur le Salvador. Il présentait ce pays comme l'illustration du *« noyautage marxiste »* de la région. Le Nicaragua voulait *« exporter sa révolution »* avec l'appui de Cuba et de l'U.R.S.S. : les Etats-Unis ne le laisserait pas faire. Une cinquantaine de conseillers militaires américains furent envoyés au Salvador malgré les réserves du Congrès, qui craignait *« un nouveau vietnam »* tandis que le gouvernement de M. Duarte recevait une forte assistance économique et militaire.

M. Reagan cria victoire le 28 mars 1982, lorsque les élections au Salvador — boycottées par la gauche — se déroulèrent dans le calme, avec une assez forte participation. Mais il fut bien embarrassé par la victoire de l'extrême droite, qui a pris le contrôle de l'Assemblée constituante. Le conflit des Malouines vint à point pour détourner l'attention de ce petit pays, transformé en lieu central de l'affrontement Est-Ouest.

M. Thomas Enders, assistant du secrétaire d'Etat pour les affaires interaméricaines, déclarait, le 21 avril : *« Les Etats-Unis avaient l'habitude de négliger l'Amérique centrale, ou alors, quand les choses se gâtaient, d'y envoyer des troupes. Ces deux erreurs ne seront pas répétées. »* Et d'ajouter : *« Les élections au Salvador ont détrui le mythe d'une Amérique centrale se déplaçant inexorablement vers la gauche. Certains de nos meilleurs amis nous suggéraient de faire des concessions à la gauche avant qu'il ne soit trop tard. Cette analyse s'est révélée inadéquate. »* En somme, les négociations ne s'imposaient ni avec le Nicaragua ni avec les mouvements de guérilla.

C'est le général Haig, alors secrétaire d'Etat, qui avait élaboré et mis en œuvre le « test » salvadorien, avant d'échouer comme médiateur dans le conflit des Malouines. On s'est demandé si son remplacement par M. Shultz — partisan d'une diplomatie moins bruyante — modifierait la politique de Washington en Amérique centrale.

Jusqu'à présent, on n'a assisté qu'à un changement de ton, avec moins d'insistance sur les aspects Est-Ouest des conflits locaux. M. Shultz déclarait le 22 novembre devant l'Organisation des Etats américains : *« Ni la démocratie, ni les droits de l'homme, ni la justice économique et sociale ne sont possibles dans un climat d'insécurité, avec des voisins hostiles ou des minorités internes violentes. »*

Washington n'accepte toujours pas la présence d'un Nicaragua marxiste dans son « arrière-cour ». Aujourd'hui comme hier, l'objectif est de « déstabiliser » ce régime, même si les moyens à employer divisent l'administration Reagan. Un responsable américain a reconnu ouvertement, le 31 octobre, que des commandos para-militaires, organisés par la C.I.A. et basés au Honduras, traversent la frontière « pour harceler, mais non renverser » le gouvernement sandiniste. On voudrait le contraindre à réduire ses forces armées, jugées excessives, et à cesser son aide aux guérilleros du Honduras et du Costa-Rica.

Des livraisons d'armes au Guatemala

L'étape brésilienne permettra à M. Reagan de déborder les questions régionales et de prononcer sans doute un discours sur les relations Nord-Sud. Mais elle marquera surtout l'amélioration des rapports entre les deux pays qui étaient très tendus au temps de M. Carter. Washington ne reproche plus au Brésil des atteintes aux droits de l'homme et vante, au contraire, son processus de démocratisation. Les rapports commerciaux, en revanche, se sont compliqués, chaque capitale accusant l'autre de protectionnisme. Malgré son désir d'indépendance, le Brésil est contraint de réclamer l'aide des Etats-Unis, tant pour ses exportations que pour sa dette extérieure, estimée à 80 milliards de dollars. C'est dire qu'à Brasilia les conversations les plus délicates ne seront engagées ni par le président américain ni par son secrétaire d'Etat, mais par le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, et par le représentant spécial pour le commerce extérieur, M. Brock.

La Colombie se verra décerner, elle aussi, un brevet de démocratie. M. Reagan sait gré à Bogota d'avoir appuyé ses efforts de médiation dans le conflit des Malouines. Il s'inquiète cependant des tendances du président Betancur, favorable au non-alignement. Question épineuse, qui sera sans doute évoquée : comment limiter les envois clandestins de cocaïne et de marijuana colombiennes aux Etats-Unis, alors que la production de ces drogues joue un rôle important dans l'économie de ce pays ?

Le Costa-Rica s'est donné un président social-démocrate, M. Luis Alberto Monge, mais souffre du terrorisme de gauche et de droite. Washington le perçoit comme une victime potentielle du marxisme. On peut donc s'attendre à une offre d'accroissement de l'aide économique américaine. L'étape costaricaine permettra surtout à M. Reagan de rencontrer le président du Salvador, M. Alvaro Magana. Ils discuteront de la nouvelle offensive de la guérilla (alors que l'armée était donnée gagnante ici il y a encore quelques semaines), du poids de l'extrême droite et du respect des droits de l'homme. Sur ce dernier point, le président des Etats-Unis veut obtenir une amélioration avant la fin de l'année pour ne pas se voir contester l'aide au Salvador par le Congrès en janvier.

Le Honduras — tiraillé entre civils et militaires, et dont Washington renforce l'armée — sera d'abord le cadre de l'entrevue avec le général Rios Montt, président du Guatemala. Ce personnage n'enthousiasme pas les Etats-Unis, mais ils ne voient personne pour le remplacer et le jugent en tout cas moins dangereux que son prédécesseur, renversé en mars. *« Des progrès ont été faits pour le respect des droits de l'homme*, affirmait la semaine dernière un responsable américain. *Ils sont insuffisants à nos yeux et nous voulons que cette amélioration se poursuive. »* Il ne cachait pas la volonté de rétablir des livraisons d'armes au Guatemala : *« Nous avons légèrement augmenté notre aide économique. Nous étudions l'envoi de petites quantités de pièces détachées et d'hélicoptères. »* Ces livraisons ont peut-être déjà commencé.

ROBERT SOLE.

Uruguay

Le régime militaire est mis en échec aux élections du 28 novembre

Les candidats d'opposition au régime uruguayen ont remporté une écrasante victoire aux élections du dimanche 28 novembre. Il s'agissait de désigner les responsables des trois partis dont l'existence a de nouveau été reconnue par les autorités militaires : Le parti *blanco* (conservateur), le parti *colorado* (libéral) et l'Union civique (catholique). Les partis de gauche, la social-démocratie et la démocratie chrétienne restent interdits. Les candidats élus formeront au sein de chaque parti des conventions de cinq cents membres, qui éliront leurs organes exécutifs. Les différentes conventions devront ensuite désigner leurs candidats au Parlement, à la vice-présidence et à la présidence dans la perspective des élections générales qui doivent avoir lieu en 1984.

***C'est un premier pas modeste vers un retour progressif à un régime plus libéral.* Mais les élections du 28 novembre ont pris l'allure d'un référendum contre le régime. La participation électorale-record est estimée à plus de 70 %. La population en liesse est descendue dans la rue à Montevideo mais on ne signale pas d'incidents.**

Un colloque européen en faveur du général Liber Seregni

De notre correspondant

Bruxelles. - Absent du scrutin du dimanche 28 novembre, en Urugay, le Frente amplio, front élargi des forces démocratiques et progressistes urugayennes, était présent à Bruxelles le vendredi 26 novembre, à l'occasion d'un colloque organisé pour la libération de son dirigeant, le général Liber Seregni, âgé de soixante-quatre ans, ancien candidat à la présidence de la République en novembre 1971 (il avait obtenu la majorité des voix à Montevideo), et incarcéré depuis le 9 juillet 1973.

Des personnalités de toutes opinions sont depuis intervenues en vain pour le faire libérer. Amnesty International et d'autres organisations internationales ont fait valoir, sans succès, que le général ne pouvait être accusé d'aucune action violente.

Le colloque organisé au Parlement européen par le comité belge pour la libération du général a été ouvert par le ministre d'Etat, M. Pierre Vermeylen, ancien ministre de la justice.

Me Jean-Louis Weil, avocat à la cour d'appel de Paris, a montré comment le régime militaire urugayen tente de se donner les apparences de la légalité. MM. Hans Thoolen (Pays-Bas), Armand Dhondt (Belgique), et Mme Celia Gil (avocate urugayenne) ont décrit le processus d'étranglement des partis politiques. L'intervention la plus remarquée a sans doute été celle de l'amiral Antoine Sanguinetti, expliquant que le général Seregni est le symbole de l'armée à la fois *« légaliste et victime »*, comme cet autre officier présent au colloque, ami du général Seregni, le général Poblet, ancien chef de l'aviation chilienne, exilé à Liège depuis 1974. *« Seregni,* a dit l'amiral Sanguinetti, *est à sa façon un objecteur de conscience, et son adhésion aux principes démocratiques est son seul délit. »* - P. de V.

Etats-Unis

Importante manifestation contre le Ku Klux Klan à Washington

Une manifestation avortée du mouvement raciste Ku Klux Klan, samedi 27 novembre dans le centre de Washington, a provoqué de violents incidents entre contre-manifestants et forces de police, qui ont fait au moins dix blessés parmi les policiers.

Le Ku Klux Klan avait prévu de manifester du Capitole à la Maison Blanche pour protester contre un projet de loi sur l'immigration qui, selon lui, *« accorderait la citoyenneté américaine à plus de douze millions d'immigrants illégaux »*. Une demi-douzaine d'organisations, allant des pacifistes aux trotskistes, avaient organisé des contre-manifestation.

Devant l'affluence — plusieurs milliers de personnes — et la détermination des contre-manifestants, la police, qui avait déployé plusieurs centaines d'hommes sur le parcours, décidait d'annuler la manifestation du Klan. La trentaine de ses membre présents étaient emmenés en voiture jusqu'au point d'aboutissement prévu pour leur manifestation, et, après un bref meeting, quittaient la ville.

Les contre-manifestants rejoignaient alors un square proche de la Maison Blanche, où se tenaient des meetings contre le Ku Klux Klan. Environ cinq cents policiers entouraient la résidence présidentielle, bien que M. Ronald Reagan soit en vacances en Californie.

Déçus d'avoir attendu en vain la manifestation du Klan, et énervés par l'importance des forces de police, cetains contre-manifestants ont commencé à lancer des pavés et des bouteilles sur les policiers. Ceux-ci ont répliqué par des charges à cheval ou à moto, et par des jets de grenades lacrymogènes. Des groupes incontôlés ont renversé des voitures et brisé plusieurs vitrines.

PROCHE-ORIENT

LA MISSION HABIB DANS L'IMPASSE

Israël est toujours résolu à obtenir un accord politique avec le Liban

De notre correspondant

Jérusalem. — Il ne fait plus de doute que l'armée israélienne passera l'hiver au Liban, comme elle n'a cessé de s'y préparer. En effet, Washington, qui, voici un mois encore, se faisait fort d'obtenir avant le 1er janvier l'évacuation ou le retrait partiel des troupes israéliennes et syriennes, aurait abandonné cet espoir. Selon la presse du Caire, où il était de passage le 28 novembre, le médiateur américain au Proche-Orient, M. Philip Habib, l'a confié à ses hôtes égyptiens, alors qu'il venait de rencontrer M. Begin. Toutes les démarches entreprises dans ce sens sont actuellement bloquées. Le gouvernement israélien a rappelé dimanche qu'il maintenait l'essentiel de ses exigences. Au cours du conseil des ministres, il a précisé sa position pour montrer qu'il était toujours résolu à obtenir sinon un traité avec le Liban, du moins un accord politique qui en tienne pratiquement lieu, ce que, pour l'instant, le gouvernement de Beyrouth déclare refuser catégoriquement.

Le gouvernement de M. Begin fait clairement savoir qu'il n'a pas seulement l'intention de discuter avec les dirigeants libanais des *« mesures de sécurité »* dans le sud de leur pays. Il souligne que les pourparlers qui auraient dû être engagés doivent avoir un caractère *« politique »* et ne pas être restreints à des considérations d'ordre *« militaire »* comme on le souhaite à Beyrouth. Pour cela, les Israéliens demandent que les conversations se tiennent alternativement dans les deux capitales et non dans des localités voisines de la frontière, comme le proposent les Libanais, qui veulent éviter le plus possible de donner du relief à ces contacts. Israël n'a assoupli sa position que sur un point, en ne réclamant plus que les négociations soient menées à un niveau ministériel, mais exige cependant que les délégations soient conduites par des *« personnalités civiles »* et non des militaires — le gouvernement de Beyrouth avait déjà désigné il y a quelques jours un officier supérieur, ce qui avait déplu à M. Begin.

Ces conditions sont particulièrement dures, et la plupart des commentateurs de la presse israélienne estiment que cela ne fera que retarder davantage l'ouverture des pourparlers et prolonger le séjour de l'armée au Liban. Plusieurs journaux notent, en outre, que la majorité des ministres présents à la réunion de dimanche étaient en faveur d'une attitude plus modérée, mais que MM. Ariel Sharon et Itzhak Shamir, respectivement ministres de la défense et des affaires étrangères, et surtout le chef d'état-major, le général Raphaël Eytan, ont imposé leur point de vue. Le rôle croissant du général dans les délibérations du gouvernement au cours des derniers mois soulève des critiques non seulement dans l'opposition mais également au sein de la majorité.

FRANCIS CORNU.

● *Le « comité des sept »* (Algérie, Maroc, Tunisie, Arabie Saoudite, Jordanie, Syrie et O.L.P.), chargé par le sommet de Fès d'exposer le plan arabe de paix au Proche-Orient aux dirigeants des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, n'ira pas à Londres. Cette décision a été fixée à la suite du refus du gouvernement britannique de recevoir le représentant de l'O.L.P.

Égypte

LE FRÈRE DU PRÉSIDENT SADATE COMPARAIT DEVANT LE « TRIBUNAL DES VALEURS MORALES ».

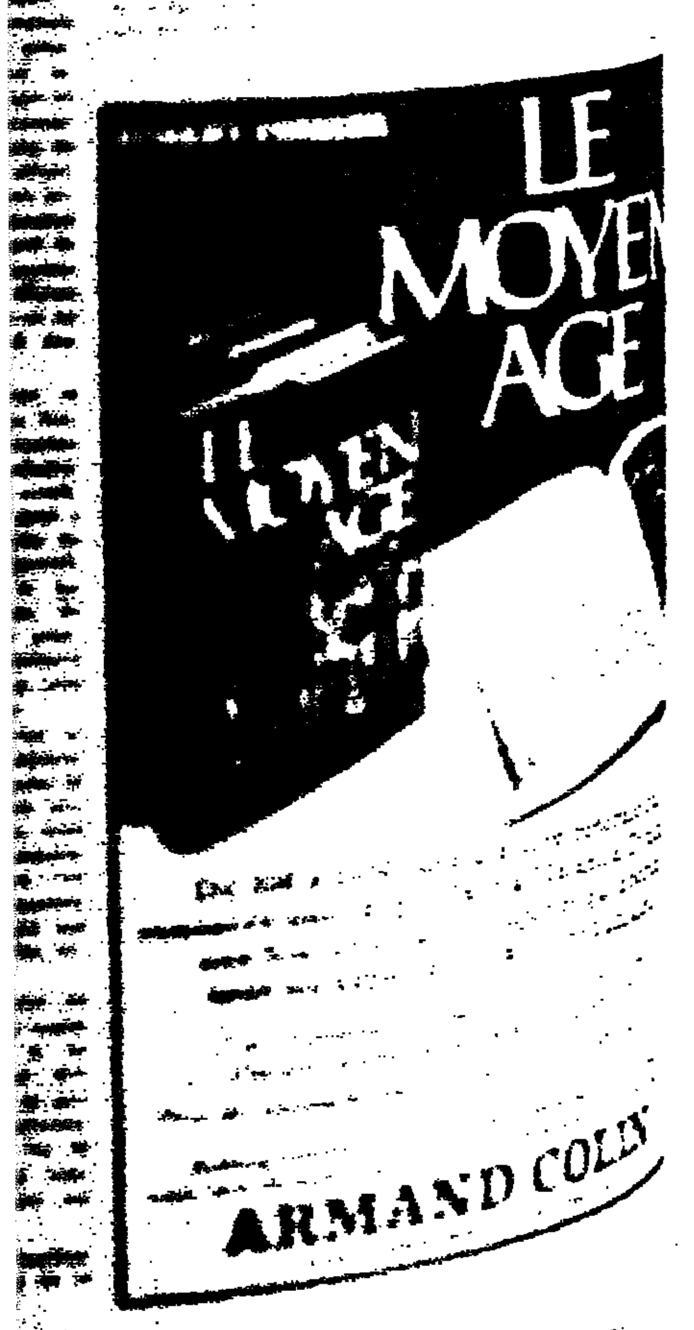
(Correspondance.)

Le Tribunal des valeurs morales a confirmé, samedi 27 novembre au Caire, la décision du procureur général socialiste d'interdire la sortie du pays à M. Esmat Sadate, frère cadet du président assassiné, ainsi qu'à deux de ses épouses, Zeinab et Fayza, et à cinq de ses quinze enfants. Les deux autres anciennes épouses, qui n'ont pas été inculpées, et les autres enfants pourront se rendre à l'étranger s'ils le désirent.

Crée au printemps 1980 par le raïs disparu, cette juridiction, dont l'objet est de *« préserver les valeurs morales »*, devrait se réunir prochainement pour décider du maintien ou non en prison de M. Esmat Sadate et de trois de ses fils, et de la possibilité pour eux de jouir à nouveau de la fortune considérable amassée par le plus jeune des frères Sadate dans les années 70.

Bien qu'il affirme ne posséder *« que »* 150 000 livres égyptiennes (1 250 000 F), la presse égyptienne estime que l'inculpé et ses héritiers directs sont à la tête d'une fortune de 50 millions de dollars au moins, comportant notamment des villas et une société de transport.

Devant une salle comble, M. Esmat Sadate est apparu, samedi, souriant et très confiant. Il aurait même, selon le quotidien *AlAkhbar*, vigoureusement protesté devant l'obligation qui lui était faite de se rendre en fourgon cellulaire de la prison de Tora au tribunal. — M. B.



DIPLOMATIE

LA DÉFENSE EUROPÉENNE ET ATLANTIQUE

L'U.E.O. évoque le financement par l'U.R.S.S. des campagnes pacifistes et neutralistes

En prélude à la réunion annuelle du conseil atlantique, les 9 et 10 décembre, plusieurs institutions de l'alliance se réunissent cette semaine à Bruxelles : l'eurogroupe (les alliés européens moins la France et l'Islande), ce lundi 29 novembre ; le groupe des plans nucléaires (les mêmes plus les Etats-Unis et le Canada), mardi ; le comité des plans de défense (tous les alliés sauf la France), mercredi et jeudi.

Simultanément, se réunit dès ce lundi à Paris l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, seule institution européenne compétente en matière de défense, composée des fondateurs de la Communauté européenne plus la Grande-Bretagne. Cette session devaitêtre marquée par la participation du premier ministre, pour la première fois, depuis qu'existe l'organisation, au dîner offert par le président de l'assemblée, et par l'intervention devant cette assemblée, mardi, du ministre de la défense. MM. Mauroy et Hernu voulaient ainsi marquer l'intérêt de la France à une défense proprement européenne.

Un débat, à l'initiative de la France, devait être consacré au pacifisme et au neutralisme. Selon le rapporteur de la commission des affaires générales, M. Lagorce (socialiste français), « l'existence d'un financement soviétique de certains mouvements pacifistes, notamment le Conseil mondial de la Paix, a été signalée par certains membres de la commission ». *Il rappelle aussi que, d'après M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, l'U.R.S.S. a dépensé 15 millions de dollars (250 millions de francs) en 1981 pour financer des campagnes pacifistes en Europe occidentale.*

Détecter les nouveaux « signaux » du Kremlin

De notre correspondant

Bruxelles. — La session d'hiver des institutions atlantiques va se dérouler dans des circonstances exceptionnelles. Les mécanismes de l'alliance sont lourds et ne permettent pas des virages surprenants. Cependant, la disparition de M. Brejnev et l'avènement de M. Andropov posent quelques questions.

Les experts de l'OTAN ont toujours considéré qu'une de leurs tâches essentielles consiste à *« percevoir les signaux »* du Kremlin. Ils se flattent de disposer de renseignements plus précis et plus complets que la presse et s'enorgueillissent d'avoir déchiffré un langage qui permettrait de détecter les *« avances »* de l'autre camp.

En fait, il serait pour le moins hasardeux de prétendre que les spécialistes, si qualifiés soient-ils, aient tiré des conclusions originales des changements intervenus à Moscou. En outre, il est impossible de parler d'un consensus lorsqu'on s'efforce d'enregistrer les réactions des membres de l'alliance. Quand toutes les récentes déclarations de Moscou et de Washington sont passées au crible, elles indiquent simplement qu'une *« ouverture »* ne serait pas exclue.

Les experts estiment que si M. Andropov a dû donner des gages aux militaires, l'influence de ceux-ci ne paraît pas avoir gagné du terrain. De là à conclure que l'Occident ne devrait pas *« laisser passer l'occasion »*, il n'y a qu'un pas allègrement franchi par certains membres de l'alliance. Un bon nombre d'entre eux, surtout parmi les *« petits européens »*, souhaitent éviter tout à la fois un nouveau réarmement nucléaire et une augmentation des budgets de défense. Certains gouvernements, inquiets de l'accroissement des arsenaux nucléaires et de la révolte des opinions publiques, en arrivent à dire : *« Il vaut encore mieux s'en tenir à la dissuasion nucléaire plutôt qu'augmenter une défense classique qui coûtera beaucoup plus cher »*.

Cela dit, personne ne va jusqu'à se dresser contre la seconde constatation des spécialistes : *« Les Russes sont toujours ce qu'ils sont »*, ce qui rejoint les conclusions de M. Mitterrand : *« L'arbre produit toujours les mêmes fruits. »* (*le Monde* du 26 novembre). Autrement dit, s'il convient de faire preuve de souplesse, il importe toujours de « tenir la dragée haute » au Kremlin.

Le plan Rogers

Un problème essentiel sera naturellement évoqué : la nouvelle stratégie dont le commandant suprême atlantique, le général Rogers, s'est fait l'avocat (*le Monde* du 5 octobre). Il s'agit de renforcer et de perfectionner la défense classique de l'alliance afin de retarder le moment où l'intervention nucléaire deviendrait indispensable. Certains experts ne craignent pas de présenter une hypothèse surprenante : l'OTAN pourrait en profiter pour modifier ses plans concernant les euromissiles, qui pourraient être dotés de charges classiques et non plus nucléaires. Un tel renversement est cependant peu probable, l'étude des nouvelles idées du général Rogers n'étant, de l'avis le plus général, pas mûre.

Un aspect intéressant du débat concerne l'attitude de la France qui ne participe pas à la stratégie *« intégrée »* de l'OTAN. Certains commentateurs ne se font pas faute de remarquer que la doctrine traditionnelle du gouvernement de Paris va directement à l'encontre des initiatives du général Rogers, mais les impressions recueillies au quartier général de l'OTAN sont beaucoup plus nuancées.

Du côté américain notamment, on ne paraît nullement regretter que la stratégie française serve à maintenir une *« incertitude fondamentale »* dans l'esprit de l'adversaire potentiel lorsqu'il s'agit de déterminer quand une agression de l'Est pourrait provoquer l'intervention nucléaire occidentale. Alors que personne ne compte sur le retour de la France dans le système intégré de l'OTAN, certains alliés mettent l'accent sur les aspects positifs de la stratégie française, ce qu'ils expriment ainsi : *« La défense de la Grande-Bretagne est complète* (puisqu'elle dispose d'armes nucléaires) *mais n'est pas sérieuse ; celle de la R.F.A. est sérieuse mais n'est pas complète, celle de la France est sérieuse et complète... »*

JEAN WETZ.

LE VOYAGE DE M. MITTERRAND EN INDE

L'accord sur la livraison d'uranium français doit ouvrir la voie à de nouveaux projets de coopération

De notre correspondant

New-Delhi. — Ce fut, il faut l'avouer, un grand moment que de voir, dans un premier temps, la diplomatie française, comme touchée par la grâce, se faire soudain l'avocate d'une position constamment défendue par le gouvernement indien depuis juillet 1982. Pour Delhi, en effet, l'éventuelle fourniture d'uranium enrichi français à la centrale nucléaire de Tarapur ne pouvait intervenir que dans le strict cadre de l'accord indo-américain de 1963 (complété en 1971 par un accord avec l'Agence de Vienne), la France acceptant simplement de se substituer, comme fournisseur de l'Inde, aux Etats-Unis, incapables désormais d'honorer ce contrat en raison d'une nouvelle législation interne votée en 1978. Pendant près de quatre mois, les négociateurs français ont essayé, sans grand succès, d'imposer à l'Inde les contrôles supplémentaires que Paris, membre du club de Londres (qui regroupe depuis 1978, les principales puissances atomiques), s'était engagé à appliquer dans ses transactions nucléaires. Signataire de l'accord, vendredi 26 novembre, l'ambassadeur de France en Inde, M. Ross, a expliqué que l'entrée en lice de la France constituait une simple *« subrogation »*, Paris se substituant aux Etats-Unis dans le cadre de l'accord de 1963, et que, par conséquent, les *« directives de Londres »*, pour lesquelles, insistait-il, la France avait le plus grand respect, ne pouvaient s'appliquer à un accord antérieur à leur rédaction.

« Nous sommes sur un terrain juridique inattaquable », affirmait M. Ross, qui n'en reconnaissait pas moins, implicitement, que le document signé avec l'Inde ne comportait *effectivement aucun contrôle* supplémentaire par rapport à l'accord de 1963. Autrement dit, la France s'est ralliée à une formule qui, soulignait de son côté le porte-parole indien, n'avait cessée d'être prônée par New-Delhi. Il apparaît en fait que la partie française a tenu à déminer absolument le terrain avant l'arrivée de M. Mitterrand, et que M. Ross y est finalement parvenu sept heures et demie avant l'atterrissage de l'avion présidentiel...

Si l'on ne parle à New-Delhi que d'une capitulation apparente, c'est parce que, d'une part, le texte paraphé comporte un nouvel engagement de l'Inde d'utiliser les produits fournis par la France ou les matières issues de ceux-ci à des fins exclusivement pacifiques et pour la recherche et la production d'électricité ; d'autre part, et surtout parce que la question controversée de l'utilisation et du contrôle, après 1993, des sous-produits ou du combustible irradié est laissée pendante. Tel apparaît, en effet, le sens d'un paragraphe, il est vrai plutôt sibyllin, qui prévoit que pendant la période de validité de l'arrangement de 1963, la France et l'Inde se consulteront en vue de se mettre d'accord pour assurer la mise en œuvre, autant qu'il sera nécessaire, des dispositions prévues dans le document signé par les deux pays.

Une « bonne manière »

L'importance de ce paragraphe a manifestement échappée à la presse indienne qui titrait, presque unanime, dimanche, sur le fait que la France avait accepté la position indienne et qui attribuait à une intervention personnelle de M. Mitterrand le dénouement de cette affaire. Cette version était démentie dans l'entourage présidentiel. On reconnaissait toutefois que l'arrangement intervenu constituait une notable exception par rapport à l'actuelle politique nucléaire française et on préférait parler d'une « bonne manière » faite à un pays dont on espérait qu'il saurait apprécier le geste et « renvoyer l'ascenseur » en temps opportun.

Ainsi Paris, en offrant une satisfaction d'amour-propre à l'opinion publique indienne (la presse locale devait d'ailleurs avoir le triomphe modeste) parvenait à faire soudain de Tarapur, cette épée de Damoclès suspendue au-dessus des relations franco-indiennes, le symbole de la volonté de deux pays qui, *« partant de bases aussi distinctes et jamais contraints par l'histoire à tenir vraiment compte l'un de l'autre, auraient pu*, ainsi que le notait M. Mitterrand, *poursuivre encore longtemps leurs routes séparées, mais que de puissante raisons poussaient maintenant à rassembler leurs efforts »*.

Cela d'abord en faveur du dialogue entre le Nord et le Sud et d'un ordre économique mondial plus équitable, sujet qui devait constituer l'essentiel du premier tête-à-tête entre M. Mitterrand et Mme Gandhi (le second devait avoir lieu ce lundi), afin d'enrayer le processus de confrontation croissante entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres.

Sur le plan des relations bilatérales, les deux dirigeants ont cherché à *« consacrer et enraciner un acquis somme toute récent »*.

Au niveau politique certes (mais cela est le plus facile tant les deux pays semblent bien disposés l'un vis-à-vis de l'autre) mais aussi, et surtout, sur le plan économique où, devait noter le président français, *« les possibilités sont immenses »* (jamais, nous confiait un diplomate, nous n'avons recensé autant de projets en gestation), surtout pour un pays qui, comme la France, est favorable à *« une coopération d'égal à égal »* et à des transferts de technologie. Avec des espoirs évidents de voir, dans le domaine militaire, l'Inde accepter d'assembler puis de fabriquer sur place plus d'une centaine de Mirage 2000, voire de nous acheter hélicoptères Puma et missiles Exocet. On remarque à cet égard la présence dans la délégation française du général Jacques Mitterrand, frère du président et P.-D.G. de l'Aérospatiale.

Quant aux échanges culturels, sur lesquels l'accent est volontiers mis de part et d'autre, M. Mitterrand a insisté notamment sur l'organisation à Paris, en 1984, d'un *« grand événement artistique »* qui *« mettra Paris à l'heure de l'Inde »* et annoncé la création simultanée de centres culturels dans les deux capitales.

Ainsi, à l'issue des deux premières journées de la visite présidentielle, se dégageait l'impression d'une nouvelle impulsion insufflée par un homme qui avouait, dimanche, lors de la visite du site archéologique de Fatehpur-Sikri, avant celle du Taj Mahal, à Agra, se fier à *« des impressions qui rapidement deviennent des intuitions »* et qui ayant humé l'Inde semblait bien décidé à *« franchir les distances entre les civilisations, les comportements et les façons d'être »*. Et qui, visiblement satisfait d'une visite *« facile car bien préparée »*, avait le sentiment de vivre ici une sorte de *« couronnement »*.

PATRICK FRANCÈS.

A LA CONFÉRENCE DE L'UNESCO

L'accord est pratiquement conclu pour favoriser « l'élimination des déséquilibres » de l'information

Les délégués à la conférence générale de l'UNESCO ont approuvé samedi 27 novembre un projet de résolution qui ouvre la voie a un accord sur ce qu'on appelle *« le nouvel ordre mondial de l'information »*.

La résolution qui peut tenir compte des remarques des occidentaux pour préserver la liberté de la presse a été adoptée par concensus après vingt heures de discussion par une des principales commission de la conférence.

M. Der Thiam (Sénégal), président de la commission chargée de l'examen de « la communication au service des hommes », s'est félicité de *« l'esprit de bonne volonté et le désir d'entente et de concessions réciproques »* qui a permis d'aboutir. Ce projet sera recommandé mardi a la séance plénière. Mais il peut déjà être considéré comme adopté, estiment les observateurs, Les six groupes régionaux de l'organisation ayant été représentés dans le groupe de travail.

La délégation française s'est déclarée satisfaite, et a fait remarquer que la demande américaine, de faire participer la France au groupe de travail, de préférence à la Grande-Bretagne ou à la R.F.A. aux positions plus *« dures »*, illustrait la volonté américaine d'accord. Les délégations, américaine et britanique, ont cependant laissé entendre qu'elle pourraient faire des réserves en séance plénière sans mettre en cause le consensus.

Ces deux délégations sont méanmoins satisfaisantes que le texte admette que le presse contribue *« à révéler des actes qui pourraient conduire à des abuts de pouvoir »*.

Le projet approuve « l'orientation générale (...) de contribuer a instaurer une situation plus équitable dans le domaine de la communication et des médias, en favorisant notamment le développement des capacités propres des pays en voie de développement., en particulier par le renforcement des infrastructures et la formation du personnel. »

Il recommande au directeur général de veiller a ce que les activités de l'UNESCO *« mettent l'accent sur la nécèssité de solutions variées aux problèmes de la communication, en préservant le pluralisme »* et *« contribuent réellement a l'élimination des déséquilibres, (...) en particulier par une formation appropriée tout en tenant compte du droit inaliénable des nations a déterminer leurs propres priorités dans le cadre du programme global de développement »*.

Le groupe de travail relève la volonté de certains pays en voie de développement et ceux du bloc socialiste), de commencer d'élaboration d'un nouvel ordre de l'information. Mais il a *« pris acte du fait que le directeur général jugeait (...) prématuré l'addition d'une résolution formelle engageaut l'organisation dans cette direction »*.

PRÉVUE PRÈS DE LA CAPITALE

Une usine franco-indienne permettrait de produire des vaccins contre la poliomyélite, la rage et la rougeole

Parmi les dossiers de la coopération franco-indienne figure l'avant-projet d'installation d'une usine de vaccins, à proximité de Delhi, que le gouvernement indien négocie depuis de longs mois avec l'Institut Mérieux.

L'Inde a adopté, en effet, comme l'ensemble des pays du tiers-monde, le « Programme élargi de vaccination » élaboré par l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), et qui consiste à immuniser tous les enfants contre six maladies : poliomyélite, tuberculose, diphtérie, tétanos, coqueluche et rougeole. Mais ce programme, dans le sous-continent, n'en est à présent qu'à l'état d'ébauche, notamment parce que le gouvernement indien ne dispose pas des moyens indispensables pour parvenir à l'auto-suffisance, malgré la présence d'équipes scientifiques de haut niveau.

Aussi, à l'heure actuelle, l'Inde doit-elle importer ses vaccins (de l'U.R.S.S. notamment, pour le vaccin antipoliomyélitique oral), ou se satisfaire d'une production locale (pour la diphtérie, le tétanos et la coqueluche) insuffisante et de qualité inégale. L'immense majorité des enfants restent donc dépourvus de toute couverture vaccinale, à l'exception de la variole. En outre, la lutte contre la rage, qui ne figure pas dans le « programme » de l'O.M.S., est considérée par l'Inde comme une priorité.

Les émissaires du gouvernement indien ont élaboré avec l'Institut Mérieux le schéma suivant : une usine serait construite près de New-Delhi, qui permettrait de produire 10 millions de doses de vaccin contre la rougeole, 30 millions de doses contre la poliomyélite et 10 millions de doses contre la rage. La rougeole est en effet particulièrement meurtrière chez les enfants sous-alimentés, la rage, quant à elle, provoque la mort de quelque cent mille personnes chaque année, et la poliomyélite entraîne des séquelles paralytiques chez plusieurs centaines de milliers d'enfants.

De nouvelles techniques

Malgré la concurrence d'autres laboratoires étrangers, l'Institut Mérieux dispose seul, sur le marché mondial, d'une nouvelle technique de production massive de ces deux derniers vaccins, rage et poliomyélite.

Pour la rage, il fallait, jusqu'à présent, produire le vaccin sur des cerveaux d'animaux ; le vaccin ainsi obtenu provoquait d'importants effets secondaires pour des coûts très élevés. Pour la poliomyélite, les techniques anciennes imposaient une fabrication à partir de reins de singes, méthode également fort coûteuse. Dans les deux cas, une nouvelle technique utilisée à Lyon permet de s'affranchir de la « matière première » animale (la vie de quelque cinq cent mille singes est ainsi économisée) et de produire en masse un vaccin très purifié, imposant moins d'injections, pour un coût considérablement abaissé.

Le nouveau vaccin antipoliomyélitique obtenu par ce procédé, un vaccin « tué » injectable (1), a été mis au point grâce aux travaux conjoints du professeur Jonas Salk, du Rijks Institute des Pays-Bas et de l'Institut Mérieux (2). Quant au vaccin contre la rougeole, des progrès techniques récents ont permis d'élaborer une formule moins sensible à la chaleur : alors qu'une conservation à moins 20 degrés était auparavant nécessaire, une température à quelques degrés suffit désormais.

Le projet, dont le coût est de l'ordre de 300 à 400 millions de francs, n'a pas encore reçu de forme juridique définitive. Il faudra, dans un premier temps, procéder à une étude poussée de « faisabilité » du projet. La France pourrait, dans un geste de bonne volonté, la prendre à sa charge. Resterait ensuite à élaborer des formules qui recevraient l'agrément des deux parties.

La mise en œuvre de ce projet permettrait, en outre, à l'Inde d'exporter des vaccins et de renforcer ainsi les axes de sa politique Sud-Sud.

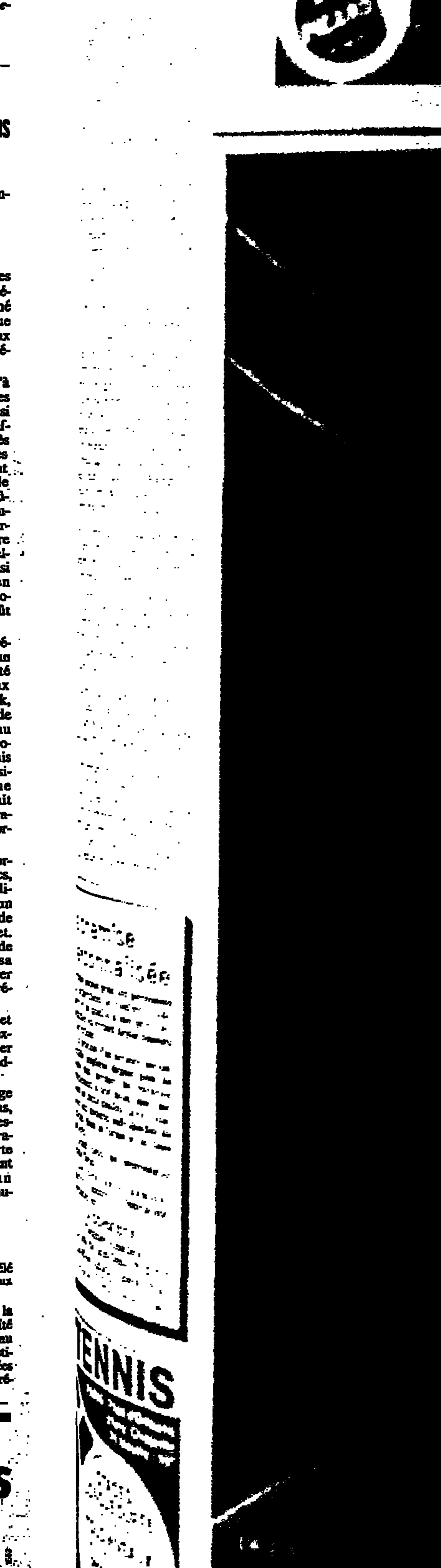
Pour la France — et l'entourage de M. Mitterrand ne s'y trompe pas, — ce projet constitue un moyen essentiel de rééquilibrer sa coopération avec l'Inde et de faire en sorte que les ventes d'armements soient utilement compensées par un échange à visée scientifique et humanitaire.

CLAIRE BRISSET.

(1) Le vaccin vivant oral s'est révélé peu efficace dans les pays tropicaux (*le Monde* du 4 mai 1981).

(2) Ces travaux ont été menés par la Fondation Mérieux, reconnue d'utilité publique et sans but lucratif, grâce au fonds de recherche qu'elle a pu constituer à la suite des campagnes menées contre la méningite, notamment au Brésil.

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

Birmanie

Le général Ne Win prépare sa succession dans des conditions difficiles

Rangoun. – Les habitants de Rangoun n'en ont pas cru leurs oreilles lorsque, un soir de septembre dernier, ils furent tirés de leur premier sommeil par des rafales d'armes automatiques. Cinq rebelles de l'ethnie Karen attaquaient les locaux de la radio-télévision et un poste de police. Bilan officiel de cette fusillade nocturne : quatre morts – deux policiers, deux assaillants – et une vingtaine de blessés (*le Monde* du 1er octobre). Il fallait remonter à 1975 pour trouver trace de la précédente action terroriste commise dans la capitale : l'explosion « non signée » d'une grenade dans un cinéma ; entre-temps, le calme plat.

L'affaire, avec le recul, paraît avoir été beaucoup plus sérieuse qu'une simple opération-suicide. De perquisitions en interrogatoires, les enquêteurs birmans ont, semble-t-il, acquis la conviction qu'une quarantaine de personnes – la plupart en fuite – étaient impliquées dans ce complot. D'importantes saisies d'armes et de munitions leur donneraient à penser que les rebelles karen préparaient une action d'une tout autre envergure, mais, se sachant « filés », auraient fait le coup de feu en désespoir de cause.

Il reste à savoir si M. Manh Ngwe Aung, le chef de la bande de maquisards, qui avait été condamné à mort en 1978 pour avoir tenté d'assassiner le général Ne Win, alors président de la République, a agi de sa propre initiative, comme s'il avait une revanche à prendre, ou si cette opération a été commanditée, de la frontière thaïlandaise, par l'Union nationale karen (K.N.U.).

De toutes les minorités ethniques, les Karen sont certes le groupe le plus remuant, le mieux structuré et le mieux équipé. Pour autant, ils ne semblent pas en mesure d'intimider sérieusement le gouvernement central et de contraindre celui-ci à leur reconnaître le « droit à la sécession », même au prix d'actions spectaculaires et meurtrières. Nul n'imagine qu'ils puissent, un jour, rééditer leur exploit de 1949, où Rangoun, assiégée par leurs troupes, avait failli tomber entre leurs mains.

Quoi qu'il en soit, les autorités birmanes ont resserré leur contrôle sur la communauté karen qui, malgré tout, ne peut s'empêcher de soutenir, par solidarité ethnique, la cause que certains des leurs défendent les armes à la main. Aux yeux des responsables locaux, la sauvegarde de l'unité nationale justifie tout, excuse tout.

Le successeur que le général Ne Win se choisira sera obligé, quel qu'il soit, de gouverner de manière tout aussi autoritaire, souligne-t-on à Rangoun, sous peine de voir ce pays, où l'on recense plus de cent cinquante dialectes différents, se diviser contre lui-même. Il n'empêche qu'un bon nombre de Birmans se plaignent des restrictions apportées de ce fait à leur liberté d'aller et de venir, de penser et d'entreprendre.

Désormais, tous les membres du Parti du programme socialiste (B.S.P.P.) devront avoir été membres des Jeunesses du parti, qui rassemblent déjà 5,2 millions d'adhérents de cinq à vingt-cinq ans. Une longue formation idéologique doit leur apprendre à *« se tenir à l'écart des éléments parfaitement stupides »*. Toutes les catégories socio-professionnelles sont contraintes de se grouper en associations, que ce soit, hier, les journalistes et les écrivains ou, tout récemment, les artistes et les sculpteurs, invités à *« ne plus choquer la sensibilité birmane par des œuvres d'un goût douteux »*. Attentifs par nature à ne pas trop se laisser embrigader, les paysans, quant à eux, obligent le parti à renflouer la caisse de leur syndicat, faute d'acquitter leurs cotisations.

De notre envoyé spécial

La jeune génération répond souvent par l'inertie à l'appel de leurs aînés, qualifiés par eux de *« yes-men »* (ceux qui disent toujours oui). Mieux vaut, à leur avis, ne rien faire que mal faire. Malgré tout, bon nombre de Birmans sont prêts à s'accommoder d'un régime qui leur assure le riz quotidien.

Les « pur-sang » et les autres

Le pays court-il aussi le danger de tomber, un jour, entre des mains qui ne soient pas authentiquement birmanes ? L'Assemblée nationale a approuvé, le 11 octobre, une loi sur la citoyenneté qui a donné lieu à une vaste campagne d'explication auprès de la population. Seront considérés comme citoyens à part entière les « pur-sang », à quelque ethnie qu'ils appartiennent. Les « sang-mêlé » seront traités comme des citoyens de seconde zone, auxquels l'accès aux postes de haute responsabilité politique, militaire et administrative, sera interdit.

« C'est le droit souverain d'une nation de décider qui elle considère comme citoyen », a affirmé le colonel Bo Ni, ministre de l'intérieur et des affaires religieuses. La présence de très importantes, très actives et très prolifiques communautés chinoises et indiennes, ainsi que la persistance d'un courant d'immigration clandestine, notamment en provenance du Bangladesh, expliquent ce réflexe d'autodéfense. Un réflexe qui n'est pas insolite dans le monde d'aujourd'hui et qui n'est pas nouveau non plus. Autour des années 30, la ligue La Birmanie pour les Birmans s'inquiétait de ce mélange avec d'autres races, susceptible, selon le général Ne Win, *« d'entraîner la disparition de la race birmane »*.

Pour l'heure, le général Ne Win continue de veiller aux destinées du pays. Même si, en novembre dernier, il a abandonné à U San Yu la présidence du Conseil d'État et la pésidence de la République, il n'en a pas moins conservé le poste-clé de présidence du B.S.P.P. *« Le vieil homme »*, comme on l'appelle ici, s'est simplement débarrassé de la gestion quotidienne des affaires de l'État, se donnant ainsi le temps de préparer sa succession. Se retirera-t-il complètement de la scène politique dans un proche avenir pour raison de santé ? Même dans cette hypothèse, toute décision importante remonterait encore à lui, avance-t-on à Rangoun, où on le dit condamné à demeurer l'homme fort de la Birmanie jusqu'à sa mort.

Qui prendra la relève ? Le brigadier général Tin Oo, conseiller militaire du général Ne Win et secrétaire général adjoint du B.S.P.P., demeure toujours le candidat le mieux placé pour l'assurer, même si certains de ses pairs lui reprochent de ne jamais avoir été un homme de terrain. Ce militaire, que l'on dit très sensible à la nécessité d'ouvrir l'économie sur l'extérieur, bâtit déjà les assises de son pouvoir.

L'après-Ne Win ne laissera pas la Chine indifférente. Pékin continuera-t-il, comme par le passé, de garder « un fer au feu » grâce au parti communiste birman, fort de quelque dix mille hommes ? Si les événements suivent un cours qui lui déplaît, cherchera-t-il à déstabiliser le régime de Rangoun ? Au dire de nombreux observateurs, les insurgés, sous quelque bannière qu'ils se rangent, sont, au total, mieux équipés que l'armée régulière. D'où le souci du gouvernement central de renforcer sa « force de frappe » pour parer à toute éventualité. A cet égard, d'aucuns laissent entendre que le séjour du général Ne Win et du ministre de la défense nationale, en juillet dernier, en Allemagne fédérale, aurait eu notamment pour objet la négociation d'un contrat de fourniture de matériel militaire. Le coup de main de certains rebelles karen aura convaincu « le vieil homme » que la sécurité du pays valait peut-être bien un aussi long voyage.

JACQUES DE BARRIN.





EUROPE

Italie

Le P.C.I. souhaite un « gouvernement nouveau » avec les partis de gauche qui soit une « alternative à la démocratie chrétienne »

M. Fanfani, président du conseil pressenti, devait se rendre ce lundi 29 novembre chez le président de la République pour lui annoncer qu'il était en mesure de constituer son gouvernement. Pour l'instant, il a obtenu l'accord des quatre des cinq partis formant l'ancienne majorité : la démocratie chrétienne, le parti socialiste et les partis libéral et social-démocrate. Les républicains n'ont pas encore donné leur réponse, mais devaient le faire dans la journée. On s'attend que celle-ci soit négative en raison des modifications du programme politique initial de M. Fanfani, introduites par les amendements socialistes. Ceux-ci concernent, notamment, les questions du travail et de nouvelles impositions. Le P.S.I. s'est largement rangé au choix démocrate chrétien. Les communistes sont, pour leur part, très critiques à l'égard du programme de M. Fanfani, tout comme les syndicats, qui ont déjà annoncé des vagues de grèves. Le comité central du P.C.I. propose un gouvernement de gauche, sans participation de la démocratie-chrétienne et dirigé contre elle.

De notre correspondant

Rome. — La réunion du comité central du P.C.I. qui s'est tenue à la fin de la semaine dernière et dont l'*Unita* a publié dimanche 28 novembre le document final, a confirmé, en le précisant, le jugement négatif des communistes italiens sur l'expérience soviétique et mis l'accent sur la ligne politique de « *l'alternative démocratique* », marquant clairement que l'époque du « compromis historique » est révolue.

Le long document du comité central — cinq pages de l'*Unita* — sera à la base des discussions du congrès du P.C.I. qui doit se tenir en février. S'il y avait pu y avoir des ambiguïtés sur la ligne du P.C.I. vis à vis de la démocratie-chrétienne depuis la fin de la politique d'union nationale (1979), celles-ci apparaissent levées. Constatant la faillite de la majorité à cinq, le P.C.I. appelle à un « *gouvernement nouveau* », qui soit « *une alternative à la démocratie chrétienne et à son système de pouvoir et s'appuie sur les partis de gauche soutenus par les autres courants démocratiques* ».

Cette nouvelle ligne du P.C.I. pose deux problèmes. Le premier est d'ordre interne : la question de l'alternative à gauche et de l'abandon du projet de gouvernement avec la D.C. a soulevé quelque résistance de la part du courant favorable à un rapprochement entre communistes et démocrates chrétiens. Sur ce point, le document est net : la « *question catholique* » doit être distincte de celle de la démocratie chrétienne. Le second problème, lié à la politique d'alternative démocratique, concerne les rapports avec le P.S.I. Pour les communistes, est-il précisé, il faut être conscient « *de ce qui est changé dans la culture et la manière du P.S.I. comme des autres forces de la gauche italienne et européenne en comprenant les raisons et les problèmes qui sont à l'origine de ces changements* ». Ce qui est en question pour le P.C.I. dans ses rapports avec les socialistes, c'est une « *compétition dans l'unité* ».

Le document du comité central pose, en fait, un choix aux socialistes : ou poursuivre une alliance de type concurrentiel avec la D.C. en se résignant, en fait, à un rôle subalterne ou affirmer sa propre position dans la perspective d'une alternance.

Le document du comité central aborde, d'autre part, la question de la crise économique, du déficit des finances publiques et celle des « *nouveaux sujets sociaux* ».

Il s'interroge ensuite sur le jugement à porter sur le « *socialisme réalisé* ». La critique de l'Union soviétique, émise au lendemain de la proclamation de l'état de siège en Pologne, est confirmée et précisée sans détours. « *Le socialisme a besoin de la démocratie. L'aspiration à l'égalité ne doit pas se transformer en tendance à l'uniformisation et à l'aplatissement... La revendication de nouveaux rapports de production ne doit pas signifier étatisme et bureaucratisation.* » Partant de cette analyse, le P.C.I. affirme : « *Nous considérons épuisée la force propulsive d'une expérience historique du socialisme marquée par le modèle étatique et idéologique réalisé en U.R.S.S.* »

Bien qu'il y ait, sur ce point, une opposition au sein du comité central de la part de M. Cossutta, chef de file du courant prosoviétique, dont l'amendement, qui sera publié mardi par l'*Unita*, a été repoussé, le document va plus loin en affirmant : « *Un modèle politico-idéologique et une conception du pouvoir autoritaires et rigides, non seulement affectent la démocratie mais compromettent les besoins sociaux et idéaux, et finissent par faire obstacle au développement productif. Il s'agit donc bien d'une crise (du système soviétique) et non pas de simples retards.* »

En ce qui concerne la politique extérieure de l'Union soviétique, le jugement est aussi dur : « *Avec l'invasion de la Tchécoslovaquie et de l'Afghanistan, l'Union soviétique a violé les principes essentiels de l'indépendance et a contribué à faire obstacle à la détente.* » Si l'Union soviétique, poursuit le document, a joué un rôle de contrepoids à « *l'impérialisme américain* », « *cette fonction tend à s'affaiblir à partir du moment où on opposé à celui-ci une politique de puissance, qui se place sur le terrain d'une lutte destinée à consolider et à étendre le zones d'influence en violation ouverte de la souveraineté et de l'indépendance des Etats et des peuples* ».

PHILIPPE PONS.

L'enquête sur l'attentat contre Jean-Paul II

DEUX NOUVEAUX MANDATS D'ARRET SONT LANCÉS CONTRE DES RESSORTISSANTS TURCS

Des mandats d'arrêt ont été émis le 26 novembre par le juge d'instruction de Rome contre deux ressortissants turcs en fuite, Oral Celik et Bekir Celenik, pour participation à l'attentat contre le pape le 13 mai 1981. Cela porte à six le nombre des personnes impliquées dans l'affaire : cinq Turcs et un Bulgare.

Les enquêteurs ont démenti les rumeurs affirmant que Celik et Celenik auraient été arrêtés en Allemagne fédérale. Le premier aurait participé à la transmission du revolver à Ali Agca. Le second aurait remis à ce dernier 3 millions de marks, alors que le meurtrier se trouvait à Sofia.

A Ankara, la police indique que Bekir Celenik est l'un des principaux dirigeants de la Mafia turque, recherché depuis près de trois ans pour « *transfert illégal de capitaux et fraude fiscale* ». Il contrôlerait la contrebande d'armes et de stupéfiants passant par la Turquie. Il a quitté le pays peu après le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980. Oral Celik, qualifié de « *dangereux terroriste armé* », dirigeant local du parti d'action nationaliste, était recherché pour « *meurtres et coups et blessures* » et « *complicité d'évasion* » d'Ali Agca.

A Sofia, le gouvernement bulgare a élévé une énergique protestation contre l'arrestation et l'inculpation d'Ivan Antonov (*le Monde* du 26 novembre), qualifiées d' « *acte hostile absolument illégal et arbitraire visant à alimenter une campagne absurde de calomnies et de mensonges* ». Un communiqué ajoute qu' « *il est notoire que la Bulgarie a prouvé par des actes sa condamnation absolue du terrorisme* », et que « *le citoyen et fonctionnaire bulgare n'a rien à voir avec l'acte criminel* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Pologne

La direction clandestine de Solidarité a réaffirmé sa confiance en M. Walesa

La direction clandestine de Solidarité vient de sortir du silence qu'elle avait observé depuis l'échec de la grève du 10 novembre et la libération de M. Walesa. Dans un ensemble de quatre documents adoptés lundi dernier et diffusés samedi 27 novembre, ses membres ont tout à la fois fait savoir qu'ils annulaient leurs mots d'ordre de manifestations pour la mi-décembre, confirmé sans aucune ambiguïté qu'ils reconnaissaient toujours l'autorité politique de l'ancien président du syndicat, et défini les conditions qui permettraient de voir dans la prochaine levée de l'état de guerre un véritable signe de détente.

Les dirigeants de la clandestinité se sont ainsi donné — compte tenu de la période des fêtes qui suivra la levée de la loi martiale — un délai de plusieurs semaines pour apprécier la nouvelle situation politique et coordonner leur attitude, aussi bien avec M. Walesa qu'avec les nombreux autres responsables du syndicat, qui devraient recouvrer la liberté à la faveur du retour de la Pologne à la vie civile. Il ressort de ces textes que la clandestinité a pris acte de l'irrecevabilité de la dissolition de Solidarité et entend avant toute chose ne pas laisser le pouvoir diviser les rangs du mouvement d'opposition que forment, de facto, les cadres et les militants les plus actifs du défunt syndicat indépendant.

Pour expliquer l'annulation de manifestations qu'elle avait appelé à organiser entre le 13 et le 17 décembre, la direction clandestine fait état de « *la nouvelle situation politique* » créée par l'échec de la grève du 10 novembre, la fixation de la date du voyage du pape en Pologne, la libération de M. Wlesa et les perspectives de levée de de guerre. *Cette* nouvelle donne, est-il dit, permet d'espérer « *un cessez-le-feu entre le pouvoir et la société* » qui pourrait prendre un caractère d'armistice si quatre conditions « *minimales* » étaient remplies : la libération de tous les prisonniers politiques (c'est-à-dire non seulement des internés mais aussi de toutes les personnes, trois à cinq mille selon les estimations, inculpées ou condamnées en vertu de l'état de guerre) ; la réintégration de tous les licenciés ; le rétablissement dans leurs droits des organisations d'artiste et d'intellectuels; et enfin l'application de la nouvelle loi sur la censure adoptée avant le coup d'état et dont l'application a été suspendue par l'état de guerre.

On voit bien là les grandeslignes des combats de demain inscrits dans la perspective de la restauration des libertés syndicales et civiques qui restent, est-il dit, le « *but principal* » de la clandestinité et vers laquelle elle entend marcher de concert avec M. Walesa qui n'a cessé, lui, de proclamer se « *fidélité aux idéaux d'août 80* ». Dans cette perspective les dirigeants clandestins du syndicat se disent « *prêts à se subordonner aux décisions de Lech Walesa* » qui « *peu seul définir les conditions auxquelles la commission provisoire de coordination pourrait à sa demande décider de se dissoudre* ». Une telle décision précise pourtant la direction clandestine, « *ne peut à notre avis être prise qu'après la libération de toutes les personnes détenues pour raisons politiques* ».

L'un des présidents de la Diète, M. Stefanski, a indiqué samedi que le Parlement aurait à « *élaborer des solutions légales liées* » à la levée de l'état de siège et confirmfé ainsi que la fin du régime militaire serait accompagnée de l'octoi de pouvoires spéciaux au gouvernement. Il se pourrait enfin que la levée de l'état de guerre, une fois décidé dans son principe le 13 décembre ne devienne effective qu'à l'issue d'une nouvelle session de la Diète à la veille des fêtes de Noël. – B. G.

● *Seize mineurs et sauveteurs ont été tués* et onze blessés dans la nuit de dimanche à lundi 29 novembre par une explosion dans la mine Dymitrow a Bytom, en Silésie, a annoncé l'agence officielle PAP. L'explosion a eu lieu alors que 66 mineurs et sauveteurs luttaient contre un incendie qui s'était déclaré dans la mine de houille. C'est le quatrième accident mortel survenu dans cette mine depuis le début de l'année. Ces accidents ont fait au total 33 morts. (A.P.P.).

R.F.A.

Les dissidents du F.D.P. ont fondé un « parti libéral-démocrate » dont l'avenir s'annonce difficile

De notre correspondant

Bonn. — Un nouveau parti est né : les « libéraux-démocrates ». Il n'a encore ni statuts ni programme, mais ses fondateurs, réunis samedi 27 et dimanche 28 novembre, à Bochum, dans la Ruhr, savaient ce qui les unissaient : le rejet du F.D.P. de M. Hans-Dietrich Genscher. Mais ils devaient aussi rester sourds à l'appel de ceux qui, tout en jugeant sévèrement la « trahison » du vice-chancelier en faveur de la C.D.U., trouvent plus judicieux de mener le combat à l'intérieur des structures du parti libéral, où ils constituent une opposition interne. Sans parler des libéraux qui, comme l'ancien secrétaire général du F.D.P., M. Günter Verheugen, ont préféré rejoindre tout simplement le camp social-démocrate.

La fondation du parti prendra plusieurs semaines : il faut convaincre les sympathisants, les former en groupes de sections et... leur donner à faire quelque chose de plus que de dénoncer, inlassablement, la « mauvaise foi » de M. Genscher. Ce sera d'autant plus difficile qu'à côté du parti proprement dit subsisteront les « associations libérales », qui ont spontanément jailli de la protestation anti-Genscher, et qui entendent bien conserver leur autonomie.

Cela fait donc trois courants qui se réclament du libéralisme. C'est beaucoup quand on songe que la « maison mère », le F.D.P. officiel, n'est pas du tout sûre d'atteindre les 5 % qui lui assureraient un siège au Bundestag (1). C'est pourquoi les « libéraux-démocrates » hésitent à se jeter dans la mêlée des élections, prévues pour le 6 mars. Sur ce point, les débats de Bochum ont été très vifs. « *A quoi sert un parti, si ce n'est pas pour entrer dans la compétition électorale ?* », disent les uns. « *A quoi bon faire campagne, si c'est pour recueillir 1 % et quelques dixièmes de voix, au mieux* », demandent les autres,

Le dilemme est rude. Dans les deux cas, malgré l'affluence qu'a enregistrée le congrès, et qui peut donner le change, il sera évident que les libéraux-démocrates ne sont qu'un tout petit parti, tout au plus capable, selon les sociaux-démocrates, de détourner quelques voix de la véritable opposition. Il est peu probable, en effet, que les libéraux-démocrates, comme ils le sous-entendent, puissent faire cause commune avec les Verts. Et certains, d'ores et déjà, ne leur accordent pas une longue vie. S'ils devaient conclure des apparentements électoraux, ils perdraient leur raison d'être et décevraient encore une fois les partisans d'une ligne indépendante. Mais cette ligne n'est peut-être pas tenable dans les circonstances actuelles.

En outre, il faut de l'argent pour organiser un parti qui ne soit pas fantomatique, et les mécènes vont se faire rares. Ce n'est pas en faisant appel à la générosité des sympathisants, instituteurs et intellectuels pour la plupart, qu'on remplira les caisses électorales.

Quant aux « jeunes libéraux » (*Judos*), ils ont consommé samedi leur rupture avec le F.D.P. Ce n'est pas à proprement parler une nouveauté. Déjà, au congrès de Berlin-Ouest, au début du mois, les « Judos » s'étaient mis sur la touche, et les dirigeants libéraux avaient accueilli à bras ouverts une organisation libérale rivale, les Jeunes Démocrates.

ALAIN CLÉMENT.

(1) Le dernier en date des sondages d'opinion accorde 51,1 % des imentions de vote à la C.D.U. et à la C.S.U., *38,6 % au S.P.D., 6,3 % aux écologistes* et seulement 3,6 % au F.D.P.

Espagne

M. Alfonso Guerra accepte le poste de vice-président du gouvernement socialiste

Madrid *(A.F.P., Reuter)*. — Le vice-secrétaire général du parti socialiste, espagnol (P.S.O.E.), M. Alfonso Guerra, a accepté, dimanche 28 novembre, le poste de vice-président dans le gouvernement que dirigera M. Felipe Gonzalez et qui doit être investi mercredi par le Congrès des députés.

La décision de M. Alfonso Guerra a été prise à l'issue d'une « longue conversation » dimanche avec M. Gonzalez : « *Je ne ferais partie du gouvernement que si le parti me le demande* », avait affirmé à maintes occasions M. Guerra, qui aurait préféré conserver ses fonctions de numéro deux du parti socialiste et de président du groupe parlementaire socialiste au Congrès. Son attitude avait fait apparaître au grand jour l'existence de divergences politiques entre lui et M. Felipe Gonzalez.

Homme d'appareil et remarquable organisateur, M. Guerra est le grand artisan du triomphe électoral remporté par le P.S.O.E. le 28 octobre. Durant la campagne électorale, les adversaires des socialistes ont fréqemment opposé la modération de M. Gonzalez aux propos souvent abrupts de son plus proche collaborateur, qui passe pour refléter fidèlement les préoccupations et les positions des militants de base du parti.

● *Le lieutenant-général Jaime Milans del Bosch*, condamné à trente ans de réclusion pour sa participation au putsch manqué du 23 février 1981, a porté plainte contre le ministre de la défense du gouvernement centriste sortant, M. Alberto Oliart, pour atteinte aux droits de la *personne*, a-t-on appris samedi 27 novembre. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

DESTINÉ A INFLÉCHIR LA POLITIQUE DE PRETORIA

L'« engagement constructif » de M. Reagan n'a pas eu d'effets appréciables

De notre correspondant

A son retour de Washington, où il a eu, vendredi 26 novembre, trois heures d'entretien avec le secrétaire d'Etat M. Shultz, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a exprimé dimanche sa confiance dans la possibilité d'aboutir à un règlement de la question namibienne. De son côté, le ministre angolais des affaires étrangères a assuré samedi à Tripoli, que les négociations étaient « bloquées ». En tout état de cause, le bilan de deux ans d'« engagement constructif » américain en Afrique australe ne semble guère positif, comme le rapporte notre correspondant à Johannesburg.

Johannesburg. — Définie, puis mise en œuvre à l'aube de l'ère Reagan par M. Chester Crocker, sous-secrétaire d'Etat aux affaires africaines, la stratégie dite d' « *engagement constructif* » avec Pretoria visait ouvertement deux objectifs : amener l'Afrique du Sud à se retirer progressivement de Namibie et convaincre le régime de l'apartheid de réformer en profondeur son système de ségrégation raciale.

La nouvelle administration américaine se faisait fort de réussir là où la précédente, pour avoir mis, selon Pretoria, « *trop l'accent sur les droits de l'homme* », avait échoué. Malgré la méfiance qu'elle inspira aux voisins noirs de l'Afrique du Sud et à certains partenaires occidentaux de la Maison Blanche, l'audace de l'initiative américaine suscita dans toute la région une incontestable bouffée d'espoir. Deux ans après, force est de constater que les résultats sont très en deçà de cette attente.

Les critiques à l'égard de la doctrine d' « *engagement constructif* » se multiplient, en effet, non seulement parmi les Sud-Africains noirs et blancs mais aussi jusque dans les rangs républicains, à Washington.

En l'espace de deux ans, l'Amérique de M. Reagan a relâché l'embargo imposé par M. Carter sur les exportations vers l'Afrique du Sud de produits de haute technologie, y compris nucléaire. Suspendue près de vingt ans plus tôt, la coopération militaire entre les deux pays a repris presque ouvertement. Le chef de services secrets de Pretoria a été reçu, en mars 1981, à Washington. Le directeur de la C.I.A., M. William Casey, a été vu, fin septembre, dans la capitale sud-africaine. Les attachés militaires sud-africains, rappelés sous la précédente administration, ont retrouvé le chemin du Pentagone. Les gardes-côtes de Simonstown sont entraînés par leurs collègues de San-Francisco. Les responsables de la politique sud-africaine sont reçus dans des académies des Etats-Unis. « *A la suite d'une erreur administrative américaine* », deux mille cinq cents bâtons de police conçus pour administrer des décharges électriques aux manifestants ont été livrés, fin octobre, à l'Afrique du Sud.

Le 28 du même mois, M. Pik Botha signait, avec l'ambassadeur américain à Pretoria, le premier accord consulaire entre les deux pays. Aux Nations unies, le « *parapluie* » diplomatique américain fut utilisé une bonne demi-douzaine de fois en deux ans pour empêcher non seulement l'application de sanctions à l'encontre de la République, mais également après l'invasion par l'Afrique du Sud de l'Angola, en août 1981, pour prévenir toute condamnation internationale. A la demande de Pretoria, la Maison Blanche cherche aussi, en lui retirant son concours, à couler financièrement le Fonds des Nations unies pour l'Afrique australe, principale source d'aide aux réfugiés et prisonniers politiques d'Afrique du Sud.

L'Amérique œuvre à la réintégration de l'Afrique du Sud au sein de l'Organisation internationale du travail, dont Pretoria s'était retiré « volontairement » en 1964. Enfin, sans le vote prépondérant des États-Unis, le Fonds monétaire international aurait été dans l'impossibilité d'accorder au régime blanc minoritaire le crédit de 1 milliard de dollars qu'il a récemment obtenu.

Le maintien de la répression

En dépit de ces ouvertures américaines, l'Afrique du Sud a poursuivi sa politique de « bantoustanisation » et de déportations massives de populations noires dans des zones économiquement moribondes, de même que les arrestations sans mandat, les détentions indéfinies sans procès, et les « bannissements » d'opposants. Les lois répressives se multiplient en matière de liberté de presse, de protestation et de rassemblement. « *Les projets réformistes du premier ministre, M. P.W. Botha, ne s'attaquent pas aux fondements de l'apartheid* », déclarait récemment l'ancien secrétaire à la defense américain, M. Robert Mac Namara, à l'issue d'une longue visite dans le pays.

L'influence exercée par « *l'engagement constructif* » sur les négociations à propos de la Namibie est plus subtile.

Amenée par les déclarations publiques habilement intempestives de M. P.W. Botha à révéler progressivement que le « *facteur cubain* » n'est pas une « *simple question parallèle* », mais est bel et bien lié à l'indépendance de la Namibie, Washington est aujourd'hui gêné dans son dessein. Il était vital que l'Afrique du Sud n'apperaisse pas, une fois de plus, comme la responsable de nouveaux délais. Pour beaucoup, c'est la Maison Blanche qui, à cet égard, fait figure d'accusée.

Pretoria, dont la politique namibienne a toujours consisté à gagner le maximum de temps, s'offre même le luxe de manifester de l'impatience. « *L'Amérique nous a promis l'éviction des Cubains d'Angola,* dit-on dans les couloirs du pouvoir, *à elle de remplir d'abord sa part du contrat.* » Que demain l'Amérique parvienne, contre toute attente, à négocier un retrait cubain effectif, et Pretoria pourra encore ergoter des mois durant sur la « *partialité des Nations unies* », les conditions matérielles d'une évacuation militaire ou le choix d'un système électoral.

Dans tous les cas de figure imaginables, une seule chose paraît certaine : l'indépendance de la Namibie est encore très éloignée. Démunis des leviers indispensables pour influencer son allié sud-africain, les États-Unis semblent désormais condamnés, à moins d'un spectaculaire revirement, à s'enfoncer toujours plus avant dans l' « *engagement constructif* ».

PATRICE CLAUDE.

A TRAVERS LE MONDE

Djibouti

● VISITE DE M. COT. — M. Jean-Pierre Cot, ministre français de la coopération et du développement, est arrivé, dimanche 28 novembre, à Djibouti venant de Paris. C'est la première visite d'un membre du gouvernement français dans ce pays, dont la France est le premier partenaire économique, politique et surtout militaire. A l'issue de ses premiers entretiens avec MM. Barkhat Gourad, premier ministre, et Moumin Bahdon, ministre des affaires étrangères, M. Cot a indiqué que le gouvernement français n'envisageait pas une diminution de la présence militaire française à Djibouti, principale base militaire française outre-mer. — *(A.F.P.)*.

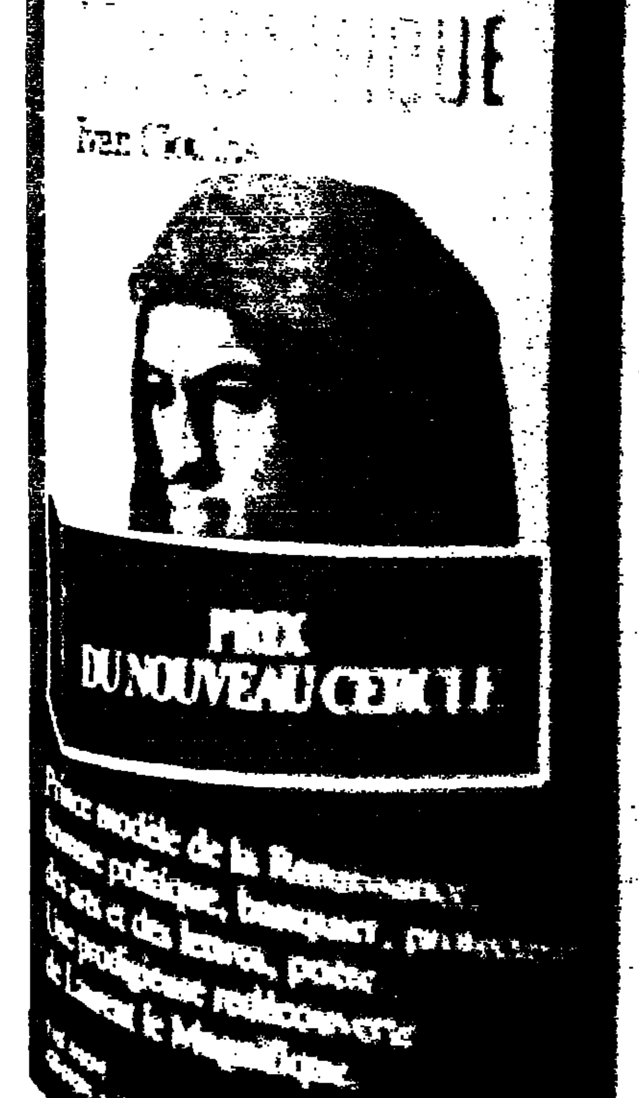
Pays-Bas

● LE PARTI COMMUNISTE NÉERLANDAIS, qui a réuni son vingt-huitième congrès, samedi 27 et dimanche 28 novembre, à Amsterdam, a nettement remis en cause ses liens avec Moscou, accusé de participer à la course aux armements. Il a officiellement rompu avec les P.C. de Pologne et de Tchécoslovaquie, pour apporter son soutien à Solidarité et à la Charte 77. Le congrès à d'autre part adopté un projet de coopération avec d'autres petits partis de gauche (socialistes pacifistes et radicaux chrétiens) pour donner au P.V.D.A (Partis des travailleurs social-démocrate), la possibilité « *de rechercher des alliances gouvernementales ailleurs qu'à droite* ». — *(A.F.P.)*

[Aux élections générales de 1981, le parti communiste néerlandais avait obtenu trois sièges sur les cent-cinquante à pourvoir].

République Centrafricaine

● DÉMENTI DE BANGUI SUR LE TCHAD. — Le lieutenant-colonel Christophe Grelombe, ministre centrafricain de l'information, vient de démentir « *catégoriquement* » les informations de presse selon lesquelles la République Centrafricaine participerait à une opération de déstabilisation du Tchad. Dans un communiqué, le ministre rend responsable de « *cette manœuvre d'intoxication* » des « *Tchadiens égarés* » qui ont échoué dans « *leur triste intention de fonder une prétendue république du Logone, comprenant la partie sud du Tchad et la partie nord de la R.C.A.* ». — *(A.F.P.)*



[هكذا من الأصل]

Zimbabwe

HÉSITANT ENTRE LE DÉPART ET L'« EXIL INTÉRIEUR »

Les 170 000 Blancs se sentent de plus en plus exclus du jeu politique

Un incident impliquant la semaine dernière l'ancien premier ministre de Rhodésie, M. Ian Smith, est venu renforcer les inquiétudes de la communauté blanche du Zimbabwe. M. Smith et quinze autres Blancs ont été interrogés pendant plusieurs heures par la police alors qu'ils s'étaient réunis à l'occasion d'une manifestation d'ordre artistique. La presse pro-gouvernementale du Zimbabwe accuse par ailleurs M. Smith d'avoir tenu aux États-Unis, où il vient de se rendre, des propos très critiques à l'égard de M. Mugabe, ce que l'intéressé dément. D'autre part, le procès de six officiers blancs accusés de sabotage s'est ouvert, jeudi dernier, à Harare.

De notre envoyé spécial

Harare. – Une salle d'audience aux murs nus. Perruque et robe d'hermine, le président du tribunal – un Noir – prend des notes en écoutant le procureur. A ses côtés, siègent deux assesseurs blancs. Sur le banc des accusés, un autre Européen, la soixantaine grisonnante, tend l'oreille avant de répondre au magistrat : *« Je plaide non coupable, Votre Honneur. »*

Cette scène se déroulait, l'autre semaine, devant la Haute Cour de Harare, avec pour tout public une poignée de journalistes et autant de soldats en uniforme. Député du Front républicain (R.F.), que dirige l'ancien premier ministre, M. Ian Smith, M. Wally Stuttaford comparaissait devant ses juges. Accusé de complot, il fut acquitté trois jours plus tard faute de preuve. Le témoin-clé du ministère public déclara qu'on lui avait extorqué ses aveux sous la torture. Au moment de sortir du tribunal, le parlementaire fut de nouveau arrêté sur instruction de M. Ushewokunze, ministre de l'intérieur. Six heures après, il retrouvait, pour de bon cette fois, la liberté. Il venait de passer dix mois en prison.

Deux fermiers blancs, les frères York, ont vécu semblable mésaventure. Arrêtés pour possession illégale d'armes à feu, ils furent élargis à deux reprises puis aussitôt réemprisonnés avant d'être libérés sur ordre de M. Robert Mugabe. Son intervention évita des démissions en cascade au sein d'une magistrature défiée par un ministre « radical » qui lui avait reproché d'encourager, par sa *« clémence »*, les *« ennemis de l'État »*. Ces accrocs entretiennent la nervosité d'une communauté blanche hypersensible, mais loyale, dans son ensemble, envers le régime.

Deux ans et demi après l'indépendance, celle-ci avoisine 170 000 personnes (soit 2 % de la population globale). Chiffre approximatif, car beaucoup de candidats à l'exil ne claironnent pas leurs intentions : ils prennent des vacances à l'étranger et ne reviennent jamais. L'exode a atteint en 1981 son taux record : 20 500 départs, dont 14 000 vers l'Afrique du Sud. Il s'est poursuivi au même rythme – en pourcentage – pendant le premier semestre de 1982. Au total, 40 000 Blancs ont quitté le Zimbabwe depuis l'avènement de M. Mugabe. L'émigration est surtout le fait des plus jeunes, auxquels la politique d'africanisation – notamment dans la fonction publique – a enlevé l'espoir d'une promotion professionnelle rapide. Les moins de quarante ans partent cinq fois plus nombreux que leurs aînés. Le gouvernement recrute à leur place des techniciens étrangers : professeurs australiens, cheminots indiens et pakistanais, etc.

Les Blancs dénoncent la pression fiscale croissante et le gel des hauts salaires. Ils redoutent la dégradation des services d'enseignement et de santé, s'alarment des pénuries provoquées par un véritable *« boom »* de la consommation intérieure. L'abolition de la double citoyenneté a privé nombre d'entre eux de leur passeport britannique. L'allocation de devises accordée aux vacanciers vient d'être à nouveau réduite. En outre, l'introduction de la « formation conditionnelle » oblige les jeunes Blancs à rester au Zimbabwe pendant une période au moins égale à celle de leur apprentissage. Dans l'immédiat, cette mesure a poussé vers l'exil certains hésitants. Mais le gouvernement semble préférer une communauté moins nombreuse mais plus sûre. Le style et le niveau de vie des Blancs demeurent pratiquement intacts. D'après M. Bernard Chidzero, ministre de l'économie, le revenu moyen d'un Blanc reste dix fois supérieur à celui d'un Noir en ville, cent fois supérieur en milieu rural.

Aucune expropriation forcée

Le pouvoir a tenu parole envers les fermiers. Il n'a procédé à aucune expropriation forcée et les a protégés contre les « squatters ». Il a même sanctionné les occupations de terres qu'il tenait pour illégitimes. Les fermiers offrent, au demeurant, plus de terres que le gouvernement ne peut en acheter. Les rares propriétés confisquées par l'Etat appartenaient à des Blancs ayant fui en Afrique du Sud, parce qu'ils avaient maille à partir avec les autorités.

L'armée comprend encore quelques centaines de Blancs, pour la plupart cantonnés dans des tâches administratives. Il est néanmoins significatif que les deux unités constituant le fer de lance de la contre-insurrection dans le Matabeleland – le 1er bataillon de parachutistes et le 1er commando – soient placées sous la direction de deux officiers de l'ancienne armée rhodésienne. De plus, un général blanc commande l'aviation.

Cette armée reste sous le choc de l'attentat qui, le 25 juillet, détruisit ou endommagea au sol treize appareils sur la base aérienne de Thornhill, près de Gweru. Quinze aviateurs blancs sont détenus dans le cadre de l'enquête relative à ce sabotage. Selon leurs avocats, plusieurs d'entre eux ont subi des chocs électriques à la « gégène ». M. Sydney Sekeramayi, ministre d'Etat à la défense, a nié, devant nous, ces tortures, pourtant attestées par un médecin. Son homologue britannique, M. John Nott, a soulevé cette affaire lors d'une récente visite à Harare.

Depuis l'indépendance, M. Mugabe attendait de la minorité européenne qu'elle modifiât ses comportements politiques. Il s'est employé à restreindre l'influence du Front républicain. Le parti démocratique, créé avec la bénédiction du pouvoir par un fermier libéral, M. André Holland, a vainement tenté de « mordre » sur l'électorat blanc. Après avoir piteusement échoué, il se fit hara-kiri. M. Mugabe eut moins de peine à rallier des élus qu'à débaucher des électeurs. En mars dernier, neuf députés, soucieux de sortir le R.F. de son ghetto, brandirent l'étendard de la révolte. Après avoir demandé, sans succès, à M. Smith de céder la place, ils quittèrent le parti et formèrent au Parlement un groupe « indépendant ». M. Smith les traita de *« faire-valoir »* et d'*« opportunistes »*. Un mois plus tard, M. Mugabe récompensait deux des rebelles, MM. Chris Andersen et John Landau, en les nommant ministres.

Aujourd'hui, la « vieille garde » du R.F., qui regroupe ceux que la presse de Harare appelle *« les dinosaures politiques »*, ne contrôle plus au Parlement que dix sièges sur les vingt réservés aux Blancs. Le parti de M. Smith a subi en août son premier revers électoral depuis dix-sept ans en laissant échapper de justesse un mandat de sénateur au profit d'un candidat « indépendant ». M. Smith, fatigué et aigri, paraît se résigner à une perte d'influence sans doute plus sensible au sein de la classe politique que parmi la population blanche. Consciente de ne plus avoir prise sur les joutes politiques, celle-ci s'en désintéresse de plus en plus. Lors d'un scrutin partiel en avril, à peine trois électeurs blancs sur dix s'étaient rendus aux urnes. M. Mugabe, quant à lui, cherche à renforcer le crédit des politiciens blancs ralliés à son régime, afin de faciliter la réconciliation nationale. La ZANU-P.F. envisage même de présenter des candidats blancs lors des législatives de 1985. Reste à savoir si ces Blancs modérés, résolument tournés vers l'avenir parviendront à convaincre une communauté attachée avant tout à préserver son *way of life* et qui, devenue indifférente au jeu politique, semble vivre, à cet égard, une sorte d'« exil intérieur ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le Monde

politique

LE CONGRÈS DE PONTOISE

M. Giscard d'Estaing reprend en main l'U.D.F., qu'il veut ancrer au centre

Le congrès de l'U.D.F., réuni, les 27 et 28 novembre à Pontoise, ne devait pas, avait-on dit, se transformer en meeting giscardien. Les centristes de M. Méhaignerie, qui redoutaient une telle éventualité, avaient déjà, une première fois, obtenu le report de cette manisfestation et, croyaient-ils, des assurances en ce sens. Les radicaux de M. Bariani étaient, de leur côté, bien décidés à faire entendre leur voix et à lutter contre toute personnalisation excessive. Le parti républicain, après avoir affiché une semblable, volonté ne s'est pas privé de mobiliser ses militants. A grand renfort d'autocars venus du midi de la France — notamment du Var de M. Léotard (P.R.) et des Bouches-du-Rhône de M. Jean-Claude Godin (P.R.), — il a veillé à l' *« organisation démocratique »* de la salle. Autrement dit, à assurer, avec sa propre claque, son succès et le triomphe de *M. Giscard d'Estaing.*

L'ancien président de la République a, semble-t-il, achevé sa propre guérison, sa propre analyse. Il quitte le divan pour devenir à son tour l'analyste, qui se penche non seulement sur *« les déçus du socialisme »*, mais aussi sur une espèce qu'il connaît mieux : *« les blessés du 10 mai »*. Pour ces derniers, le temps paraît venu, selon lui, de quitter une convalescence fragile, de retrouver dynamisme, confiance en soi et volonté d'exercer à nouveau un début de pouvoir grâce au *« contrôle social »*.

M. Giscard d'Estaing se pose en patron de l'U.D.F., qu'il veut ancrer au centre et dont il définit avec fermeté les qualités propres et les objectifs à atteindre.Il se pose en « homme de l'union », une union avec le R.P.R., dont il édicte les règles et les limites. Il fait acclamer sa rencontre avec M. Jacques Chirac, mais aussi la personnalité de Mme Simone Veil, présente à la tribune, et de M. Raymond Barre qui, absent, a envoyé un message de sympathie. Il est presque déjà ce grand maître du *« laboratoire du pouvoir »* que doit devenir l'opposition. Il est souriant, habile orateur et tacticien. La période de remise en question est finie. La voie de la conquête du pouvoir lui paraît à nouveau stimulante.

Samedi, pourtant, à l'ouverture des assises, le « contrat » passé entre les différentes composantes de l'U.D.F. avait été, vaille que vaille, respecté. Venus à un congrès et non à un meeting, les militants s'étaient mis au travail. Répartis en deux commissions de cinq cents personnes chacune, ils ont pu, dans la matinée apporter leur contribution à l'élaboration du manifeste municipal et à la déclaration d'union... Ils ont sagement défilé au micro, clamant haut et fort, quand c'était le cas, qu'ils étaient *« adhérents directs »* — il en existe donc — et insistant sur tel ou tel point du projet peu ou pas assez développé à leur goût : l'enseignement souvent, la défense, parfois, la jeunesse ou le monde ouvrier plus rarement.

Certains ont regretté le manque de *« dynamisme »* du projet de déclaration générale, d'autres n'ont pu résister à l'envie de parler d'une *« organisation plus démocratique »* de l'U.D.F. Ce débat, à peine esquissé, était pris en main par les membres du bureau politique qui, mettant à contribution M. Etienne Dailly, sénateur (gauche dém.) de la Seine-et-Marne, rédigeait, en un éclair, une motion interne qui préservait le pouvoir de décision des instances nationales. La motion était adoptée en quelques secondes, sans que personne s'en aperçoive vraiment.

L'après-midi, plus de trente orateurs se sont succédé à la tribune. Devant la pléthore de demandes, certains ont même dû renoncer à prendre la parole, tels MM. Michel Poniatowski, président d'honneur du P.R., et Alain Griotteray (P.R.) (*le Monde* daté 28-29 novembre). M. Yves Galland, vice-président du parti radical, a notamment déploré... l'absence de M. Giscard d'Estaing aux travaux de cette journée : l'ancien président de la République qui, dans chacune de ses dernières interventions, avait dit sa volonté de venir *« réfléchir »* avec les militants ou les sympathisants, n'a pas voulu saisir cette occasion.

Après le vote des deux déclarations en fin d'après-midi, le débat fut à nouveau largement ouvert à la salle, selon un ordre d'une logique particulière : vote, puis discussion ! Quelque cent délégués, *qui n'avaient sans doute pas été conviés* aux agapes ou débats extérieurs de leurs partis respectifs, composaient une assistance un peu morne, vite à court d'idées, une heure et demi après l'ouverture de la séance. Le temps de *« regretter le vide de la tribune officielle »* et de se demander si l'U.D.F. allait encore *« sombrer comme dans le passé »*, quand *« les militants venaient soutenir les personnalités, mais ne recevaient pas le même soutien de celles-ci »*. Un peu désolé peut-être, M. Michel Pinton, secrétaire général, devait répondre : *« Aide-toi, le ciel t'aidera ! »*

Dimanche, l'organisation a repris ses droits : plus de quatre mille délégués et auditeurs, une tribune regorgeant de responsables de tout bord et, enfin, sous les applaudissements et les vivats, l'arrivée de M. Giscard d'Estaing.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Dimanche, M. Adolphe Chauvin, président de l'intergroupe U.D.F. du Sénat, appelle le R.P.R. à *« mieux faire concorder le langage unitaire qu'il emploie à notre égard, au cours des réunions mensuelles de concertation qui se déroulent toujours dans le plus grand climat de confiance, avec les positions qu'il adopte sur le terrain. » « Les échos qui nous parviennent de Lyon, de Metz, de Montpellier et du dix-huitième arrondissement de Paris ne manquent pas de m'inquiéter »*, ajoute-t-il.

Les responsables des différentes composantes de l'U.D.F. interviennent successivement, dans un ordre tiré au sort, à l'exception de M. Georges Donnez, président, du parti social, démocrate qui s'est exprimé samedi. Il avait notamment affirmé : *« L'U.D.F. doit apporter aux déçus du socialisme la démonstration que son combat contre la régression sociale n'est pas mené au profit de quelques-uns mais au profit de tous »*.

M. André Fourçans, représentant les adhérents directs, insiste sur *« l'angoisse des jeunes »* face à l'avenir.

M. Jean-François Deniau, président des clubs Perspectives et réalités écarte toute idée d'une *« trêve »* entre la majorité et l'opposition : *« la seule trêve envisageable est, selon lui, que la majorité socialiste et communiste cesse de ruiner la France et les Français »*.

M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, se demande si les différentes composantes de l'U.D.F. dont la construction est *« à peine ébauchée »* ont ensemble une *« volonté »*, une *« stratégie »* et un *« projet »*. Il propose notamment à l'U.D.F. trois principes pour *« guider sa démarche »*. Un *« principe de paix civile »* qui privilégie le *« le vote à l'insulte »* ; un *« principe de patience » : « Il ne servirait à rien demain d'avoir un choix présidentiel si nous n'avons pas auparavant fait un travail de militant sur le terrain. »* Un *« principe de clarté politique : Nous devons dire qu'il y a un avenir pour la liberté dans notre pays, que nous préférons la confiance au contrôle, que nous voulons libérer les énergies et refouler l'État dans ses fonctions naturelles et réduites. »* Il poursuit : *« Ce que l'on attend : de nous ce n'est pas d'être les pleureuses de l'opposition, c'est d'apporter à notre pays ce qui lui manque le plus : la confiance et la vérité. »*

M. Pierre Méhaignerie, président du centre des démocrates sociaux, estime que l'on ne peut continuer plus longtemps à faire marcher ce pays au rythme devenu insupportable des slogans de droite et de gauche ». « C'est devenu, dit-il, *l'infirmité d'un peuple plus tourné vers son passé que mobilisé pour un avenir ! »* Il juge qu'il n'y a pas *« d'autre chemin que celui de la vérité, de la rigueur et du courage sur le plan économique »*, et que *« le véritable progrès social passe désormais manifestement par d'autres voies que celles du socialisme »*.

M. Didier Bariani, salué par des applaudissements mais aussi quelques huées lance : *« Je m'attendais à pire ! »*. Il réaffirme clairement : *« Toute pseudo-ouverture du régime prétendant s'adresser au centre gauche d'opposition ne peut être qu'un leurre auquel ne céderont, une fois de plus, que les esprits faibles, spécialisés dans les allers-retours alternatifs entres les détenteurs du pouvoir et leurs opposants. »*

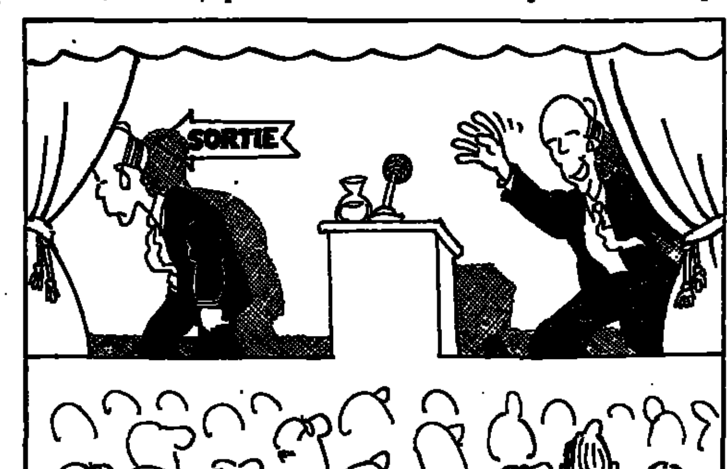
Il évoque la rencontre entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac : *« Nous mesurons que ce dialogue renoué a valeur de symbole. Il ne suffit pas pour autant à résoudre tous les problèmes de l'opposition. Les Français sont assez majeurs pour préférer un pluralisme convivial à un unitarisme factice. On ne nous demande pas un feuilleton sentimental. On nous demande une loyauté des rapports au sein de l'opposition et un accord sur l'essentiel dont dépend l'avenir de la collectivité »*.

Les « blessés » du 10 mai

M. Giscard d'Estaing souligne *« l'immense travail à accomplir »* dans l'opposition et prévient que, sans un tel travail il n'y aura pas *« d'avenir voulu »* pour la France, mais *« des événements plus ou moins cahotiques et peut-être même dangeureux »*. Il ajoute : *« Ce travail a un enjeu : rendre une espérance aux blessés du 10 mai et aux déçus du socialisme. Il a une échéance : conquérir la majorité de la France. Il a une urgence : gagner les élections municipales. »* Il précise : *« Il ne faut pas dire que [ces] élections sont gagnées. Il faut agir pour les rendre gagnables. »*

L'ancien président de la République développe sa conception de l'opposition qui doit être, selon lui, *« le laboratoire du pouvoir »*. *« Nous devons,* dit-il, *entamer ensemble une démarche qui annonce et préfigure notre nouvelle manière de gouverner »*. Il retient trois thèmes : le rôle de l'U.D.F., la manière de rendre crédible l'opposition et l'exercice du *« contrôle social »*.

Pour M. Giscard d'Estaing,



(Dessin de PLANTU)

l'U.D.F., *« parti d'opposition »*, doit être le *« mouvement central »* de la vie politique française. Autrement dit, la *« représentation de ce groupe central qui est en train de se former »* et résulte du *« puissant mouvement d'unification »* de la société française. Il explique qu'il ne s'agit pas de *« capturer ce groupe dans des filets électoraux »*, mais de le *« représenter »* de *« vivre avec lui »*. Il souligne que *« chaque fois qu'un mouvement politique espère une transformation de la société, il se place au centre »*, et cite comme exemple le parti radical, le M.R.P. et le R.P.F. du général de Gaulle.

M. Giscard d'Estaing énumère ce qu'il considère comme les *« signes distinctifs »* de l'U.D.F. : *« Un attachement fondamental à toutes les libertés, le refus du dogmatisme et le choix des valeurs de sensibilité et de vie, l'aptitude à comprendre la complexité et à admettre la modernité »*. Il insiste particulièrement sur les deux derniers « signes » de l'U.D.F. : *« Elle est la conscience européenne »*, estime-t-il, en rendant hommage à l'action de ceux qui, *« venus nos rangs, ont exercé les plus hautes fonctions dans la vie de l'Europe »* : Mme Simone Veil — présente à la tribune, — M. Raymond Barre, tous les deux très chaleureusement applaudis, MM. Alain Poher et Jean-François Deniau. *« L'U.D.F. doit être le mouvement qui ait le désir d'enrichir la société française des valeurs de la féminité »*, ajoute-t-il, en déplorant que *« le monde politique adopte une attitude de recul et d'effroi devant cette montée des valeurs féminines. »*

Il s'adresse à ceux qui ont le *« complexe »* ou le *« remords »* d'être au centre. *« N'ayez pas honte,* leur dit-il, *c'est au centre que se gagnent les batailles. »* Il explique : *« Le centre, ce n'est pas le compromis, c'est la synthèse, ce n'est pas une position de facilité, mais le refus de la simplification et du manichéisme, c'est le maillon qui maintient l'unité de la France. »*

Au sujet de la *« crédibilité »* de l'opposition et de sa *« future manière de gouverner »*, l'ancien président de la République estime : *« Elle sera acquise par la manière dont nous réglerons les problèmes de l'opposition. »* Il explique notamment : *« Les rapports entre l'U.D.F. et le R.P.R. doivent être ceux d'une bonne alliance, exclusive de la domination et de l'uniformité. (...) » « Dans le futur, rien ne doit faire obstacle à ce qui peut être utile pour la France. C'est le sens de ma rencontre avec M. Jacques Chirac »*, affirme M. Giscard d'Estaing, qui se fait longuement applaudir. Il ajoute : *« J'y ai senti le désir d'œuvrer pour le bien commun. »* Il définit les règles de cette *« bonne alliance » : « Il faut une double reconnaissance entre le R.P.R. et l'U.D.F., une reconnaissance qui soit aussi celle de l'utilité de l'existence de l'autre, de son développement, de son travail. Il faut conclure le meilleur pacte électoral pour gagner, compte tenu de l'enjeu et de la loi électorale. Il faut élaborer en commun de grands objectifs susceptibles de se cristalliser, à l'échéance, en un programme détaillé. »*

« Pas de revanche sociale »

M. Giscard d'Estaing s'attache ensuite à définir ce que doit être l'attitude de l'opposition vis-à-vis des *« déçus du socialisme »*. Il imagine *« le scénario sur lequel s'appuie le pouvoir actuel »*. Il observe que la crise internationale a amené un *« changement de tous les dirigeants nationaux »*. Il évoque notamment ceux qu'il avait réunis *« sans fanfare »* en 1975 pour le sommet de Rambouillet et termine cette énumération par *« moi-même, blessé du 10 mai 1981 »*... Le reste de la phrase est couvert par les applaudissements. M. Giscard d'Estaing pense que le gouvernement *« compte »* sur la fin de la crise internationale *« pour rester au pouvoir.* Il reconnaît que les *« déçus du socialisme ne frappent pas à la porte de l'opposition »*. Il ajoute cependant : *« Il faut montrer que le système socialiste appauvrit les possibilités de la France et apporter une nouvelle espérance aux déçus du socialisme »*. Il souligne la nécessité d'écarter certains malentendus : *« Le refus du socialisme, ce n'est ni la recherche d'une revanche sociale ni le refus de l'évolution.* (Les applaudissements sont modérés). *Le redressement nécessaire ne se fera pas en reprenant les avantages qui ont été consentis aux moins favorisés. S'il y a des sacrifices, ils doivent être nationaux et également répartis »*.

M. Giscard d'Estaing en vient à parler du *« contrôle social »* que doit exercer l'opposition : *« Puisque nous ne voulons accepter ni la résignation ni la politique du pire, nous devons exercer ce contrôle sur les actes du pouvoir pour limiter certains des dommages causés et rendre certaines situations moins irréversibles »*. L'ancien président de la République cite *« avec regret »* un *« seul »* exemple de ces dégâts : la dette extérieure de la France qui *« atteint aujourd'hui le double de celle de la Pologne à l'arrivée de Jaruzelski » (1)*. Il estime que le contrôle social social a bien fonctionné en matière de liberté de l'enseignement mais à mal fonctionné en ce qui concerne l'actuelle politique familiale qu'il qualifie *« d'authentiquement réactionnaire »*.

M. Giscard d'Estaing déclare d'antre part que *« tout texte de loi rejeté par le Sénat fera obligatoirement l'objet d'un nouvel examen après le changement de majorité »*.

A ceux qui lui demanderaient de proposer un idéal, il répond par avance : *« Un idéal vient de l'individu lui-même. Il ne se propose pas sur un tréteau ou une estrade. Il ne nous appartient pas de proposer un idéal mais nous devons permettre à la société française d'enfanter son propre idéal. »*

Au terme d'un discours d'un peu plus d'une heure, l'ancien président de la République souhaite que *« chacun reparte avec un surplus de dynamisme en sentant qu'il est au bon endroit et qu'il est utile »*. Il ajoute : *« Votre nouvel esprit est un passeport pour l'avenir, il ne peut pas ne pas convaincre, ne pas éveiller l'espoir de blessés et des déçus, ne pas préfigurer la manière dont nous, dont vous, conduirez demain le destin de la France. »*

Les congressistes applaudissent longuement M. Giscard d'Estaing qui cède la parole à M. Jean Lecanuet en soulignant : *« C'est une grande chance pour l'U.D.F. de l'avoir eu, de l'avoir, et de le garder à sa tête. »*

Pas de recentrage

M. Jean Lecanuet dresse un bilan sévère de *« dix-huit mois de socialisme »*. Il souligne que l'U.D.F. *« n'est pas à droite du côté des égoïsmes, elle est au centre là où convergent les volontés de réconciliation »*.Il ajoute : *« Elle ne propose pas la revanche mais la relève. Il lui appartient de mieux animer son action » (...)* Il rejette toutes les *« spéculations »* sur un *« recentrage »*, voie *« obscure et immorale »*. *« Aucun compromis n'est possible entre le projet socialiste et le nôtre »*, affirme-t-il en précisant :

A propos de l'union entre le R.P.R. et l'U.D.F. qu'il veut *« équilibrée »*, il précise : *« Les Français se sont réjouis que finisse la rivalité apparente des chefs. Ils ne toléreraient pas la guerre des petits chefs contre nos leaders reconnus comme tels, localement. Je pense à Lyon, Metz, Brest, Montpellier, Poitiers et à des arrondissements de Paris tels que le dix-huitième et le vingtième »*, ajoute M. Lecanuet qui évoque ainsi les points de frictions entre les composantes de l'opposition avant de lancer : *« L'union doit être totale. »* Il prévient : *« Nous pourrons sérieusement tracer avec le R.P.R. les grands axes d'une politique pour la France lorsque l'entente à la base se sera manifestée. »*

M. Chauvin, président de l'intergroupe U.D.F. du Sénat clôt le congrès en évoquant dans ses remerciements M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., perdu au troisième rang de la tribune.

C. F.-M.

(1) N.D.L.R. — L'endettement de la France atteint, actuellement, environ 45 milliards de dollars en « brut » (310 milliards de francs), c'est-à-dire sans tenir compte des prêts consentis par la France à ses clients. En « net », c'est-à-dire après déduction de ces prêts, la dette de la France s'élève à un peu plus d'un mois de commerce extérieur, soit 60 à 70 milliards de francs (environ 10 milliards de dollars). L'endettement de la Pologne s'élève à 27 milliards de dollars en « brut ». Cette comparaison est toutefois peu significative dans la mesure dû le P.N.B. de la Pologne doit être inférieur au tiers du P.N.B. de la France.

Les déclarations finales

Samedi, les congressistes ont adopté par un vote, à la quasi-unanimité un *« manifeste municipal »*, une *« déclaration de l'union »* et une motion concernant l'organisation de l'U.D.F.

Dans son manifeste municipal, l'U.D.F., qui note que *« le pouvoir a imposé dans chaque commune l'affrontement bloc contre bloc »*, s'engage sur six objectifs : que la commune soit une *« école de la République »*, qu'elle contribue à l'emploi, qu'elle propose une gestion transparente au service de tous, qu'elle renforce la prévention et la police municipale, qu'elle fasse respecter les principes de liberté de l'enseignement et de l'animation, enfin qu'elle crée un environnement adapté à l'homme.

La *« déclaration pour l'union »* compte, quant à elle, dix engagements *« fondamentaux » :* libérer l'économie par la réduction des charges et des contraintes administratives ; assurer le progrès social ; mettre en œuvre une véritable politique familiale ; susciter un nouveau dialogue social ; rétablir la qualité de l'enseignement ; améliorer la justice et la sécurité ; mettre *fin au monopole d'Etat sur la té*lévision et la culture ; rendre les Français propriétaires de la France ; rendre la démocratie plus proche des citoyens ; assurer le rayonnement de la France et relancer la construction européenne.

Dans la motion, le conseil national de l'U.D.F. s'engage à rechercher les *« moyens internes les plus approfondis »* pour renforcer la *« dynamique »* de l'U.D.F. Une *« commission spéciale »* sera constituée après les municipales.

L'opposition affiche son unité

(Suite de la première page.)

Tout se passe comme s'il n'était plus le gouvernement du « peuple de gauche », uni dans la réalisation d'une expérience tant attendue, mais un gouvernement comme les autres, devant faire face un jour au mécontentement des fonctionnaires, et au malaise des préfets un autre jour à la grogne et à la grève des enseignants, pour terminer la semaine par la manifestation — ô combien symbolique s'agissant de la sidérurgie — d'une colère ouvrière. (*le Monde* daté 28-29 novembre).

Globalement pourtant, il reste vrai que les centrales syndicales — malgré une surenchère préélectorale née de la préparation du scrutin prud'homal du 8 décembre — jouent le jeu de la rigueur « Mauroy-Delors ». Il s'en est fallu de peu que la fédération C.G.T. des fonctionnaires ne signe, la semaine dernière, le relevé de conclusion relatif aux rémunérations salariales pour 1983. En effet, M. Henri Krasucki avait plaidé en ce sens. Cette attitude conciliante du secrétaire général de la C.G.T. est pour M. Mauroy un atout important. De même ne faut-il pas perdre de vue que l'opposition ne bénéficie pas — ou pas encore — du mouvement de reflux qui atteint le pouvoir, faute pour elle d'être crédible. *« Les déçus du socialisme ne frappent pas à la porte de l'opposition »*, a d'ailleurs convenu M. Giscard d'Estaing.

La possibilité qui s'ouvre pour cette opposition d'exploiter un climat défavorable à la majorité ne saurait faire oublier ses propres contradictions. Celles-ci apparaissent dans son propre discours : d'un même mouvement de MM. Chirac et Lecanuet parlent de politique de *« régression sociale »* du pouvoir. Mais, voulant ancrer l'U.D.F. au centre, M. Giscard d'Estaing refuse toute *« revanche sociale »* et promet que, revenue aux affaires, l'opposition *« ne reprendra plus les avantages consentis aux moins favorisés »*. C'est donc admettre qu'il y a eu des conquêtes sociales !

A plus long terme — et passé le creux de la vague que chacun s'attend à situer en 1983 — M. Giscard d'Estaing craint que l'actuelle majorité ne soit créditée de la sortie de la crise mondiale et ainsi maintenue au pouvoir. Au demeurant, le mot d'ordre que l'U.D.F. et l'ancien président proposent au pays — *« des sacrifices nationaux équitablement répartis »* — n'est pas de nature à mobiliser davantage que celui du pouvoir.

Le « groupe central »

Enfin l'obstacle majeur réside sans doute dans le fait que l'opposition, comme toute coalition, fera difficilement l'économie d'une preuve de force, dans la perspective de l'échéance présidentielle. Celle-ci a, certes, été mise délibérément entre parenthèses : il s'agit, pour MM. Giscard d'Estaing et Chirac, d'assurer leur propre durée en exerçant une sorte de condominium sur l'opposition, écartant ainsi d'autres prétendants au leadership.

Mais, il est vrai que personne ne peut gagner seul, nul ne peut perdre de vue qu'une force devra affirmer sa domination sur l'autre. De ce point de vue M. Giscard d'Estaing n'a pas changé de stratégie :

Il continue de miser sur l'émergence d'un « groupe central » dans la société française, que prendrait en charge l'U.D.F. Cette vision passe par une recomposition de l'électorat, qui suppose elle-même un affaiblissement de la force actuellement dominante dans l'opposition, le R.P.R.

Dans un premier temps, l'ancien chef de l'État s'est servi de sa rencontre avec M. Chirac pour récupérer ceux des siens — et ils sont nombreux — qui rêvaient de rejoindre la bannière du maire de Paris. Sa remise en selle, grâce au congrès de Pontoise, vise à marquer aussi la fin de *« l'état de grâce » dont a bénéficié, dans l'opposition, le président du R.P.R. Pas plus que M. Mitterrand n'a pu mettre à profit cette période pour rassembler les Français, M. Chirac n'a pu rassembler l'opposition. M. Giscard d'Estaing fonde son propre pari de reconquête du pouvoir sur l'échec du pari de son ancien premier ministre.*

Ce dernier n'est toutefois pas démuni : il reste, dans les sondages, le mieux placé dans l'opposition ; son déjeuner de réconciliation lui permet de se poser, lui aussi, en rassembleur ; enfin, et surtout, M. Giscard d'Estaing est et demeure un président sortant battu...

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LES SOCIALISTES ET LES INSTITUTIONS DE LA Vᵉ RÉPUBLIQUE

Les « généraux » du P.S. en quête de réhabilitation

Au pain sec et à l'eau ! Depuis l'« affaire des généraux » qui a opposé le parti et les députés socialistes au gouvernement et au président de la République, le petit déjeuner qui réunissait, chaque jeudi à l'Élysée, autour de M. François Mitterrand, l'état-major du congrès socialiste de Metz (MM. Bérégovoy, Fabius, Jospin, Joxe, Mermaz, Poperen et Quilès), a été supprimé, ou du moins, suspendu.

La distance prise par le chef de l'État et le conflit des séquelles de la guerre d'Algérie sont révélateurs d'une certaine difficulté qu'éprouvent le pouvoir et le parti socialiste à gérer les institutions de la Vᵉ République. M. François Mitterrand a épousé ces institutions, après les avoir tant combattues dans le passé, avec plus d'allant qu'on ne pouvait l'imaginer et plus d'application que ne le pensaient les socialistes. Le parti, pour sa part, s'est affirmé peu à peu comme un rouage du pouvoir.

L'originalité de la situation créée par la victoire de la gauche — et sa fragilité — réside dans une sorte de greffe du régime des partis sur les institutions de la Vᵉ République (1). On constate, à la fois, l'accentuation d'une tendance propre aux prédécesseurs de M. Mitterrand — une constante réaffirmation de la prééminence présidentielle — et l'apparition d'obstacles inédits sous ce régime, qui tiennent à la nature de la gauche socialiste.

La difficulté a d'ailleurs été parfaitement résumée par M. Lionel Jospin, devant le comité directeur de son parti, lorsqu'il a opposé les « *deux logiques* » qui sont désormais à l'œuvre : celle du parti et celle du pouvoir présidentiel. Aucune, a-t-il expliqué, ne peut être « *poussée jusqu'au bout* », sauf à accepter soit la « *captation* » de l'État par un parti, soit le « *dépérissement* » de la démocratie.

Dans un premier temps, le parti socialiste s'est situé dans la logique du dépérissement. Il y a été conduit tout naturellement par l'obligation dans laquelle il se trouvait de soutenir le programme gouvernemental qui était le sien. Tout juste pouvait-il se considérer comme le « gardien » de ce programme, selon l'expression utilisée par M. Lionel Jospin. Dans la mesure où le pouvoir a respecté ses principaux engagements (nationalisations, décentralisation, droits des travailleurs, réduction du temps du travail), le « gardien » s'est en quelque sorte placé de lui-même en chômage technique, à quelques exceptions près.

De ce point de vue, le P.S. n'a été, pour le gouvernement, ni meilleur ni pire que ne l'avaient été avant lui l'U.D.R. pour Georges Pompidou et l'U.D.F. pour M. Giscard d'Estaing : ils ont été également impuissants à « mobiliser » l'opinion autour de l'action gouvernementale.

Le P.S. a été toutefois conduit à s'affirmer dès lors que le gouvernement est entré dans la « deuxième phase » de son action. Il s'est inscrit progressivement dans l'autre logique. De ce point de vue, l'« affaire des généraux » est exemplaire. Le P.S. s'est dressé contre la volonté du président de la République. L'affrontement des deux logiques — celle du parti, celle des institutions de la Vᵉ République — l'a précipité vers l'échec.

M. Jospin considère que le parti n'a pas commis de « faute politique ». Il faut en déduire que, aux yeux du premier secrétaire du P.S., la parole du président de la République n'a pas valeur de dogme et que l'échec subi n'est pas une défaite irrémédiable. Certes, il est hors de question, comme l'indique M. Jospin, que le bureau exécutif du P.S. devienne « *une institution non écrite de la Vᵉ République imposant sa loi au groupe parlementaire et par là même au gouvernement* ».

Il n'empêche que l'instance dirigeante du parti tend à devenir, dans les faits, une pièce maîtresse du dispositif du pouvoir. On s'en est peu aperçu dans les premiers mois qui ont suivi la victoire de la gauche, mais le parti socialiste a pesé sur l'exécutif. Il est cependant difficile de prendre l'exacte mesure de ce phénomène.

L'exercice quotidien, par le premier ministre, de sa propre autorité, tend à exagérer ce poids. M. Mauroy se comporte au gouvernement un peu comme il le faisait lorsqu'il était, au P.S., le numéro deux derrière M. Mitterrand : il pratique avec les socialistes la synthèse *a posteriori*, après discussion, plutôt qu'il n'impose son point de vue *a priori*.

Une logique moyenne

Le changement de cap de la politique économique, décidé au mois de juin dernier, tend — à l'inverse — à minimiser le poids du parti, le premier ministre ayant donné en cette matière l'impulsion et ayant trouvé, dans le groupe des députés, ses principaux soutiens. La réalité quotidienne se situe sans doute dans la pratique d'une logique moyenne, étant entendu qu'en cas de conflit la logique de l'État l'emporte sur la logique du parti.

M. Mauroy est donc fondé à souligner que « *jamais sans doute, dans l'histoire de la Vᵉ République, un parti n'a été associé d'aussi près à l'élaboration de la politique de l'exécutif* ». Outre le petit déjeuner du mardi matin, qui permet, en effet, d'associer le premier secrétaire du parti aux décisions du président et du premier ministre, une réunion se tient chaque mois, à l'hôtel Matignon, avec M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et les principaux responsables du secrétariat national du parti.

Pour sa part, M. Lionel Jospin a aussi raison de faire valoir que le parti a souvent infléchi, ou accéléré, telle ou telle décision du gouvernement, qu'il s'agisse du remboursement de l'interruption volontaire de grossesse ou du pouvoir d'achat du SMIC, pour prendre des exemples récents. Il en sera peut-être de même sur la démocratisation du secteur public.

Cette interaction entre le pouvoir et le parti devrait être accrue : lors du prochain congrès du P.S., à l'automne 1983, les dirigeants socialistes envisagent de réintégrer, au sein du bureau exécutif, certains membres du gouvernement. Dans le souci louable, mais formel, de séparation des affaires du parti et du gouvernement, le congrès de Valence avait décidé que les membres du gouvernement ne siégeraient pas au bureau exécutif. Il y a longtemps que M. Jospin regrette cette décision qu'il considère comme une erreur. Les difficultés venant, les ministres ont été régulièrement « entendus » par l'instance dirigeante du parti.

Entre la soumission apparente des premiers mois d'exercice du pouvoir, et l'accident de parcours de l'« affaire des généraux » qui les a fait apparaître comme des rebelles, les dirigeants du P.S., en accord avec les plus hautes autorités de l'État, continuent d'avancer dans leur logique médiane. Cette voie — d'autant moins glorieuse au départ qu'il s'agissait de maintenir sous tutelle « mitterrandiste » un parti marqué par les querelles de courants — peut être aujourd'hui gratifiante. Les responsables socialistes sont en mesure de suggérer, et d'obtenir, des mesures plus favorables à la « base sociale » de la gauche que ne le voudrait la stricte application de la « rigueur » gouvernementale.

En d'autres termes, les « généraux » du P.S. recherchent, par ce moyen, une réhabilitation aux yeux de leurs militants et de l'électorat de gauche.

J.-M. COLOMBANI et J.-Y. LHOMEAU.

(1) Selon l'expression employée par M. René Rémond au cours d'un débat organisé par la Fondation nationale des sciences politiques.

LA NOUVELLE ÉDITION DU « WHO'S WHO IN FRANCE »

Le « Panthéon » provisoire

Deux kilos sept cents de notices biographiques sur papier léger pour dix-huit mille huit cent quarante-deux « noticés ». Que ceux qui ne figurent pas — ou plus — au *Who's who* se consolent : la notoriété des élites françaises, en moyenne, « pèse » à peine plus d'un dixième de gramme !

S'indigner de ne pas y figurer, s'attrister d'en être chassé ou s'enorgueillir d'y entrer est donc vain. La seizième édition (1983-1984) du célèbre *Who's who in France*, dictionnaire biographique des gens qui comptent — ou croient compter, — vient de sortir. Elle porte, comme chaque fois, la marque du temps qui passe et fait mourir même les gens connus. Quand la retraite sonne, quand la gloire s'estompe ou quand la vie s'éteint, c'est la règle : le *Who's who* vous expulse de son « Panthéon » de papier. C'est normal. Retraité, vous comptez beaucoup moins, mort, vous ne comptez plus du tout.

La quinzième édition du *Who's who* avait été publiée... en avril 1981. Un mois après, la France changeait ; des élites se croisaient. Le *Who's who* porte, aujourd'hui seulement, la marque de ce chassé-croisé de têtes qui, sans tomber vraiment, ont perdu de leur superbe tandis que d'autres, naguère anonymes, ont accédé, portées par la vague rose, aux honneurs de cette nomenclature.

Ennuyeux pour l'éditeur, le retard mis à s'adapter au « changement » aura eu pour certains personnages l'avantage de prolonger d'autant une illusion. Ils seront restés tout ce temps-là en sursis d'oubli, comme si rien de décisif ne s'était vraiment passé depuis le 10 mai 1981, puisque la « dernière » édition du *Who's Who* gardait, intactes, les notices d'hier.

Le plus dur n'est pas d'entrer au *Who's who*, c'est de s'y maintenir. D'un *Who's who* à l'autre, il y aura eu deux mille trente-cinq sorties, bien involontaires : d'abord quatre cents décès. Que faire contre ? Mais aussi sept cents à huit cents personnes victimes de la crise économique, c'est-à-dire qui ont perdu, entre deux éditions, pour cause de préretraite ou de chômage, ou de concentration d'entreprises, leur statut et leur rang. Reste le flot des victimes du « changement » politique. Le directeur du *Who's who*, M. Jacques Le Bodo, évalue leur nombre à plusieurs centaines (six cents ou sept cents). Nous n'aurons pas la cruauté de citer leurs noms. Ils se reconnaîtront aisément. Il est plus agréable — et parfois bien surprenant — de citer les petits nouveaux : un contingent de députés (deux cent quatre, dont cent quatre-vingt-deux socialistes), mais aussi M. Gilbert Mitterrand, M. Lionel Jospin, Mgr Jean-Marie Lustiger, le grand rabbin René-Samuel Sirat, le navigateur Éric Loizeau, le directeur du *Monde*, André Laurens, Philippe Boucher, toutes personnalités qui jusqu'à présent n'avaient pas figuré au *Who's who*. Certaines par excès de timidité, d'autres par injuste oubli.

Les femmes ont toujours du mal à y entrer : elles sont quatre-vingt trois sur mille neuf nouvelles notices, portant à sept cents environ le nombre total des personnes « importantes » qui... ne sont pas des hommes. La seule consolation qui s'offre à elles, c'est que, une fois au *Who's who*, elles ont toute chance de s'y maintenir le restant de leur vie.

Depuis quelques jours, les douze mille exemplaires du *Who's who* sont partis à la conquête du marché des élites. Six mille ont déjà été vendus par souscription, les autres (985 F) se placeront sans mal. Le meilleur client, le ministère des affaires étrangères, en a commandé deux cents. Il va les expédier notamment dans chaque ambassade de France à l'étranger. Afin qu'aux quatre coins de l'horizon, en tout point de la planète, chacun puisse se référer à ce répertoire méticuleux, officiel et glacé des « pouvoirs » du moment. Après avoir contemplé sa propre notice.

BRUNO FRAPPAT.

★ Edition Jacques Lafitte S.A., 12, rue de l'Arcade, 75008 Paris. Tél. : 265-98-82.

LES « SÉQUELLES » DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

POINT DE VUE

Un mauvais calcul

Par HENRI NOGUÈRES (*)

En engageant sa responsabilité sur le projet de loi Courrière, le gouvernement a cru pouvoir « *effacer définitivement les séquelles de la guerre d'Algérie* ». Il a fait un bien mauvais calcul.

Non seulement il n'a réussi qu'à raviver les souvenirs de la trahison et des crimes dont se sont rendus coupables les chefs de l'O.A.S., mais il a pris le risque de se trouver désormais confronté à d'autres séquelles qui ne sont pas près d'être effacées : celles que va entraîner ce recours — le terme est de circonstance... — à l'article 49, troisième alinéa, de la Constitution.

Certes, les mauvais conseillers qui avaient espéré voir les représentants de la nation endosser par leur vote, dans l'indifférence et avec discrétion, au lieu et place du gouvernement, la responsabilité d'une mesure scandaleuse en ont été pour leurs frais. La Ligue des droits de l'homme, qui a largement contribué, en l'occurrence, à alerter et à éclairer l'opinion et le Parlement, ne peut que s'en féliciter.

∴

Il fallait dire, et nous l'avons dit, quelle sera la portée réelle de l'article 6 du projet gouvernemental — cet article que les députés socialistes et communistes ont refusé de voter. Loin de « *rétablir dans leurs droits* » les généraux putschistes, cet article prévoit, à leur profit exclusif, une dérogation, un traitement de faveur : ils pourront, seuls, échapper au sort commun et être réintégrés dans la « deuxième section », tandis que d'autres, tels Binoche, Bollardière, Sanguinetti, qui ont eu le tort de ne jamais faillir à l'honneur, continueront à se voir opposer les dispositions de la loi Debré de 1972, laquelle stipule que les officiers généraux qui ont été admis à la retraite, quelle qu'ait été la cause de cette décision, se trouvent *tous* dans une situation définitive et irréversible. Une loi, seul monstre de son espèce dans notre système législatif, qui permet de créer, par simple décret, une situation à laquelle un autre décret ne peut mettre fin...

Il est donc désormais ouvertement confirmé (il eût été plus loyal de l'exprimer en ces termes) que la réintégration dans les cadres de l'armée des officiers généraux mis à la retraite reste impossible... sauf s'il s'agit de généraux ayant appelé leurs troupes à prendre les armes contre la République.

∴

La Ligue des droits de l'homme, qui n'a jamais cessé de dénoncer, depuis les origines impures de la Vᵉ République, les périls que font courir à la démocratie les institutions voulues par le général de Gaulle, voit dans cette lamentable « *affaire des généraux O.A.S.* », de nouvelles raisons de constater le bien-fondé de son analyse critique.

S'il est vrai que le gouvernement a voulu, coûte que coûte, tenir une promesse faite directement par le candidat François Mitterrand à une seule catégorie d'électeurs — promesse qui est manifestement restée ignorée de millions de citoyennes et de citoyens ayant voté pour lui, — il faut voir là une confirmation des craintes que nous avions exprimées lorsque fut proposée au pays l'élection du président de la République au suffrage universel.

Qui osera prétendre qu'un tel engagement — par lequel ne se sont pas sentis liés les deux principaux groupes parlementaires d'une majorité issue, elle aussi, du suffrage universel — faisait partie intégrante du contrat passé avec l'ensemble du corps électoral ?

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que François Mitterrand, après tout, ne l'aurait certainement pas emporté sur son rival, le 10 mai 1981, s'il n'avait été activement soutenu par l'ensemble des formations politiques de la gauche, à commencer par celles qui ont estimé avoir leur mot à dire à propos de l'article 6 de la loi Courrière.

L'autre amère leçon à tirer de cette mise en œuvre de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution de la Vᵉ République, c'est, justement, le fait que cet article puisse être utilisé par ceux-là mêmes qui en ont le plus sévèrement condamné la lettre, l'esprit... et l'usage. A commencer par François Mitterrand, qui a écrit à ce sujet, dans *Ici et maintenant*, quelques phrases si pertinentes (et, pouvait-on croire, si définitives...) que l'on souhaiterait, si l'on pratiquait encore l'éducation civique à l'école, les voir lire et commenter dans toutes les classes.

Décidément, Gérard Soulier a eu raison d'écrire ces mots, que nous avons faits nôtres à l'issue d'un congrès que Pierre Mauroy avait honoré de sa présence : « *de mauvaises institutions ne deviennent pas bonnes en passant dans de meilleures mains* »...

(*) Président de la Ligue des droits de l'homme.

POLITIQUE

Le Sénat repousse quatre budgets : P.T.T., temps libre, tourisme, jeunesse et sports

Par deux scrutins (175 voix contre 106 et 175 voix contre 115), le Sénat a repoussé, samedi 27 novembre, le budget annexe des postes et télécommunications, qui subit de plein fouet la politique de rigueur puisque l'absence inhabituelle de création d'emplois vient stopper l'effort de recrutement consenti pour 1982.

Dès l'ouverture de la discussion, M. Mexandeau, ministre des P.T.T., a souligné le poids du contexte économique tout en affirmant que la réorganisation de l'administration centrale des postes va donner plus de dynamisme à ce service. Quant au secteur électronique « grand public », qui était complètement *« effondré »* à son arrivée au ministère, le programme de réseaux câblés, avec fibres optiques en silicium, permettra, estime-t-il, de lui redonner vigueur. *« Nous allons*, déclare M. Mexandeau, *rendre au pays la maîtrise de la quasi-totalité de la recherche et de la production électronique. »*

Les deux rapporteurs, MM. Perrein (P.S., Val-d'Oise) et Rausch (Un. centr., Moselle), s'en remettent, pour le vote, *« à la sagesse »* du Sénat, mais tous deux expriment leur inquiétude devant la stagnation de la politique d'investissement, d'endettement des P.T.T. et le flou de certains projets. M. Rausch, en particulier, pense que les crédits alloués aux télécommunications ne correspondent pas aux ambitions proclamées en matière de politique industrielle. *« Ce budget*, déclare-t-il, *marque un changement complet de cap : c'est un budget de stagnation, voire de régression. »*

Ce « changemenet de cap », les orateurs de la majorité sénatoriale – qu'ils soient centristes comme M. Ferrant (Seine-Maritime) ou R.P.R. comme M. Collet (Paris), – n'en apprécient pas les effets, et les crédits sont rejetés. Le ministre réussit néanmoins à sauver une disposition du projet qui permet aux P.T.T. d'adhérer au réseau de la carte bleue, l'Etat accordant sa garantie au « groupement d'intérêt économique » qui émet cette carte de paiement.

∴

Une discussion commune s'engage ensuite sur les budgets du ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports et du tourisme. M. Henry, ministre du temps de libre, souligne que *« l'aménagement du temps »* bénéficie pour la première fois d'une dotation spécifique (3 millions). Ce budget, affime-t-il aussi, traduit une volonté de décentralisation.

Mme Avice, ministre délégué de la jeunesse et des sports, fait observer, notamment, que son budget traduit une progression de crédits de 37 %, ce qui, estime-t-elle, *« devrait dissiper les inquiétudes qui se sont exprimées. »* Pour la préparation des Jeux olympiques, un amendement du gouvernement permettra de créer cinquante postes de conseillers techniques et de médecins. La décentralisation contribuera à élargir le recrutement par l'organisation de jeux régionaux.

M. Abadie, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, indique que 1983 sera une année de réorganisation sur le plan régional. *« La promotion à l'étranger sera une de mes priorités »*, ajoute-t-il.

MM. Bonduel (M.R.G., Charente-Maritime) et Yves Durand (non inscrit, Vendée), rapporteurs de la commission des finances, reconnaissent l'effort de clarification et de décentralisation de ces budgets.

Mme Luc (P.C., Val-de-Marne) qui exprime l'avis de la commission des affaires culturelles, annonce que cent nouvelles « maisons du temps libre » s'ajouteront, en 1983, aux cents construites en 1982. Elle déplore le système d'annuité des aides et subventions aux associations : quand l'emploi est créé, la charge, en effet, est durable.

La commission des affaires culturelles, conclut-elle, reconnaît le redressement que le ministre du temps libre a opéré ; elle souhaiterait d'autres mesures, par exemple l'exonération de la T.V.A. pour la presse associative, mais recommande le vote des crédits.

M. Habert (non inscrit, Français de l'étranger) donne lecture du rapport de M. Ruet (R.I., Ain) retenu dans son département. Le budget des sports, estime-t-il, est « exécrable », « régressif ». Il en demande le rejet.

Dernier rapporteur, M. Malassagne (app. R.P.R., Cantal) traite du tourisme. Il dénonce notamment « l'accroissement désordonné » des charges de l' « hôtellerie-restauration », mais se félicite du « réveil du thermalisme » et, pour le vote, s'en remet, lui aussi, « à la sagesse du Sénat ».

Les efforts des ministres pour répondre aux précisions demandées par les rapporteurs et par les orateurs ne suffisent pas à emporter l'adhésion de la majorité sénatoriale qui, en quatre scrutins (177 contre 113 ; 181 contre 108 ; 178 contre 112 et 182 contre 108) repousse successivement l'ensemble des crédits. – A. G.

• RECTIFICATIF : Dans le compte rendu de la première journée du congrès de l'U.D.F. (*le Monde* daté 28-29 novembre), M. Michel Pinton parlait de *« quatre-vingt dix mille conseillers municipaux »* (U.D.F.) et non comme cela a été écrit par erreur de *« neuf mille »*.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le conseil national du P.S.U. approuve la recherche d'un accord avec les partis de gauche

Le conseil national du P.S.U., réuni les samedi 27 et dimanche 28 novembre à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), a adopté une résolution en faveur de la constitution de listes d'union avec les partis de gauche pour les élections municipales. Ce texte, qui a recueilli 60 % des suffrages exprimés, était présenté par la direction du parti. Il précise que le P.S.U. recherchera l'union dès le premier tour *« à partir du moment où les bases d'un accord peuvent être dégagées, tant sur le plan national qu'en fonction des réalités locales »*. Dans le cas contraire, précise la résolution, les socialistes unifiés œuvreront *« à la présentation de listes autogestionnaires »*, et, dans tous les cas, ils veilleront *« à l'expression indépendante »* de leur courant.

La minorité du P.S.U. avait réuni 42 % des mandats sur un texte d'orientation, critiquant la *« politique d'austérité »* mise en place par le gouvernement et ses *« concessions à la droite »* sur le plan économique et sur le plan politique. Les minoritaires estimaient que le P.S.U. devait être *« à la fois alternatif et unitaire »* et que les *« choix tactiques »*, en vue des élections municipales, devaient être faits *« au niveau des fédérations et localités »*.

Dans le cadre de l'orientation retenue par le conseil national, la direction du P.S.U., qui a déjà rencontré les dirigeants socialistes et les dirigeants communistes, envisage de présenter au total deux mille candidats aux élections municipales (le P.S.U. avait eu six cents élus aux élections de 1977). Les socialistes unifiés estiment être sur le point de conclure des accords avec les partis de gauche dans plusieurs grandes villes, telles que Toulouse, Besançon et Tours, la situation étant plus difficile à Grenoble, à Rouen et dans les Ardennes (excepté à Sedan), où le P.S.U. entend présenter une liste autonome à Givet, près de la future centrale nucléaire de Chooz.

Dans le discours qu'elle a prononcé, dimanche, devant le conseil national, Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., a déclaré que les socialistes unifiés entendent, *« dans cette alliance de gauche, représenter un projet alternatif pour la société »*. Elle a ajouté : *« Ou bien la transition vers le socialisme autogestionnaire s'effectuera, ou bien ce sera le retour, par alternance, à ces politiques de droite dont nous avons tant souffert »*.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

Val-d'Oise : Louvres (2e tour).

Ins., 4 470 ; vot., 2 189 ; Suffr. expr., 2 125. – Liste d'union de défense des intérêts communaux (Mmes Irène Massielle, Suzane Quissac, M. Dominique Ponsart) : 1 227 voix (moyenne de liste), 3 ÉLUS ; liste d'union de la gauche (M. Claude Lacroix, P.C., Mme Chantal Ballon, P.S., M. Eddy Thoreau, div. g.) : 857 voix.

[Il s'agissait d'élire trois conseillers municipaux pour pourvoir au remplacement du maire, Jules Fossier, modéré, décédé, et de deux conseillers, l'un décédé, l'autre démissionnaire.

Pas de changement politique dans l'équipe municipale en place ; les trois candidats soutenus par la municipalité sont élus. On note un bon report des voix R.P.R. sur la liste de défense des intérêts communaux. Au premier tour, la liste R.P.R. avait recueilli 334 voix de moyenne et la liste modérée 741 sur 2 083 suffrages exprimés. Le parti socialiste et le parti communiste, qui avaient respectivement obtenu, le dimanche précédent, 427 et 437 voix de moyenne, ont préféré présenter une liste d'union au deuxième tour, qui ne recueille que 40,32 % des suffrages exprimés au lieu de 41,47 % au total, le 21 novembre. M. Eddy Thoreau n'était pas candidat au premier tour.]

L'UNIFICATION DES ÉCOLOGISTES

Les Amis de la Terre entendent demeurer une organisation de type associatif

L'assemblée générale du réseau des Amis de la Terre (RAT) réunie à Paris le samedi 27 et le dimanche 28 novembre, a adopté le rapport d'orientation présenté, au nom du secrétariat sortant, par M. Brice Lalonde. Dans ce texte, l'ancien candidat à l'élection présidentielle critique le pouvoir, auquel il reproche de renforcer *« la puissance technocratique »* et d'adopter *« une attitude autoritaire, sectaire, corporative, qui aggrave la bipolarisation »* du pays. M. Lalonde observe que cette *« alternance sans réelle alternative »* provoque de la déception, et il estime que les Amis de la Terre doivent relancer une action de type associatif, pour *« une vie quotidienne plus autonome. »*

Cette action doit s'adresser, selon le chef de file des Amis de la Terre, aux *« exclus »* (jeunes, femmes, chômeurs, retraités), à ceux qui ont adopté un mode de vie *« plus autonome »* (certains habitants de la périphérie des grandes villes, les *« néoruraux »*, les travailleurs indépendants) et aux *« professionnels de l'information »*, c'est-à-dire les journalistes, mais aussi les enseignants, qui constituent *« une cible privilégiée. »*

Dans cette perspective, le RAT subsisterait, en tant que tel, à côté de la future organisation politique unifiée des écologistes. Ceux des Amis de la Terre qui proposaient la fusion du RAT dans cette future organisation sont demeurées tout à fait minoritaires. Pour autant, les Amis de la Terre ne se désintéressent pas du processus d'unification entamé par l'ancien Mouvement d'écologie politique (MEP) et par l'ancienne Confédération écologiste, qui avaient adopté l'un et l'autre le titre *les Verts*, avec, pour sous-titres, *« parti écologiste »* pour l'un, et Confédération écologiste pour l'autre *(le Monde* des 3 et 25 novembre).

L'assemblée générale a ratifié le communiqué commun, adopté le 24 octobre dernier par les représentants du RAT, du MEP et de la Confédération et qui prévoit la réunion d'une *« convention unificatrice »* au mois de janvier prochain. Les Amis de la Terre ont précisé leurs positions à cet égard : ils acceptent le titre *les Verts*, mais refusent, comme l'ancienne confédération écologiste, le terme de *parti* ; ils estiment d'autre part, que la tactique des écologistes, pour les élections municipales, devra être déterminée localement, pour chaque groupe, et non en fonction de directives nationales. Les Amis de la Terre sont en désaccord, sur ce point, avec les deux autres formations : le conseil interrégional de la confédération et le conseil national des Verts – parti écologiste, ont en effet décidé que les écologistes doivent présenter leurs propres listes et refuser toute participation à d'autres listes au second tour.

Les animateurs des Amis de la Terre – parmi lesquels M. Lalonde, réélu au secrétariat – doivent rencontrer prochainement ceux des Verts (parti écologiste et Confédération écologiste) pour faire le point des décisions prises par chacune des trois formations, et envisager la suite du processus d'unification.

P. J.

DÉFENSE

DANS UNE NOTE D'INFORMATION A SES CADRES

Le général Delaunay dévoile les grandes lignes du nouveau modèle d'armée de terre proposé par M. Hernu

Le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jean Delaunay, vient d'informer ses commandements subordonnés de l'intention du gouvernement de modifier profondément l'organisation actuelle des forces terrestres françaises en créant, autour de l'armement nucléaire tactique Hadès, un nouveau modèle de corps de bataille qui comprendrait des forces d'action et d'assistance rapide, une force blindée et mécanisée de huit divisions et des forces mobilisées.

C'est la loi de programmation militaire 1984-1988, présentée au Parlement en principe au printemps prochain, qui devrait définir le volume et les moyens de ces forces. Mais le général Delaunay précise, d'ores et déjà, que les programmes majeurs de ce texte législatif seront, pour l'armée de terre, un nouveau char de combat et un nouvel hélicoptère armé. Le chef d'état-major s'avoue toutefois dans l'incapacité, actuellement, d'indiquer quels seront les effectifs de ce nouveau modèle d'armée de terre et, après avoir rappelé sa consigne aux cadres de conserver leur sang-froid, il affirme que l'armée de terre *« ne sera pas la Cendrillon de la défense »*.

Les bases de cette nouvelle organisation de l'armée de terre française ont été jetées, la semaine dernière à Paris, lors de la réunion du Conseil supérieur de l'armée de terre, qui rassemble, sous la présidence du ministre de la défense, M. Charles Hernu, les principaux chefs de cette armée.

A cette occasion, le ministère de la défense a révélé qu'il avait, dans une lettre adressée au général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, fixé les objectifs à atteindre dans les dix prochaines années pour que l'armée de terre puisse, davantage encore que par le passé, contribuer à l'efficacité de *« la dissuasion globale »*, telle que l'a définie le président de la République lors de sa visite, le 15 octobre dernier, à l'armée de terre au camp de Canjuers (Var).

L'intention de M. Hernu semble être, en effet, de vouloir renforcer la mobilité, la polyvalence, la rapidité d'action et la puissance de feu de l'armée de terre en modifiant son organisation et son déploiement actuels. Ainsi, estime le ministre de la défense, il s'agit d'accroître l'incertitude et l'ambiguïté dans lesquelles se trouverait un agresseur éventuel pour connaître, à l'avance, ce que recouvre exactement la notion, forcément extensive, des intérêts dits « vitaux » de la France.

A l'heure actuelle, l'armée de terre française comprend principalement, outre ses cinq régiments d'artillerie nucléaire Pluton, un état-major d'armée, trois états-majors de corps d'armée, huit divisions blindées, cinq divisions d'infanterie, une division parachutiste, une division alpine et une brigade d'action extérieure. Avec environ hommes, cette force peut aligner trois mille quatre cents véhicules blindés divers (à chenilles et à roues) et deux cent soixante-dix hélicoptères de combat et de manœuvre.

C'est cette organisation-là que le gouvernement a décidé de réexaminer. Dans sa note d'information, diffusée, semble-t-il, jusqu'aux états-majors de division, le général Delaunay précise que les études en cours portent essentiellement sur quatre grandes directions de réforme des structures.

• **1) La portée et la vitesse de réaction des armes nucléaires tactiques** seront accrues en plaçant ces moyens de destruction non plus au niveau des corps d'armée, comme le sont aujourd'hui les rampes de missiles Pluton, mais au niveau du chef d'état-major des armées, qui est directement sous les ordres du président de la République. Par ce nouveau dispositif, le gouvernement entend montrer que l'emploi de ces moyens est envisageable, le cas échéant, bien au-delà de la zone de manœuvre du corps d'armée et sans lien nécessaire avec son action propre sur le terrain.

C'est apparemment une modification assez nette de la doctrine d'emploi des armes nucléaires tactiques puisque, précédemment, il était spécifié que les rampes de missiles Pluton étaient totalement intégrées à la manœuvre des corps d'armée avec lesquels, du reste, elles se déplaçaient.

Il est certain que les possibilités techniques du prochain missile Hadès conféreront à ce système d'armes nucléaires tactiques des performances plus larges dans le temps et dans l'espace, à la manière de ce qui se passe aussi pour le missile air-sol à moyenne portée (A.S.M.P.) transporté par avion.

Les missiles sol-sol Hadès, installés par paires sur un véhicule à roues, doivent porter à 350 kilomètres de distance. Ils sont censés projeter, depuis le territoire national, le feu nucléaire au-delà des frontières orientales de la République fédérale d'Allemagne, même si, à Bonn, on a déjà fait valoir l'argument que les populations-cibles de la République démocratique allemande sont, aussi, des Allemands... En attendant le système Hadès qui sera prêt à partir de 1991, le général Delaunay envisage de regrouper, au plan fonctionnel, les cinq régiments Pluton, dont la portée est de 120 kilomètres.

La troisième dimension

• **2) Un grand commandement des forces d'action et d'assistance rapide (FAAR)**, directement subordonné au chef d'état-major des armées, pourrait être créé. Il regrouperait des forces dites de « la troisième dimension ». Aérotransportées, héliportées ou aérolargables, ces forces sont susceptibles d'être engagées en quelques heures avec des moyens antichars puissants et elles sont capables de s'affranchir des contraintes du relief ou des encombrements provoqués par la violence des combats.

De telles forces rassembleront, si le projet est définitivement retenu, plusieurs régiments d'hélicoptères antichars avec des éléments d'infanterie qui pourraient voir le jour dès 1983, des divisions d'infanterie aptes à la troisième dimension et équipées pour le combat antichar en milieu urbain et, le cas échéant, une division dite de cavalerie légère blindée (C.L.B.) qui serait dotée, pour les besoins d'un P.C. adapté, des engins actuels de reconnaissance A.M.X.-10 R.C. La division alpine pourrait, au même titre que d'autres divisions d'infanterie, être associée à ce dispositif.

Pour le gouvernement, cette FAAR sera constituée, dès le temps de paix, de telle sorte qu'elle puisse être en mesure de détacher un corps expéditionnaire en assistance rapide outre-mer, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, mais aussi en renfort du traditionnel corps de bataille blindé et mécanisé pour toute action ou toute zone, en Europe, où le besoin de son engagement se ferait sentir.

• **3) Le corps de bataille blindé et mécanisé sera, précisément, conservé**, avec des missions inchangées, mais avec une organisation différente et une autre répartition de ses personnels entre cadres d'active et soldats de réserve. C'est de cette grande unité, autrement appelée Ire armée, que la secrétaire d'État à la défense, M. Georges Lemoine, avait dit, le 28 octobre dernier, à Paris, qu'il fallait réexaminer son déploiement du temps de paix, *« au détriment, peut-être, d'une politique d'effectifs »*.

Selon le général Delaunay, ce corps de bataille sera sauvegardé dans sa fonction primordiale de fournir un deuxième échelon (la réserve) de forces à l'alliance atlantique en Europe ou de donner un coup d'arrêt en avant des frontières nationales, en liaison ou non avec les alliés. Formés de six divisions blindées et de deux divisions d'infanterie, deux corps d'armée de ce grand commandement aligneront un millier de chars et seront instruits à combattre, avec l'infanterie et l'artillerie, sur des terrains d'opérations européens qui sont, en majeure partie, urbanisés et boisés.

Un troisième corps d'armée de cette même unité sera mis sur pied pour servir de réserve aux deux premiers, à partir des personnels issus des écoles militaires ou des divisions qui ne relèvent pas des FAAR et des deux autres corps d'armée. Ce troisième corps d'armée, chargé de regrouper des unités dites *« non endivisionnées »*, aura un état-major plus réduit.

• **4) La gendarmerie et des forces de mobilisation remaniées** seront appelées à coopérer pour tout ce qui concerne la protection des points sensibles et la réduction des éléments adverses qui auraient réussi à débarquer, à être parachutés ou à s'infiltrer. Cette organisation se fera à trois niveaux.

Dans un premier temps, les divisions du corps de bataille seront complétées par le rappel systématique des réservistes qui y ont accompli leur service militaire depuis moins d'un an et qui constitueront ainsi ce que MM. Hernu et Lemoine ont dénommé récemment *« l'armée de la première heure »*, pour valoriser la conscription. D'autres réservistes mobilisés seront versés dans des unités régionales d'intervention pour lutter, dans chacune des cinq grandes zones de défense en France, contre toute action indirecte d'un volume égal ou supérieur à la compagnie sur les arrières du corps de bataille. Enfin, la gendarmerie, qui dispose de ses propres réserves et de bénévoles, sera chargée, sous l'autorité des commandements territoriaux locaux, de protéger certains points sensibles, de s'opposer à l'action de commandos légers infiltrés et d'organiser la survie des populations frappées par les combats.

En diffusant ces informations à la suite du récent Conseil supérieur de l'armée de terre, le général Delaunay tente, de toute évidence, de rassurer ses cadres qui s'étaient inquiétés de l'annonce, par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, que le gouvernement préparait un nouveau modèle d'armée. Le chef d'état-major insiste sur l'idée que les études en cours ont pour objet d'intégrer davantage l'armée de terre à la dissuasion globale, mais qu'aucune décision n'est encore arrêtée.

Pour sa part, le ministre de la défense a estimé que l'heure n'était plus aux supputations sur les effectifs et sur les garnisons à installer ou à abandonner. M. Hernu a invité les chefs militaires à tout faire, au contraire, pour que l'armée de terre soit, pour son équipement futur, aux rendez-vous technologiques dont dépendront, à l'avenir, la mobilité et la puissance de feu de ses unités.

JACQUES ISNARD.

L'ÉCOLE DES SOUS-OFFICIERS DE TULLE SERA TRANSFÉRÉE A ISSOIRE

(De notre correspondant.)

Brive. – Les douze conseillers de l'oppostion au conseil municipal de Tulle ont annoncé leur démission, lors de la dernière réunion du conseil, pour protester contre la disparition de l'École nationale technique des sous-officiers d'active (trois cent quarante élèves). M. Jean Combasteil, maire, député communiste de la Corrèze et vice-président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, avait pourtant annoncé que l'école militaire serait remplacée en deux temps, au cours des étés 1983 et 1984, par une école de gendarmes auxiliaires dont l'effectif serait de sept cents à sept cent cinquante élèves.

Le départ de l'école des sous-officiers s'étalera sur deux ans, et l'école sera intégrée à celle d'Issoire, dans le Puy-de-Dôme.

PRESSE

• *Licenciements à* Paris-Normandie. – M. Jean Allard, directeur de *Paris-Normandie*, a annoncé la semaine dernière que l'abandon de l'édition du Calvados et la fermeture des bureaux du quotidien rouennais entraîneraient vingt-neuf licenciements (dont dix journalistes). En signe de protestation, les ouvriers du Livre ont observé un arrêt de travail qui a eu pour conséquence la non-parution du journal samedi 27 novembre. Pour sa part, la rédaction a déposé un préavis de grève pour ce lundi 29 novembre. – *(Corresp.)*

• *La chambre civile du tribunal de Nancy* a ordonné samedi 27 novembre le « gel » des 21 % d'actions de *l'Est républicain* détenus par la Grande Chaudronnerie lorraine et convoités par *le Républicain lorrain*. Le tribunal a également procédé à la nomination d'un administrateur en attendant l'audience du 7 décembre requise par *le Républicain lorrain*, afin de déterminer la validité ou l'annulation de la transaction de 1974 entre la famille Vilgrain et l'actuel P.-D. G. de *l'Est républicain*, M. Charles Boileau.

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

Le débat sur l'enseignement privé

Rassemblements, pétitions et conflits...

« *L'intégration de l'enseignement privé ne peut réussir qu'au prix d'une transformation du secteur public d'éducation.* » En résumant ainsi la « *conviction intime* » de la C.F.D.T., M. Edmond Maire a défini les perspectives et les conditions d'une unification du service d'éducation qu'il estime « *enfin à notre portée* ». Le secrétaire général de la C.F.D.T. s'adressait, dimanche 28 novembre après-midi, à plus de deux mille militants de la Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.D.T.) rassemblés à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

Les représentants de la quasi-totalité des départements : enseignants, administratifs, ouvriers travaillant dans des établissements scolaires privés catholiques, avaient fait le voyage, à quelques semaines de l'ouverture des négociations entre le gouvernement et l'enseignement privé, pour demander « *l'accès au statut de la fonction publique pour tous* ». Cette revendication est appuyée par une campagne de cartes-pétitions.

Pétitions aussi sur l'initiative des militants du Syndicat national de l'enseignement chrétien, le SNEC-C.F.T.C. Pour ce syndicat, qui, lui, s'oppose à l'intégration de l'école privée, l'obligation contenue dans la loi Guermeur votée en 1977 d'assurer « *dans un délai maximum de cinq ans* » la parité entre la situation des enseigants du privé et du public n'est pas respectée. Le SNEC-C.F.T.C. en appelle donc au président de la République, « *président de tous les Français, garant de l'unité nationale* », pour que « *les textes en vigueur* » ne soient pas « *bafoués* », et pour qu'il assure les Français que « *le libre choix de l'école sera maintenu* ».

Ces prises de position interviennent sur fond de manifestations venues de l'Ouest. Samedi après-midi, plus de dix mille personnes ont défilé dans les rues de Brest pour protester contre le refus de seize municipalités du Finistère de verser le forfait communal à des écoles privées sous contrat d'association. A Pontivy (Morbihan), nous signale notre envoyée spéciale Marie-Christine Robert, les défenseurs de l'enseignement catholique ont choisi une autre forme de protestation. Quelque trois cents parents d'élèves ont versé la part communale de leurs impôts locaux, soit 200 000 F au total, sur un compte bloqué. Les parents d'élèves du Relecq-Kerhuon (Finistère) viennent de prendre la même décision.

Partout, le motif est le même : le refus par les municipalités de Pontivy et d'une dizaine de communes d'honorer le contrat d'association signé entre une quinzaine d'écoles privées et le préfet, au nom de l'Etat.

L'unification de l'école passe par sa transformation
estime M. Edmond Maire

Au départ, un constat. A la différence des syndicats de l'éducation nationale — c'est-à-dire de la FEN en tout premier lieu — la C.F.D.T. ne s'abrite pas derrière des pudeurs offensées pour admettre que l'école aujourd'hui fonctionne mal. Le « *respect* » dont elle jouissait dans les milieux populaires, l'espoir que les parents plaçaient en elle de voir leurs enfants « *réussir mieux qu'eux dans la vie* », tout cela « *est en train de s'estomper* ». M. Edmond Maire n'hésite pas à lâcher le mot « *d'incompétence* » : l'école, dit-il, « *apparaît incompétente pour les milieux défavorisés, motivant de moins en moins les jeunes, laissant une bonne moitié d'entre eux sur la touche* ».

Impossible, dans ces conditions, de réaliser l'unification souhaitée par la C.F.D.T., en prenant l'actuel système public d'éducation comme « *modèle de référence* », comme « *moule dans lequel devraient se fondre les actuels établissements privés* ». La perspective est tout autre. Pour « *réconcilier les travailleurs et les Français avec leur école* » sans « *la victoire d'un camp sur l'autre* » la confédération estime qu'il faudra « *lier unification et transformation* » et renvoyer ainsi « *au magasin des accessoires désuets* » les affirmations et les slogans « *simplistes, sectaires* » et « *les intérêts partisans* ».

Mais les résistances à cette évolution abondent. De tous côtés. A commencer par l'Eglise catholique qui s'enferme dans une contradiction. Comment peut-elle, demande M. Edmond Maire, affirmer que son attachement à l'école privée « *tient uniquement au caractère propre des établissements* », qui permet l'éducation de la foi, quand « *20 % seulement des familles* » inscrivent leurs enfants dans l'école privée pour ce motif ? « *L'Eglise catholique doit prendre conscience de la situation anachronique du système catholique d'éducation et en tirer les conséquences* ». M. Maire lance un appel à l'épiscopat français, attendant de lui « *une contribution positive pour permettre que tous les jeunes Français se retrouvent ensemble dans le respect de leur identité philosophique et religieuse au sein de l'école de notre temps* ».

Si la C.F.D.T. « *dit oui à la reconnaissance de l'identité religieuse assortie de moyens propres à la faire vivre, dans le cadre d'un service public d'éducation* », elle n'en considère pas moins que « *ce droit légitime ne peut justifier la « pérennisation » d'un réseau spécifique d'enseignement privé, vivant sur fonds publics* », dans la mesure où ce réseau constitue « *qu'on le veuille ou non, un handicap à la confrontation positive des identités, une ingérence dans l'organisation laïque d'une société démocratique et pluraliste fondée sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat* ».

Le « conformisme laïque »

Quant aux raisons de l'attachement de certains parents à l'école privée : recours possible en cas d'échec à l'école publique, garderies, « *meilleur accueil* », impression « *de sérieux* », et « *meilleure disponibilité du personnel* », *tous ces atouts devront être sauvegardés.* « *L'intégration ne saurait se traduire par de moindres services aux usagers des actuels établissements privés.* »

La résistance à la « *transformation rénovante* » de l'école existe aussi dans le secteur public où la laïcité est parfois « *un concept fourre-tout bien commode pour masquer des comportements non laïques* ». L'école publique s'enferme dans un monde clos, dans un « *conformisme laïque* » : elle tarde à s'ouvrir à toutes les réalités économiques, sociales et culturelles, à l'intervention des élèves et des parents, à l'insertion dans la collectivité locale, à « *la mise en valeur de l'acquisition professionnelle liée à la culture* ».

C'est souligner la complexité du problème à résoudre. C'est refuser de tout attendre « *d'un acte législatif magique et unique émanant d'un ministre dont on attendrait béatement qu'il soit particulièrement bien inspiré* »...

Aussi, la C.F.D.T. préfère-t-elle, au vote d'une loi unique de nationalisation, le processus d'une loi-cadre et des négociations. A ses yeux, « *la négociation décentralisée et le contrat ont autant d'importance que le cadre législatif* ».

Un tel processus ne pourra réussir et éliminer les scléroses sans « *la capacité des personnels à l'innovation* ». Or ce comportement d'innovation exige « *une sécurité suffisante d'emploi et d'avenir* ». La loi-cadre devra donc prévoir « *d'entrée de jeu* » l'intégration des personnels de l'enseignement privé au statut de la fonction publique. Mais un statut qui devra évoluer pour sortir des contraintes actuelles, la « *rigidité* » sur la notion de temps de service des enseignants et sur la nomination des personnels. De même, la carte scolaire devra intégrer les établissements privés afin d'assurer une « *correspondance entre l'ensemble des œuvres de formation et les besoins de formation de chaque secteur géographique* ». En même temps, il faudra « *ouvrir plus largement* » aux parents et aux élèves la possibilité de choix entre deux établissements.

M. Edmond Maire n'a pas manqué de rappeler l'insistance de son organisation pour que les lieux de décision dans le service public d'éducation soient décentralisés. « *L'échelon régional est trop vaste.* » C'est dans les « districts », entre la région et chaque établissement, dans des « *bassins de formation liés aux bassins d'emploi* », que les élus des personnels, des usagers et des collectivités territoriales devront établir des rapports contractuels avec chaque école.

C. V.

Position - clé

M. Edmond Maire n'est pas ministre de l'éducation nationale. Pourtant, à écouter son « discours d'Epinay », on ne pouvait s'empêcher de penser que ce texte ressemble assez à ce que les Français, qui ont voté il y a dix-huit mois pour le changement, peuvent espérer entendre sur l'avenir de l'éduction.

Car le leader de la C.F.D.T. a tenu un langage somme toute tolérant, modéré et imginatif.

Tolérant. Aucun anathème, aucune « pique » meurtrière comme il en avait résonné au printemps dernier au meeting laïc du Bourget et surtout au rassemblement pour l'enseignement libre à la porte de Pantin. Aucune agression haineuse n'a percé dimanche à Epinay, ni à la tribune, ni dans la salle. C'était assez nouveau pour être remarqué.

Modéré, on ne demande la mort de personne à la C.F.D.T. Mais la remise en cuse de tout le monde. Elle refuse d'avoir à choisir entre les chantres fébriles d'une école catholique que nulle imperfection n'entâcherait, que pas le moindre abus de conscience ne menacerait, et les laudateurs patentés d'un enseignement laïque, Modèle de démocratie et d'ouverture. Face au *« défi massif de l'ennui et de l'échec scolaires »*, une autre école est à construire, de nouveaux rapports sont *« instaurer entre l'école et les usagers, entre l'école et le milieu où elle est insérée »*.

Imaginatif. Si les traits précis de cette nouvelle école ne sont pas définis, des voies sont ouvertes. Négociation décentralisée, contrat, prise en compte des besoins des jeunes, *« bassin de formation »*, assouplissement d'un statut de la formation publique, qui aboutit à un système de nomination d'enseignants où la rotation annuelle des personnels peut atteindre 50 %, voire 70 %. Ces notions ne sont pas de celles qui n'ont plus de sens à force d'avoir été utilisées par chacun et ses adversaires.

Les propositions du leader de la C.F.D.T. émanent d'une organisation qui, parce qu'elle compte en son sein des personnels appartenant aux secteurs de l'éducation, occupe une position-clé au moment où se jouent les rapports entre l'Etat et l'école privée. Sont-elles pour autant acceptables par tous les partenaires ? M. Edmond Maire a bien montré avec qu'elles résistances il faudra compter, de toutes parts.

Mais il n'est pas ministre de l'éducation nationale. Alors il en profite pour lancer des idées. A toutes fins utiles.

CHARLES VIAL.

Dix mille personnes manifestent à Brest pour protester contre le refus de seize municipalités d'honorer les contrats d'association

De notre correspondant

Brest. — L'enseignement privé crie misère dans le Finistère, ù les écoles catholiques occupent une place impoortante. Enseignements pré-élementaire, élémentaire et secondaire confondus, ces écoles rassemblaient 81 915 élèves contre 112 743 pour le secteur public pendant l'année scolaire 1981-1982. Tirant rapidement profit des lois en faveur de l'enseignement privé et notamment celle du 25 novembre 1977 (dite loi Guermeur), elles ont fait du Finistère le premier département français à bénéficier de la politique contractuelle voulue par les gouvernements d'avant le 10 mai 1981. Ainsi, 274 établissements de l'enseignement catholique ont signé un contrat avec les pouvoirs publics. Ce contrat est simple pour 119 d'entre eux (11 480 élèves) et dit d'association pour les 155 autres (29 706 élèves).

« Alors, de quoi l'enseignement privé se plaint-il ? Du refus de seize municipalités d'union de la gauche d'honorer 44 contrats d'association. Ces communes ne versent pas les contributions financières (dépenses de fonctionnement et rémunération des personnels non enseignants) qui leur sont réclamées. C'est le cas de Brest par exemple. Dans cette ville, 24 écoles privées (6 795 élèves) attendent leur dû, soit 9 513 000 francs pour l'année scolaire 1981-82. C'est le cas encore, pour ne citer que des localités connues, à Concarneau, Quimperlé, Morlaix et... Plogoff.

Pourquoi ce refus d'appliquer la loi ? Il s'explique, bien sûr, par des raisons idéologiques. Cependant, à Brest, la municipalité souhaite définir de nouvelles relations entre l'enseignement privé et la ville, dans l'attente de l'école unique annoncée et promise par M. François Mitterrand lors de la campagne de l'élection présidentielle. « *Il ne s'agit pas, de notre part, de rayer la spécificité de l'enseignement catholique, mais simplement d'exercer ou d'obtenir que le contrôle des fonds publics puisse être exercé* », précise M. Pierre Maille (P.S.), maire de Brest et président de la communauté urbaine.

« La justice pour tous »

Considéré à tort ou à raison comme la figure de proue de l'opposition à l'application de la loi du 25 novembre 1977, Brest était le cadre d'une manifestation de protestation, samedi 27 novembre, conte l'attitude des seize municipalités en cause. Un appel avait été lancé par les associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL), les chefs d'établissement et des syndicats comme le syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-C.F.T.C.) ou le Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique (SPELC). Il a été largement entendu. Quelque dix mille personnes (vingt mille selon les organisateurs) s'étaient groupées pour une marche vers l'hôtel de ville et la sous-préfecture. Depnis longtemps, Brest n'avait par connu un rassemblement aussi imposant. Déployant une forêt de banderoles, scandant des slogans, le cortège formait une masse impressionnante d'où ne jaillit cependant aucune injure à l'adresse de la gauche. Si le P.S. compte désormais de nombreux élus dans le Finistère, il le doit, en effet, pour une bonne part à un électorat qui a malgré tout foi dans l'enseignement privé. C'est l'un des paradoxes des Bretons.

Précédé des directeurs d'écoles dont les contrats ne sont pas honorés, un vaste calicot donnait le ton de la manifestation : « *Pour une réelle liberté de l'enseignement* ». « *La justice pour tous ; nous ne sommes pas des hors-la-loi ; la justice n'est pas l'aumone* », réclamaient certaines inscriptions. D'autres pancartes pouvaient être considérées comme une sorte de mise en garde à l'approche des élections municipales : « *Tenons bon* », ou encore « *Courage, la liberté vaincra* ». En écho, des slogans revenaient comme des litanies : « *Honorez les contrats* », « *Des parents mécontents, neuf mille enfants et pas d'argent* » ; « *Pas de contrats, pas d'impôts* », « *Liberté, égalité* ». A l'image d'un chemin de croix, le défilé observa maintes stations rue de Siam pour réciter, à chaque arrêt, la liste des communes où la loi Guermeur n'est pas appliquée.

L'occasion était bonne pour l'ancien député du Finistère qui a donné son nom à la loi de renouer avec le public. Ainsi, M. Guermeur s'était joint à des élus comme M. Georges Lombard (Union centriste), sénateur et conseiller général du Finistère, ancien maire de Brest. A une question, M. Guermeur devait rappeler que la loi avait pour objet de permettre « *de choisir l'école publique ou de choisir l'école privée* ». « *La loi est simple*, a-t-il ajouté. *C'est la liberté pour les parents de choisir librement l'école de leurs enfants. Cette loi est bafouée. Elle n'est pas appliquée. Nous sommes dans l'illégalité. La manifestation a pour objet de prévenir le gouvernement que les parents et les citoyens sont décidés à défendre leur liberté.* »

Une motion adoptée à l'unanimité par les partisans de l'école libre devait être remise à la mairie et à la sous-préfecture. Elle affirmait, entre autres, la détermination des parents d'élèves d'obtenir gain de cause. Elle dénonçait, d'autre part, « *l'attitude illégale des municipalités qui ont refusé jusqu'à ce jour d'appliquer pour des raisons idéologiques les contrats d'association signés* », et celle « *des ministres qui, au mépris de la Constitution, cautionnent des municipalités qui bafouent la loi* ». Une phrase déchaîna les applaudissements : « *Nous rejetons toute tentative d'intégration brutale ou sournoise immédiate ou progressive* », s'était écrié le porte-parole des APEL en donnant lecture de la résolution. Autrement dit, les responsables des écoles catholiques du Finistère ne sont pas prêts de pactiser avec l'Etat.

JEAN DE ROSIÈRES.



CARNET

JUSTICE

AU QUINZIÈME CONGRÈS DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

M. Badinter présente un « Bilan » amer de sa politique

Pour la première fois depuis sa fondation, le syndicat de la magistrature avait invité des ministres lors de son quinzième congrès. Réuni à Paris du 26 au 28 novembre le garde des sceaux bien sûr, mais aussi le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale ainsi que celui de la consommation.

Le S.M. avait pris pour thème de ses travaux *« le citoyen au carrefour de ses droits »*. Choisir, alors d'inviter M. Bérégovoy plutôt que MM. Defferre ou Franceschi à parler de la sécurité, c'était vouloir envisager au plus large la notion de citoyenneté, sortir de l'opposition simplificatrice sécurité-liberté pour chercher des solutions, autant à partir de la solidarité du groupe que de la protection de l'individu.

C'est la même démarche qui justifiait la présence de Mme Lalumière, ministre de la consommation, soucieuse, comme le S.M., de favoriser, pour le citoyen, la maîtrise de la totalité de ses droits.

N'eût -elle été qu'une sucession de discours, la venue de trois ministre aurait déjà constitué une nouveauté pour le syndicat, et marqué son désir de ne pas éluder la confrontation avec les représentants du pouvoir. Ce fut plus. Par leur réelle participation aux débats et aux scéances de travail, les ministres ont montré qu'on pouvait échapper aux facilités officielles et trouver un nouveau mode de présence dans les congrès syndicaux, fondé sur l'écoute et l'échange.

Le garde des sceaux s'est, pour sa part, livré à un étonnant exercice en forme de « bilan » — le mot est de lui, moins inattendu par le contenu même du plaidoyer ou de l'autocritique que par la dramatisation de la présentation, un ton de déception, d'amertume, voir de lassitudé.

Si le syndicat de la magistrature n'a jamais acceuilli de ces ministres pressés qui arrivent entourés de conseillers et de photographes, lisent un discours en ayant l'air de le découvrir et s'en retournent, il n'en goûtait pas moins le plaisir de voir un garde des sceaux studieux, stylo en main, écouter pendant deux heures un débat et affirmer que, renonçant à la facilité du discours préparé, il fallait répondre.

Soucieux de faire avec précision le point sur la réflexion du S.M., le bureau avait préparé un très long rapport — qualifié par M. Badinter de *« texte important »* — dont le secrétaire général, M. Daniel Lecrubier, n'a pu lire qu'un résumé (1). Organisé autour de trois thèmes, les libertés et l'ordre public, les nouveaux rapports sociaux, l'évolution de l'institution judiciaire, ce texte ne mésestime ni les réalisations du gouvernement dans le domaine des libertés où il a tenu nombre de ses engagements, ni la mise en place de nouveaux droits pour les travailleurs, les locataires ou les consommateurs.

Mais le Syndicat de la magistrature ne cache pas ses craintes devant les *« dérives »* et les hésitations en matière de libertés : le changement de langage de M. Defferre à partir du printemps 1982, la loi sécurité et liberté toujours en place, et les conséquences du terrorisme de l'été — fichiers informatisé antiterroriste, problème du droit d'asile, rétablissement des visas. Enfin, le S.M. déplore que la justice soit *« une institution inchangée »*. Toujours *« lointaine, inquiétante et indaptée »* aux yeux des citoyens, paralysée par les résistance au changement d'une hiérarchie dans laquelle beaucoup de magistrats *« apolitique avant le 10 mai se disent aujourd'hui d'opposition »*, la justice, depuis dix-huit mois, au quotidien, « piétine ». La réforme du Conseil supérieur de la magistrature promise par M. Mitterrand se faisant attendre, les magistrats continuent de s'interroger sur la possibilité d'un nouveau statut.

Il n'est certes pas à mettre au passif du ministre de la justice d'être venu écouter cette description sans compllaisance. Dans le « bilan » qu'il a fait à son tour, il n'a pas dissimulé ce qu'il considère comme négatif, et a parlé d'une « autocritique », estimant notamment avoir trop tardé pour l'abrogation de la loi sécurité et liberté — elle sera discutée au Sénat en avril, et regrettant l'augmentation incessante du nombre des détenus. Ce n'est toutefois pas ce regard critique auquel les hommes politiques sont peu enclins, qui surprenait dans le discours de M. Badinter, mais ce ton d'amertume d'un homme réaffirmant sa solitude dans une action politique qui pourtant, marquera l'Histoire *« par le rétablissement, en France, de l'état de droit »*.

L'attention portée à ce qu'il nomme *« la longue plainte des profondeurs des juridictions »* ne l'a cependant pas empêché de garder le silence sur la plupart des problèmes soulevés par les représentants des diverses sections : l'incapacité de gauche à échapper au discours sécuritaire, indice d'un manque de volonté politique, la question de la hiérarchie judiciaire, l'échec des directives données au parquet. Il s'est gardé de revenir sur les propos de Mme Simone Gaboriau, vice-président à Bordeaux, expliquant que lorsqu'elle appliquait des peines de substitution. *« Le parquet ne fait que digérer des procès-verbaux. il ne dirige pas l'action publique »*, avait-elle conclu.

Comme tout l'auditoire, M. Badinter a écouté dans le plus grand silence l'intervention de M. Fréderic N'guyen, juge d'instruction, au nom de la section de Bastia, décrivant comme particulièrement inquiétant l'état de la Corse. *« La cause essentielle de la situation présente* — violence, déstabilisation, exploitation politique de la violence — *est que malgré les réformes réalisées, la structure socio-politique n'a pas évolué* indiquait-il notamment *« Au plan judiciaire, certains visages ne sont plus les mêmes, mais rien n'a changé : tribunal correctionnel et cour d'assises rendent toujours des décisions pour le moins complaisantes en faisant fi des règles de droit les plus élémentaires. Les fraudes électorales gangrènent la démocratie, mais si un juge d'instance s'avise de vouloir les combattre, il encourt le risque d'une agression physique : M. Huber, membre de la section de Bastia, a été victime d'un attentat dans la nuit du 26 au 27 juillet 1982. Interventions et pressions n'ont pas cessé et, lorsqu'on les dénonce publiquement, c'est l'engagement de poursuites disciplinaires »*.En outre, la hiérarchie qui abaisse systématiquement les notes des magistrats syndiqués, a admis qu'in vice-président du tribunal *« s'arroge le droit de refuser pour asssesseurs des magistrats appartenant au S.M.*

« L'instauration de l'état de droit, le respect du suffrage universel seraient, en Corse, révolutionnaires » ajoutait M. N'Guyen *« Force est de constater que la volonté d'œuvrer en ce sens ne se traduit pas au plan judiciaire(...) J'attire gravement l'attention des participants de ce congrès sur un dernier point : il serait grave que puisse être faite prochainement la démonstration que la gauche ait pu laisser se reconstituer polices parallèles et groupuscules d'extrême droite sous l'œil passif, sinon bienveillant, de forces de l'ordre qui furent, il n'y a pas si longtemps, le vivier de la version corse du SAC, à savoir FRANCIA. Dans un contexte politique où l'on traque et où le président d'un tribunal appelle, goguenard, tous les prévenus arabes Mohamed, un État démocratique peut et doit tout craindre »*. Aucun propos, fût-il celui d'un ministre, n'a été aussi longuement applaudi pendant les trois jours du congrès, mais le garde des sceaux n'a fait allusion à cete intervention que our dire qu'il avait été *« extrêmement attentif »*.

« Le syndicat anesthésie »

Alors, si l'on était séduit par la démarche, l'attitude et le ton de M. Badinter, on parlait comme M. Michel Marcus d'un *« véritable discours de gauche »*, mais si, plus d'un bilan. on attendait des propositions, des idées, on se rangeait plutôt à l'avis de M. Dominique Coujard, (ancien président du syndicat). Merci Balmain et quelques autres, s'inquiètent de voir *« le débat piégé »*, *« le syndicat anesthésié »* par les propos ministériels.

« On est pas là pour ronronner sur l'abolition de la peine de mort ou des juridictions d'exception, faisait remarquer M. Balmain. *« C'était bien le moins qu'un gouvernement de gauche pût faire pour avoir le droit de se dire de gauche »*. Sévère autant pour le syndicat que pour le ministre, M. Coujard craignait *« qu'en applausissant la forme, on applaudissait aussi le fond »*. *« Le garde des sceaux n'a pas répondu sur les aspects négatifs de la politique qu'il mène et qui ne se confond pas avec celle du gouvernement tout entier*, précisait-il. *Certains ministres, celui de la recherche ou de la santé, par exemple, ont des projets pour modifier les corps dont ils ont la responsabilité. C'est bien la preuve que certains ont compris, d'autres part, l'importance de ce qui se passe à l'intérieur de la boutique »*.

Sans mésestimer la gravité des problèmes internes à la magistrature, le S.M. n'avait pas voulu s'enfermer dans une discussion avec « son » ministre. D'où l'invitation, en ouverture du congrès, du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, M. Pierre Beregovoy et, le dernier jour, du ministre de la consommation, Mme Catherine Lalumière.

Mais la présence de trois ministres, si elle est une innovation, n'est pas nécessairement le ferment d'une réflexion novatrice. Elle est certes la reconnaissance de l'acquis du syndicat , de son passé, mais ne saurait être garante de son avenir. Si le syndicat de la magistrature veut, comme il l'affirme, redevenir un lieu imaginatif et créateur, il lui faudra savoir réinventer sa différence.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) L'intégralité du rapport du congrès sera publiée, fin décembre, dans le numéro 93 de *Justice*, le journal du Syndicat de la magistrature.

● *Le nouveau conseil syndical du S.M.*, renouvelé dans sa totalité, est composé de MM. Georges Apap (procureur, Valence), François Ballouhey (premier juge, Pontoise), Alain Birgy (juge des enfants, Béthune), Pascal Chantrait (juge des enfants, Villefranche), Thierry Fossier (instance, Lens), Mmes Blandine Froment (Instance, Asnières), Simone Gaboriau (vice-président, Bordeaux), MM. François Guichard (instance, Haguenau), Jean-Paul Jean (instruction, Poitiers), Daniel Lecrubier (juge des enfants, Nanterre), Philippe Llorca (instance, Pontoise), Bernard Pierre (instance, Bordeaux), Louis-Marie Raingeard (chancellerie), Chantal Solaro (substitut, Evry), ainsi que de trois auditeurs de justice, MM. Dominique Guyot, Jean-Marie Charpier, Mme Solène Huster-Falck.

La « délectation solitaire » du garde des sceaux

« Je ne défends pas la politique qui est la mienne, je la regarde du dehors et je fais le bilan », indiquait M. Badinter en présentant, samedi 27 novembre, un long constat de son action, sous plusieurs rubriques :

● *« Le positif » :* les libertés judiciaires *« l'état de droit une fois rétabli, ce qui est le cas, doit être défendu sans faiblesse aucune »* ; les actions en faveur des justiciables, des victimes ; la politique de l'éducation surveillée ; les efforts de prévention ; l'accroissement du rôle des parquets dans les juridictions commerciales.

● *« L'incertain » :* le problème carcéral ; la question de la détention des mineurs — *« la suppression de toute détention pour les mineurs de moins de seize ans serait irréaliste »* ;la définition du plan informatique.

● *« Le négatif » :* le retard pris dans l'abrogation de la loi « sécurité et libertés »; la stagnation budgétaire ; la vie quotidienne dans les juridictions ; la détention provisoire *« identique à ce qu'elle était en mars 1981 (...) ceux qui signent les mandats étant responsables de leurs décisions »*.

● *« Le désastreux » :* la persistance dans l'opinion publique de l'idéologie sécuritaire. Elle est due en particulier, selon M. Badinter, au manque de soutien apporté par *« la gauche judiciaire »* à sa politique, surtout pendant les cent premiers jours.

A ce sujet, M. Badinter a évoqué *« la floraison avec luxe, orgueil, et une espèce de passion de formes de poujadisme judiciaire »*. *« Jamais je n'ai eu l'impression d'une telle solitude*, a-t-il ajouté. *Pendant ce temps-là, alors que la gauche judiciaire se taisait ou critiquait sans merci, alors que je recevais ma volée de bois vert, la droite judiciaire, elle, se mobilisait utilisant ce qui serait l'humus des lendemains de revanche, la peur »*.

A propos du statut des magistrats, M. Badinter a insisté sur *« la responsabilité du juge »*, précisant, *« un statut de la magistrature ne peut être un statut pour la magistrature »*, avant de conclure sur un rappel de son amertume et *« une certaine délectation solitaire »*.

Le premier jour du congrès, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, avait tenté une approche des problèmes de sécurité au travers de la notion de solidarité. *« Nous pouvons vous et moi regarder les chiffres et dire que l'insécurité n'est pas ce que l'on croit. Constater, par exemple, que, contrairement aux idées reçues, les agressions n'ont pas pour victimes d'abord les personnes âgées ou les femmes, mais les jeunes de dix-huit à trente ans. (...) Mais il n'empêhe que l'insécurité dans nos villes est durement ressentie. Nos concitoyens expriment des craintes, dont il nous faut tenir compte. »*

Une politique de solidarité doit rejeter *« la pseudo distinction entre ministères réputés répressifs et ministères dits préventifs »*. Elle doit s'attaquer aux causes structurelles de l'insécurité.

Enfin, dimanche 28, Mme Lalumière, ministre de la consommation, est intervenue, répondant au débat sur le thème « Le citoyen et la maîtrise des ses droits. »

Les commentaires de la presse parisienne

« Partez, M. Batinter ! », demande l'éditorial du *Figaro*, qui accuse le ministre de *« traiter à la légère la montée de la criminalité et de l'insécurité »*. *« En franchissant un nouveau pas — l'insulte directe envers les juges et l'institution judiciaire*, ajoute-t-il, *le garde des sceaux va aujourd'hui trop loin. »*

« Badinter : aidez-moi », titre à la « une » *le Matin de Paris*. *« Elle a quelque chose de pathétique, cette complainte de Robert Badinter devant le congrès du Syndicat de la magistrature »*, affirme le *Matin*. *« Robert Badinter ne devrait pas s'émouvoir de l'injustice dont il se sent victime. Le thème de l'humanisation de la justice n'a jamais été populaire dans aucune société. »*

Le Quotidien de Paris relève *« l'étrange amertume de Badinter »*. *« Si la délinquance croît et s'embellit*, écrit Jean Laborde, *c'est surtout qu'en matière de vol et de cambriolage la moitié au moins des auteurs (...) échappent à toute sanction, n'étant jamais arrêtés. La police a donc aussi sa responsabilité, qui n'est pas mince. Le fait est là, en tout cas, et il explique l'acte de contrition ou d'autocritique auquel s'est livré le ministre de la justice (...). Il serait vain d'accabler Robert Badinter : c'est un homme sincère qui croit à ce qu'il dit. Je l'affirme, au risque de choquer ceux qui le considèrent comme un ambitieux sans scrupules. »* Mais, selon Jean Laborde, *« il faut vivre à Paris dans le milieu qui est le sien pour se faire des illusions. Le voilà désabusé, on le comprend. Car il n'est pas impossible qu'à terme il ait raison. Il est bien vrai que la prison est un pourrissoir »*.

Libération décrit *« l'amère solitude de Robert Badinter »*, tandis que *l'Humanité*, qui ne consacre qu'une nouvelle brève à ses propos, fait état de sa *« grande dose d'amertume »*.

L'homme blessé

(Suite de la première page.)

Recru d'amertume, l'homme privé, l'homme blessé, éclatait si fort au détriment de l'homme de gouvernement qu'il importe assez peu, à la réflexion, de savoir si l'autocritique s'est exercée là où il convenait ou si, de temps à autre, le garde des sceaux a battu sa coulpe sur la poitrine du voisin. Tout comme il est, aujourd'hui, secondaire de savoir si le *« désastreux »* est ce qu'il a dit, le *« négatif »* là où il l'a dénoncé, l'*« incontestablement positif »* où il le prétend. L'histoire, dont le ministre a invoqué la protection, le dira, si elle l'estime bon.

La longue plainte de M. Badinter, si elle suscite un incontestable étonnement tant sa forme est insolite, le respect par ce qu'elle suppose de courage moral, ne peut valoir pour autant absolution. Ni pour les lacunes reconnues, ni pour les défaillances éludées, pas davantage pour les échecs avérés.

Il est vrai que le courage est là. Nul ne peut le dénier à l'homme qui, avocat, affrontait des foules haineuses lorsqu'il luttait contre la peine de mort et retrouve ces mêmes foules alors que, ministre, il en a obtenu l'abolition. Il est vrai que la haine est sa compagne. Le congrès de Légitime défense, réuni au même moment, a démontré qu'il est de ces hommes contre qui la haine ne désarme pas. Mais n'en tire-t-il pas, pour ce qui le concerne, un surcroît d'ardeur ?

Pourtant, le respect qu'on doit à l'homme de conviction ne peut se transformer, quelque exigence qu'il en ait, en une approbation systématique de ce qu'il entreprend. Devenu ministre ainsi qu'il l'avait souhaité, il subit nécessairement et légitimement les reproches, les critiques, et même les silences qui pèsent sur l'homme public. S'il s'attendait à autre chose en entrant au gouvernement, il aurait dû, le temps ayant passé, avoir pris conscience de sa bévue.

D'autant que les silences n'ont pas été aussi épais qu'il le prétend, de la part des « éditorialistes de gauche », et les critiques, sur plus d'un point, moins nombreuses qu'elles n'auraient pu être.

Il faut cependant faire crédit à M. Robert Badinter de sa sincérité. Personnage soudain racinien, développant devant un auditoire saisi les méandres de son malheur politique et de son affliction intime, faisait-il, dans le même instant de ces adieux poignants, imitant, pour moitié la fuite d'Hippolyte poursuivi par la vindicte de Phèdre et pour moitié l'exil d'Antiochus vers sa Commagène, alors que Bénénice s'est donnée à un autre ?

Bref, annonçait-il un prochain départ, que certains réclament ? Prévenait-il l'inévitable, feignant d'organiser, comme l'a dit le poète, ce qui le dépasse ? Ou bien, par une manœuvre politicienne plus ordinaire, se serait-il borné à quelque contre-feu à l'efficacité nécessairement douteuse ?

La réponse est, évidemment, entre les mains d'un seul, qui n'est pas M. Badinter. Mais au regard de l'histoire, qui seule compte pour lui, cette réponse est subalterne et ne relève que de *« l'insignifiance des choses »*.

Il n'a, sur ce point, pas tort. Car l'homme est à peindre et mérite le portrait. Et pour être assuré de n'être pas trahi par le peintre, il a choisi d'être auteur de l'esquisse, courant cependant le risque de prendre trop tôt la pose.

PHILIPPE BOUCHER.

LE CONGRÈS ANNUEL DE « LÉGITIME DÉFENSE »

M. François Romério, président de Légitime défense, a affirmé samedi 27 novembre, au cours du congrès annuel de l'Association, qui a eu lieu à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) que : *« la criminalité est le plus grand facteur, sinon le seul, de violation des droits de l'homme et des libertés individuelles »*. Au cours de ce congrès auquel assistait notamment M. Lionel Legras, récemment acquitté par la cour d'assises de l'Aube, l'ancien brigadier de police Roger Marchaudon et M. Pain, membre du bureau national de la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.), M. Romério a déclaré que *« par la grâce des bandits, il y a actuellement le couvre-feu en France »*.

L'ancien président de l'ex-Cour de sûreté de l'État a remercié M. Georges Marchais pour son approbation du verdict du procès Legras. Il a estimé que *« les ouvriers et les chômeurs sont parfaitement honnêtes »*, alors que les vrais malfaiteurs constituent selon lui une *« tourbe nationale et internationale de paresseux, de vicieux et de drogués »*.

● *Les attentats en Corse.* — Trois attentats à l'explosif, visant tous des continentaux, ont été commis à Bastia, dans la nuit du 26 au 27 novembre. La boutique d'un boucher-traiteur, un magasin d'équipement de bureaux et une automobile ont servi de cibles aux plastiqueurs, qui n'ont pas revendiqué leurs actes.

Dans la nuit du 27 au 28 novembre, deux autres attentats à l'explosif non revendiqués ont été commis en Corse-du-Sud. L'un visait un commerce de Petreto-Bicchisano, localité située à 50 kilomètres au sud d'Ajaccio, l'autre le cabinet d'un expert-comptable situé dans le centre d'Ajaccio.

FAITS DIVERS

La tempête de neige dans la région lyonnaise et le Massif Central

● **Amélioration dans la Loire et le Rhône**

● **Plan ORSEC en Haute-Loire**

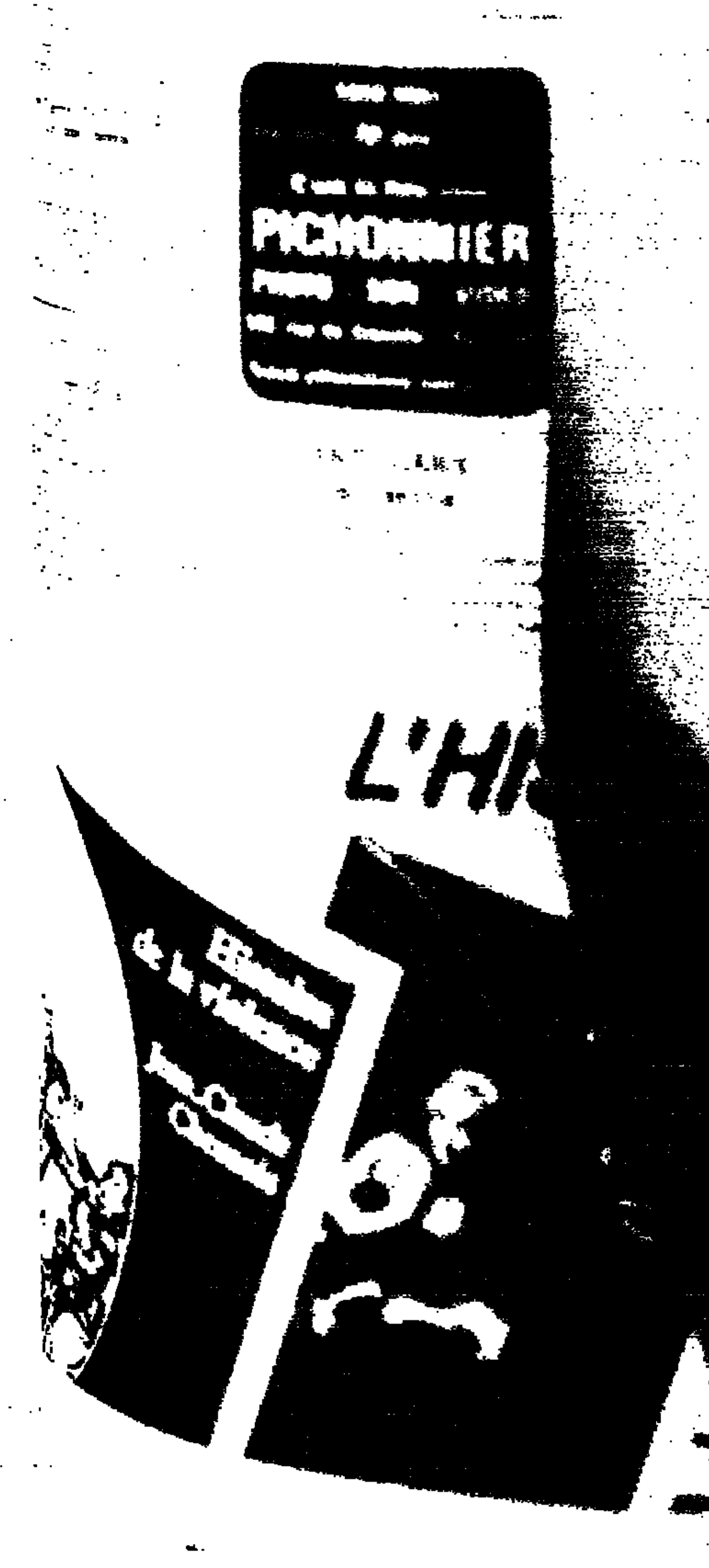
L'amélioration des conditions météorologiques a permis dans les départements de la Loire et du Rhône un début de retour aux conditions de vie normale après la tempête de neige qui les avait paralysés en fin de semaine. En revanche, le département de la Haute-Loire connaissait, ce lundi 29 novembre, de nouvelles chutes de neige, et le commissaire de la République y a décidé le déclenchement du plan ORSEC, afin de mieux coordonner les secours.

Les grands axes routiers et les voies ferrées de la région ont été rouverts à la circulation, mais trois cent mille foyers restent privés d'électricité, et six mille abonnés au téléphone ne peuvent encore être joints. Les services techniques estiment que plusieurs jours seront nécessaires pour rétablir les lignes rompues. Des renforts en personnel technique et des groupes électrogènes de secours sont acheminés pour assurer le chauffage, dans des résidences de personnes âgées notamment.

C'est à Saint-Etienne que la chute d'une cinquantaine de centimètres de neige a provoqué le plus de perturbations ainsi que le rapporte notre correspondant. Un tramway qui déraille, une femme qui accouche dans une voiture, des passants assommés par la neige tombée des toits, des skieurs de fond devant l'entreprise Manufrance, de longues files d'attente devant les rares boulangeries ayant pu cuire du pain : telles sont les scènes notées au cours de ce week-end « de catastrophe ». L'association sportive de Saint-Étienne n'a pu réunir son assemblée. Les établissements d'enseignement secondaire ont décidé de ne pas ouvrir leurs portes ce lundi. Enfin, beaucoup d'entreprises ont demandé à leurs salariés, à l'exemple de l'usine de Creusot-Loire à Firminy, de rester chez eux tant que le courant électrique ne serait pas rétabli.

Après la tempête, les polémiques et la recherche des responsabilités : les météorologues ont-ils correctement apprécié l'ampleur et la localisation des phénomènes climatiques ? Les services de l'équipement ont-ils prévenu en temps utile les usagers qu'il était dangereux d'emprunter certains axes routiers ? Électricité de France et la direction générale des Télécommunications ne pourraient-elles pas mieux protéger leurs lignes, en particulier dans les zones où le gel et la neige exposent les câbles à la rupture ?

A ce sujet, M. Haroun Tazieff, commissaire à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs, a critiqué la faiblesse du réseau électrique confronté à des précipitations inhabituelles. *« Il faut que ce réseau soit à l'épreuve de toute possible rupture*, a-t-il déclaré. *Il faut renforcer les lignes dans les régions qui risquent d'être touchées par des intempéries exceptionnelles et reconsidérer les calculs des lignes de haute et basse tension de façon que les phénomènes de givrage ne fassent pas s'effondrer les pylônes. »* M. Tazieff a demandé qu'une étude soit réalisée à ce sujet.



CARNET

Décès

— Mme Braunwald, née Marvaud, son épouse,
M. François Braunwald, son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Michel BRAUNWALD,
architecte D.P.L.G.,
ancien pensionnaire
de la Casa Velazquez,
architecte inspecteur honoraire
de la Banque de France,

survenu, dans sa quatre-vingt-unième année, le 25 novembre 1982.

La cérémonie religieuse aura lieu, dans l'intimité, le mercredi 1er décembre 1982, à 15 h 45, en l'église Saint-Jean-de-Montmartre.

— M. et Mme Hedreul-Tanouarn et leurs familles ont la douleur de faire part du décès de

Guillaume HEDREUL-TANOUARN,

leurs fils, frère, petit-fils et neveu, survenu à Paris le 22 novembre 1982, à l'âge de dix-sept ans.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Germain-des-Prés, le mardi 30 novembre, à 13 h 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, vers 14 h 45.

14, rue Guénégaud,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Antonia LANDUCCI,

survenu, le 25 novembre 1982 à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Le service religieux sera célébré, dans l'intimité, le mercredi 1er décembre 1982, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, Paris-7e, où l'on se réunira à 15 h 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.

De la part de :
Mme Renée Landucci, sa belle-sœur,
M. et Mme Jean-Marc Landucci, ses neveu et nièce,
M. Philippe Landucci,
son petit-neveu,
4, villa de Saxe, 75007 Paris.

— Mme Georges Dorosz,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 18 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Mme Auguste MARTIN,
née Brossut,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

« Ombres, disparaissez : l'éternelle Lumière a paru ! »

72, rue Alexandre-Guilmant,
92190 Meudon.

— Le docteur Philippe Dorosz et Mme,
Leurs enfants Arpad et Istvan,
ont la douleur de faire part du décès, à Paris, de

Mme Auguste MARTIN,
née Brossut,

leur grand-mère et arrière-grand-mère.
72, rue Alexandre-Guilmant,
92190 Meudon.

— Tous ses enfants, petits-enfants, proches parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre MAZODIER,
née Jane Chemla,

survenu à son domicile, le 27 novembre 1982.

Une cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 1er décembre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Bellevue, 37, avenue du Général-Gallieni, à Meudon.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri SÉGAL,

survenu le 25 novembre 1982.

De la part de :
Mme Henri Ségal,
Ses enfants et petits-enfants,
Son frère,
Sa sœur,
Ses parents et amis.

L'inhumation a eu lieu le 27 novembre dans l'intimité familiale.

12, rue Dumont-d'Urville,
75116 Paris.

Remerciements

— Mme Suzanne Thibert, ses enfants, ses petits-enfants, sa famille, très sensibles à la sympathie et à l'amitié de ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

Mme Marguerite THIBERT,

les en remercient très sincèrement.

Anniversaires

— Il y a un an, Dieu rappelait à lui

M. Maurice CARRIER.

Que tous ceux qui, soit au temple de Passy, soit par leurs messages, tinrent à lui rendre un dernier hommage et à manifester aux siens tant de marques d'estime, de sympathie, d'amitié, d'affection, en soient encore remerciés et conservent encore son souvenir.

— Orléansville (El-Asnam).

Pour le premier anniversaire de la disparition de notre frère, beau-frère et oncle bien-aimé,

Sylvain CHERKI,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

— Il y a quatre ans, le 29 novembre 1978,

Marie Aude

nous quittait.

M. et Mme DUBOIS, Bruno et Coryse, ses parents, son frère et sa sœur rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— Il y a neuf ans, le 13 novembre 1973, disparaissait

Pierre LAMBERT.

Que tous ceux qui ont connu le socialiste, le résistant, le préfet ou simplement l'homme, aient une pensée pour lui.

— A ceux qui ont gardé le souvenir de

Diane POTIER-BOËS,
épouse du docteur H. Faouzi,

et de son œuvre aux lycées du Caire et de Beyrouth, le troisième anniversaire de son départ, le 30 novembre 1979, est rappelé.

— Pour le premier anniversaire de sa mort, le 29 novembre, une fidèle pensée est demandée à ceux qui ont connu, aimé et estimé,

Franck SÉRUSCLAT.

— Il y un an disparaissait

Georges TORRES,
professeur au lycée Carnot à Paris.

Ses amis demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— L'équipe du cinéma Bonaparte remercie les spectateurs qui sont venus nombreux au rendez-vous du samedi 27 novembre. Elle rendra compte des décisions prises concernant l'avenir de la salle au cours de la séance de 22 heures, mardi 30 novembre. Des propositions pourront être échangées à cette occasion.

Soutenance de thèse

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-X (Nanterre), mardi 30 novembre, à 14 h 30, salle C 26, M Jean Borella : « Fondements métaphysiques du symbolisme sacré ».



eau
anon,
d
cœur
on
ace.
me.



Toutes les 2000 copies, il repart avec un cœur tout neuf.

Tambour, système de développement, dispositif de nettoyage, réserve d'encre... Tout ce qui s'use dans un copieur, Canon l'a rassemblé dans une petite cartouche, le cœur du copieur personnel.

Vous remplacez vous-même son cœur toutes les 2000 copies, et votre Canon repart en pleine forme: adieu, petites pannes sournoises!

Son cœur copie sur papier ordinaire. Et extraordinaire!

Parce qu'il reproduit sur papier machine, papier musique, papier cadeau ou papier doré, de 40 à 128g, le nouveau copieur personnel Canon fait de chaque copie une œuvre originale.

Quand on veut changer de couleur, on change son cœur.

Avec ce nouveau Canon, c'est la fin de la copie monotone. Avec ses trois cartouches à encre, noire, bleue, ou sépia, immédiatement interchangeables, jetez-vous à cœur perdu dans la couleur.

Premier copieur personnel à cœur interchangeable, premier copieur personnel à papier ordinaire, premier copieur personnel à copie couleur, le nouveau Canon n'est pas plus grand qu'une machine à écrire. Mais à l'ouvrage, il a un cœur gros comme ça!

PC 10, le copieur personnel de

Canon
Grand Public

Le Monde

régions

Ile-de-France

PARIS AU QUOTIDIEN

Zola dans le 19e

Pas squatters, « occupants rénovateurs »...

Depuis lundi 22 novembre les opérations d'évacuation de squatters se multiplient à Paris, notamment dans les quartiers nord-est où les squatters sont les plus nombreux et leurs occupants les plus organisés.

Tant au 10, rue Léon-Giraud (19e) que rue de Flandres (19e) ou rue Véron (18e) les expulsions se sont déroulées sans incident. A chaque fois le déploiement des forces de l'ordre était considérable. Les occupants, prévenus de l'intervention de la police, avaient pour la plupart quitté le lieux avant son arrivée. Rue Léon-Giraud toutefois, lundi 22, une quinzaine de personnes étaient restées symboliquement, pour protester contre l'évacuation. La police a été « accueillie » par des sonneries de clairon et quelques jets de pétards.

D'autre part, le mardi 23, une trentaine de personnes ont envahi, vers midi, les bureaux de la sous-direction du logement située 50, rue de Turbigo (4e). Elles ont été évacuées par la police.

Les « occupants rénovateurs du dix-neuvième arrondissement », qui ont déposé une plainte pour discrimination devant la Cour européenne des droits de l'homme, ont organisé, samedi 27 novembre, un rassemblement au métro Crimée et une « marche de soutien » *dans le* quartier.

ZOLA rôde encore... A l'angle de la rue de Crimée et de la rue de Flandre, dans le dix-neuvième arrondissement : un ancien café, une grille rouillée ouvrant sur une cour pavée ; au fond, un immeuble de trois étages. Cet îlot vétuste évoque le « Paris ouvrier » du siècle dernier. Plus pour longtemps, car il est voué au soc du bulldozer : il faut bien élargir la rue de Flandre...

La Ville de Paris est propriétaire de ces lieux en sursis. Une dizaine de jeunes squatters s'y sont installés il y a un peu plus d'un an. Accueil sympathique, atmosphère chaleureuse, les « hôtes » sont avant tout désireux d'expliquer le sens de leur expérience : « *La Ville de Paris possède quantité de logements inutilisés qui ne seront pas détruits avant plusieurs années,* dit Pierrick, vingt-trois ans. *Nous ne gênons personne. Au contraire, nous utilisons les locaux abandonnés que nous rénovons et nous créons des associations qui contribuent à animer le quartier.* »

L'îlot de la rue de Crimée abrite ainsi plusieurs associations. On y trouve un comité Habitat et Rénovation, un comité Action, Prison, Justice, un collectif Paroles insoumises, un autre, intitulé Aide et solidarité à l'animation (qui organise des fêtes, des spectacles), une « école » de percussion, un atelier de mimes, etc. Par ailleurs, des appartements ont été rénovés et sont désormais habitables.

En l'espace d'un an, du côté de La Villette, entre la rue de Flandre et l'avenue Jean-Jaurès, de part et d'autre du canal de l'Ourcq, neuf maisons ont été investies par ces « nouveaux squatters » qui préfèrent se nommer « occupants rénovateurs ». Elles appartiennent à la Ville de Paris, à l'Office municipal d'H.L.M., aux P.T.T. ou même à des propriétaires privés qui les avaient laissées à l'abandon. Une centaine d'occupants y vivent, une vingtaine d'associations y ont leur siège.

Qui sont ces occupants rénovateurs ? Essentiellement des jeunes, étudiants, salariés ou chômeurs. « *Pour beaucoup de jeunes, il n'est plus possible de se loger à Paris,* explique Pierrick. *Nous n'avons plus le choix qu'entre la famille, l'entassement dans les chambres de bonne ou l'hôtel meublé.* » Mais ils ne se considèrent pas comme des squatters ordinaires.

Occuper une maison vide, pour eux, c'est aussi vivre ensemble, rompre la solitude, expérimenter une forme de vie nouvelle plus collective. « *L'ouverture des maisons s'est faite par groupes « affinitaires »,* souligne l'un d'entre eux. « *Chaque maison fonctionne en équipe soudée. Les lieux collectifs sont gérés par roulement. Certaines tâches, des biens, sont mis en commun, mais des lieux individuels sont préservés afin d'assurer l'autonomie de chaque habitant.* »

La démarche des « occupants rénovateurs » se veut donc constructive ; ils n'entendent pas se marginaliser et souhaitent avoir de bons rapports avec le voisinage en associant étroitement les habitants à leurs activités. Ces dernières sont nombreuses et diverses : une école parallèle, un collectif Rénovation, Initiation, Service, Entretien, une permanence logement, une agence de presse diffusant des informations sur le chômage.

L'article 25 de la Déclaration

Les occupants rénovateurs invoquent l'article 25 de la Déclaration des droits de l'homme qui parle du droit au logement pour tous. Ils tentent d'utiliser les subtilités de la procédure civile : se fondant sur l'article 1351 du code civil sur l'autorité relative de la chose jugée, ils estiment qu'une procédure d'expulsion visant une seule association ne peut concerner tous les habitants vivant dans le même immeuble. Chaque expulsion, ou tentative d'expulsion, a été, pour cette raison, suivie d'une plainte déposée par les occupants. Il s'agit de retarder la procédure, de gagner du temps avec l'espoir de se voir reconnaître un droit sous la forme d'un « bail précaire » passé avec les administrations propriétaires.

A ce jour, plusieurs jugements d'expulsion ont été rendus : deux ont été exécutés le 14 octobre dernier, au 6, quai de la Marne, et le 22 novembre, au 10, rue Léon-Giraud.

A la Ville de Paris on considère ces squatters comme plutôt « gentils » mais on trouve néanmoins inadmissible que « *quelques individus bloquent la réalisation de programmes de logements sociaux* ». Certes, on admet que certaines opérations, pour urgentes qu'elles soient, ne pourront être réalisées dans un avenir immédiat mais on demeure très réticent à accorder des baux précaires, « *le bail précaire revient à accorder un droit permanent au logement pour ceux qui en bénéficient* », souligne-t-on au cabinet du maire, où l'on fait remarquer que la Ville a affecté un immeuble, rue de Flandre, à diverses associations du quartier.

Qu'en pensent les élus ? M. Alain Billon, député (P.S.) du dix-neuvième arrondissement, ne peut défendre le squatt : « *C'est un phénomène qui s'explique par l'extraordinaire dégradation du tissu urbain mais qui ne constitue pas une réponse adéquate. C'est aux pouvoirs publics de trouver des solutions* », dit-il.

Ces derniers paraissent assez embarrassés. Il y a dans ces expériences des aspects intéressants pour un gouvernement socialiste.

Les occupants rénovateurs n'invoquent-ils pas le rapport Schwartz sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, établi à la demande de M. Mauroy ? Ce rapport estime essentiel « la mise à disposition des jeunes de lieux de taille réduite susceptibles de devenir des lieux de rencontre et d'action communs » ? Le ministère de la culture n'a-t-il pas d'ailleurs octroyé une subvention à une de ces associations ?

A la préfecture de police, on est surtout préoccupé de faire respecter le droit. On craint que les squatters ne soient manipulés et qu'« *ils ne se marginalisent comme dans le squatt de la rue Raymond-Losserand dans le quatorzième arrondissement, où tout avait commencé dans une atmosphère bon enfant* ».

Les squatts associatifs ne sont pourtant pas ceux qui inquiètent le plus la police et les habitants. En effet, depuis quelques mois, d'autres squatters ont envahi plusieurs immeubles de la rue de Flandre, propriété de la Ville de Paris et de particuliers. Le commissaire de police estime à au moins huit cents le nombre de ces occupants clandestins — au 173, on en compte près de trois cents ! La plupart d'entre eux sont antillais ou jamaïcains et se réclament de la secte des « rastas ». Leurs méthodes sont plus radicales. Ils pénètrent des appartements murés et vont jusqu'à occuper des appartements encore habités par des locataires ! Le boulanger du 159, rue de Flandre raconte : « *Mon appartement a été vidé de ses meubles cet été et occupé. J'en suis réduit à vivre avec trois enfants dans un petit deux pièces, où j'ai dû installer des lits de camp.* » De nombreuses chambres ont également été « vidées » et sont depuis « squatterisées ». Quelques bagarres ont opposé squatters et locataires quand ces derniers tentaient de s'opposer au « déménagement » de leurs chambres.

Les immeubles concernés, qui furent jadis de belles constructions, doivent être démolis dans le cadre de l'élargissement de la rue. Ils ne sont donc plus entretenus. Il n'y a plus de lumière dans l'escalier depuis que les squatters l'ont dérivée à leur profit, des vitres sont cassées, l'odeur d'urine est tenace, des ordures s'amoncellent dans certaines cours. On parle de trafic de drogue et de prostitution. La police surveille les activités de ces squatters qui, pour la plupart, n'ont pas de travail. Et les rumeurs courent : on aurait retrouvé un cadavre à proximité d'un des immeubles et on aurait même aperçu une tête humaine au fond d'une poubelle ! Bref, la psychose grandit et quelques commerçants parlent d'organiser des milices. Un concierge, avec une gouaille très parisienne, résume le sentiment général : « *Ces gens-là sont bizarres, mais ce qu'ils font entre eux ne nous regarde pas. Je mentirais si je disais qu'ils sont méchants mais, croyez-moi, je me fais respecter !* » Quant aux « rastas » que l'on arrive à rencontrer dans des appartements parfois fort bien aménagés, ils ne sont pas bavards. Ils ne souhaitent qu'une chose : « *Qu'on les laisse en paix.* »

Loin de Berlin et d'Amsterdam

Tout porte à croire, à en juger par la rapidité avec laquelle ces squatters se sont installés et par leur taux de rotation élevé, qu'il existe une « filière ». « *A qui profitera-t-elle ?* », s'interroge M. Billon.

La préfecture de police est décidée à agir. L'évacuation du 159, rue de Flandre, le 19 novembre, qui s'est déroulée sans incidents, illustre cette détermination. On reconnaît que l'expulsion de l'ensemble des immeubles occupés constitue une opération « *délicate à mener* ».

Qu'ils soient « rastas », « occupants rénovateurs » ou simples particuliers (ceux-ci sont aussi assez nombreux), les squatters illustrent de manière spectaculaire la crise du logement à Paris. On admet à l'Hôtel de Ville que pour certaines catégories il est devenu très *difficile* de se loger et que, sans atteindre, et de loin, les proportions de Berlin et d'Amsterdam, le « phénomène squatt » devient préoccupant, notamment dans le quartier de La Villette. Les expulsions suffisent-elles à résoudre le problème ? D'autres occupations n'auront-elles pas lieu tant que subsisteront de nombreux logements vides et abandonnés ?

DOMINIQUE MARCEL.





30.000 TONNES D'OBJETS ENLEVÉS EN 1982

Ces monstres qui nous encombrent

QUELQUES chiffres résument l'ampleur de la tâche menée par les services de la mairie pour tenter de faire de la capitale une ville propre. Paris, en effet, c'est, chaque jour, 3 000 tonnes d'ordures ménagères à ramasser (1,2 kilo par habitant), 2 400 kilomètres de caniveaux, 8 millions de *mètres carrés de trottoirs* et 14 millions de mètres carrés de chaussée à nettoyer. C'est aussi la collecte quotidienne de 26 tonnes d'objets encombrants.

Le temps n'est plus où chacun avait obligation de balayer devant sa porte et où chaque citadin devait également enlever et faire porter aux champs, à ses frais, boues, immondices et objets encombrants. Aujourd'hui, c'est la direction de la propreté, créée en 1979, qui a la charge de cette mission. Pour cela, ce service dispose d'un budget de 950 millions de francs, l'un des plus « lourds » de la Ville.

Une partie des sommes allouées à cette direction est aussi réservée, depuis plus d'un an, à l'enlèvement des objets encombrants. Une longue histoire. Avant 1969, les « monstres » étaient ramasssés en même temps que les ordures ménagères et hissés sur la galerie supérieure des bennes. Mais la forte consommation des biens d'équipement, la disparition progressive des artisans-réparateurs et l'exiguïté des *logements parisiens condamnèrent* un système peu pratique et finalement dangereux. Il a été remplacé par un service d'enlèvement spécifique fonctionnant sur appel téléphonique (1).

A la demande des usagers, des rendez-vous sont pris et des tournées de ramassage organisées deux à trois fois *par semaine* selon les quartiers. Les objets ainsi collectés sont incinérés, revendus ou envoyés en décharge. Mais ce système qui s'est développé de manière importante au cours de ces dernières années, au point que le matériel nécessaire a quadruplé, présente deux inconvénients : il est onéreux, car il s'agit d'un véritable service de déménagement, et ne ramasse que les « monstres ». Il ne satisfait donc pas la totalité des besoins des usagers, lorsque ceux-ci ont à se débarrasser des gros emballages, des débris de bricolage et des sacs de gravats.

La mairie a donc imaginé, en 1981, un autre système d'enlèvement, qui consiste à mettre périodiquement en place, dans chaque quartier de Paris, de très grands conteneurs de couleur verte et dans lesquels les riverains peuvent venir eux-mêmes déposer vieux meubles et autres objets. La capitale est divisée en quarante secteurs, et, grâce à une « flotte » de deux cents conteneurs, chaque secteur est desservi pendant une semaine tous les deux mois.

Parallèlement, la mairie a lancé une grande opération d'information auprès du public. Des avis furent notamment distribués dans tous les immeubles, précisant pour chaque secteur le calendrier, l'emplacement des conteneurs et le numéro d'appel du service local du nettoiement.

Via Issy-les-Moulineaux

« *Cette opération a eu un très gros succès,* indique-t-on à la mairie de Paris. *Les prévisions ont été largement dépassées.* » C'est, en effet, plus de 30 000 tonnes d'objets encombrants qui seront ainsi évacués en 1982. Mais le nouveau système a nécessité quelques mises au point. Ainsi les emplacements *des conteneurs n'avaient* pas toujours été choisis en tenant suffisamment compte du site ou de la sécurité (écoles, trottoirs trop étroits). De même, leur apparition aux portes de la capitale a drainé, là plus qu'ailleurs, des déchets d'artisans ou d'industriels. Leur remplissage n'est pas régulier au cours de la semaine et il y a *naturellement une forte* pointe le samedi et le dimanche, jours où précisément les services de la Ville ont une activité réduite. Les conteneurs débordaient et présentaient alors un spectacle particulièrement désagréable.

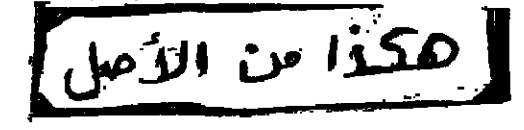
Au cours de ces derniers mois, il a fallu prendre un certain nombre de mesures pour *réduire ces nuisances. Les portes* des conteneurs ont été condamnées ; les conteneurs estimés gênants pour l'esthétique ou pour la sécurité ont été déplacés, leur surveillance a été améliorée et un service d'enlèvement a été mis en place le samedi et le dimanche.

La plupart des objets collectés sont transportés à l'usine d'incinération d'Issy-les-Moulineaux, où une énorme cisaille les réduit en lingots de 60 centimètres de côté, puis brûlés. Ils se transforment aussi en énergie et en blocs de ferraille, qui sont récupérés. Mais certains « monstres » sont trop gros pour subir ce traitement. Ceux-là sont transportés tels quels sur des décharges, en grande banlieue.

JEAN PERRIN.

(1) Allô propreté : 278-78-78.







هكذا من الأصل

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

Le fait divers

(Suite de la première page.)

Monstres et meurtres, accidents et catastrophes, châtiments effroyables, sauvetages héroïques, quelquefois récompenses : on baigne dans le goût du sang, dans l'odeur des prisons, on reste glacé devant la terreur des victimes, on étouffe à l'idée des flammes qui ne nous ont pas dévorés, on croit entendre un bruit de guillotine, tout tranquillement et benoîtement, avenue du Mahatma-Gandi (Paris).

Les artifices de la présentation ne sont pas étrangers à notre incarnation diabolique et multiplie, notamment la musique des « Maîtres du mystère », cette vieille émission de France-Inter, musique qui vous rabote le dos et les entrailles depuis l'entrée jusqu'à la sortie. On a bien compris, ici, qu'il suffisait de nous placer devant nos vieilles, nos éternelles hantises, dans leurs expressions les plus probantes, pour nous faire ronger, frissonnants de plaisir et de crainte, l'os véritable du fait divers : ce qu'il est à l'origine, comment il se transforme, se transmet, s'immortalise. Les amateurs de films d'épouvante et de films-catastrophes, pour endurcis qu'ils soient, ne devraient d'ailleurs pas échapper au système, pétri comme il l'est dans la réalité, et non dans la fiction.

Fait divers : le mot, nous rappelle-t-on, n'apparaît en France qu'avec le *Petit Journal* en 1863 et n'existe pas, ce qui montre la fragilité du concept et de ses frontières, dans la plupart des autres langues européennes. Il n'a pas d'histoire. C'est du moins ce que sous-entend le parcours des A.T.P. qui préfère, à une présentation chronologique, montrer la permanence du fait divers à travers l'évolution des médias : le bouche à oreille, les nouvellistes, les colporteurs, les canards, la presse enfin, du *Petit Journal* à *Détective* ou *Qui ? Police*, qui se substitue à l'imaginaire populaire, impose ses transcriptions, ses codes, ses déformations, au lecteur. Celui-ci n'est plus le maillon actif des nouvelles qui circulent et s'amplifient pour prendre des formes curieuses (la bête de Gévaudan, par exemple), mais il lui reste au moins le rêve.

Landru au travail

Le fait divers, c'est surtout du rêve, et sa formulation passe d'abord à travers le bruit et le papier. Du papier, il y en a beaucoup dans cette exposition, canards, gravures, journaux ou livres. Mais on verra aussi de la peinture, comme le célèbre *Violoneux*, de Watteau, qui nous vient du musée des Beaux-Arts de Lille, ou le féroce *Retour du mari*, du moins célèbre Victor Julien Giraud. Des objets aussi, des jouets : comme il est sympathique ce petit automate, Landru au travail devant sa cuisinière. La tête momifiée de la femme à barbe est plus effroyable d'aspect, mais au moins, dans l'horreur, est-elle plus franche du collier. Quelques têtes en cire, blanchâtres et fétides à souhait, rendent encore hommage aux pétrisseurs du musée Grévin, institution qui fût à ses débuts l'exutoire naturaliste du *Boulevard du crime* : car le théâtre aussi s'est montré gourmand de faits divers. On finit par si bien tremper dans l'affaire que les bois d'une bonne vieille presse manuelle prennent, dans la lumière des A.T.P., la tête d'une guillotine. Du papier, des objets, et du bruit : il ne faut pas manquer le court montage audiovisuel (onze minutes), dans l'auditorium du sous-sol.

A la galerie de la SEITA, on ne trouve, en revanche, que papier puisque y sont exposés un large ensemble de canards, prêtés pour la plupart par la Bibliothèque nationale, expliqués, choisis et commentés par Jean-Pierre Seguin, qui a été conservateur du département des estampes de la même Bibliothèque nationale. C'est à la fois un aspect du fait divers qui se trouve ici détaillé, puisque les canards étaient des feuilles simples publiées irrégulièrement à l'occasion des hauts faits de l'horreur. Mais davantage, puisque les sujets en sont aussi plus variés. On s'intéresse aux aléas du pouvoir, aux cérémonies religieuses, serait-ce pour leur faire subir les mêmes distorsions. Une constante cependant : « *Chétif et menacé*, écrit Jean-Pierre Seguin dans le catalogue, *le canard chérit l'ordre et le pouvoir. Il est avec les révolutionnaires de juillet 1830 et de février 1848, qui ont gagné, mais contre ceux de 1832, de juin 1848 et de décembre 1851, qui ont perdu. Il insulte la duchesse de Berry prise au piège, il pousse au trône Louis Napoléon Bonaparte.* » Jolie mentalité.

« Détails exacts », et quelquefois « circonstanciés », « nouveaux détails », « relation exacte », parfois « relation officielle », les canards sont souvent de petits chefs-d'œuvre d'art populaire. Cela permet de fuir la pression de l'actualité.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

ROCK

Lili Drop et Moon Martin

Lili Drop a beaucoup changé. Le petit trio parisien qu'on a connu il y a trois ans s'est métamorphosé en un groupe de sept personnes : Olive, le guitariste, chanteur, auteur-compositeur et leader ; Violaine, à la batterie, et Léonie, à la basse, qui forment le noyau de base augmenté de deux percussionnistes et de deux cuivres. La fraîcheur d'inspiration et d'exécution qui était son principal argument est aujourd'hui renforcée par une création qui a pris de la maturité, de l'étoffe et du panache.

Lili Drop, désormais, donne à l'originalité des compositions le poids de son assurance et de son efficacité ; il joue un rock plein d'esprit enlevé par des intentions *funky*. Le groupe a la fantaisie d'Olive, un auteur aux grandes ressources, qui manie une poésie adolescente avec tendresse et humour. A son style vivant et vivace, il associe un talent pour les mélodies acidulées qu'il chante d'une voix attachante. Il sait exprimer les sentiments en les mettant en situation avec le naturel du quotidien.

Moon Martin, on l'a découvert par l'intermédiaire de Mink Deville et de Robert Palmer, qui ont fait des succès en interprétant ses compositions (*Cadillac Walk, Bad Case of Loving You*). Un Texan, peu conforme au profil local, chétif et introverti, qui vit dans un état dépressif perpétuel et accroche à la sensibilité écorchée de ses textes une voix au timbre frêle, au phrasé délicat. Musicalement, Moon Martin prend sa revanche avec des compositions énergiques : elles empruntent au rock et à la country et reposent sur un travail senti des guitares, à l'ampleur et au volume américains.

ALAIN WAIS.

★ *Lili Drop* : ce lundi 29 novembre, à 20 heures, au Casino de Paris ; discographie chez Arabella. Moon Martin : ce lundi 29 novembre, à 20 heures, à l'Eldorado ; discographie chez Pathé-Marconi.

GAMBETTA AU MUSÉE DU LUXEMBOURG

Léon le républicain

« *La Révolution fut la mâle nourrice qui lui livra son sein viril* », écrit vers 1879 le photographe Étienne Carjat, assurément plus doué pour l'image que pour les vers. Lui, c'est Léon Gambetta, né en 1838 à Cahors et à l'enseigne du Bazar Genois, pour devenir avocat, pourfendeur de l'Empire, ministre de la nouvelle République, aéronaute en ballon pendant la guerre franco-allemande (celle de 1870-1871), journaliste combatif, président de la Chambre des députés durant trois ans, et pendant soixante-dix jours président du conseil, républicain toujours ; Gambetta, qui devait mourir à quarante-quatre ans d'un coup de feu dans la main curieusement transformé en péritonite. Nous sommes alors en 1882.

Quand on aura vu quel auguste volatile ornait son ex-libris ou, qu'il s'agisse de portraits officiels ou de caricatures, quand on aura vu de quelle fière poitrine il savait dominer son pourtant peu modeste abdomen, on aura alors compris que l'animal Gambetta n'est pas des plus simples à décrire.

Pour le centenaire de sa mort, l'exposition a été vite montée, vite et bien emballée. La référence, l'hommage, étaient tentants pour le gouvernement socialiste, et M. François Mitterrand est d'ailleurs venu lui-même procéder à l'inauguration. Un excellent modèle politique aussi, comme semble le suggérer le texte de Philippe Vigier en introduction au catalogue. Par exemple : « *Gambetta et ses amis* (...) *ont parfaitement compris* (en 1872) *quel profit Louis-Napoléon Bonaparte et le parti de l'ordre royaliste et clérical avaient tiré en 1849-1851 de la « jacquerie », de la peur du « spectre rouge » engendrée par le programme socialisant des républicains d'alors. Maintenant, il faut* (...) *éviter que le parti de la peur ne l'emporte comme en 1851.* » Pas de mauvais esprit : l'exposition foisonne de documents, de photos, de peintures d'intensité variable (Detaille, Gervex, et l'on comparera avec profit les versions Ignace Spiridon et Léon Bonnat du même Gambetta), et il n'est pas mauvais de raviver pareil caractère insatiable.

L'exposition est riche, à défaut de l'être de la moindre explication : celles-ci sont à chercher dans le très sérieux catalogue. Très précieux, sans doute par ses textes, les recherches qu'il exploite, et très précieux aussi, car sans les compléments qu'il apporte on ne voit guère sur les murs qu'un homme tantôt enflé de pompe, de gloire et de cérémonie, tantôt épinglé, dégonflé par les caricatures les plus cruelles. L'homme, ses enthousiasmes, ses souffrances, valent assurément mieux que ça. Même si sa mort inopinée a contribué à forcer son image héroïque, la passion monumentale qu'il sut inspirer ne doit pas faire oublier l'attachement populaire dont témoignent plusieurss objets. Au fait, est-ce au coq qui ornait son ex-libris que l'on doit l'inénarrable symbole de la fierté française ? — F. E.

★ Musée du Luxembourg, jusqu'au 9 janvier. Catalogue 160 pages, 50 F.

CINÉMA

« LA VENGEANCE EST A MOI », de Shohei Imamura

La force de la haine

Deux films d'Imamura ont été distribués à Paris, il y a déjà longtemps : *Cochons et cuirassés*, en version doublée sous le titre *Filles et gangsters* (!), et *la Femme insecte*. Autant dire que ce cinéaste japonais (1), né en 1926, contestataire violent des années 60, est inconnu chez nous, sauf des cinéphiles. L'heure est-elle venue de la découverte ? Après un hommage à la cinémathèque et une rétrospective au festival d'Avignon (*le Monde* du 22 juillet), *la Vengeance est à moi*, réalisé en 1979, fait une sortie dont on veut espérer qu'elle ne restera pas confidentielle.

Imamura s'est inspiré d'un fait divers réel : la brève carrière criminelle d'un chauffeur de la régie des tabacs, arrêté au début de 1964, après soixante-dix-huit jours de fuite. Fait divers reconsidéré par une sorte de radiographie du comportement. Pour Imamura, le personnage, Enokizu, est crispé dans le refus et la haine. Les actes sont filmés sans explication de leurs raisons profondes ; le criminel lui-même ne peut dire ou ne veut dire pourquoi il a tué.

Le film commence par son arrestation, puis des souvenirs personnels affleurent pendant son interrogatoire par la police (à laquelle il répond par un défi), puis il y a une remontée dans le passé, avec la première enquête et des témoignages, puis vient un récit « objectif » des étranges relations de l'assassin avec Haru, la patronne d'une maison de passe où il se cache plus ou moins, et la vieille mère de celle-ci, qui a fait de la prison pour meurtre.

La mise en scène se tient comme à distance des événements. Elle observe, elle constate. Un bref retour en arrière, sur l'avant-guerre (1938), montre Enokizu enfant, furieux de la lâcheté de son père, un pêcheur catholique, laissant réquisitionner ses bateaux pour le service du Mikado. La figure du père, masochiste, hypocrite, est fort malmenée ; celle de la mère, malade, trompée (le père est l'amant de l'épouse de son fils), trouve une correspondance en la mère d'Haru. Mais Imamura refuse les pistes de l'émotion, des sentiments.

Son héros est un bloc de haine en action, tueur et escroc traversant une société japonaise dont il arrache le masque de tranquillité et de prospérité. Être un grand criminel, pour lui, c'est exister. Enokizu exerce, selon la loi masculine, son pouvoir sexuel sur les femmes. Cela va, parfois, jusqu'à la frénésie et, dans une scène filmée en plongée, l'orgasme est directement associé à la mort.

Animées par une tension constante les images se télescopent ou s'étirent dans le temps. Violence érotique, violence du meurtre et du sang versé. Enokizu calfeutre une de ses victimes dans une armoire, puis mime sa future pendaison. Sa complicité avec Haru et la vieille se termine par un massacre ; il assume son destin avec une logique implacable et triomphe, au-delà de sa propre mort, dans la prodigieuse scène finale. Le défi d'Enokizu est aussi celui d'un grand cinéaste dérangeant : défi au Japon endormi dans le miracle économique, défi aux films d'Ozu (dont il fut l'assistant), par un regard froid sur l'enfer révélé de la civilisation nippone contemporaine.

JACQUES SICLIER.

(1) Signalons « Le cinéma japonais au présent » de Max Tessier. *Cinéma d'aujourd'hui* nº 15, hiver 1979-1980, Ed. Lherminier.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

LUMIÈRES SUR LA BASTILLE

Le nouvel Opéra aura entre 2 500 et 3 000 places

Les inscriptions pour le concours international d'architecture du nouvel Opéra de la Bastille doivent s'achever le 20 décembre (le Monde du *26 octobre*), *et l'on commence à savoir quelles seront les caractéristiques de l'ouvrage. Rappelons que la réalisation en est confiée à la Mission Opéra-Bastille (1), présidée par M. François Bloch-Lainé, avec M. Jean-Pierre Angrémy (directeur général délégué, chargé de la programmation), Mme Audon (directrice générale), un architecte de la Ville de Paris et M. Michaël Dittmann, metteur en scène, comme principaux collaborateurs.*

Les études, ouvertes en mars dernier par une visite des principaux Opéras anciens et modernes d'Europe et d'Amérique (2), et les travaux d'une commission spéciale du ministère de la culture ont abouti à des « recommandations » adressées à l'Elysée. Une lettre du président de la République a, en retour, fixé les grandes lignes du projet.

L'Opéra de la Bastille devra « jouer le plus souvent possible, devant le plus grand nombre de personnes possible », *compte tenu des conditions artistiques. La jauge sera fixée* « *entre 2 500 et* 3 000 places », *ce qui correspond à peu de chose près aux normes conseillées par M. Peutz, l'acousticien de l'IRCAM (rappelons que le palais Garnier ne compte que 1 710 places théoriques, dont environ 300 très mauvaises, « aveugles » ou « borgnes ».*

L'Opéra, qui occupera notamment l'emplacement de l'actuelle gare de la Bastille, s'étendra sur 250 mètres de profondeur (jusqu'à l'hospice des Quinze-Vingts) et 100 mètres dans sa plus grande largeur : en tout, un peu moins de 2,5 hectares.

Il comprendra, en dehors de la salle principale, une salle de répétitions à l'identique (permettant les implantations de décors et les éclairages dans les mêmes conditions) et un espace à vocation expérimentale (qui pourra servir aussi pour la télévision, les concerts et divers spectacles). Le cahier des charges remis aux architectes comporte des impératifs de fonctionnement précis, en particulier le stockage des décors montés pour les spectacles en alternance et de tous les décors démontés pour une saison. Décors et costumes seront réalisés dans des ateliers sur place.

L'Opéra de la Bastille pratiquera, à la demande du président de la République, une « alternance modérée », *analogue à celle de Covent Garden, soit quatre à cinq productions données dans la même période, et vingt-cinq chaque année, avec un total annuel de deux cent cinquante représentations.*

Une attention particulière est accordée à l'accueil du public, et il est prévu, outre les restaurants et les parkings, des salles d'expositions et de conférences, un cinéma consacré aux films lyriques, une vidéothèque, une audiothèque, etc., pour que la Bastille soit vraiment « la maison de l'Opéra ».

L'estimation du coût des travaux reste secrète, mais elle paraîtrait moins imposante qu'on ne le craignait. Il reste que les coûts de fonctionnement seront considérables et que ce beau projet pose de nombreuses questions, telles que l'articulation des différentes salles (palais Garnier, salle Favart, Théâtre des Champs-Elysées, Bastille) *; il engage également l'avenir, car ses données mêmes impliquent la conception d'un* opéra de répertoire, *qui exige la reconstitution d'une troupe de chanteurs assez nombreuse, contre celle* d'un Opéra de saisons (stagione), *en vigueur depuis Rolf Liebermann.*

On accueillera avec satisfaction cette perspective de la renaissance d'une troupe, qui est une condition nécessaire, mais certainement pas suffisante, pour le relèvement du chant français ; cela ne se décrète, hélas ! pas à coups de millions.

J. L.

(1) Association sous la loi de 1901, 38, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 294-28-06.

(2) Ces études furent marquées par quelques surprises, telle la découverte d'une salle d'un intérêt exceptionnel à Bloomington, sur le gigantesque campus de l'université d'Indiana, au sud de Chicago.

■ *Rigoletto*, de Verdi, sera présenté par l'Opéra de Bâle, au Théâtre des Champs-Élysées du 6 au 9 avril, dans la mise en scène très modernisée (« Rigoletto chez les gangsters ») de Jean-Claude Auvray qui fut un des événements de la saison passée.

■ La ville de Colmar organise, du 20 au 24 avril 1983, un concours de trios avec piano. Inscriptions closes le 15 janvier. Rens. : Office du tourisme, 4, rue d'Unterlinden, 68 000 Colmar. Tél : (89) 41-02-29.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BONSTIFILLES. – Centre culturel du Marais (272-73-52), 20 h 30.
MOI. – Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE : (296-10-20), 20 h 30 : La vie est un songe.
CHAILLOT : (727-81-15) : Grand Foyer : 20 h 30 : Poésie-Rendez-Vous avec la revue Digraphe.
BEAUBOURG : (277-12-33) débats : 18 h 30, le musée : quelle action pour la photo ; 19 h : M.-Cl. Bancquart ; 20 h 30 : Présence du lettrisme ; cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), (voir concerts).

Les autres salles

ARTS HÉBERTOT (387-23-23) 21 h : l'Exil.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) 18 h 30 : les Joies de la vie.
ESSAION (278-46-42), I : 20 h 45 : les Palhasses ; II : 20 h 30 : Bethsabée - la Kabbale selon Aboulafia.
FONTAINE (874-74-40) 18 h 30 : les Chaises.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LUCERNAIRE (544-57-34) II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : La noce ; 22 h 15 : Moman. – Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Hold-up pour rire.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
89, QUAI DE LA GARE (583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h : Regarde les femmes passer.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : le Mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz dans Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Version originale ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : les Bonniches.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : R. Reinaud.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : la Musica ; 21 h 15 : J. Menaud-Le-Mac-Amour.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 45 : Meurtres au 700 ter, rue des Espadrilles.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Queneau...Cochonneries ; 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : A la courte-paye.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 29 novembre

La danse

LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : Tanaka Min.

Le music-hall

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : H. Momoyama.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : G. Servat.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 15 h et 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : M. Torr.
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : M. Marceau.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ensemble cantabile (Poulenc, Auric, Saint-Saens) ; 21 h : L. Petrova-Boisnay, D. Ferelman (Levina).
ATHÉNÉE, 21 h : M. Dunn, J. Atkins (Strauss, Brahms, Kurtz, Harris).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 20 h 30 : Trio Gorjan (Lipovsek, Beethoven, Bronsart).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : E. Indjic.
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : M. Scharapan (Beethoven, Brahms, Schubert).
FIAP, 20 h 30 : Trio Vancin (Gilson, Otyam, Poulenc).
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 20 h 30 : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Haydn, Mozart).
MUSÉE CARNAVALET, 20 h 30 : Récital de guitare Minoru Inagaki (Bach, Albeniz, Granados, Tarrega, etc.).
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 18 h 30 : Mady Mesplé ; Olivier Gardon (Debussy, Chopin) ; 20 h 30 : Orchestre de chambre de Prague (sol. M. Langer).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
FORUM (297-53-39), 21 h : Sam Rivers Quartet.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : B. Lancaster.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : New Jazz Bandar.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : G. Lafitte, G. Arvanitas, A. Resplandin, Ch. Bellonzi.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 20 h 30 : la Comédie de Macbeth.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT

15 h : Dix ans de cinéma italien : Primo Amore, de M. Camerini ; 17 h, Policarpo, de M. Soldati ; 19 h 30, Aspects du cinéma en R.F.A. : Des jugeres et autres sympathisants, de A. Engsfeld.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).
BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière.
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;
LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GUERRE D'UN SEUL HOMME (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CRIME D'AMOUR, film français de Guy Gilles : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
DOCTEURS IN LOVE, film américain de Garry Marshall, (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 4e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
HECATE (*), film français de Daniel Schmid : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).
UN TUEUR DANS LA VILLE (*), film américain d'Armand Mastroianni ; (v.o.), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.), Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA VENGEANCE EST A MOI (*), film japonais de Shohei Imamura. V.o. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES GUERRIERS DU BRONX (*) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 14e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
NEW-YORK, 42e RUE (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse (326-58-00) Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'OMBRE DE LA TERRE (Fr.-Tun.) : Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PHILADELPHIA SECURITY (**) (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

SPECTACLES

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramaount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

VIRUS CANNIBAL (**) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

• **LA BELLE AU BOIS DORMANT** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BOULEVARD DU CRÉPUSCULE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE CHIEN ENRAGÉ (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA FEMME AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA FILLE PRODIGUE (Fr.) : Cinéma-Présent, 19e (203-02-55).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-19).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15).

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46). H. Sp.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A. v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

REDS (A., v.f.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SHANGHAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Ecole II, 5e (325-72-07).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : St-Séverin, 5e (354-50-91). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

RADIO-TÉLÉVISION

LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE FR 3

• *Davantage d'informations régionales* • *« Cadence 3 » avec Guy Lux*

La troisième chaîne de télévision diffusera, en 1983, 5 283 heures de programmes, contre 3 964 heures en 1982. Plus de la moitié de son budget (1 716 millions de francs) sera dépensée dans les régions, où travaillent 2 847 personnes, soit 62 % des effectifs de la société. Ces chiffres ont été donnés par M. André Holleaux, le nouveau P.-D.G. de FR 3, au cours d'une conférence de presse où ont été annoncés les nouveaux programmes pour l'année à venir.

La particularité de la troisième chaîne est d'être celle des régions, a rappelé M. Holleaux. Il faudra, aux termes de la loi, faire fonctionner d'ici quatre ans *« au moins douze sociétés régionales »*, dont les présidents seront nommés par la Haute Autorité ; sociétés autonomes, a précisé M. Holleaux, avec des conseils d'administration où FR 3 sera majoritaire, mais dans lesquels entreront d'autres partenaires comme les collectivités locales, la région, le département, la ville, etc. M. André Holleaux n'a pas voulu spécifier les noms des trois premières sociétés qui seront mises en place en 1983 (il y en aura trois autres en 1984, etc.) avant d'en saisir les comités d'établissement les 14 et 15 décembre ; mais, a-t-il indiqué, elles seront différentes *« par leur équipement et leur situation géographique »* (on parle beaucoup de Lille et de Marseille).

Outre le passage à une heure de production par jour dans chaque région *(« peut-être même une heure trente »)*, entre 19 heures et 20 heures, l'autre grand « signe » de l'autonomie naissante sera la possibilité donnée à chaque station régionale de prendre ou non le samedi soir le programme national : si elles le veulent, les stations pourront, en effet, décider de diffuser un programme propre (leur production ou celle d'une autre région).

Le journal « Soir 3 », objet de tant de polémiques l'an passé, sera à la fois avancé en horaire (il passera désormais après le premier programme de la soirée, entre 21 h 45 et 22 h 15) et « plus bref » (une vingtaine de minutes). Il s'ouvrira davantage à de grands dossiers sur les régions (trente à quarante minutes une fois par semaine). L'équipe reste inchangée, en dehors du départ d'Alain Schmit, *(le Monde* des 28-29 novembre). « Le nouveau vendredi », le grand magazine de l'information, prendra plus d'importance puisque, une fois par mois, il durera deux heures (c'est André Campana qui en assurera la rédaction en chef). Quant au journal régional d'Ile-de-France, d'importants changements sont en vue : il pourrait bien passer à 12 heures ou à 13 heures, et même peut-être tôt le matin.

Des modifications sont également prévues dans la grille des programmes, en février d'abord puis en septembre, selon deux axes principaux, a déclaré M Serge Moati, directeur général : la région, d'une part ; des programmes populaires de qualité, d'autre part.

Une chaîne « amoureuse du cinéma »

M. Serge Moati a annoncé qu'il maintiendrait les succès : « La dernière séance » *(« émission la plus appréciée*, a-t-il dit, et *« qui recueille de 10 à 20 millions de téléspectateurs ; il y en aura dix-huit en 1983 au lieu de douze »)*, « Cinéma sans visa » (qui recueille environ 15 % d'audience), « Mémoires de France », « Prélude à la nuit », « Parole donnée », « Flash 3), « L'écho des bananes », « Cinéma 16 », « Les jeux de 20 heures » « Thalassa », les émissions pour la jeunesse. *« La troisième chaîne restera la chaîne amoureuse du cinéma »*, a dit M. Moati, qui a annoncé qu'elle s'ouvrira aux variétés (avec une émission animée par Guy Lux et Pascal Danel : « Cadence 3 ». Le lundi verra donc en alternance un film ou une série d'aventures, suivis de l'habituel « Préludes à la nuit. » « Le rire du lundi » devrait passer le mardi, trois fois par mois, le quatrième mardi étant celui, de « La dernière séance ». Le mercredi, on aura droit trois fois par mois (à partir de février) à l'émission de Guy Lux et à des retransmissions chorégraphiques ou lyriques. Le jeudi, l'émission « Parole donnée » se poursuivra jusqu'en juillet (et cessera peut-être ensuite faute de combattants : Daniel Karlin, l'un des deux producteurs, étant devenu membre de la Haute Autorité, et l'autre, Claude Otzenberger, étant passé à la première chaîne). Une nouvelle série sera lancée : « Vive le cinéma » avec Marie-Christine Barrault (deux fois par mois) suivie de « Cinéma 16 » de « Cinéma sans visa » ou de « Mémoires de France ». Le vendredi, outre « Le nouveau vendredi » et « Flash 3 », le magazine de la photo qui passait auparavant le dimanche, est créé un nouveau magazine — « Vivre ensemble » — dont Patrick Pesnot et Philippe Alfonsi auront la charge.

Le dimanche, l'antenne s'ouvrira désormais à 18 heures (l'émission « Ouvert le dimanche » disparaît) avec une émission pour les jeunes, suivie de « l'Echo des bananes », de l'émission sur les DOM-TOM et d'une émission d'humour ; le soir, dernière nouveauté : un magazine littéraire, un magazine scientifique, un magazine de la vie associative, un magazine du cinéma (en alternance). La soirée se terminera comme avant avec un court métrage, suivi de l'habituel « Cinéma de minuit. »

Les émissions pour la jeunesse continueront (sont annoncées une série sur Lucky Lucke et « L'inspecteur gadget », deux coproductions avec les Américains). FR 3 diffusera aussi des vidéocassettes sur des personnalités comme Jean Genet, Michel Tournier, Charles Trenet (en coproduction avec la Guéville vidéo, la maison de production de Danièle Delorme).

• *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., a déploré dimanche 28 novembre, à Antenne 2, la *« brutalité »* des directions dans les conflits qui ont éclaté récemment à la radio et à la télévision ; il a demandé que les promesses de négociation contractuelle *« entrent dans les faits »*. *« Vous verrez*, a-t-il ajouté, *il n'y aura plus de grèves à la radio-télé, il y aura une amélioration du service public, et tout le monde en sera content. »*

• *M. Georges Marchais* refuse d'être l'invité du magazine « Sept sur Sept », programmé le 4 décembre sur TF 1. Dans une lettre adressée à M. Jean-Pierre Guérin, directeur de l'information de TF 1, et publiée dans *l'Humanité*, le secrétaire général du P.C.F. estime que cette invitation a servi de prétexte pour déprogrammer son intervention au journal de 13 heures, initialement prévue pour le 25 novembre. Dans sa réponse, M. Jean-Pierre Guérin précise que M. Marchais a été invité à son retour de Moscou pour parler de M. Iouri Andropov et que la date du 25 novembre, choisie par le secrétaire général du P.C.F., était trop éloignée de ce voyage et trop proche de la diffusion du magazine « Sept sur Sept ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 30 NOVEMBRE

– M. Bernard Raffin, directeur régional de la distribution d'E.D.F. pour la région Rhône-Alpes, est l'invité de l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h. 30.

Lundi 29 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 (L'avenir du futur) Cinéma : Docteur Françoise Gailland.
Film français de J.-L. Bertucelli (1975), avec A. Girardot, J.-P. Cassel, F. Périer, I. Huppert, W. Coryn (redif.).
Une femme-médecin, qui affronte divers problèmes dans sa vie privée, apprend, après une radiographie de contrôle, qu'elle est atteinte d'un cancer du poumon. Elle fait face.
Le récit de Noëlle Loriot (une histoire vraie) transformé en mélodrame pour conjurer la peur du cancer.
22 h 10 Débat : La révolution du diagnostic.
Avec Mme Rosalyn Yalow, physicienne, prix Nobel de médecine 1977, les professeurs Maurice Tubiana, cancérologue, directeur de l'Institut Gustave-Roussy ; Jean Rosa, biochimiste, ministère de la recherche ; Pierre Godeau, chef de service à l'hôpital de la Pitié ; Jacques Le Goff, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Phèdre.
Tragédie de Racine, réalisation J. Kerchbron. Avec S. Monfort, A. Cuny, E. Hirt, G. Ismaël.
22 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma (Le rire du lundi) : le Diable par la queue.
Film français de P. de Broca (1968), avec M. Renaud, Y. Montand, M. Schell, C. Joano, M. Keller (redif.).
Une marquise ruinée et sa famille ont transformé leur château dix-septième siècle en hôtellerie de luxe. L'un des premiers clients est un gangster cachant des millions volés dans une valise. Un divertissement à la manière de la comédie américaine.
22 h 10 Journal.

22 h 35 Magazine : Thalassa.
23 h 20 Musiclub
Récital N. Ghiaurov (le Barbier de Séville, Don Carlos, Faust, Boris Godounov, Requiem de Verdi, Simone Boccanegra, la Mort de don Quichotte).

FRANCE-CULTURE

20 h, Le Miracle, d'Andonis Doriadis, réal. G. Peyrou ; avec G. Desarthe et F. Giret.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Jean Calvin, sa vie, son œuvre.
22 h 30, Nuits magnétiques : Los Angeles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : « Trio Brevis », de Lipovsek ; « Trio en ré majeur », de Beethoven ; « Trio en sol mineur », de Bronsart von Schellendorf par le Gorjan Trio avec G. Kosuta, violon ; M. Mlejnik, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit ; 23 h 5, Aspects de la musique française ; 0 h 5, Un Italien à Paris : P. Coppola ; œuvres de Dukas, Lalo, Ravel.

Mardi 30 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Spectacle de l'Opéra du Rhin : Pelléas et Mélisande (en simultané avec France-Musique).
De Claude Debussy, mise en scène R. Tarrason. Avec l'Orchestre philharmonique de Strasbourg sous la direction de R. Giovaninetti, directeur des chœurs J. Blanc. Réal. P. Ducrest. Avec A.-M. Blanzat, E. Weingarten, E. Conquet, L. Kosma, E. Blanc, R. Soyer, X. Tamalet.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Flash d'information et météo
12 h 5 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Le voyage de Charles Darwin.
16 h Reprise : Charles Dumont.
16 h 55 Entre vous.
Pour une autre ville ; Mons, l'ancien et le nouveau. Des villages à sauver.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Cinéma : les Sept Jours de janvier.
Film espagnol de J.-A. Bardem (1979), avec M.-A. Egea, M. Robinson, V. Mataix, J. François, A.-A. Lopez.
A Madrid, quelques mois après la mort de Franco, un jeune aristocrate, appartenant à un mouvement d'extrême droite, prépare un attentat contre des avocats de gauche, défenseurs de grévistes.
D'après un sanglant fait divers réel. Bardem, cinéaste politique qui eut maille à partir avec le régime de Franco, prend position contre les séquelles du fascisme. Un propos estimable et sincère pour un film, malheureusement, raté.
22 h 45 Histoires courtes.
« Rendez-vous hier », de G. Marx.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Court métrage.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 25 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Cinéma : le Prisonnier de la 2e Avenue.
Film américain de M. Frank (1975), avec J. Lemmon, A. Bancroft, G. Saks, E. Wilson, F. Stanley, M. Stuart.
Un petit bourgeois new-yorkais souffre du bruit, des pannes d'ascenseur et des nuisances de la vie moderne. Il perd sa situation et fait une dépression nerveuse. Sa femme réagit avec énergie.
D'après une pièce de Neil Simon. Comédie satirique frôlant le drame. Mise en scène conventionnelle. Brillants numéros d'acteurs.
22 h 15 Journal.
22 h 25 Bleu outremer.
Emission de M. Coletti.
Avec une interview d'Henri Salvador ; un reportage sur l'île de Maïo, en Polynésie française ; un groupe « tropical » de la Réunion, le groupe Caroussel ; un document sur l'île du Salut, en Guyane ; pour finir, Philippe Lavil, musicien martiniquais.
23 h 40 Prélude à la nuit.

FRANCE-CULTURE

10 h 45, Un quart d'heure avec... le professeur P. Chaunu : « Ce que je crois. »
11 h 2, Harpes, par G. Auffray ; (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Démantèlement », de R. Boudjedra.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; à 15 h 30, Micromag ; à 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Les voyageurs sur la Terre.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Douze clés pour la physique.
20 h, Dialogues : Religion et révolution, avec C. Jambet et D. Shayegan.
22 h 30, Nuits magnétiques : les catacombes.

FRANCE-MUSIQUE

12 h, La musique populaire d'aujourd'hui : Folklore de Suède.
12 h 35, Jazz : Tout Duke.
13 h, Opérette : œuvres de Mozart.
14 h 4, Boîte à musique : œuvre de Bartok.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : John Field un grand romantique méconnu ; œuvres de Field, Clémenti ; Musique irlandaise ; œuvres de Bunting, Moore, Glotow, Berlioz, Bax, Stanford.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Chaynes.
17 h 35, Les intégrales des œuvres de K. Szymanovski.
18 h 30, Concert : (donné à la Villa Médicis le 26 juin 1981) : œuvres de Barreau, François, Rollinck, Aperghis.
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : œuvres de Haendel, Schubert, Mendelssohn, Offenbach, par E. Baillie, soprano.
20 h 35, Concert (en simultané avec TF 1) : « Pelléas et Mélisande », de Debussy, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. R. Giovaninetti.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : 23 h 35, Jazz-Club.

Le Monde

sports

TENNIS | LES ÉTATS-UNIS BATTENT LA FRANCE 4 A 1

Qui a cassé la Coupe Davis ?

De notre envoyé spécial

Grenoble. – Dimanche 28 novembre, 18 heures. Philippe Chatrier, président de la Fédération française de tennis (F.F.T.), les lunettes embuées par l'émotion, saisit le saladier d'argent mis en jeu pour la première fois en 1900 par Dwight F. Davis, pour le remettre à Arthur Ashe, capitaine de l'équipe des États-Unis qui vient de gagner, pour la vingt-huitième fois, le trophée, en battant par 4 à 1 les tennismen français. La coupe se détache de son pied. Qui a cassé la Coupe Davis ?

Le président de la F.F.T., sous le coup de la déception parce que cette monumentale orfèvrerie victorienne ne va pas revenir à la France quarante-neuf ans après l'avoir quittée ? Ou bien un douanier pris de soupçons parce qu'il avait appris que le récipient à punch est commandité désormais par une firme japonaise d'électronique spécialisée dans la vidéo ? On se perd en conjectures. Rien de tout cela, à l'évidence, ne serait arrivé si les tennismen français avaient réédité, dans la capitale du Dauphiné, leurs coups de Buenos-Aires et d'Aix-en-Provence. Or, le déroulement des faits a été le suivant.

Jeudi 25 novembre : dans la salle des conférences de la mairie de Grenoble, le sort règle l'alternance des matches de la finale : le numéro un mondial McEnroe et le numéro un français Noah commenceront, le numéro un américain McEnroe et le numéro vingt-deux mondial Leconte concluront. Le suspense est mort-né. Reste l'espoir.

Vendredi 26 novembre, 14 h 30. Bousculades et coups de poings au Palais des sports dont l'aménagement incohérent rend l'accès des gradins quasiment impossible. McEnroe et Noah attendent un bon quart d'heure avant de pouvoir commencer leur duel.

Vendredi 26 novembre, 23 h 4. La France est menée 2-0 par les États-unis. A la suite de Noah, qui n'a pas pu exploiter les six balles de break dans le premier set contre McEnroe (12-10, 1-6, 3-6, 6-2, 6-3» aussi à son aise sur la terre battue grenobloise que sur le ciment new-yorkais, Leconte a tremblé devant Mayer (6-2, 6-2, 7-9, 6-4). Très affecté, Noah part sous la pluie glacée, au bras d'un mannequin américain. Il n'y a plus d'espoir.

Samedi 27 novembre, 18 heures : la défaite est consommée. McEnroe, flanqué de son copain Fleming, a donné une petite leçon de double à la jeune paire Noah-Leonte (6-3, 6-4, 9-7) qui n'a pas eu son plein rendement. Dans les vestiaires, le capitaine français tire la leçon : *« Les Américains sont les meilleurs. Pour l'instant ! »*

Dimanche 28 novembre, 14 h 45 : pour l'honneur et au meilleur des trois sets, Noah administre un sévère 6-1, 6-0 à Mayer qui ne doit pas bien voir l'intérêt de disputer ce match. Puis, McEnroe n'a pas de mal à égaler un vieux record de victoire de Tilden en battan Leconte 6-2, 6-3.

Quatre à un donc : l'orchestre des chasseurs alpins joue l'hymne des États-Unis. Deux cent mille dollars tombent dans l'escarcelle des Américains, 100 000 dollars dans celle des Français, qui y ajoutent les bénéfices des rencontres disputées dans l'Hexagone. Il est beaucoup question d'une prochaine victoire de McEnroe à Roland-Garros. C'est aussi l'heure des discours et des congratulations : félicitations aux juges de ligne dont les jeunes yeux n'ont pas commis d'erreurs de jugement graves ; félicitations à McEnroe qui a su dominer son mauvais caractère légendaire ; félicitations aux joueurs français qui ont fait rêver si fort. On remet la légende des « Mousquetaires » dans la boîte aux souvenirs. Le rêve est cassé. L'équipe de Jean-Paul Loth pourrait en recoller les morceaux... une année prochaine.

ALAIN GIRAUDO.

LES PROJETS DE JEAN-PAUL LOTH

Lendemains de défaite

Le capitaine d'équipe de Coupe Davis reçoit le saladier d'argent lors de la victoire. Hormis cet honneur, sa tâche est particulièrement ingrate. Il sélectionne les joueurs, règle les détails d'organisation avant la rencontre. Sur le court, il conseille et encourage l'équipier dont il défend au besoin les intérêts auprès des juges. Au terme des matches, il est celui sur le dos de qui toutes les responsabilités retombent.

Le capitaine de l'équipe de France est Jean-Paul Loth, la quarantaine, silhouette d'athlète, mais démarche raide à cause d'une lombalgie tenace. Depuis 1980, il cumule cette charge avec les fonctions de directeur technique national (D.T.N.) à la Fédération française de tennis (F.F.T.). Affable, il fait excellemment les relations publiques du tennis national. Aux yeux de certains, il a le défaut de ne pas avoir été lui-même un grand joueur. Contrairement à ses prédécesseurs, il n'a pas disputé la Coupe Davis. Mais, contrairement à ceux-ci, il a conduit l'équipe nationale en finale, quarante-neuf ans après la perte du trophée.

« Battu ... mais heureux »

S'il a les traits creusés par la déception, Jean-Paul Loth n'est donc pas dans la situation du baudet de la fable lorsque, après la défaite, il fait le bilan de cette aventure dans les vestiaires de l'équipe de France. *« Nous sommes battus, mais heureux »*, dit-il. Car il n'a pas de critique majeure à formuler à l'encontre de ses joueurs : *« Tout est parti du match McEnroe-Noah. Yannick pouvait certainement mieux jouer, mais on a assisté à un grand match de tennis. Noah n'a pas perdu parce qu'il avait peur, mais parce que le plus fort a joué plus fort au bon moment. »*

Regrette-t-il d'avoir préféré Leconte à Tulasne après la prestation du premier contre Mayer : *« J'ai longtemps hésité parce que Henri n'a atteint son niveau actuel de jeu que depuis quelques semaines. S'il avait perdu trois sets à rien, je me serais reproché de l'avoir retenu, car cela aurait pu hypothéquer la suite de sa carrière. Or il a bien répondu à ce que j'attendais de lui. Le match s'est joué à trois ou quatre points près. »*

La défaite dans le double ne s'explique-t-elle pas par la fatigue du premier jour, aggravée par les conséquences psychologiques du score défavorable ? *« Noah avait souffert au quatrième set contre McEnroe. Si le score avait été différent, j'aurais protégé au moins l'un des deux joueurs pour de double. Mais les Américains étaient très, très forts. »* Le fait de les avoir fait jouer sur terre battue n'y a rien changé. *« Il fallait essayer. Cela mettait McEnroe à 80 % de ses moyens par rapport à Wimbledon ou Flushing-Meadow. Mais cela n'a pas été suffisant. »* La dernière journée confirmera cette impression avec un « big Mac » magistral face à un Leconte au demeurant déterminé.

L'échec de Grenoble n'est pas une fin. *« Jouer la finale a été une aventure assez superbe pour qu'on ait envie de recommencer. »* Les chances de figurer à ce niveau en 1983 sont cependant minces. *« Il faudra battre les Soviétiques au premier tour pour aller affronter ensuite les Tchécoslovaques chez eux. Ils ont à prendre leur revanche de Roland-Garros et, de plus, leurs numéros un et deux – Lendl et Smid – sont encore meilleurs respectivement que nos deux premiers joueurs. Après, en cas de victoire, il faudra aller en Australie. »*

Avec une équipe dont la moyenne d'âge est de vingt-deux ans, les chances d'atteindre à nouveau la finale dans les prochaines années ne sont pas négligeables. Le capitaine américain Arthur Ashe pense, à cet égard, que les structures fédérales françaises sont bien adaptées à cet objectif. *« Il faut être prudent*, dit Jean-Paul Loth, *et ne pas affirmer que ce qui est en place est le meilleur. Toutefois, l'ensemble est construit de telle sorte qu'on peut espérer trouver des prolongements à cette équipe. »*

Derrière Noah, de nouveaux jeunes apparaissent qui voudraient bien voir leurs noms retenus, comme Forget ou Courteau, tandis que les plus âgés, comme Portes, n'ont pas dit leur dernier mot. *« Nous connaissons tous ces joueurs depuis l'âge de onze ans. L'état d'esprit est bon. S'il se détériore, on aura le temps d'y penser »*.

Dans l'immédiat il faut penser à maintenir la chaudière sous pression. Pour y parvenir, Jean-Paul Loth envisage de donner plus de responsabilité à son adjoint, Jean-Paul Macias, afin de pouvoir rester lui-même plus sen contact avec les joueurs de premier plan. Le D.T.N. surveille en effet attentivement le déroulement de leur carrière. Dans cette perspective, sa prochaine préoccupation est la participation aux Masters. Pour assurer sa qualification, Noah devrait disputer le tournoi de Toulouse, début décembre. Leconte, pour sa part, devrait renoncer à aller au Madison-Square-Garden : *« Il n'a que dix-neuf ans et il a disputé plus de trente tournois dans l'année. Il ne serait pas bon de le mettre maintenant dans un avion pour aller à la pêche aux points en Australie. Son objectif est de confirmer son rang dans les trente premiers mondiaux, puis de passer dans les vingt premiers. Il faut procéder méthodiquement »*.

C'est donc au début janvier que la petite troupe tricolore s'envolera pour les tournois d'hiver américains. *« En dépit des difficultés de calendrier et de climat, il est important d'aller se frotter aux gros bras en début de saison. »*

Aussitôt après la Coupe Davis le projet de Jean-Paul Loth reste néanmoins de *« faire la fête »* : *« Le sport est une affaire joyeuse et gaie. On ne se lamente pas. On va réfléchir à ce qu'il faut améliorer et on va célébrer ce qui a été fait. »*

A. G.

Champions d'hier et d'aujourd'hui

De notre envoyé spécial

Grenoble. – Les Etats-Unis ont conservé la Coupe Davis. Mais il fallait les circonstances solennelle de cette finale de Grenoble pour que la France, terre historique du Jeu de Paume, qui s'illustra dans le tennis contemporain par cinq challenges-rounds gagnants, fût à l'honneur.

Jamais, sans doute, comme dans cette arène olympique en vase clos, où la triple victoire du skieur Jean-Claude Killy, en 1968, sonne encore à nos oreilles, la cérémonie traditionnelle, qui précède le match de doubles, n'avait revêtu un tel éclat. Comme il se doit, les joueurs de l'équipe des Etats-Unis et de l'équipe de France, flanqués de leur capitaine et de leur entraîneur, furent présentés en première ligne, salués individuellement par des rafales d'applaudissements, McEnroe à l'égal de Noah, le plus fêté à l'applaudimètre étant Arthur Ashe, noble âme du fair-play américain. Puis deux orchestres exécutèrent les hymnes nationaux dans le silence religieux des quinze mille spectateurs debout.

La véritable émotion était pour la minute suivante. Admirateur inconditionnel des grands anciens, Philippe Chatrier avait tenu à ce que ceux-ci fussent présents à la finale, où leurs jeunes cadets étaient en lice pour la première fois depuis 1933. Ainsi, tous les joueurs, qui avaient porté les couleurs françaises dans la Coupe, étaient alignés en centre du terrain. Ils étaient donc quelque vingt-cinq joueurs de Coupe Davis représentant toutes les générations sous la bannière de Jean Borotra, doyen des « Mousquetaires », en l'absence de Lacoste et de Cochet. Certains grisonnants, d'autres paraissant encore très bien dans leur peau, tous la taille droite et de mise élégante. A chaque présentation individuelle, nous revivions de chaleureux souvenirs au soleil de Roland-Garros et nous évoquions le sort aux desseins impénétrables que, depuis le début du siècle, l'existence réserve à l'élite sportive. Mais, ce qui illuminait l'arène aux yeux de tous, c'était cette réunion de champions d'hier et d'aujourd'hui, épaule contre épaule, dans la grande fraternité du sport.

La grande fraternité du tennis, quelle rencontre peut mieux la diffuser que le double hommes ? Or, le match, qui opposa la toute nouvelle paire française Noah-Leconte à l'équipe reine McEnroe-Fleming, comporta une solide leçon de solidarité fraternelle donnée par John McEnroe, le héros de cette finale vedette, de ce double victorieux qu'il survola à la vitesse d'un avion à géométrie variable. Sans une grimace, sans un hochement de tête, sans un reproche à l'adresse de son partenaire défaillant, il dispensa à la foule et, par-delà, à des millions de téléspectateurs, le plus extraordinaire récital acrobatique de tous les coups du tennis.

Peter Fleming, qui se voyait associé à McEnroe après huit victoires de rang en Coupe Davis, est classé le deuxième joueur mondial de double sur les tablettes. Malheureusement, en ces lieux, alors patinoire olympique où nous vîmes couronner l'autre Fleming, Peggy la jolie patineuse, le fameux spécialiste du double, pâle et raide sur ses cannes comme un grand héron, se montra en basse forme. La forme, *« ce serpent et cette fée »*, disait Montherlant.

Le péril majeur en double est la contagion de l'erreur. La performance la plus éclatante de McEnroe aura été de ne pas se laisser contaminer. Mais ce qui demeure son exploit, c'est l'esprit de solidarité à toute éprence qu'il témoigna à son partenaire, mieux, pour tout dire d'un mot affectif, à son copain. Magnifique démonstration d'un vrai cœur de champion illustrant les vertus indestructibles de sa race et qui efface toutes ses crises de mauvaise humeur passées.

OLIVIER MERLIN.

A LA TÉLÉVISION

Une « couverture » exceptionnelle

A événement exceptionnel, retransmission exceptionnelle. La télévision a bien rempli son office en « couvrant » presque intégralement la finale de la Coupe Davis. Il n'a manqué que la fin du dernier simple, dimanche 28 novembre, entre McEnroe et Leconte, mais, la victoire américaine étant acquise depuis la veille, il n'y avait pas lieu de bouleverser les programmes.

La première chaîne avait pris l'heureuse initiative, au cours de la première journée, vendredi, de garder jusqu'au bout les yeux fixés sur le court de Grenoble : tennis non-stop de 14 h 30 à 23 heures, avec la seule parenthèse du journal de 20 heures. Le spectacle offert ce jour-là – et son suspense – valait la plus belle des dramatiques.

A Grenoble, la Société française de production (S.F.P.) avait mis en place de gros moyens, cette finale étant diffusé en Mondovision : sept caméras sur le court central, deux dans les coulisses, un ralenti, onze magnétoscopes. Cette opération a dû coûter un prix fou mais la S.F.P., interrogée, a préféré rester discrète sur ce point. Ce n'est pas tous les ans, après tout, que la France dispute la finale de la Coupe Davis.

La réalisation de Jean-Claude Hechinger a été, dans l'ensemble, remarquable : surtout vendredi, où rien, à part une ou deux belles, n'a échappé aux caméras. On se serait cru à Wimbledon avec la B.B.C. Alternant avec bonheur les gros plans – sur la mine boudeuse de McEnroe, l'air perplexe de son père, les mimiques de Noah, le visage pulpeux de sa compagne américaine – et les plans larges, sur le jeu lui-même, avec une judicieuse utilisation du ralenti, le réalisateur nous a littéralement assis dans les tribunes.

Lors du double et des deux derniers simples, Jean-Claude Hechinger s'est beaucoup moins attardé sur le public, préférant crever l'écran avec le « masque » de Leconte, le rictus zygomatique de Mayer, la blondeur corsaire de Jean-Paul Loth, ou cette extraordinaire image d'Arthur Ashe dégustant tranquillement une banane.

TF 1se veut la « chaîne du tennis » et y parvient. Ses commentateurs spécialisés ne sont pas, toutefois, encore assez aguerris, même si Hervé Duthu a fourni, au cours de ces trois jours, d'intéressantes explications techniques, bien que trop ressassées : on la saura que, face à McEnroe, le défaut de cuirasse de Noah c'est la relance ! En revanche, qu'est-ce qui leur a pris, à lui et à Alain Teulère, de trouver le public *« admirable »* et d'insister lourdement là-dessus à longueur d'antenne ? La peur de déplaire ?

Heureusement, Daniel Cazal (Antenne 2 retransmettait, samedi, le match de double), qui a aussi plus de métier que ses jeunes confrères de TF1 et qui adopte généralement un ton teinté d'humour qui passe bien la rampe, a mis les choses au point : ce public était, en principe, composé de connaisseurs puisque la majorité des places avaient été réservées aux adhérents de la Fédération française de lawn-tennis et des ligues régionales (*le Monde* du 26 novembre). Or cette assistance s'est comportée de manière ultra-chauvine, notamment envers John McEnroe, dans les deux derniers sets de sa rencontre avec Noah.

Criant *« faute »* au moment où l'Américain allait servir, cherchant à le déconcentrer par des sifflets, applaudissant une double faute, etc., au point même de gêner Noah et d'aller ainsi à l'encontre du but recherché. Grâce aux micros d'ambiance, on a entendu le numéro un français murmurer distinctement, à 3-1 pour McEnroe, dans le cinquième set, et alors que le public manifestait à nouveau son dépit : *« C'est pas possible, c'est pas possible, quels connards... »* La télévision, à cet égard, est impitoyable.

MICHEL CASTAING.

VOILE

LA ROUTE DU RHUM

Douze bateaux participant à la Route du Rhum sont arrivés à Pointe-à-Pitre derrière Marc Pajot (*Elf-Aquitaine*), qui a effectué la traversée de l'Atlantique en 18 jours, 1 heure, 39 minutes, suivi par Bruno Peyron (*Jazz*), en 18 jours, 11 heures, 46 minutes, 32 secondes, et par Mike Birch (*Vital*), en 18 jours, 13 heures, 44 minutes, 6 secondes.

Parmi eux, Éric Loizeau (*Gauloises IV*) s'est classé quatrième, en 19 jours, 27 minutes, 26 secondes ; Alain Gabbay (*Charles-Heidsieck V*), cinquième, en 19 jours, 9 heures, 41 minutes, 1 seconde ; Jacques Petith (*Krister X*), sixième, en 19 jours, 6 heures, 45 minutes, 1 seconde ; Olivier de Kersauson (*Jacques-Ribourel*), septième, en 19 jours, 12 heures, 59 minutes, 10 secondes.

Olivier Moussy (*Sharp-Video*), qui a sauvé l'Australien Ian Robert Johnston (*Ronnie*), dont le bateau s'était retourné, est arrivé en quinzième position et a bénéficié d'un bonus de huit heures. Son temps de 21 jours, 5 heures, 23 minutes, 49 secondes, a été ramené à 20 jours, 21 heures, 23 minutes, 49 secondes.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Davis ?

OFFRE

l'an... du ... 82

CALMANN-L...

CADEAUX SPORTIFS CHEZ ATHLETIC ATTIC



SPORTS

AUTOMOBILISME

Au Rallye de Grande-Bretagne

Le « fantastique combat » de Michèle Mouton

Les Audi Quattro ont dominé le Rallye de l'Automobile-Club de Grande-Bretagne (RAC) qui vient de s'achever, à York, après avoir emprunté les routes du pays de Galles et d'Ecosse : le Finlandais Hannu Mikkola a terminé à la première place après avoir été en tête d'un bout à l'autre de l'épreuve ; la Française Michèle Mouton, deuxième, et le Finlandais Henri Toivonen (Opel Ascona), troisième, se sont livrés un duel impitoyable dans la dernière partie du rallye.

De notre envoyé spécial

York. — *« Mademoiselle Mouton allait très vite »*. Avec un accent inimitable et un sourire rempli d'admiration, Henri Toivonen reconnaît sportivement sa défaite. Le jeune Finlandais qui, à vingt-quatre ans, avait gagné l'édition 1980 du RAC, a perdu cette fois, pour neuf secondes, la deuxième place. La championne française a réussi une performance qui a forcé l'admiration des observateurs : gagner huit des dix dernières épreuves spéciales et finir par devancer le Finlandais qui la précédait de trente-deux secondes au départ de l'ultime nuit.

Un tempérament de battante, une volonté hors du commun, Michèle Mouton les avait démontrés dans des conditions autrement plus difficiles. Voitonen parle du *« combat fantastique de Michèle »*. Roland Gumpert, directeur de l'écurie Audi, dit à son sujet : *« Si elle avait eu précédemment sur sa voiture la boîte de vitesses que nous avons utilisée ici, Michèle aurait gagné le championnat du monde. »*

Le Rallye de Grande-Bretagne a été, cette année encore, celui de Hannu Mikkola qui avait déjà gagné l'épreuve en 1978, 1979 et 1981. La chevelure blonde un rien en désordre, la combinaison crème d'une netteté presque parfaite, les traits à peine tirés, le Finlandais flanqué de son coéquipier, le Suédois Arne Hertz, a expliqué qu'il n'avait eu *« aucun problème »* avec sa voiture et que *« tout avait été parfait »*.

A quarante ans, le pilote Finlandais qui a gagné dans ce RAC vingt-six des soixante-neuf épreuves « spéciales » a fait une belle démonstration de la conduite d'une automobile. Ce n'est pas le fruit du hasard s'il a laissé tout le monde à quatre minutes et plus. *« Mon seul souci,* explique-t-il, *ce fut de faire la différence avec mes principaux adversaires sur des distances trop courtes et de ne pas prendre de risques sur des parcours plus longs, car nous n'avions pas le temps de recourir à notre assistance »*.

Audi champion du monde

Son expérience du Rallye de Grande-Bretagne — unique épreuve du championnat du monde disputée sur un parcours tenu secret — qu'il a couru dix-sept fois depuis 1968 ne lui a pas été inutile. Michèle Mouton dit : *« Hannu a une mémoire étonnante ; il se souvient chaque année des routes qu'il a empruntées précédemment. Aucun piège, aucune bosse, aucun virage ne lui échappe. »*

Cette année pourtant, le champion, qui passe trois mois de l'année en Floride avec sa femme et son fils pour échapper aux rigueurs de l'hiver nordique avoue avoir commis... *« une erreur sur les routes du pays de Galles »*.

Les deux premières places de Hannu Mikkola et de Michèle Mouton, la cinquième place de l'Allemand de l'Ouest Harald Demuth ont permis à la firme allemande Audi d'Ingoldstadt de gagner le championnat du monde des marques. Plus qu'une consolation après que la championne française ait laissé d'un rien, en Côte-d'Ivoire, le titre individuel des conducteurs à l'Allemand Walter Rahrl !

GILLES MARTINEAU.

LES RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(17e journée)

*Saint-Etienne-Nantes (remis)

Bordeaux b. *Tours	2-1
*Sochaux et Lens	1-1
Paris-S.-G. b. *Metz	2-1
*Monaco b. Nancy	1-0
*Strasbourg et Brest	0-0
Laval b. *Toulouse	1-0
*Lille b. Lyon	1-0
*Auxerre et Bastia	1-1
*Rouen b. Mulhouse	4-2

Classement. — 1. Nantes, 25 ; 2. Bordeaux, 24 ; 3. Lens, 23 ; 4. Paris-S.-G., 21 ; 5. Brest, 19 ; 6. Laval, 19 ; 7. Nancy, 18 ; 8. Monaco, 18 ; 9. Lille, 17 ; 10. Toulouse, 16 ; 11. Strasbourg, 16 ; 12. Auxerre, 15 ; 13. Metz, 15 ; 14. Saint-Etienne, 15 ; 15. Sochaux, 13 ; 16. Lyon, 13 ; 17. Rouen, 13 ; 18. Bastia, 13 ; 19. Mulhouse, 13 ; 20. Tours, 12.

Deuxième division
(18e journée)

GROUPE A

*Nœux et Rennes	0-0
*Nîmes b. Limoges	3-0
Racing Paris 1 b. *Angers	3-2
*Valenciennes et Libourne	1-1
*Angoulême b. Montpellier	2-0
*Guingamp b. Abbeville	2-1
*Béziers b. Alès	2-0
Corbeil b. *Châteauroux	4-1
Le Havre b. *Viry	3-0

Classement. — 1. Rennes, 30 pts. ; 2. Nîmes, 26 ; 3. Racing Paris 1, 26 ; 4. Valenciennes, 24 ; 5. Guingamp, 21 ; 6. Le Havre, 20 ; 7. Montpellier, 19 ; 8. Angoulême, 19 ; 9. Béziers, 19 ; 10. Libourne, 16 ; 11. Angers, 16 ; 12. Abbeville, 16 ; 13. Alès, 15 ; 14. Nœux-les-Mines, 15 ; 15. Limoges, 13 ; 16. Châteauroux, 12 ; 17. Viry-Châtillon, 9 ; 18. Corbeil, 8.

GROUPE B

*Red Star et Nice	0-0
Reims b. *Toulon	2-1
*Cannes b. Martigues	1-0
*Marseille b. Dunkerque	4-0
*Stade Français et Gueugnon	1-1
Grenoble b. *Besançon	2-1
*Montceau et Orléans	1-1
*Blénod b. Thonon	1-0
*Fontainebleau b. Cuiseaux-Louhans	2-1

Classement. — 1. Nice, 29 pts. ; 2. Reims, 28 ; 3. Toulon, 25 ; 4. Marseille, 24 ; 5. Martigues, 22 ; 6. Cannes, 22 ; 7. Dunkerque, 22 ; 8. Stade Français, 19 ; 9. Grenoble, 18 ; 10. Gueugnon, 17 ; 11. Besançon, 17 ; 12. Orléans, 16 ; 13. Thonon, 13 ; 14. Cuiseaux-Louhans, 11 ; 15. Red Star, 11 ; 16. Fontainebleau, 11 ; 17. Montceau-les-Mines, 10 ; 18. Blénod, 9.

Karaté

MÉDAILLE D'OR POUR SOPHIE BERGER

La jeune Parisienne Sophie Berger a obtenu, aux championnats du monde de karaté, qui viennent de s'achever à Taiwan, la médaille d'or de la catégorie des légers, en battant Yao Li (Taiwan). La Rémoise Fillios a obtenu la médaille de bronze dans la même catégorie, en dominant l'Américaine Hoffmann. Chez les hommes, médaille d'argent pour Vallée (super-légers) et Ruggiero (lourds) et médaille de bronze pour Tapol (mi-lourds).

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(huitième journée)

GROUPE A

Poule A

*Angoulême b. Nice	15- 7
*Nîmes b. Oloron	12- 7
*Narbonne b. Agen	24-10
*Boucau b. Tulle	19- 7
*Carcassonne b. Racing	19- 6

Classement. — 1. Narbonne, 24 points ; 2. Nice, 19 ; 3. Angoulême, 18 ; Agen, 18 ; 5. Boucau, 16 ; 6. Oloron, 15 ; 7. Nîmes, 14 ; Tulle, 14 ; Carcassonne, 14 ; 10. Racing, 8.

Poule B

Toulouse b. *Toulon	8- 3
*Mont-de-Marsan b. Bayonne	26-23
*Biarritz b. Béziers	12-10
La Voulte b. Lourdes	10- 3
Montauban b. *Auch	15- 7

Classement. — 1. Biarritz, 20 points ; 2. Montauban, 19 ; 3. Bayonne, 16 ; Toulon, 16 ; 5. Béziers, 15 ; Toulouse, 15 ; La Voulte, 15 ; 8. Lourdes, 14 ; Mont-de-Marsan, 14 ; 10. Auch, 12.

Poule C

*La Rochelle b. Albi	9- 0
*Tyrosse b. Aurillac	15- 6
*Grenoble b. Castres	36-10
*Montferrand b. Bourgoin	18- 3
*Bègles b. Tarbes	10- 6

Classement. — 1. Grenoble, 22 points ; 2. Tarbes, 20 ; 3. Montferrand, 17 ; Aurillac, 17 ; 5. Tyrosse, 16 ; Bègles, 16 ; 7. Castres, 14 ; La Rochelle, 14 ; 9. Albi, 12 ; Bourgoin, 12.

Poule D

*Pau b. Valence	47-15
*Graulhet b. Bourg	30- 6
*Romans b. Aire-sur-Adour	43-21
Dax b. *Perpignan	16-10
*Bagnères b. Brive	16- 0

Classement. — 1. Dax, 20 points ; Graulhet, 20 ; 3. Pau, 18 ; Bagnères, 18 ; 5. Perpignan, 17 ; 6. Bourg, 16 ; Romans, 16 ; 8. Aire, 12 ; Brive, 12 ; 10. Valence, 11.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Nationale I (5e journée)

Vandœuvre-Lyon 1-3, Poule A Cannes-Saint-Maur 3-0.

Classement: 1. Cannes, 10 points ; 2. Lyon, 9 ; 3. Vandœuvre, 6 ; 4. Saint-Maur, 5.

POULE B

Montpellier-Stade Français 1-3, Asnières-Racing 3-1.

Classement: 1. Asnières, 10 points ; 2. Stade Français, 9 ; 3. Montpellier, 6 ; 4. Racing, 5.

POULE C

Marseille-Sète 2-3 ; 2. Grenoble-C.A.S.G. 3-0.

Classement: 1. Grenoble, 10 points ; 2. Sète, 8 ; C.A.S.G., Marseille, 6.

INFORMATIONS « SERVICES »

LE NOUVEL ALMANACH DES P.T.T.

Cette année, les préposés des P.T.T. qui viendront présenté leurs vœux auront, dans leur sacoche, un nouvel almanach : « Les quatre saisons des fruits et des légumes ». Ceux qui le préféreront aux traditionnels chiens, chats ou chaumières y trouveront une illustration en couleur des fruits et légumes de chacun des mois de l'année. Dans les feuillets intérieur de l'almanach sont réunis des conseils pratiques et des tableaux en forme de cibles, des fruits et lugumes à acheter chaque saison au rythme de leur production, donc aux meilleurs cours.

* Almanach 1983 des P.T.T., « Les quatre saisons des fruits et des légumes ».

ASSOCIATION

L'INSTITUT GÉNÉRAL-DE-LA-PORTE-DU-THEIL

Pour maintenir le souvenir des Chantiers de la jeunesse, un organisme a été fondé, l'Institut Général-de-la-Porte-du-Theil, du nom de leur créateur et chef, plus communément désigné sous le titre de Centre d'études, de recherches et de publications (CERP).

Cette association, qui travaille en collaboration avec l'Amicale nationale des anciens des Chantiers de la jeunesse française, se propose de rassembler les documents et souvenir se rapportant à l'institution qui, créée en 1940, tenait lieu à l'époque de service national. A cet effet une convention a été passée avec le service historique de l'armée.

L'Institut organise des colloques sur l'éducation des jeunes adultes et sur le service national ; il doit conduire des études de caractère plus général centrées sur la jeunesse.

L'Institut Général-de-La-Porte-du-Theil, qui édite une revue *Les Cahiers du CERP*, souhaite regrouper non seulement des « anciens », mais aussi des gens de réflexion, qu'ils soient universitaires, historiens, éducateurs ou sociologues, ou, tout simplement, attirés par l'importance et l'intérêt de ce travail et désireux d'y participer activement.

★ Pour tous renseignements, s'adresser au siège social, 131 *bis*, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

PARIS EN VISITES

MARDI 30 NOVEMBRE

« Manufacture de Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Allaz.

« Musée Cernuschi », 15 heures, 7, rue Velasquez, Mme Bachelier.

« Napoléon et Paris », 15 heures, portail central de Notre-Dame, Mme Bouquet des Chaux.

« Architecture hospitalière du 19e siècle à Lariboisière », 15 heures, entrée rue Saint-Vincent-de-Paul, Mme Pennec.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch. (Caisse nationale des monuments historiques).

« De Carthage à Kairouan », 15 heures, Petit-Palais (Approche de l'art).

« Le Palais de justice », 15 heures, métro Cité.

« La Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Manufacture des Gobelins », 15 heures, 42, avenue des Gobelins, Mme Hauller.

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures, métro Pont-Marie, M. Jaslet.

« La Chapelle dite expiatoire », 15 heures, 36, rue Pasquier, A. Garcia (Paris et son histoire).

« Appartements de la maréchale de La Meilleraye à l'Arsenal », 14 h 30, métro Sully-Morland, E. Romann.

« Salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 15, devant la poste (Tourisme culturel).

« Le Marais, Hôtel de Sens, d'Aumont, de Brinvilliers », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

MARDI 30 NOVEMBRE

14 h 30, 109, rue de Rivoli, P. Verhoeven : « Le divin Raphaël et la sensibilité contemporaine » (Le monde et son histoire).

14 h 30, 62, rue Madame, « La littérature profane pharaonique », et 20 heures, N. Duval : « La mosaïque funéraire chrétienne en Afrique » (Arcus).

18 heures, 12, rue Vivienne, M. Locquin : « Les Phosphènes » et 19 h 45, J.-L. Bernard : « Apollonius de Tyane, thaumaturge de l'Empire romain » (Ergonia).

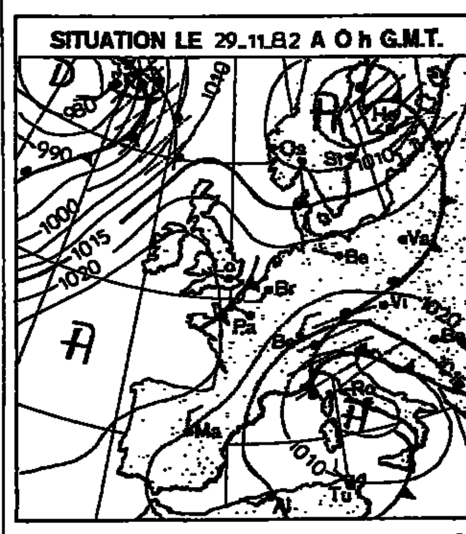
18 h 30, 4 bis, avenue Hoche, N. Munir Ertegun : « Réflexion sur la question de Chypre » (Académie diplomatique internationale).

19 h 30, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, Dagpo Rimpoche : « Union Orient-Occident, les facteurs mentaux, positif, négatif, neutre » (Université populaire de Paris).

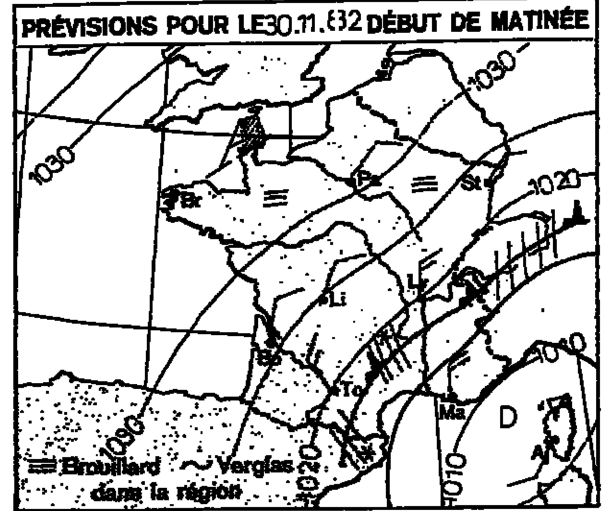
20 heures, 60, boulevard de Latour-Maubourg, J. Keilling : « Une pédagogie sans système » (Université holistique).

MÉTÉOROLOGIE

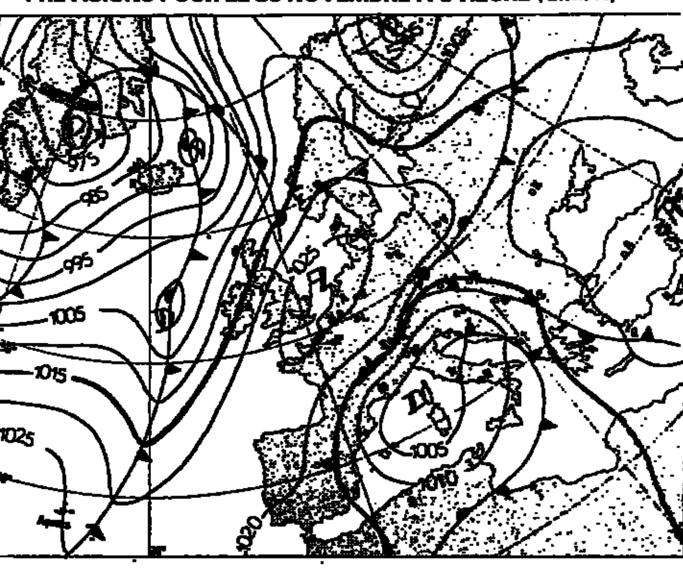
SITUATION LE 29.11.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 30.11.82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 30 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 29 novembre à 0 heure et le mardi 30 novembre à minuit :

La France sera partagée entre l'influence d'une dépression en Méditerranée qui donnera du mauvais temps sur le Sud-Est, et celle d'un anticyclone s'installant sur la Manche et le nord de l'Allemagne, qui apportera une amélioration.

Mardi : sur les Alpes, le Jura, l'est du Massif Central, puis sur les Pyrénées, persistance d'un temps souvent couvert avec chutes de pluie ou de neige dès 500 mètres. Sur le littoral de la Méditerranée et la Corse, des averses orageuses et un ciel assez chaotique. Le vent soufflera fort sur les régions du Sud-Est. Mistral dans la vallée du Rhône. Tramontane sur le Languedoc.

Sur toutes les autres régions de France, soit à peu près celles situées au nord-ouest de Biarritz-Mâcon, temps assez nuageux le matin avec des bancs de brume ou de brouillard. Le brouillard sera plus épais sur les régions proches de la Manche et des Ardennes aux Vosges. En cours de journée ciel variable avec éclaircies mais aussi toujours une menace de giboulées essentiellement sur les faces nord des collines. Peu de changement pour les températures, — 1 à — 3 la nuit dans l'intérieur, 1 sur les côtes, 5 à 6 en bordure de la Méditerranée. Dans la journée, 4 à 8 degrés du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 29 novembre 1982, à 7 heures, de 1 026,4 millibars, soit 769,9 millimètres de mercure.

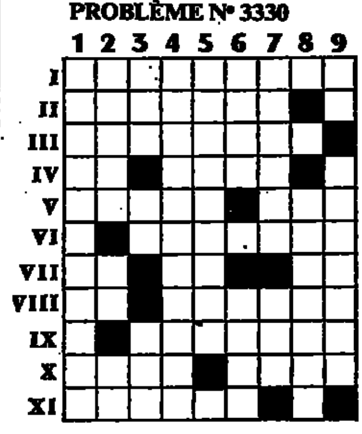
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 novembre ; le second le minimum de la nuit du 28 au 29 novembre) : Ajaccio, 16 et 5 degrés ; Biarritz, 11 et 2 ; Bordeaux, 5 et 0 ; Bourges, 6 et 1 ; Brest, 9 et 0 ; Caen, 9 et 4 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 4 et 2 ; Dijon, 5 et 2 ; Grenoble, 3 et 0 ; Lille, 5 et 1 ; Lyon, 6 et 2 ; Marseille-Marignane, 9 et 7 ; Nancy, 5 et 0 ; Nantes, 4 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 11 ; Paris-Le Bourget, 6 et 0 ; Pau, 11 et 0 ; Perpignan, 12 et 6 ; Rennes, 4 et 2 ; Strasbourg, 6 et 4 ; Tours, 4 et 3 ; Toulouse, 6 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 7 degrés ; Amsterdam, 8 et 0 ; Athènes, 18 et 14 ; Berlin, 7 et 3 ; Bonn, 7 et 1 ; Bruxelles, 5 et 1 ; Le Caire, 21 et 8 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 6 et 4 ; Dakar, 28 et 24 ; Djerba, 18 et 15 ; Genève, 6 et 5 ; Jérusalem, 14 et 7 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 7 et 0 ; Luxembourg, 3 et — 1 ; Madrid, 11 et 5 ; Moscou, 0 et — 1 ; Nairobi, 20 et 12 ; New-York, 6 et 6 ; Palma-de-Majorque, 16 et 2 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, 7 et 3 ; Tozeur, 19 et 10 ; Tunis, 16 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3330



HORIZONTALEMENT

I. Une journée bien remplie. — II. On évite, en principe, de l'engager sans de sérieuses références. — III. Tels des chevaux qui ne sont pas de retour. — IV. Son cours est accessible à tous. Mention honorable. — V. Peut couronner un chef ou un bon repas. Ville de cure célèbre. — VI. Bouton qu'on voit toujours germer d'un mauvais œil. — VII. Possessif. Reste sur l'estomac lorsqu'il ne revient pas. Grecque. — VIII. Manière d'être. Fréquenté par des gens qui reviennent parfois de loin. — IX. Ne tient donc pas debout. — X. Moyen de transports. Permet de dormir sous le ciel, mais pas à la belle étoile. — XI. Pris par force ou exécuté avec facilité.

VERTICALEMENT

1. Se trouve être au plus haut lorsqu'on est au plus bas. — 2. Changement de pièces sur un plateau. Titre enviable. Révolution qui ne se fait pas en un jour. — 3. Fait la guerre à la guerre. Saint. Forte tête. — 4. Tel un produit extrême qui n'est pas égal au produit de nos moyens. — 5. Entrent dans le vif du sujet. — 6. Visée dans le ragot. N'est donc pas touché par la grâce. — 7. Permet d'aller au-devant des besoins du malade. Abréviation. — 8. Assurément amer. — 9. Personnel. Font donc partie des valeurs reconnues.

Solution du problème n° 3329

Horizontalement

I. Percepteur. Demi. — II. Ebauches. Avatar. — III. Don. Renom. An. Ge. — IV. Inclination. Si. — V. Mie. Vocératrice. — VI. At. Ramer. Réagir. — VII. Ne. Oie. Iliennes. — VIII. Bannis. Gêne. — IX. Passe. Maths. — X. Port. Sexy. Ib. — XI. Etable. Estomac. — XII. Piteuses. Pli. — XIII. Inter. Tarentule. — XIV. Efourceau. Ne. — XV. Eus. Nue. Guérite.

Verticalement

1. Pédimane. Pépite. — 2. Ebonite. Potin. — 3. Rance. Barattes. — 4. Cu. Roastbeef. — 5. Ecrivains. Luron. — 6. Phénomène. Es. Uu. — 7. Tenace. Etre. — 8. Esotérisme. Sac. — 9. Mir. Axe. Reg. — 10. Ra. Oaristys. Eau. — 11. Vantée. Tenue. — 12. Dan. Rangs. — 13. Et. Signe. Impuni. — 14. Magicien. Ballet. — 15. Ire. Erses. C.I.E.

GUY BROUTY.

EN BREF

AUTOMOBILE

VIGNETTE : DERNIER DELAI LE 1er DECEMBRE

LE MINISTERE DU BUDGET rappelle aux automobilistes que la période de vente des vignettes attestant du paiement des taxes sur les véhicules à moteur pour la période d'imposition 1982-1983 expirera le mercredi 1er décembre à minuit. Passé cette date, les vignettes ne pourront plus être obtenues qu'auprès des recettes des impôts. Leur prix sera alors majoré d'une indemnité de retard.

CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Côte-d'Or pour un poste de médecin à temps plein au service départemental de la protection maternelle et infantile, le 15 décembre.

Les candidatures sont à adresser, avant le 6 décembre, à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, 16-18, rue Nodot à Dijon, 210333 Dijon Cedex. (renseignements au 45-81-51 poste 461).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 28 novembre :

UN DÉCRET

● Relatif à l'organisation des transports urbains et à l'institution du versement transport dans les départements d'outre-mer.

DES ARRÊTÉS

● Relatif au taux des prêts et avances consentis ou bonifiés par les régions.

● Relatif au contrôle au point fixe du niveau sonore des véhicules à moteur.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde
ECONOMIE

CONTROVERSE AUTOUR DES MARCHÉS PUBLICS (10 % DU P.I.B.)

Quelle finalité donner à la politique d'achat : souci de bonne gestion ou soutien à l'industrie ?

Au nom de la reconquête du marché intérieur, une idée chère au ministère de la recherche et de l'industrie, le gouvernement redécouvre l'importance des marchés publics et des quelque 250 milliards de francs de commandes qu'ils représentent, un domaine placé jusque-là sous le contrôle de la Rue de Rivoli par l'intermédiaire de la commission centrale des marchés.

Bien décidés à dépoussiérer un peu cet organisme tout en renforçant le rôle des acheteurs à travers une formation plus poussée, les pouvoirs publics veulent utiliser au mieux des besoins de l'économie française cette enveloppe considérable qui équivaut à 10 % du P.I.B. français. Si la finalité d'une telle politique est bien admise dans tout l'appareil ministériel, il n'en va pas de même des moyens retenus pour y parvenir.

Le choix est clairement posé entre le souci de continuer à assurer une saine gestion des deniers publics et l'ambition d'en faire un véritable outil de relance au service d'une industrie en panne.

« *LES marchés publics ? Pendant des années, on savait à peine ce que c'était. Maintenant, au nom de la reconquête du marché intérieur, tout le monde veut s'en occuper et c'est à qui n'a pas encore créé son groupe de réflexion sur les commandes publiques.* »

Pour désabusée qu'elle soit, cette réflexion d'un haut fonctionnaire illustre bien l'incertitude qui prévaut encore dans les antichambres ministérielles sur le sort que les pouvoirs publics entendent réserver aux quelque 250 à 300 milliards de francs d'achats publics. Réglementairement, leur vocation première est de répondre aux besoins d'approvisionnement de l'Etat, des administrations, des entreprises publiques et des collectivités locales, mais l'ampleur des sommes en jeu fait qu'une tout autre mission apparaît en filigrane : constituer un véritable outil de politique économique au service de l'industrie.

De fait, tout en veillant à appliquer une saine gestion des deniers publics, l'Etat a toujours cherché à utiliser une partie de ces commandes pour soutenir l'activité de tel ou tel secteur (notamment le bâtiment ou les travaux publics) en manque d'oxygène, voire pour assurer le développement d'une telle industrie en vue de l'exportation (télécommunications, armement). Pour le reste, l'emploi des fonds publics est généralement laissé aux bons soins des acheteurs, quitte à ce que les entreprises françaises y perdent quelques parts de marché.

Ce qui paraissait acceptable en période d'expansion semble le devenir beaucoup moins lorsque l'ensemble de l'économie française s'essouffle et que le taux de pénétration des articles étrangers sur le marché national atteint 36 % des produits manufacturés en moyenne.

Un « coup d'épaule »

Face à cette « invasion », le protectionnisme prend la forme subtile d'une réflexion gouvernementale sur l'aide que peuvent apporter les marchés publics à la fois pour tempérer la tentation importatrice (sans enfreindre les réglementations communautaires, un exercice délicat) et pour donner du travail aux entreprises industrielles de l'Hexagone, tant pour les firmes du secteur privé que pour celles du secteur public considérablement élargi depuis les récentes nationalisations.

Le diagnostic du système implique un examen du rôle de l'institution qui veille à son bon fonctionnement, à savoir la commission centrale des marchés (C.C.M.) Placé sous la tutelle du ministère de l'économie et des finances, cet organisme a surtout axé son effort sur la réglementation et la rigueur de gestion des marchés publics sans avoir jamais pu — sinon sur le papier — élaborer une véritable politique de l'achat public au service de l'économie nationale

« *La commission centrale des marchés fonctionne correctement, mais elle est restée un peu trop dans son coin* », reconnaît-on Rue de Rivoli « *Il faudra accentuer sa vocation interministérielle en faisant porter son effort sur des produits ou des secteurs spécifiques, c'est-à-dire mieux redéfinir sa place vis-à-vis des autres administrations.* »

En somme, ne pas faire de vagues et permettre simplement à la C.C.M. de donner l'impulsion qui permettra, tout en utilisant les règles existantes, de « *muscler l'économie française* », selon l'expression de M. Jacques Delors.

« *Dans le même temps* », explique-t-on dans l'entourage de ce dernier. « *Il faudra rendre le jeu de la concurrence plus efficace et dynamiser les producteurs. Enfin, il importe de redonner à la fonction d'acheteur la place qu'elle occupe dans le privé, notamment en le formant pour lui inculquer un comportement dynamique. Cet objectif, il est vrai, a été plus ou moins bien perçu selon les administrations, mais certaines d'entre elles, surtout aux P.T.T. et au ministère de la défense, ont mis sur pied des formations internes qui commencent à porter leurs fruits.* »

« *L'achat public peut donner un coup d'épaule à tel ou tel secteur, surtout si on peut agir du haut en bas de la gamme industrielle et allonger les séries*, reconnaît ce spécialiste, *mais c'est un pari difficile et qui n'est pas naturel à l'achat publics.* »

Un coup d'épaule... De l'autre côté de la Seine, au ministère de la recherche et de l'industrie, le propos fait bondir. « *Ce n'est pas d'un simple coup d'épaule dont la France a besoin, mais de l'élaboration d'une véritable stratégie industrielle nouvelle, en commençant par recenser l'ensemble des achats publics, y compris ceux des entreprises publiques du secteur concurrentiel, ce qui n'a jamais été fait ni dans cette maison ni ailleurs* », affirme un familier des lieux.

« Une mécanique bien huilée »

Ailleurs, c'est sans doute au cabinet de M. Delors, où la « *reconquête de la compétitivité* » est encore à l'honneur, alors que la Rue de Grenelle a fait de « *la reconquête du marché intérieur* » un credo que M. Jean-Pierre Chevènement s'efforce de rendre chaque jour un peu plus crédible.

« *Jusqu'à présent, le montant des commandes publiques est uniquement perçu en termes budgétaires, et la commission centrale des marchés fonctionne comme une mécanique bien huilée à partir du code des marchés publics, des règles de la concurrence, bref, en simple garant des deniers publics* », indique ce haut fonctionnaire.

« *La réussite des télécommunications et de la défense nationale, deux secteurs où les besoins ont été exprimés depuis plusieurs années et des crédits engagés en conséquence, montre comment il est possible d'assurer la maîtrise du marché intérieur et de s'ancrer fermement à l'extérieur. Pour le reste, on navigue encore à la petite semaine. Notre démarche se situe maintenant à deux niveaux : entreprendre un recensement des marchés et proposer un rôle accru pour les groupements d'achats, c'est-à-dire essentiellement l'UGAP (Union des groupements d'achats publics)* », annonce-t-il.

Le recensement ouvre-t-il la porte à une sorte d'inquisition ? « *Certainement* pas », s'insurge-t-on dans cette équipe ministérielle. « *Il ne s'agit pas de décréter des ukases, mais d'essayer de déterminer, pour l'ensemble des collectivités publiques, quelle est la part des achats effectués à l'étranger et sur quels types de produits. Tout simplement pour savoir s'il n'est pas possible de faire autrement, de favoriser, par exemple, une entreprise régionale mal connue ou, si le besoin existe, d'inciter plusieurs industriels à se mettre d'accord pour le satisfaire avec l'aide financière des pouvoirs publics, que ce soit l'ANVAR* (1) *ou d'autres institutions axées sur la recherche.* »

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 24.)

(1) ANVAR : Association nationale pour la valorisation de la recherche.

LES TARIFS D'E.D.F.

Une révolution industrielle sur la pointe des pieds

AVEC l'autorisation donnée à E.D.F. de commencer à entreprendre une réforme de ses tarifs haute tension, c'est sans doute une révolution industrielle et sociale qui s'annonce. Discrètement.

Economiquement, l'enjeu est connu. Voilà des décennies qu'E.D.F a inauguré la tarification au coût marginal, avec pour objectif que chaque usager supporte aussi exactement que possible la part des charges occasionnées chez le producteur-distributeur d'électricité par sa demande. Un principe qui a valu bien des distinctions à son promoteur, M. Marcel Boiteux, et qui a été repris dans de nombreux pays du monde depuis lors.

Adapter les barèmes

Avec la montée en puissance du parc de production électronucléaire — dont le coût d'investissement est élevé, mais les frais de fonctionnement faibles, — il était nécessaire d'adapter les barèmes. E.D.F. y travaillait depuis 1978. A la faveur des nouveaux tarifs qui devraient être proposés, dans un premier temps en option et progressivement entre 1983 et 1985, aux seuls gros consommateurs, l'on va accentuer les écarts entre été et hiver, entre heure creuse et heure de pointe. De 1 à 4, l'écart entre le kilowattheure le plus cher et le moins cher va ainsi passer de 1 à 7, et l'heure pleine d'été deviendra moins chère que l'heure creuse d'hiver.

Par cette politique E.D.F. entend plier sa clientèle aux exigences de ses moyens et à la moindre souplesse de la production nucléaire. Un autre facteur entre en jeu : la consommation progresse nettement moins que ne le prévoyait l'entreprise nationale naguère, d'où pour elle la nécessité d'attirer les industriels. Or ceux-ci, depuis deux ans, n'avaient guère été convaincus de se tourner vers la fée électricité. La pénétration dans l'industrie n'a connu une croissance que de 0,30 % quand les pouvoirs publics la prévoyaient de 1,6 %.

Révolutionnaire, cette substitution de l'électricité à d'autres sources d'énergie risque de l'être dans l'industrie : nécessaire recherche de nouveaux procédés ne fonctionnant dans l'idéal qu'à l'électricité et qu'aux heures creuses comme, par exemple, la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau ; robotisation et automatisation accentuées des usines.

Mais cela ne pourra pas ne pas avoir de conséquences sociales. Les industriels gros consommateurs seront invités à développer le travail de nuit, d'été, de week-end Une transformation — pour quelques-uns du moins — des habitudes de travail. Telle semble être l'une des conséquences du programme nucléaire que la mise en pratique de nouveaux tarifs met désormais en lumière.

BRUNO DETHOMAS.

UN ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT D'ATLANTIC RICHFIELD

« Le dollar est plus responsable de la crise que l'OPEP »

Atlantic Richfield est l'une des grandes compagnies qui dominent le marché mondial du pétrole. Son président, M. Robert O. Anderson, qui s'exprime assez peu en public, passe pour proche du parti républicain. Il prend ici une position claire sur le rôle du dollar dans la genèse de la crise économique internationale.

« *MONSIEUR le président, vous exprimez votre inquiétude à propos de la situation économique générale : quelle vous paraît être sa cause majeure ?*

— On ne cesse de parler des prix du pétrole depuis 1973. Mais ce n'est pas tant l'OPEP qui est un problème, c'est le dollar, et cela depuis 1971.

— *Pourquoi ?*

— Depuis les décisions touchant à la non-convertibilité du dollar en or prises en août 1971 par le président Nixon, le dollar est devenu par la force des choses non seulement une monnaie de réserve, mais une monnaie de référence mondiale. Cela prend, dans les différents pays, des proportions parfois même déraisonnables. Ainsi au Mexique le dollar est quasiment devenu une monnaie nationale, remplaçant le peso ; et cela a été l'une des causes de la catastrophe financière récente. Les loyers des appartements à Mexico sont libellés en dollars. Le prix d'achat des voitures neuves aussi. Si bien qu'une Chevrolet à 25 000 dollars arrive à valoir un demi-million de pesos et finit par représenter l'équivalent réel de 100 000 dollars. Les taux d'intérêt des emprunts libellés en dollars finissent par atteindre 50 % par an. Dans de telles conditions, comment une économie peut-elle fonctionner ?

— *Heureusement toutes les économies ne vont pas jusque-là...*

— Toutes les économies sud-américaines sont sur cette voie. Pour en prendre une autre, la très sage Suède : 60 % de ses importations sont libellées en dollars. Quand celui-ci augmente de 40 % comme l'an dernier, il faut 140 couronnes pour acheter la quantité de pétrole qui correspondait à 100 couronnes l'année précédente...

L'effet mexicain est partout

— *Quelle responsabilité attribuer à la Banque de réserve fédérale américaine ?...*

— Tous les pays sont touchés par l'expérience des trois dernières années, au cours desquelles a été créé un dollar superfort. Les Etats-Unis n'ont jamais reconnu l'énorme volume d'eurodollars mis en circulation du fait de leurs déficits depuis la guerre du Vietnam. Deux mille milliards de dollars ou plus... Ces dollars sont devenus la monnaie de référence du monde, mais personne n'en contrôle l'évolution La Banque de réserve fédérale fait une politique américaine sans vouloir considérer que le dollar a une autre fonction à l'extérieur, une fonction internationale Le problème international ne peut donc pas être résolu tant que le problème américain ne le sera pas...

— *Cela ne présage rien de bon...*

— Si les prix des biens continuent d'augmenter dans le monde à cause de la hausse du dollar, cela a sur la production mondiale un effet de ralentissement qui porte sur des centaines de milliards de dollars. Cela entrave d'ailleurs en premier lieu les ventes américaines qui deviennent ainsi plus chères. C'est dire qu'il y a là un effet dépressif d'ensemble permanent sur l'activité économique. C'est bien pire que tout ce que l'OPEP a pu faire...

— *Vous ne pensez pas que la dépression actuelle corresponde à un cycle économique ?*

— Pas vraiment. C'est un problème structurel beaucoup plus grave qui se pose, et qui réclame une prise de conscience et des décisions de beaucoup plus grande envergure. L'effet mexicain est partout et personne ne veut le reconnaître. Les autres économies du monde ne peuvent se relever de l'intérieur. Même les pays de l'Est, qui se croyaient isolés, et ceux de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique qui se croyaient en pleine ascension, sont touchés. Le dollar fort entretient des taux d'intérêt relativement élevés. Du fait que la circulation de monnaie américaine a été ralentie aux Etats-Unis, aucun moyen de paiement nouveau n'a été créé hors des Etats-Unis, en sorte que le dollar, étant de plus en plus rare, devient toujours plus cher.

Une atmosphère d'affrontement

— *Cela ne finit-il pas par présenter un inconvénient pour les Etats-Unis eux-mêmes ?*

— Si Par exemple le yen a baissé de 25 % par rapport au dollar l'an dernier, en sorte qu'une automobile japonaise qui valait 10 000 dollars l'an dernier n'en vaut plus que 7 500 sur le marché américain. Il n'est pas étonnant que la pénétration nippone se poursuive dans ces conditions. On se plaint que les Français font du dumping sur l'acier, mais la vérité est que leurs prix sont tombés tout seuls de 35 % par le simple jeu des taux de change. Tout cela crée une atmosphère d'affrontement qui n'est bonne pour personne.

Les paniers de l'Amazonie

— *Où sont donc les solutions possibles ?*

— La meilleure chose serait de me prouver que j'ai tort. Mais cela m'étonnerait... J'ai été moi-même un monétariste pendant longtemps, mais je crois aujourd'hui qu'il est nécessaire avant tout que les Etats-Unis redéfinissent le rôle de leur monnaie. Il y a de nombreuses solutions techniques, plus ou moins difficiles à mettre en place, et qui supposent toutes de complexes négociations internationales Mais toutes supposent au départ que les Américains reconnaissent qu'il y a un système dollar intérieur et un système dollar international. On n'en est pas encore là. En attendant, chaque groupe monétaire régional tire à hue et à dia. Alors, qu'on ne me parle plus de l'OPEP ! C'est vrai qu'elle a accru la dimension du problème en augmentant les besoins en dollars internationaux disponibles et en mettant la monnaie américaine dans une position inconcevable auparavant. Mais un de mes amis s'est trouvé récemment au fin fond de la forêt amazonienne, marchandant un panier en paille à une pauvre Brésilienne probablement illettrée, qui lui a répondu à bout d'arguments : « *Nous fixons le prix de nos paniers en fonction de la fluctuation des cours du dollar.* »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.



CONTROVERSE AUTOUR

● SOUS CONTROLE DE LA COMMISSION CENTRALE DES MARCHÉS

250 milliards de francs de commandes

REGIES par le code des marchés publics depuis 1982, les commandes publiques regroupent l'ensemble des biens, des travaux et des services passés par les collectivités publiques afin de satisfaire les besoins publics. Très diversifiés, tant par montant que par nature, les achats publics peuvent concerner aussi bien la construction de routes, de centraux téléphoniques ou d'hôpitaux, que l'équipement d'un centre administratif en matériel informatique ou encore des marchés d'achats de produits alimentaires pour l'armée, par exemple.

Ces collectivités publiques sont classées en trois grandes catégories :

● *L'Etat et les établissements publics administratifs nationaux ;*

● Les entreprises dites publiques (entreprises nationales, établissements publics à caractère industriel et commercial, sociétés d'économie mixte régionales ou locales) ;

● Les *collectivités* locales (départements, communes, syndicats de collectivités locales, offices d'H.L.M., hôpitaux).

Elles ont passé, en 1981, près de 250 milliards de francs de marchés et avenants recensés (1) sous la forme de deux cent trente mille contrats conclus à la suite d'appels d'offres dans la plupart des cas, la procédure d'adjudication étant employée de plus en plus rarement.

En analysant d'un peu plus près le volume des commandes passées (245,9 milliards de francs *exactement en 1981* après 212,8 milliards l'année précédente et 167,5 milliards en 1979), on constate que la part de l'Etat et des administrations, d'une part, et celle des collectivités locales, d'autre part, progressent modérément au fil des ans jusqu'à atteindre respectivement 35 % et 15 % environ du total des marchés contre 50 % pour les seules *entreprises publiques.*

Si la masse des commandes publiques se répartit bien dans tous les secteurs de l'économie, cinq d'entre eux se taillent cependant la part du lion puisqu'à eux seuls, le bâtiment et le génie civil, le matériel électrique et électronique, les télécommunications et la construction aéronautique représentent pratiquement 80 % de l'enveloppe globale des marchés recensés.

En cinq ans, celle-ci est passée de 7 % à 10 % du produit intérieur brut (PIB), et on comprend, au vu de sommes aussi considérables, que les pouvoirs publics aient eu à cœur de les contrôler, dans un premier temps — un rôle qui a été dévolu à la commission centrale des marchés (C.C.M.).

Créée en janvier 1959 et placée sous l'autorité du ministère *de l'économie et des finances,* la C.C.M. a essentiellement pour mission de veiller que les achats publics soient réalisés le mieux possible, c'est-à-dire au meilleur prix et en fonction des besoins réels. A cet effet, la commission centrale des marchés a été dotée de quatre sections (administrative, économique, technique, prix) chargées *de procéder, en liaison* avec les ministères et organismes concernés, à une modernisation administrative et réglementaire des achats publics.

Animée par un secrétariat général, la C.C.M. a confié à des commissions spécialisées le soin de se prononcer sur les projets de marchés tels que les formulent les administrations et les établissements publics. Huit d'entre elles fonctionnent pour l'instant (génie civil, bâtiment, aéronautique et engins spatiaux, électronique et télécommunications, matériels électriques, mécaniques et d'armement, approvisionnements généraux, matériel biomédical et informatique).

Ces deux dernières (biomédical et informatique) connaissent une activité croissante. La commission d'informatique a examiné à elle seule plus d'une *centaine de dossiers de* commandes publiques en 1980, portant sur un total voisin de 1 milliard de francs, un montant qui a été largement dépassé l'année suivante.

Tout en poursuivant cette action administrative, la commission centrale des marchés se veut un peu l' « aiguillon » au service d'une nouvelle directive : acheter mieux. Pour cela, elle a entrepris, conformément à la circulaire du 30 décembre 1977, d' « *accélérer la mise en œuvre de la politique de formation à l'achat public* ».

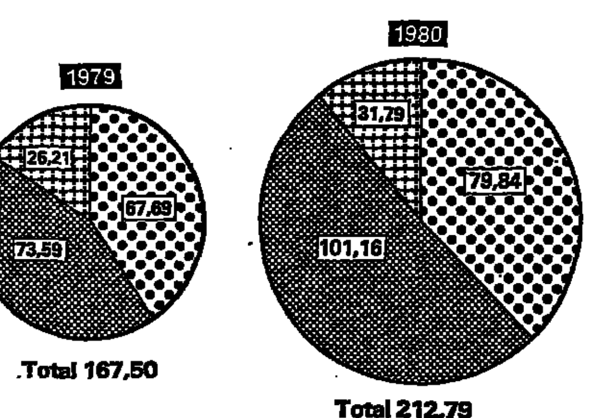
Mais qui sont exactement ces acheteurs publics qu'il faut former ? « *Beaucoup de gens* », reconnaît M. Michel Belva, secrétaire général adjoint de la commission, « *mais aucun recensement précis n'a jamais été entrepris* ». « *Le maire d'une commune est un acheteur, le chef de service d'un ministère également. Cela finit par faire beaucoup de monde, ne serait-ce qu'en raison des trente-six mille communes répertoriées en France. Au total, il faut bien compter cinquante mille personnes* », explique-t-il.

Cinquante mille personnes pour une entreprise de 250 milliards de francs de chiffre d'affaires. De *quoi séduire* un gouvernement qui voit là un moyen privilégié pour faire jouer la concurrence et pour conduire une politique des prix et, en même temps, un instrument d'intervention en faveur de tel ou tel secteur économique (environ 30 % des marchés publics sont confiés à des P.M.E.), mis au service d'une politique industrielle *plus ambitieuse.*

S. M.

(1) Les commandes inférieures à 150 000 F, considérées comme de simples achats sur facture, ne sont pas recensées, mais leur montant n'est pas négligeable pour autant (environ 100 à 150 milliards de francs pour l'ensemble des collectivités publiques).

VENTILATION DU TOTAL DES MARCHÉS PUBLICS ET AVENANTS
LA PART PRÉPONDÉRANTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES
(EN MILLIARDS DE FRANCS)



Source : Commission centrale des marchés

● ACHETER FRANÇAIS OU BIEN

Une fonction primordiale

PIERREFEU - DU - VAR, une petite ville de 4 500 habitants, au milieu des pinèdes et des vignes, à 15 kilomètres au nord de Hyères, avec, comme principal fournisseur d'emploi et de ressources pour la commune, son hôpital.

Environ 650 malades vivent en permanence dans ce centre spécialisé en psychiatrie, disséminés dans une vingtaine de pavillons dont la moitié ont pu être « *humanisés* », selon l'expression de M. Guy Vallet, directeur adjoint, l'un de ces cinq cents acheteurs hospitaliers communément appelés « *économes* ».

« *Econome, économies ? Pourquoi pas. Avec 1 800 repas à servir par jour, la manutention de 5 tonnes de linge par semaine, c'est bien de la gestion d'une petite ville et des deniers publics dont il s'agit* », reconnaît-il. « *Sur un budget annuel de 120 millions de francs environ, j'en dépense 16 millions en achats. Tout le reste passe en frais de personnel (75 % à 80 % à raison de 700 agents pour 650 patients), financiers ou en taxes diverses* », explique cet ancien élève de l'école de santé publique de Rennes, qui arbitre avec passion depuis cinq ans entre un peu plus de tomates à midi et un peu moins de fuel pour l'hiver.

Un hôpital parmi tant d'autres ? Certes, mais surtout un acheteur de poids. « *Dans le domaine des marchés publics, l'importance du secteur hospitalier est considérable,* affirme M. Vallet. *En France, dix millions de personnes ont franchi les portes d'un hôpital en 1981, et il ne faut pas oublier que nous sommes le premier acheteur de textile et le second restaurateur dans ce pays.* »

Le linge, justement, parlons-en. « *Sur mes 16 millions de francs, j'en dépense une partie en alimentation, en pharmacie, en carburants et en petit matériel médical, mais l'essentiel va au poste linge,* ajoute-t-il. *Dans ce domaine, je ne vois pratiquement jamais une innovation française. Si on me propose, par exemple, un tissu alvéolé contre la transpiration, il est américain. Parfois, cela va même plus loin. Récemment, il y avait eu un appel d'offres pour des buanderies. Cinq firmes étrangères ont répondu, aucune française. Pourquoi ? Elles n'avaient pas vu passer l'appel d'offres...* »

Et la reconquête du marché du matériel biomédical ? Pas un dîner en ville, en ce moment, qui n'aborde ce thème. « *Dans ce domaine, la situation est grave puisque plus de 80 % du matériel proviennent de l'étranger, mais un premier pas a été accompli avec la mise sur pied d'une commission spécialisée chargée d'examiner, cas par cas, les besoins du monde hospitalier et l'aptitude à répondre des industriels français.* »

« *Un corps d'ingénieurs biomédicaux a été constitué à cet effet sous l'égide du ministère de la santé, mais il aura peut-être du mal à jouer son rôle de conseiller technique face au charisme qu'exercent encore certains médecins* », concède l'économe de Pierrefeu-du-Var.

« *D'abord, il faut acheter correctement,* affirme-t-il, catégorique, *ensuite on peut essayer d'acheter français. Les pouvoirs publics ont commencé à donner une impulsion dans ce sens en chargeant la commission centrale des marchés de former des gens chargés d'assurer, à leur tour, la formation des acheteurs.*

« *Depuis, l'administration a secoué un peu la poussière qui la recouvrait et des actions ponctuelles de formation ont été effectuées dans plusieurs régions, mettant à chaque fois en présence une cinquantaine d'acheteurs venus d'horizons divers et tout le monde a été ravi de voir que, pour la première fois, nous avions affaire à des gens sortis d'écoles de vente pour nous parler des techniques d'achat.* »

De leur côté, le ministère de la santé et de la recherche et celui de l'industrie ont mis les bouchées doubles. Le 13 octobre dernier se tenait, à Marseille, « *une journée de sensibilisation à l'achat de matériel biomédical* », organisée par l'Assistance publique avec le concours de ces deux ministères. Quelques jours plus tard, une session d'études s'est déroulée, à Paris, du 3 au 5 novembre, sur « les problèmes actuels d'achats et d'approvisionnement », un sujet qui dépassait les limites du secteur médical au nom d'un impératif : une meilleure compétitivité de l'industrie française. — S. M.

Quelle finalité donner à la politique d'achat ?

(Suite de la page 23.)

Dans cette optique, le ministère de la recherche et de l'industrie a mis sur pied un groupe de travail interministériel chargé d'examiner la politique d'achats des collectivités publiques, y compris les organismes de recherche, dont les appétits en matériels de provenance étrangère ne sont un secret pour personne.

Un « service des marchés » va également être constitué, afin d'effectuer un travail de coordination et d'animation des politiques d'achats publics dans une optique industrielle.

Autant de pierres dans le jardin de M. Delors, dont le ministère avait, jusqu'à présent, un quasi-monopole sur la gestion des commandes publiques à travers la commission centrale des marchés.

« *C'est vrai ; nous allons à l'affrontement avec les finances* », reconnaît-on rue de Grenelle, estimant sans doute que le grand principe d'une politique de l'achat radicalement nouvelle vaut bien quelques frictions interministérielles.

Le rôle de l'UGAP

Apparemment, le choix est fait, et ce n'est certainement pas un hasard si M. Chevènement vient de ressortir de sa manche le projet de créer une Banque nationale de l'investissement (B.N.I.) tout en invitant les banques nationalisées à « *refuser toute demande qui ne prendrait pas en compte les critères du commerce extérieur et de l'emploi* », conformément aux directives adressées à ses propres services.

Au nom de l'impératif industriel, les sujets de mésentente ne manquent pas, et les projets que nourrit le ministère de la recherche et de l'industrie à l'égard de l'UGAP vont encore aviver les tensions.

Emanation directe des anciens domaines et du service des achats de l'éducation nationale après la fusion de ces deux directions en 1968, l'Union des groupements d'achats publics est le numéro un des groupements d'achats avec un chiffre d'affaires représentant 1 % à 2 % du total des achats publics recensés, soit 3 à 4 milliards de francs. Cet organisme chargé de transmettre, après les avoir groupées, les commandes publiques des collectivités, bénéficie, en échange, de prix inférieurs à ceux du marché.

L'UGAP, qui, légalement, n'a pas de responsabilité morale, fonctionne comme un simple service avec un compte spécial auprès du Trésor, ce qui lui a sans doute valu d'être « épinglé » par la Cour des comptes en raison d'un *déficit qui* s'est aggravé depuis deux ans, pour atteindre 26 millions de francs en 1981.

Dans l'entourage de M. Delors, on se borne à préconiser le « *retour à des bases saines* » pour cet organisme. « *A condition de serrer quelques boulons, l'UGAP peut continuer à être un outil important et rationnel, après avoir modernisé ses méthodes et s'être concentré sur l'essentiel, son activité de centrale d'achats étant actuellement trop dispersée* », explique-t-on.

Chez M. Chevènement, on ne l'entend pas de cette oreille. « *Au contraire, il faut étendre le champ d'activité de l'UGAP et lui attribuer des quotas, comme cela s'est produit lorsqu'on lui a confié 60 % des achats de matériel de bureau destiné aux administrations civiles* », déclare-t-on, admettant que ce groupement doit cependant se désengager de certains secteurs.

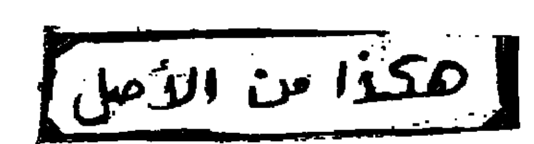
A l'Elysée, cette passe d'armes n'émeut personne, et on préfère disserter sur le volume des commandes publiques, « *un moyen d'intervention tellement puissant qu'un Etat moderne ne peut plus s'en passer* ». On sait toutefois avoir la dent dure quand il convient. « *Le système actuel, qui repose sur la notion de moindre coût, est hyper-libéral dans un monde qui n'est plus du tout libéral* », avance-t-on au « château ». « *On a trop souvent préféré gagner quelques francs en imposant une concurrence effrénée aux entreprises qui soumissionnaient à des appels d'offres et, deux ans après, les pouvoirs publics étaient obligés d'intervenir pour les tenir à bout de bras, ce qui coûtait finalement dix fois plus cher.* »

« *Il faut donc réorganiser la concurrence, permettre aux entreprises de survivre, condition impérative, détecter ensuite les secteurs où les sociétés françaises sont peu compétitives pour les aider à se renforcer et, enfin, sélectionner les domaines où elles sont carrément absentes pour savoir s'il est nécessaire de créer de toutes pièces une industrie adaptée à ce type de besoins.* »

Pour l'instant, la mutation s'opère au coup par coup. Ainsi, *sans prétendre concurrencer* efficacement les modèles japonais, une nouvelle société, Moto française S.A. propose à présent une motocyclette de 650 centimètres cubes équipée d'un moteur Citroën qui permet déjà aux escortes officielles de « *rouler français* ». De même, le groupe Thomson a été fermement invité à ne pas abandonner son activité de micro-lithographie comme il en avait l'intention, ne serait-ce qu'en raison de la priorité donnée à la filière électronique. Le ministère de la santé, lui, a entrepris une « francisation » du petit matériel bio-médical qui a permis en peu de temps de diminuer de 200 à 300 millions de francs les importations de cette nature.

Parallèlement, que ce soit à la R.A.T.P. pour les turbines à gaz ou à l'usine de Châtillon de la SNIAS, à propos de ses machines outils tri-dimensionnelles, les syndicats ont aussi montré qu'ils étaient prêts à veiller jalousement sur l' « indépendance nationale », et à jouer, dans ce domaine, le rôle de véritables partenaires des pouvoirs publics.

SERGE MARTI.



هكذا من الأصل

DES MARCHÉS PUBLICS

ACHETER...

LA FORMATION DE L'ACHETEUR

TROP longtemps laissée aux soins de l'intéressé, la formation de l'acheteur n'a été véritablement prise en considération qu'à partir de décembre 1977, lorsqu'une circulaire ministérielle a donné des instructions en ce sens à la commission centrale des marchés.

« *Acheter mieux.* », c'est non seulement améliorer la qualité des services rendus par les prestations, mais également réduire le coût de ces achats (1), sans oublier un facteur non négligeable : l'amélioration des relations entre partenaires privés et publics intéressés à une opération d'achat.

Une série de stages ont donc été entrepris, à la fois dans les administrations et dans les régions, auxquels ont participé près de quatre mille personnes entre 1976 et 1980, et plusieurs actions de formation interne ont été décidées.

Un métier pas encore reconnu

De nombreux obstacles restent toutefois à lever, tant en raison de la disparité existant entre les cinquante mille acheteurs potentiels (l'appréciation du maire d'une commune de six mille habitants n'est certainement pas la même que celle d'un directeur technique du ministère de la défense) que de l'inertie qui prévaut encore dans le circuit administratif.

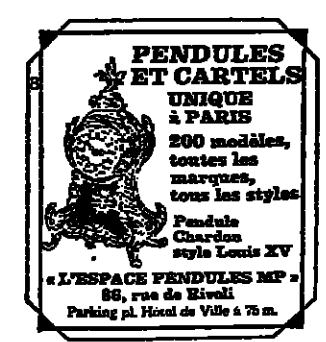
La formation à l'achat reste trop souvent une affaire de volontariat individuel, constatent eux-mêmes les formateurs. En tant que telle, elle n'est guère encouragée et jamais sanctionnée. De plus, cette formation est généralement insuffisante en raison de la durée trop courte des stages, et les acheteurs publics souffrent surtout de voir que leur activité, qui constitue un véritable métier, n'est pas encore reconnue comme tel.

Une note de la C.C.M., adressée en mars dernier à M. Jacques Delors (2), propose de perfectionner la fonction d'achat dans les collectivités publiques, mais la Rue de Rivoli n'a pas encore fait connaître sa réponse.

S. M.

(1) Une politique d'achat bien conçue permettrait d'économiser au minimum 1 % du total des achats publics (soit près de 3 milliards de francs par an), estiment certains spécialistes.

(2) L'actuel ministre de l'économie et des finances connaît bien le sujet, pour avoir participé, en avril 1976, à la rédaction d'une volumineuse brochure intitulée « Marchés publics : pratique, théorie et formation des achats publics ».





● LA DÉCENTRALISATION

Le pouvoir de l'imagination

« *L'APPEL à la concurrence est la règle et la procédure négociée (anciennement marchés de gré à gré) reste l'exception.* » A la fois département et commune, fief de l'opposition, la Ville de Paris ne veut surtout pas se singulariser en matière de commandes publiques.

« *Comme les autres collectivités locales, nous devons nous conformer au code des marchés publics* », explique son secrétaire général, M. Camille Cabana, ajoutant que la situation est toutefois un peu différente depuis mars 1982, lorsque la loi sur les droits et libertés des communes, des départements et des régions a permis d'alléger la tutelle de l'État sur la ville.

Avant cette réforme, la procédure de passation des marchés publics empruntait un parcours long et compliqué. Une fois approuvé par les cent neuf conseillers de Paris, le contrat était soumis à l'approbation du préfet, qui disposait pour se prononcer alors d'un délai de quarante jours au-delà duquel pouvait commencer la consultation proprement dite. Au total, le processus pouvait durer six mois ou un an avant que le marché soit effectivement conclu.

Désormais, la délibération du Conseil de Paris devient exécutoire de plein droit, et il n'est plus nécessaire d'attendre que les quarante jours soient écoulés, le contrôle étant toujours exercé par le trésorier-payeur général. Du coup, les délais se trouvent sensiblement raccourcis et la Ville de Paris peut accroître ses appels d'offres.

Le réalisme

Du 1er janvier au 31 août dernier, 232 appels d'offres ont été lancés, portant sur un total de 431 millions de francs alors que, pour l'ensemble de l'année 1982, la mairie avait procédé à 333 consultations pour un montant de 688,5 millions de francs de marchés attribués, en majeure partie, au bâtiment (252 millions de francs) et aux contrats de voirie, parcs et jardins (252 millions), à la préfecture de police (brigades de sapeurs-pompiers, Maisons de Nanterre..., à hauteur de 116 millions), le solde concernant des marchés de matériels et fournitures courantes (48 millions) et des commandes diverses (imprimerie, informatique, pour 6 millions de francs environ).

Pour les marchés publics, la concurrence entre les entreprises est impérative, proclame-t-on une nouvelle fois haut et fort à l'Hôtel de Ville, en omettant volontairement de préciser qu'elle doit s'exercer, selon une règle non écrite, entre les sociétés françaises uniquement. Ce principe étant posé, force est de *reconnaître* que le réalisme commande parfois d'agir autrement.

C'est bien de réalisme dont il s'agit — à défaut de bon sens, — quand les prix proposés par des firmes étrangères, à l'occasion d'un appel d'offres, sont tellement inférieurs à ceux de leurs concurrents français que la simple rigueur de gestion conduit à opter en faveur des premières. Le cas reste exceptionnel et, de mémoire de fonctionnaire parisien, il ne s'est produit qu'une fois lorsqu'une entreprise suisse a emporté une importante commande de matériel de nettoyage des trottoirs en proposant un dossier 30 % moins cher, à qualité égale, que les offres concurrentes.

Le réalisme, c'est également l'entretien de relations privilégiées avec un industriel qui bénéficie ainsi d'un monopole de fait, faute de combattants pour le concurrencer. Le cas le plus flagrant est celui de l'entreprise de M. Jean-Claude Decaux, qui n'a eu aucun mal à orner de son mobilier urbain les trottoirs parisiens au cours de ces dernières années, en dépit de quelques anicroches avec des conseillers de Paris — et M. Jacques *Chirac — un peu préoccupés par* son offensive. Tour à tour, les habitants de la capitale ont vu naître des Abribus, des panneaux comportant le plan de l'arrondissement où ils étaient implantés, des mâts de signalisation fournis gracieusement en échange de la publicité autorisée sur ce mobilier, des Sanisettes, enfin, version moderne des anciennes vespasiennes.

Tout récemment, J.-C. Decaux vient de lancer à l'assaut des trottoirs les caninettes pour chiens étourdis et de grands panneaux à affichage lumineux destinés aux informations municipales.

« *Il est vrai que nous avons affaire à un fournisseur unique,* concède M. Cabana, *mais c'est juste en attendant qu'il soit copié par quelqu'un d'autre... Et puis, nous n'y pouvons rien si on trouve l'imagination chez Decaux et pas ailleurs.* »

Sans doute, mais l'imagination a parfois besoin d'être stimulée, et la Ville de Paris peut fort bien s'en charger ainsi qu'elle l'a démontré, à l'occasion du renouvellement de son parc de kiosques à journaux. L'histoire vaut d'être contée.

Chargée de se prononcer sur une nouvelle génération de kiosques, la commission municipale de mobilier urbain, dont les exigences sont connues — et respectées, — avait examiné quantité de modèles français et étrangers sans qu'aucun trouvât grâce à ses yeux. Pas de modèle nouveau, donc pas de fournisseur. Les services techniques de la Ville ont aussitôt décidé de remédier à cette difficulté en concevant entièrement un nouveau modèle de kiosques à journaux qui a d'ailleurs donné lieu à un dépôt de brevet. La fabrication proprement dite a été confiée à la société Administration, affichage, publicité (A.A.P.), filiale des Nouvelles messageries de la presse parisienne (N.M.P.P.), qui a reçu commande de trois cents à quatre cents kiosques et de cinq cents à six cents Barnums vert foncé, plus petits, pour la vente des journaux du soir et dont certains exemplaires ont déjà pris place dans Paris.

La preuve est faite que, une fois la demande exprimée, il est possible non seulement de créer un marché, mais d'inciter un industriel à le satisfaire.

S. M.

● *Précision.* — A la suite de l'article intitulé « La colère des professions libérales » paru dans « *le Monde de l'économie* » du 9 novembre, M. Pierre Soria, secrétaire général de la Fédération du syndicat de l'architecture, précise « *qu'il n'a jamais préconisé la moindre spécialisation des architectes et est tout à fait opposé à ce type d'évolution* ». Le Syndicat de l'architecture réclame, en revanche, « *une diversification des pratiques privées et publiques visant à mieux répondre à la réalité de la demande et donc à élargir les domaines d'intervention des architectes* ».

UNE SIMPLIFICATION DE PROCÉDURE

PREMIER volet de la politique de décentralisation engagée par le gouvernement, la loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, a été promulguée le 2 mars 1982. Parmi les décisions immédiatement exécutoires figure la modification des termes de passation des marchés publics, un sujet qui avait déjà attiré l'attention de la Cour des comptes.

« *Au moment où les collectivités et établissements publics locaux se voient conférer, dans le cadre de l'accroissement de leur liberté, l'entière responsabilité des marchés, il importe plus que jamais qu'ils modifient leur comportement afin d'assurer le meilleur emploi de toutes leurs ressources* », écrivait la Cour dans son dernier rapport annuel (*le Monde* du 7 juillet).

Soulignant l'importance des marchés passés par les collectivités locales (plus de 37 milliards de francs en 1981), la Cour lançait un rappel à l'ordre en invoquant les règles du code des marchés publics « *trop souvent ignorées et tournées* », un jugement prémonitoire, alors que n'avaient pas encore éclaté toutes les affaires de « fausses factures ».

Plus d'approbation préalable

Sur le fond, la principale innovation de la loi du 2 mars dernier consiste, pour les passations de marchés par les collectivités locales, à ne plus les soumettre à l'approbation du représentant de l'État et à les rendre, de ce fait, exécutoires dès leur transmission à ce même représentant et leur notification aux bénéficiaires.

« *En d'autres termes, si les commandes publiques passées par ces collectivités demeurent soumises au code des marchés, elles ne sont plus sujettes à l'approbation préalable de l'État et aucune collectivité locale n'a de tutelle sur l'autre* », explique-t-on au ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

« *Dans les faits, si l'on excepte cette simplification, la décentralisation ne va pas modifier profondément la procédure des marchés, étant donné que la plupart d'entre eux portent sur des sommes inférieures au seuil de 150 000 F et bénéficient, de ce fait, d'une réglementation déjà assouplie* », ajoute un responsable de la direction générale des collectivités locales.

Dans leur quasi-totalité, ces marchés locaux, qui ont représenté en 1980 environ 14 milliards de francs pour les communes, 6 milliards de francs pour les départements et 4 milliards pour les H.L.M., « *forment une multitude de toutes petites commandes en provenance de faibles agglomérations, et c'est bien compréhensible si on pense que près de vingt-cinq millions de Français au moins vivent dans des communes de moins de dix mille habitants* », fait-il valoir.

S. M.

BIBLIOGRAPHIE

« LE GRAND BLUFF ÉCONOMIQUE DES SOCIALISTES » de Philippe SIMONNOT

Les pieds dans le plat

IL y a du libertaire chez Philippe Simonnot. Quelle délectation éprouve-t-il à jouer les iconoclastes, à renverser les tables, à la fois pour voir ce qu'il y a dessous et comment les invités trop empesés réagissent ! Les pouvoirs lui donnent généralement de l'urticaire, qu'il s'agisse des pétroliers, des « nucléocrates », des banques... ou du *Monde*, si l'on suit le parcours de quelques-unes de ses œuvres.

C'est à la politique économique des socialistes telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui qu'il s'attaque dans son nouveau livre, et le « devoir d'irrespect » du nouveau collaborateur de l'hebdomadaire *Tel* ne faiblit pas. Son amour du paradoxe non plus.

La France est victime non seulement de 1940, mais de 1936 ; et notre auteur prend un malin plaisir à tracer un parallèle entre les dévaluations opérées en 1936 et en 1937 — l'une par Léon Blum, l'autre dix-huit jours après son départ du gouvernement — et celles du ministère de M. Mauroy, ainsi qu'à comparer le programme du Rassemblement populaire du 10 juin 1936 et le programme commun de la gauche dont François Mitterrand s'est inspiré pour sa campagne électorale. Les ressemblances sont en effet frappantes. Même illusion ici et là, écrit Philippe Simonnot, *celle que « l'on peut sortir de la crise, réduire le chômage, sans diminuer le salaire réel »*. On en est revenu aujourd'hui, mais à quel prix...

De temps en temps, notre auteur aime, à l'instar d'Alfred Sauvy, pourchasser les vérités désagréables. C'est là qu'il est le meilleur. Nous pensons notamment, à son chapitre sur les « mensonges agricoles », où il prouve que la thèse de la paupérisation des campagnes depuis 1974 est tout à fait contestable car les représentants de la profession se gardent bien de compter les « revenus extérieurs », notamment ceux des « polyactifs » ruraux.

Une bonne entreprise de démystification également concerne le « prélèvement obligatoire » (impôts plus cotisations sociales) sur la production intérieure brute, qui atteint actuellement 43,5 %. Certains éléments sont en effet comptés deux fois : par exemple les fonctionnaires payés avec des deniers publics paient eux-mêmes des impôts. Surtout, si les assurances sociales étaient privées, elles n'en seraient pas moins quasi obligatoires. *A contrario*, la prime pour parer aux risques d'accident ou d'incendie n'est pas incluse par les comptables nationaux dans le calcul du « prélèvement obligatoire ». Elle n'en est pas moins une obligation.

Quand Philippe Simonnot s'essaie à décortiquer des phénomènes historiques mal expliqués, il retient vivement l'attention, même s'il se laisse entraîner parfois à la politique-fiction. Ainsi, selon lui, la raison de la réticence de Moscou à voir les communistes français accéder au pouvoir d'État pourrait être le « danger allemand ». Si Paris tombe en tout ou partie aux mains des communistes, il ne restera plus à Washington, comme allié sérieux sur le continent européen que Bonn.

Au reste, pour affaiblir l'économie allemande, l'U.R.S.S. veut absolument la dislocation du Marché commun et son homme lige pour cette opération, c'est le « milliardaire rouge » Jean-Baptiste Doumeng qui a exposé tout crûment dans *le Monde* du 13 mai et celui du 3 juin 1982 que la France devait quitter l'Europe verte et le Système monétaire européen. Quant aux grèves de juin 1982 dans l'automobile, elles concouraient au même but : obliger le gouvernement à prendre des mesures de protection aux frontières, et donc, mettre le doigt dans l'engrenage de la guerre douanière entre pays industrialisés, principalement européens.

Enfin, c'est dans les « portraits » de certains hommes publics que la patte du pamphlétaire se révèle, mais les coups de griffe sont le plus souvent d'une injustice criante. Seul M. Jean-Pierre Chevènement est à peu près épargné. « *Sa force...,* écrit-il, *est non pas seulement dans le cynisme pur, propre à la grande passion politique, mais aussi dans ce qui la nourrit et l'attise : une vision cohérente du monde.* »

Il est aussi féroce avec M. François Mitterrand (« *Croit-il vraiment au socialisme ? Gouverne-t-il ?* ») qu'avec son entourage et notamment M. Régis Debray et M. Jacques Attali. Mais c'est surtout contre M. Jacques Delors qu'il exerce sa hargne, l'accusant de vouloir le changement pour le changement (alors qu'il sait fort bien, pour avoir lu son livre *Changer*, ce que le ministre de l'économie et des finances a dans la tête), phantasmant sur un mot d'un article de la revue *Preuves* de 1970, celui de « *redresser* » (les attitudes des Français) pour l'accuser d'être un... flic. N'a-t-il pas au reste employé le mot « *d'indicateurs... sociaux* », suggère Philippe Simonnot (1). On tombe vraiment très bas.

La colère d'un « amoureux déçu » de la gauche n'excuse pas plus ce comportement que celui qui consiste dans son livre à reprocher au chef de l'État d'« *avoir voulu conforter l'intendance dans ce qu'elle a de plus borné* » en éloignant Mme Questiaux.

L'économiste Simonnot s'est changé cette fois en... « éconoclaste ». Dommage. Il aurait dû relire — car il a souvent de bonnes lectures — un auteur que l'on ne peut soupçonner de pactiser avec la droite, Charles Bettelheim, qui écrivait : « *Quand on cesse de compter, c'est la peine des hommes que l'on oublie.* »

PIERRE DROUIN.

★ Philippe Simonnot, *le Grand Bluff des socialistes*. Éditions Jean-Claude Lattès, 252 pages, 60 F.

(1) Titre d'un livre de M. Jacques Delors.

A TRAVERS LES REVUES FRANÇAISES

LES THÉORIES DU DÉSÉQUILIBRE

par DANIEL VITRY

C'EST l'analyse macro-économique théorique puis appliquée qui nous retiendra d'abord. *Economies et Sociétés* a consacré son dernier numéro au thème : « Déséquilibres et régulation ». Christian de Boissieu s'intéresse aux théories contemporaines du déséquilibre (1). Il y a déséquilibre sur un marché lorsqu'un échange se fait à un prix qui ne correspond pas à l'égalisation de l'offre et de la demande, comme cela se produit sur un marché classique dirigé par un commissaire - priseur tâtonnant pour trouver le prix d'équilibre. La première raison qui explique l'existence de prix de déséquilibre est l'éparpillement de l'information et des décisions dans une économie de marché ; l'information est, en effet, souvent dispersée, mal connue, parfois même complètement dissimulée. La deuxième raison est le caractère monétaire de l'économie d'où il résulte que les échanges ne se font jamais bien contre bien, mais toujours bien contre monnaie ou monnaie contre bien. Tous les marchés sont automatiquement mis en communication par la monnaie entraînant ainsi la propagation des déséquilibres par contamination. La politique économique peut être à l'origine de ces prix de déséquilibre lorsqu'on pratique un blocage des prix ou que l'on encadre le crédit.

La hiérarchie des marchés

Un grand débat s'ouvre alors. Y-a-t-il une hiérarchie entre les marchés ? Pour certains théoriciens, le marché du travail est hiérarchiquement au-dessus des autres ; pour d'autres, au contraire, c'est le marché des biens et des services qui est hiérarchiquement supérieur ; pour d'autres enfin, les marchés en déséquilibre sont interdépendants de la même façon que les marchés en équilibre, à égalité ; la question de la hiérarchie ne se pose donc pas. L'enjeu du débat sur la hiérarchie est important puisque c'est le marché supérieur qui met en marche la chaîne des déséquilibres. L'auteur souligne qu'il faudrait étudier la réaction des offreurs ou des demandeurs qui sont frustrés par le prix de déséquilibre : à ce prix, d'autres demandeurs seraient candidats à l'achat, mais les quantités mises en vente sur le marché sont trop faibles. Un autre thème de réflexion suggéré par l'auteur est celui de l'influence des déséquilibres sur la constitution de l'épargne et sur la thésaurisation des encaisses monétaires.

Dans le même numéro d'*Economies et Sociétés*, Pierre-Yves Henin aborde le thème « Controverser macro-économiques et fondements de la politique de l'emploi » (2). La thèse keynésienne sur le chômage dû à une insuffisance de la demande s'est opposée à la thèse du chômage structurel et a conduit à l'intervention de l'Etat. Cependant, les politiques keynésiennes n'ont pas donné tous les résultats escomptés à partir du début des années 60 puisqu'elles coïncident avec le dérapage des prix et les déficits extérieurs. Ces politiques ont été très contestées par les économistes que James Tobin a appelés les « nouveaux classiques » qui rassemblent les théoriciens de la recherche d'emploi et les tenants de l'école des anticipations rationnelles. Selon les premiers, le chômage serait volontaire, les salariés quittant leur entreprise pour trouver un meilleur emploi ; les licenciements ne seraient que des départs volontaires avancés, car les entreprises, prévoyant que leurs salariés allaient refuser une baisse des salaires réels, prendraient ainsi les devants. La lutte contre le chômage n'a donc pas de raison d'être ; du reste, les théoriciens de l'école des anticipations rationnelles démontrent que cette lutte serait inefficace si elle était systématique (3). Outre le contenu socialement discutable d'une partie de ces thèses, on peut leur reprocher de ne pas fournir une explication de la persistance de l'inflation et du chômage.

A l'opposé sur l'échiquier politique la thèse du mode de régulation a été développée, en France surtout, par les marxistes. Ils expliquent que la régulation se faisait avant la première guerre mondiale selon un mode concurrentiel, alors qu'elle se fait maintenant selon un mode monopoliste. La critique que l'on peut leur adresser est évidemment que l'âpreté de la concurrence internationale sur un très grand nombre de marchés n'est pas un mythe.

L'apport des théories du déséquilibre est de nature très différente ; ces théories conduisent, en effet, à proposer des politiques économiques différentes selon les déséquilibres auxquels on est confronté : accroissement de la demande par une action vigoureuse de l'Etat en cas de chômage keynésien, au contraire réduction du coût salarial réel en cas de chômage dû à une insuffisance de la rentabilité des entreprises.

C'est à un tout autre aspect de la théorie keynésienne que s'est intéressé Jean Arrous dans son article « Keynes et les probabilités » (4). Dans sa *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie*, Keynes soulignait combien la décision d'investir repose sur des données fragiles, car relevant d'événements futurs prévus avec plus ou moins de confiance. Il en résulte une instabilité économique. Les données sur l'avenir se présentent au décideur avec une double dimension : elles décrivent des événements futurs avec une certaine probabilité ; d'autre part, elles sont elles-mêmes plus ou moins crédibles.

Probabilité et avenir

Dans son *Traité de probabilité*, publié quinze ans avant *la Théorie générale*, Keynes défendait l'idée selon laquelle la probabilité d'un événement futur n'est pas mesurable ; elle n'est le plus souvent qu'une simple relation ordinale, une relation de classement, rarement une relation quantitative ; cela est contraire à l'interprétation de la probabilité comme fréquence. Les bases sérieuses pour un calcul sur les données du futur faisant défaut, Keynes en déduisant que les perspectives d'investissement dépendaient surtout du tempérament sanguin des entrepreneurs ou de leur goût du risque.

Si Keynes a raison, on comprend pourquoi les investissements sont si difficiles à prévoir au niveau macro - économique. C'est sur la « fiabilité des prévisions à court terme » que porte l'article d'Alain Fonteneau, qui base son analyse sur douze années d'expériences françaises (5). Il compare les prévisions officielles contenues dans les budgets économiques présentés au Parlement avec la loi de finances, les prévisions de quatre instituts français, avec les réalisations. Les quatre instituts en cause sont : le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), le Centre d'observation économique de la chambre de commerce de Paris (C.O.E.), l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) et le journal *l'Expansion*.

Les variables en volume les mieux prévues en règle générale sont la consommation des ménages et le produit intérieur brut. L'erreur sur les prévisions faites au dernier trimestre pour l'année à venir est de l'ordre d'un point de croissance; lorsque les prévisions sont faites dans le cours de l'année en cause, l'erreur n'est que d'un demi-point de croissance. Les variables pour lesquelles les erreurs sont les plus fortes sont l'investissement des entreprises (de 4 à 2 points de croissance selon l'horizon de la prévision), les variations de stocks et les importations. Les exportations sont paradoxalement mieux prévues que les importations ; les erreurs sur le solde de la balance des paiements sont parfois considérables, du même ordre de grandeur que le solde lui-même.

Les erreurs faites sur la consommation sont plutôt dans le sens d'une sous-évaluation, celles faites sur l'investissement et le produit national brut, dans le sens d'une surévaluation. Les erreurs faites sur l'évolution des prix sont plus importantes que celles faites sur les volumes ; il y a une sous-estimation de 1,34 point pour la croissance de l'indice du niveau général des prix et de 1,49 point pour la croissance des prix des biens de consommation.

L'auteur reste très prudent dans le classement des organismes de prévision ; il estime qu'il n'y a pas de différences significatives entre eux. La loi de finances et *l'Expansion* font plus d'erreurs que les autres dans leurs prévisions sur la croissance des prix (2 points de croissance) et du taux de salaire (3 points de croissance), mais ne font pas plus d'erreurs que les autres dans leurs prévisions des fluctuations de ces variables. Par contre, les prévisions de *l'Expansion* sur l'investissement et la consommation sont les meilleures. Le C.O.E. est le meilleur dans la prévision sur l'évolution des prix, mais perd cette première place dans les prévisions sur les volumes. C'est l'O.C.D.E. qui fait les meilleures prévisions sur le commerce extérieur en volume et en valeur. Enfin, le BIPE se situe dans la moyenne sur toutes les variables.

Il est heureux de constater que d'un choc pétrolier à l'autre certaines prévisions se sont améliorées : les erreurs sur les volumes ont été divisées par quatre; malheureusement, les erreurs faites sur les prévisions de l'évolution des prix à la consommation ont eu plutôt tendance à augmenter un peu.

Dans les cahiers du Groupe d'analyse macro-économique appliquée, Mathieu Feroldi et Jean Rouchet ont analysé les performances des modèles de l'INSEE : le modèle de Dynamique multi-sectorielle (D.M.S.) et le Modèle économétrique trimestriel de conjoncture (METRIC) (6). Les auteurs s'interrogent sur la capacité de ces modèles à retracer l'évolution du passé économique de la France, donc à l'expliquer. Ils estiment que pour la dernière décennie l'évolution du produit intérieur brut, du niveau général des prix du commerce extérieur et de l'emploi est bien décrite, mais que l'investissement et l'emploi sont beaucoup moins bien analysés.

Sur la capacité prédictive des modèles les auteurs sont très prudents et s'insurgent contre la tentation de les transformer en boîtes noires que l'on ne jugerait qu'à ses résultats.

Les structures du chômage

C'est au chômage que nous nous intéressons maintenant ; Dominique Gambier et Daniel Szpiro ont publié une « Analyse comparative des structures du chômage en Europe » dans les *Cahiers de l'O.F.C.E.* Si globalement le chômage a augmenté en Europe ces dernières années, cela ne s'est pas fait de façon uniforme dans tous les pays. Le taux de chômage a été multiplié par quatre ou cinq en Allemagne et en Belgique, mais par moins de deux aux Pays-Bas et en Italie entre 1973 et 1979. Certains pays ont réussi à casser la progression du chômage en 1977-1979 : l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et le Danemark, les autres n'ont pas réussi à le faire.

Dans tous les pays, le chômage touche fortement les femmes, mais la montée du chômage féminin a été très diverse selon les pays. En 1979, le chômage des femmes n'est que de l'ordre du tiers du chômage total en Irlande, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, mais il dépasse la moitié du chômage total dans les autres pays de la Communauté, dont la France. La répartition du chômage selon les âges est aussi très contrastée : les chômeurs de plus de cinquante-cinq ans représentent près de 15 % des chômeurs au Danemark ; près de 10 % en Allemagne, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas; près de 8 % en Irlande et en France. Les jeunes de moins de vingt-cinq ans forment environ le tiers des chômeurs dans l'Europe des Neuf, mais 41,5 % en France et près de 60 % en Italie.

La situation européenne est aussi très contrastée en ce qui concerne les motifs d'entrée en chômage. Dans un contexte de chômage croissant, la part du chômage pour recherche de premier emploi a tendance à augmenter, passant en moyenne européenne de 20 à 27 % de la totalité du chômage entre 1975 et 1979 ; le chômage par démission est à peu près stable autour de 14 % ; la part du chômage par licenciement baisse de 45 à 38 % et le chômage après interruption volontaire baisse aussi de 12 à 10 %. Cette évolution moyenne européenne recouvre des situations très différentes selon les pays ; ainsi pour le chômage par licenciement la baisse relative moyenne recouvre une quasi-stabilité pour la France (autour de 43 %), une forte baisse relative pour l'Allemagne de 62 à 32 %) et pour les Pays-Bas (de 65,5 à 52 %), mais une forte hausse relative pour l'Italie (de 69 à 80 %) et pour le Danemark (de 68 à 88 %). C'est donc l'hétérogénéité des situations et des évolutions qui est caractéristique de l'évolution du chômage en Europe au cours de ces dernières années.

---

(1) Christian de Boissieu : « A propos des théories contemporaines du déséquilibre ». *Economies et Sociétés*, série HS 24 ; tome XVI (juin-juillet 1982), p. 739 à 754. Il s'agit de la revue de l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.

(2) Pierre-Yves Henin : « Controverses macro-économiques et fondements des politiques de l'emploi », même référence, p. 687 à 704.

(3) Voir notre chronique précédente, *le Monde* du 26 octobre 1982.

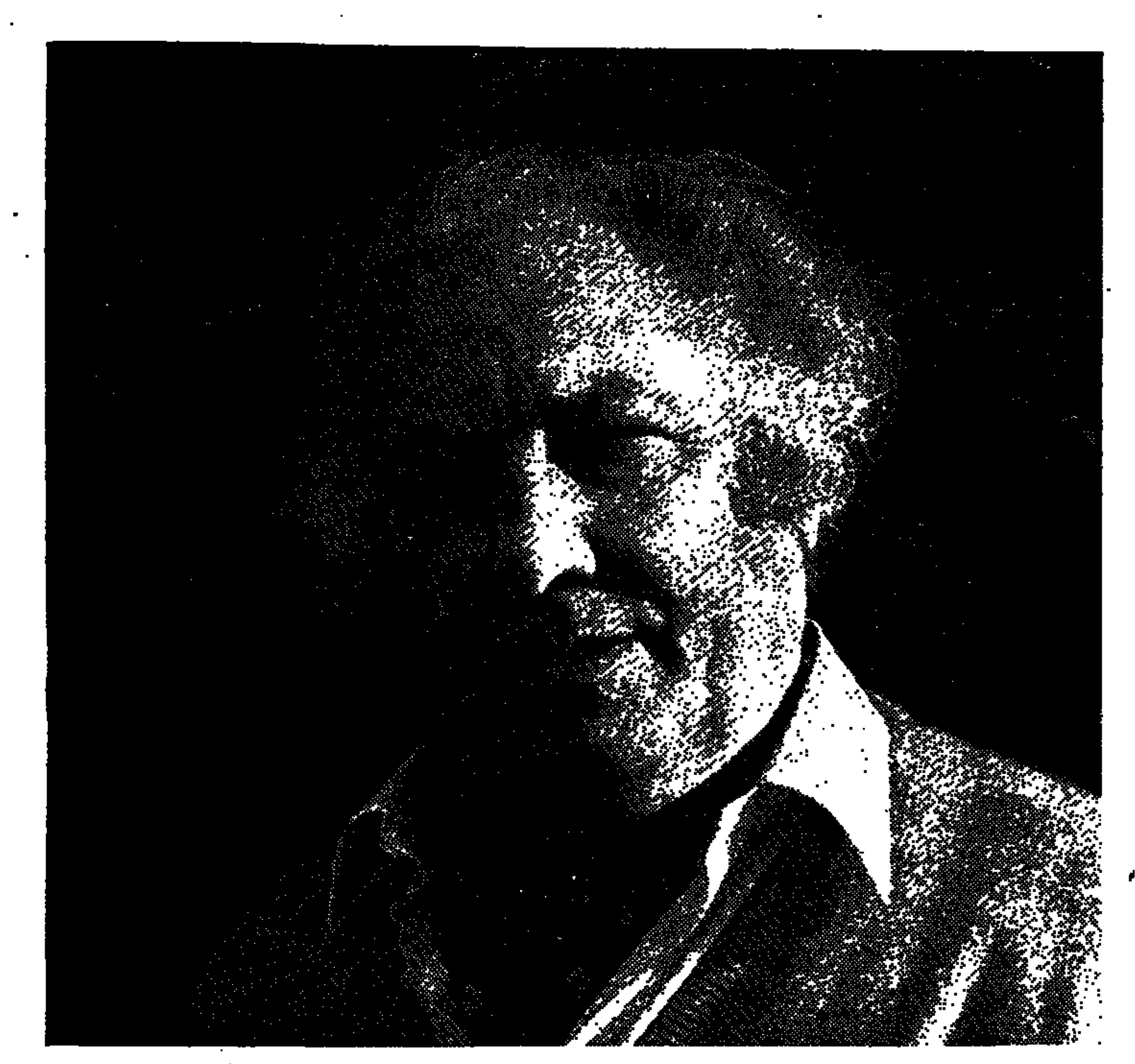
(4) Jean Arrous : « Keynes et les probabilités : un aspect du fondamentalisme keynésien », *Revue économique*, n° 5, septembre 1982, p. 832 à 861, éditée par la Fondation nationale des sciences politiques (F.N.S.P.).

(5) Alain Fonteneau : « La fiabilité des prévisions macro-économiques à court terme : douze ans d'expériences françaises ». *Revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques*, n° 2, octobre 1982, p. 69 à 111. Edité par la F.N.S.P.

(6) Mathieu Feroldi et Jean Rouchet : « Analyse des performances des modèles DMS et METRIC de l'INSEE », *Prévision et analyse économiques, Cahiers du GAMA*, n° 4, novembre-décembre 1981, p. 45 à 94. Economica éditeur.

هكذا من الأصل

Je mets au service de l'industrie française le plus puissant centre de calcul vectoriel.



La nouvelle génération de machines à très haute puissance repose sur le principe du calcul dit "vectoriel".

Désormais, le calculateur travaillera non plus sur des nombres, mais sur des suites de nombres qu'on appelle des vecteurs.

Parce qu'elle permet d'accroître les puissances de calcul sans buter sur les limites technologiques de l'ordinateur scalaire, l'informatique vectorielle favorisera des progrès bouleversants dans la recherche et dans les technologies de pointe.

La recherche spatiale, la recherche nucléaire, la météorologie, pourront traiter des milliards de milliards de données et produire des simulations d'une précision inégalée.

La recherche pétrolière pourra évaluer de nouveaux gisements ; l'aéronautique pourra simuler en ordinateur 80 % des cas qu'elle traite actuellement en soufflerie et gagner en coût, en précision et en temps.

L'entrée en ligne effective des nouveaux ordinateurs vectoriels dans un pays suppose que des hommes entreprennent de les comprendre, de les apprivoiser et de leur confier des travaux.

C'est déjà fait aux Etats-Unis, en Angleterre et en République Fédérale Allemande où des universités ont commandé les premiers exemplaires du Cyber 205 de Control Data, premier constructeur d'ordinateurs de la nouvelle génération vectorielle.

Ma responsabilité de président de Control Data France est d'introduire le premier de ces nouveaux ordinateurs auprès de la communauté scientifique et industrielle de notre pays.

Ma fierté de français sera d'y parvenir vite et avec les représentants les plus performants de cette communauté.

J'invite ceux qui se sentent personnellement concernés à me contacter.

Nous parlerons recherche, informatique et place de la France dans la plus grande révolution technologique de notre époque. Nous parlerons accès des chercheurs français au Cyber 205, dont l'installation en France est décidée pour le printemps 1983.

D'avance, je leur souhaite la bienvenue.

Jean Carnesecca,
Président.

CONTROL DATA FRANCE

Tour Gamma A, 195 rue de Bercy, 75582 Paris Cedex 12.
Contacter le secrétariat de Jean Carnesecca : Tél. (1) 341.71.55.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



Directeur des achats — Paris

McDonald's France

MC DONALD'S, leader mondial de l'industrie du fast food avec plus de 7.000 restaurants, recherche dans le cadre de son développement en France, son Directeur des Achats. Basé à Paris et placé sous l'autorité immédiate du Directeur Général, il se verra confier la négociation des contrats d'achats pour les besoins nationaux, ainsi que pour certains besoins européens (U.K., R.F.A.,), et dirigera le programme des achats en vue de la réalisation des objectifs de l'entreprise. Il recherchera de nouvelles sources d'approvisionnement et formulera des recommandations visant à la réduction des prix et à l'amélioration des méthodes. Il sera responsable du contrôle de la distribution et du suivi de la qualité selon des normes strictes. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum et possédant une expérience significative d'au moins 5 ans de cette fonction (industrie alimentaire, centrale d'achat, hyper/supermarchés, restauration, etc.). La pratique de l'anglais est nécessaire du fait d'une collaboration étroite existant entre les différentes filiales européennes. De fréquents déplacements sont à prévoir et un stage de formation est prévu aux USA. La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat et sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire à H. MICHERON. Réf. A/2317M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Directeur du marketing — 220.000 F

Composants pour l'automobile - Cette filiale de vente d'une société américaine de renommée mondiale, dont les produits sont homologués par la plupart des constructeurs automobiles européens, crée le poste de Directeur du marketing. Rattaché au Directeur Général, il devra concevoir et suivre la mise en application d'une stratégie marketing pour mieux pénétrer les divers canaux de la distribution classique et moderne. Il sera également responsable de l'animation et de la coordination des activités de promotion (packaging, merchandising...) et de publicité (media, sponsorisation...) de la marque et de ses produits. Ce poste conviendrait à un homme de réflexion et d'action âgé de 28 ans au moins, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce dont l'expérience antérieure s'appliquait nécessairement à des biens d'équipement. La pratique de la langue anglaise est impérative. Le poste est à pourvoir dans la grande banlieue sud de Paris. Une voiture de fonction est fournie. La rémunération annuelle, fonction des compétences du candidat sera de l'ordre de 220.000 francs. Ecrire à Ph. LESAGE. Réf. A/2312M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
Siège Social Paris 7ème
leader sur son marché, 3,5 Milliards de C.A.
recherche

DIRECTEUR FINANCIER

Directement rattaché au Directeur Général il sera notamment responsable :
— de la gestion et de l'organisation de la comptabilité
— des déclarations fiscales
— des prévisions financières, des gestions de fond, des relations avec les banques.

Le candidat, âgé de 35 ans au moins, devra avoir une formation supérieure, une expérience pratique acquise dans une société commerciale, être diplômé expert comptable.

Adresser CV manuscrit, photo à No 53231, Contesse Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

GROUPE PAPETIER
(fabrication et transformation)
RECHERCHE pour sa papeterie ville universitaire de l'Ouest

DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION

Responsable de l'usine rattaché directement au président du groupe.
Formation Ingénieur chimiste ou papetier requise.
Qualité d'animation des hommes *et expérience fabrication indispensables*, connaissance des recyclés appréciée.

Ecrire HAVAS, Nº 4.172 AT
16, avenue de Crimée, 35100 RENNES.

Directeurs d'agence : symboles de notre dynamisme bancaire

env 150 - 180 000

Importante banque privée, notre style commercial a assuré notre développement. Nos directeurs d'agence ont par leur personnalité et leur savoir-faire local façonné notre image dynamique de banquiers entreprenants et compétents.

Nous leur devons aussi notre réussite.

Pour étayer cette équipe, nous recherchons quelques directeurs/adjoints d'agence à Paris et en région parisienne.

De formation supérieure ou bancaire (CESB/ITB) avec une bonne expérience opérationnelle, vous dirigez une agence ou en avez les aptitudes.

Etre localement et au sein d'une équipe bien rodée, le banquier respecté, l'animateur commercial et le dirigeant attentif, c'est ce que nous attendons de vous. Ensuite nous pourrons vous proposer plusieurs filières de développement et de promotion qui chez nous, sanctionnent et confortent les succès.

Jean Bousser vous remercie de lui écrire sous référence 2684M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90 — Membre de Syntec

SOURCES

GRENOBLE : dirigez un centre d'ingénierie informatique

de la S.S.C.I. classique à l'ingénierie informatique, notre métier a profondément évolué. Aujourd'hui SOPRA conçoit et développe des systèmes d'information de haut niveau tant du point de vue matériel que logiciel. Pour notre centre d'ingénierie spécialisée de Grenoble, nous recherchons

Directeur de Production

Ingénieur diplômé d'une grande école, expert en matériels et logiciels, il dirigera une unité importante qui conçoit et assemble des systèmes d'information.

Ce poste implique des expériences réussies comme chef de projet dans une société d'ingénierie et de solides connaissances dans le domaine micros, réseaux, terminaux...

Adresser CV, photo, prétentions, sous référence 2911 M, à SOPRA recrutement, 90 rue de Flandre 75019 Paris.

SOPRA.
Constructeur d'informatique

média-system

NIGERIA

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour ses filiales de Lagos

DIRECTEUR

Département GÉNÉRATEURS
(C.A. 200 millions de francs)

- Il sera chargé sur un marché en pleine expansion de la vente, de l'installation, de l'après-vente de générateurs (25-2500 kVA) ;
- Gestionnaire et meneur d'hommes, il alliera un niveau d'études supérieures à de bonnes connaissances techniques. Une expérience dans la fonction est indispensable ;
- Rémunération et tous avantages liés au statut d'expatrié. Possibilité de partir en famille ;
- Bilingue ANGLAIS-FRANÇAIS ;
- 30 ans minimum.

Envoyer lettre manuscrite + curric. vitae et photo ss le nº 7.350 à *le Monde* Publ., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Une Association de la loi de 1901, l'A.L.F.A., constituée sous l'égide de la Caisse des Dépôts et Consignations et spécialisée dans l'animation socio-culturelle de la vie locale recherche son :

directeur général

— Responsable de la gestion financière et de la gestion du personnel il devra diriger l'association en garantissant la participation et la prise de responsabilité des personnes tant sur le terrain que dans l'entreprise.

— Diplômé d'Etudes Supérieures, ou justifiant d'une expérience professionnelle équivalente, le candidat aura exercé des responsabilités de direction dans une entreprise du secteur social et/ou culturel.

Il aura une grande habitude des contacts avec l'administration, les collectivités locales et territoriales, les associations, les habitants, ainsi qu'une grande connaissance des problèmes sociaux, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Adresser lettre et CV sous référence 3354 à
LION PUBLICITE 2, rue des Dardanelles - 75017 Paris
qui transmettra.

Electronique et informatique — GROUPE MATRA

Nous recherchons pour l'usine de **COLMAR** notre

Directeur de production

Notre société (400 personnes) développe son activité dans le secteur électronique et informatique (actuellement 150 personnes).

Cet **INGENIEUR ELECTRONICIEN** a au moins 5 ans d'expérience en méthodes et/ou fabrication de produits de ce type en série.

Nous lui offrons l'opportunité de s'affirmer au niveau d'une direction de production complète.

Sa mission est d'assurer la fabrication de produits diversifiés dans les meilleures conditions de qualité, de prix et de délais. Il participe à l'élaboration des programmes et des normes de qualité.

Il est responsable des procédures et des gammes de fabrication. Il surveille les coûts dans le cadre de son budget et propose des investissements. Il dirige l'atelier de production, le service méthodes et les tests de fabrication. Il conçoit et fait réaliser ses outillages.

Avec son arrivée, sera complétée l'équipe dirigeante, au sein de laquelle autonomie et initiatives sont favorisées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence 7/DIP/LM à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

Directeur des Ventes France

INDUSTRIE DE LA MODE — RHONE-ALPES

Notre entreprise est l'un des leaders de sa branche d'activité avec un C.A. de 150 MF. Nous recherchons un *nouveau collaborateur pour lui confier la responsabilité de la commercialisation de nos différentes lignes de* produit sur le marché Français, auprès d'un réseau de détaillants et de grands magasins. Celui-ci encadrera et animera une équipe d'une vingtaine de représentants exclusifs et de 4 chefs de région ; il assurera personnellement les négociations avec les acheteurs de grands magasins (25 démonstratrices). Ce poste convient à un homme jeune, pouvant se prévaloir d'une expérience réussie de direction des ventes d'un produit de marque (textile - parfumerie - cosmétiques, etc.) auprès d'un réseau de détaillants sélectionnés. Le poste est basé au siège social, dans une importante ville universitaire de la région Rhône-Alpes, et nécessite de fréquents déplacements dans toute la France.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 216.82 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

OP Organisation et Publicité

Avec un jeune directeur du personnel... Et à Toulouse !

Après 5 ou 6 ans aux prises avec des problèmes de fonction personnel, il faut en voir d'autres. Il faut revenir dans le sud-ouest : les postes intéressants ne sont pas si nombreux. Donc, ne pas manquer l'opportunité d'intégrer l'équipe d'une direction du personnel moderne qui reporte à son Président, basé à Toulouse. Dans une affaire saine en compétition avec les grands noms de l'alimentaire (2 000 personnes).

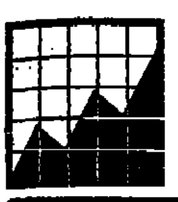
Une direction générale qui attache beaucoup d'importance à la formation professionnelle et générale dans sa douzaine d'établissements. *Une approche réaliste qui vise à l'amélioration de la productivité* comme à la reconversion, tout en prenant en compte les attentes de la hiérarchie et du personnel. La nécessité de coller au terrain en aidant l'encadrement du siège et de l'établissement principal dans ses problèmes de recrutement d'ETAM. Autrement dit, la chance d'aborder la plupart des problèmes fondamentaux d'une fonction personnel, résolument tournée vers l'avenir.

Vos qualités d'homme (rigueur, humour, attention aux hommes, qualités de négociateur et d'animateur) pèseront le plus dans le choix final. Votre expérience peut être très ouverte : chef de personnel, d'une unité, spécialiste de la formation ou hiérarchique de l'industrie laitière, fromagère ou crèmes glacées. Ce que vous ne savez pas encore, vous l'apprendrez avec nous, sur le terrain, au contact des réalités. Voulez-vous écrire aux Conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 514.818M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Notre société, spécialisée dans le domaine de produits électroniques et électromécaniques de haute performance destinés au secteur aéronautique et spatial, recherche un

DIRECTEUR TECHNIQUE

X - ESE - ECP - TELECOM

pour mener un groupe d'Études/Développement de 25 personnes organisé en équipes de projets. Il devra gérer et coordonner les différents projets, apporter une compétence certaine dans le domaine de l'électronique, analogique et numérique.

La personne recherchée est diplômée d'une Grande École d'Ingénieurs ; de vocation électronicien et ayant une bonne culture scientifique en électromagnétisme, elle a une expérience réussie de 5 à 10 ans en tant que Responsable de Projets complets, depuis la conception jusqu'à la réalisation des prototypes.

Ce poste nécessite de fréquentes relations avec un groupe homologue aux U.S.A., ce qui implique une bonne connaissance de l'anglais.

La rémunération sera fonction de l'expérience acquise. La société offre de larges possibilités d'évolution dans un groupe en pleine expansion.

Adresser un dossier de candidature, sous référence 75240/LM, à HAVAS CONTACT – 1, place du Palais-Royal – 75001 PARIS qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

CENTRE INFORMATIQUE RÉGION LORRAINE RECHERCHE UN DIRECTEUR

Adresser C.V. man., prétent. et Ecr. s/nº 7.344, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherche pour

72 - LA FERTÉ-BERNARD

DIRECTEUR(TRICE) M.J.C.

- Formation D.E.F.A. ou équivalent.
- Expérience M.J.C. ou équipement similaire souhaité.

Env. C.V. URGT à U.N.M.J.C., 8, av. Albert-Sorel, 14000 Caen.

Foyer de Jeunes Travailleurs 130 lits Banlieue proche Paris recherche

DIRECTEUR (TRICE) ADJOINTE (E)

Responsabilités : Accueil et suivi des résidentes, et secteur socio-éducatif. Expér. et formation exigées. Salaire de départ : 6.000 F.

Adresser candidature et C.V. C.L.J.T. 1, rue Royer-Collard, Paris-5e.

Les géants du petit écran

THORN EMI VIDEO

Nous sommes un groupe international présent dans 20 pays, parmi les leaders dans le domaine des «télé-loisirs» (vidéo-cassettes et vidéo-disques) et de l'informatique domestique. Nous créons notre structure en France où nous sommes déjà largement implantés et nous mettons en place notre propre force de vente. Nous recherchons l'homme capable de développer notre réseau de distribution :

Directeur des ventes France

200 000 +

En liaison avec le directeur général, il participera à la mise en place de la politique commerciale. Il aura à lancer et à animer une équipe de responsables de secteur et à assumer personnellement une partie des actions sur le terrain.

Avant tout grand négociateur, il prendra en charge les accords avec des centrales d'achat et les grossistes et l'animation du réseau de distribution, en coordination avec la direction marketing.

Professionnel confirmé, avec une dizaine d'années d'expérience dans une entreprise aux méthodes commerciales évoluées, vous avez des qualités prouvées de négociateur et d'animateur. Vous êtes disponible pour voyager dans toute la France.

Nicole Marichez vous remercie de lui écrire sous référence 4694M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

SOURCES

SOCIETE EXPLOITANT CHAINE SUPERMARCHES recherche

Normandie ville universitaire

UN DIRECTEUR DE LA LOGISTIQUE

- Pour diriger et animer entrepôt alimentaire et produits frais de 10 000m² comprenant une équipe de 50 personnes.

LE CADRE OPERATIONNEL AURA LA RESPONSABILITE :

- Gestion des stocks,
- réception, stockagé, préparations, et expéditions.
- Organisation du travail.

Il devra s'adapter aux diverses situations d'une activité commerciale progressant de 25% par an. Nous recherchons un candidat ayant déjà réussi dans un poste comparable et capable d'évoluer à l'intérieur de la société s'il a de réelles qualités de manager.

Env. C.V. photo et prétent. à DEB'S s/réf. 34692
140, rue de Courcelles 75017 Paris
réponse garantie - discrétion assurée

deb's

SOCIETE D'EXPLOITATION
100 km de Paris, appartenant à un Groupe National important et ayant multiplié par 3 en 5 ans sa productivité, son CA et ses effectifs recherche

Directeur administratif et financier

Chargé de diriger les activités des Services suivant :

- contrôle de gestion
- juridique
- comptable et fiscal
- informatique.

L'expérience de ces fonctions est nécessaire, une expérience administrative-personnel est appréciée.

Adresser candidature, CV, photo et prétentions en précisant sur l'envoi la réf 8583 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

DIRECTEUR DE MARKETING

PARIS

250 / 300 000 F

Pièces détachées automobile

Une Société française (C.A. 530 millions), filiale d'un groupe international, spécialisée dans la commercialisation de pièces détachées pour l'automobile par le biais d'un réseau de grossistes fournissant les garagistes et les électriciens «auto», recherche un DIRECTEUR MARKETING. Sous l'autorité du Directeur Commercial, il sera chargé d'élaborer le plan marketing annuel et les budgets, et il en suivra la réalisation au niveau des différentes divisions. Dans le cadre des contrats signés avec les fournisseurs, et avec leur participation, il étudiera, lancera et animera les opérations de promotion des ventes auprès du réseau. Il étudiera avec les directeurs des différentes divisions, les meilleures actions à entreprendre par ligne de produits ou par segment de marché. Il se tiendra au courant de l'évolution du marché et de la concurrence. Il développera un nouveau mode de distribution par les grandes surfaces et par la vente en magasins de détail, y compris en franchise... Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation supérieure commerciale, possèdera une bonne pratique de l'anglais et plusieurs années d'une expérience professionnelle analogue. La connaissance des produits, de la clientèle ou de la grande distribution constituerait un atout supplémentaire.
Ecrire sous référence 549/M à :

GRH conseils
3, avenue de ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

Important groupe privé français (13.000 personnes) recherche pour filiale industrielle proche de Meaux (450 personnes. 130 millions CA)

DIRECTEUR DE PRODUCTION

ECP, AM

Auprès du Directeur de la société, il aura en charge l'ensemble des équipes de production et d'entretien (360 personnes) travaillant en 3 X 8. Il s'agit de produits de grande diffusion, relevant de techniques évoluées, et impliquant des impératifs absolus de délai.

Un ingénieur Grande Ecole (type électromécanicien), de bon potentiel, intéressé autant par les problèmes humains et économiques que par les questions techniques, pourra faire preuve de ses qualités dans une fonction exigeante, et se faire connaître au niveau du groupe.
Rémunération : 240.000 F.

Adresser CV détaillé en précisant sur l'enveloppe la réf 6028 à Média System. 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra à notre service Gestion des Cadres.

Sur les bords de Loire,

Notre unité de fabrication de composants électro-mécaniques (plus de 1000 personnes) qui appartient à un puissant groupe français de réputation internationale, recherche son

Directeur de Production

Membre du Comité de Direction, responsable de l'ensemble des ateliers de fabrication et de montage, il a toutes les compétences et toutes les qualités humaines que l'on attend d'un homme chargé de la coordination, de la gestion et de l'animation d'une unité de production de cette dimension.

Il possède en outre une bonne expérience (5-10 ans) de la fabrication en grande série, comme des Méthodes, et se montre capable d'apporter à l'entreprise un esprit d'innovation dans ces deux domaines.

Enfin, son envergure doit lui permettre d'évoluer à moyen terme vers une Direction d'usine au sein du groupe.

Si ces premiers éléments vous motivent et si vous possédez la personnalité que nous recherchons, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 211211 à ORION - 35, rue du Rocher 75008 Paris qui vous garantit réponse et discrétion.

ORION l'homme et l'entreprise

Groupe Français Pharmacie et Parapharmacie diversifié (C.A. 500 M.F.)

dans le cadre de son développement, recrute :

Directeur des Approvisionnements Achats

Expérimenté (5 ans minimum souhaités) dans l'industrie pharmaceutique et/ou cosmétique.

Ce poste implique d'étroites collaborations avec les services de développement-produits.

Il est situé en Province ville universitaire proche Paris.

Les candidats intéressés enverront leur Curriculum-vitae détaillé, photo (retournée) et prétentions sous référence 9625 sur enveloppe à JEAN RÉGNIER Publicité 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

---

emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)



Notre activité internationale nous a conduit à signer un important contrat avec l'Algérie pour l'installation d'entrepôts frigorifiques. Dans le cadre de cet accord, nous recherchons :

Responsable adminitratif des matériels — Réf. 568

Vous serez chargé des formalités de dédouanement.
Vous superviserez, avec une petite équipe, les opérations de réception et de stockage, en contrôlant la conformité des différents chargements.
Vous suivrez les états de stocks et le cas échéant établirez les déclarations de sinistres auprès des assurances.

Responsable administratif et comptable — Réf. 569

Vous aurez la responsabilité des comptes du projet sur le site, ainsi que de la tenue des comptes bancaires avec le suivi des cours des changes.
Vous serez chargé du paiement des salaires de la main-d'œuvre locale et des déclaration auprès des différentes administrations.

Responsable transports — Réf. 570

Vous aurez la responsabilité administrative et opérationnelle d'un ensemble de camions.
Vous prendrez en charge la réglementation «assurance» des véhicules, l'obtention des licences avec l'accord des autorités locales et l'organisation des transports de marchandises sur les différents sites du territoire algérien.

Agent import-export — Réf. 571

Vous mettrez en application vos connaissances en import-export, et serez chargé de coordonner les dossiers avec les différentes administrations et autorités locales.

Pour ces postes, nous vous proposons :

- un contrat à durée, déterminée d'un an,
- un logement gratuit,
- 4 voyages en avion par an, aller-retour Algérie-France,
- 40 jours de congés.

Nous souhaitons rencontrer des candidats disponibles avec une bonne expérience des chantiers étrangers et si possible la connaissance de l'Anglais.

Merci d'adresser votre C.V., photo et prétentions, sous référence choisie à B. Legrand - Directeur du Personnel - Société ALFA-LAVAL, B.P. 16 - 78340 Les Clayes-s/Bois.

ALFA-LAVAL

média-system

Outre Mer

INGENIEUR DOCUMENTALISTE

Une dizaine d'années dans des services techniques font de vous un ingénieur documentaliste expérimenté.

Par ailleurs, l'idée de partir vivre avec votre famille dans un pays d'Outre-Mer, en étant assuré de trouver sur place toutes les facilités que donne la proximité d'une grande ville, n'est pas pour vous déplaire.

Là-bas, vous prendrez la responsabilité de la gestion technique de la documentation de matériels spatiaux : coordination des services techniques pour toutes modifications de matériels, mise à jour des configurations de matériels, de leurs procédures d'essais et de leurs dossiers d'identification.

Très importante société d'ingénierie, nous vous entretiendrons plus avant de ce poste au cours d'un entretien. Dans l'immédiat, nous vous prions d'adresser votre candidature (CV, photo, prétentions) sous référence 4283 à DESSEIN - 69, rue de Provence – 75009 PARIS.
Un autre poste de même nature est à pourvoir en région parisienne.

Dessein

L'Office des Postes et Télécommunications du Gabon recherche

son Chef de Service Informatique

Il aura la charge d'animer une équipe de 5 analystes programmeurs qui développent des logiciels de gestion sur 2 Mini-6.
Il sera responsable de la maintenance et de l'évolution des chaines opérationnelles :

- gestion commerciale des abonnés, facturation, recouvrement
- gestion du personnel
- paye.

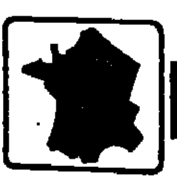
et dirigera la réalisation de prochaines applications :

- comptabilité de l'office
- services postaux.

La connaissance du Mini-6 au niveau système sera un atout ainsi qu'une expérience de missions à l'étranger.
Avantages liés à l'expatriation.
Lieu de séjour Libreville, contrat direct de 2 ans renouvelable

Envoyer CV - photo, en précisant salaire actuel, à l'attention de Mme DE CLERCQ à SOFRECOM 8, rue de Bern 75008 Paris

Levi Tournay



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ingénieur Electronicien ou Informaticien

Lyon

HEWLETT-PACKARD 3ème société française exportatrice de mini-informatique et leader mondial de l'instrumentation électronique de mesure, poursuit sa croissance en France à un rythme élevé (40 % d'augmentation du CA en moyenne au cours des cinq dernières années).

Notre avance technologique nous permet de consolider chaque jour notre implantation sur les marchés de pointe.
Aujourd'hui 23 bureaux de vente participent à la commercialisation et à la maintenance de nos matériels sur l'ensemble du territoire.

Jeune Ingénieur Commercial

débutant ou avec une première expérience, après une formation de six à douze mois en Europe ou aux Etats-Unis, vous participerez au développement des ventes de notre gamme **d'ordinateurs personnels** et **d'ordinateurs de table en région lyonnaise.**

Bénéficiant d'un soutien technique solide au sein d'une équipe jeune vous apporterez sur le terrain une contribution active à notre croissance.

A une rémunération très attractive s'ajoutent de nombreux avantages sociaux et de réelles perspectives d'évolution. Vous disposerez d'une voiture de fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, CV, photo et prétentions sous réf M 006 à Hélène Ducongé, Hewlett-Packard France, 91947 Les Ulis Cédex.



un 32 bits sous un petit volume,
HP 9000, une nouvelle série d'ordinateurs.



média-system



Groupe CGE

JEUNE INGÉNIEUR MÉTHODES

ELBEUF

(Haute Normandie)

SAFT MAZDA, leader français de la Pile, fabrique dans son Usine Normande (1000 personnes) des piles électriques de grande série sur des équipements performants très automatisés et propose à un Jeune Ingénieur ECP - AM - ICAM - IDN... de prendre en charge après formation la fonction méthodes de l'Unité de Production Piles Salines (400 personnes).

A travers cette responsabilité en Production, il acquerra l'expérience nécessaire au développement d'une carrière industrielle.

Si vous êtes intéressé, adressez votre C.V. sous réf. G9-40 à SAFT
Direction des Ressources Humaines 119, rue du Président-Wilson
92300 LEVALLOIS-PERRET.



LA CAISSE RÉGIONALE
DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ORNE

renforce son Service ORGANISATION & MÉTHODES et recherche pour assister les responsables d'agence dans la résolution de leurs problèmes d'organisation.

UN ORGANISATEUR

2 à 3 ans d'expérience significative et méthodes administratives et/ou industrielles.
- Maîtrise des techniques de base.
- Diplômes I.E.S.T.O., B.T.E., C.N.A.M. ou Enseignement supérieur.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à : M. le Directeur de la C.R.C.A.M. de l'ORNE, 52, boulevard du 1er-Chasseurs, B.P. 60. 61002 ALENÇON.

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL ALSACIEN
recherche un

Chef de personnel usine
250 000 F +

Relevant du Directeur de l'établissement principal, il sera en liaison fonctionnelle étroite avec le Directeur des Affaires Sociales.

Dans un contexte de restructuration d'ensemble de la Société, il sera chargé de réorganiser le service du personnel pour le rendre complet et efficace.

Ses objectifs à court terme seront principalement :
- mettre en place des moyens informatiques de gestion, y compris l'obtention des chiffres figurant au bilan social d'établissement,
- prendre des contacts personnels directs avec l'encadrement et le personnel d'exécution afin de se tenir à l'écoute des préoccupations et insatisfactions éventuelles,
- établir avec les représentants légaux du personnel des relations étroites conformes à la politique sociale définie par la Direction.

Ce poste, incluant tous les aspects principaux de la gestion de personnel (recrutement, droit du travail, formation, services sociaux, etc.), ne peut convenir qu'à un professionnel confirmé de la fonction. Cependant, une formation et/ou une expérience initiale d'ingénieur seront appréciées.

Une expérience du milieu socio-professionnel alsacien est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence 1/CPU/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

MEDIA BA

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

CABINET D'EXPERT COMPTABLE région Niort, recherche collaborateur pour dresser ou contrôler bilans, ayant connaissances fiscales.

Tél. NIORT 16 (49) 79-36-97.

Nous sommes une société leader dans la production de maïs doux en **Aquitaine.**
Nous recherchons notre

Responsable du service agronomique

Le candidat retenu devra :
- posséder une formation supérieure agricole (ingénieur ou équivalent),
- être jeune (28 à 35 ans) et motivé,
- avoir le goût des responsabilités concrètes et de très bonnes capacités d'organisateur.

Sa mission : assurer l'approvisionnement de l'usine en maïs doux, dans le cadre d'une gestion budgétaire précise :
- élaboration des plannings de production,
- négociation des contrats avec les agriculteurs,
- suivi des cultures,
- opérations de récolte et transport.

Une expérience de quelques années acquise en entreprise est souhaitée.
La connaissance de l'anglais ou la volonté de l'acquérir rapidement est indispensable en raison de fréquents contacts avec les Etats-Unis.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 339 RT, à

SCOTI 33 rue de Miromesnil
75008 Paris.
Discrétion assurée.

média-system



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

SOCIÉTÉ GRENOBLOISE D'ÉTUDES ET D'APPLICATIONS HYDRAULIQUES



INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
responsable de produit

QUI SERA CHARGE DE PROMOUVOIR LA TECHNIQUE **ACCROPODE ®**
EN FRANCE ET A L'ETRANGER

L'ACCROPODE EST LE NOUVEAU BLOC ARTIFICIEL EN BETON
INVENTE PAR SOGREAH ET DESTINE A LA PROTECTION DES OUVRAGES EN MER.

LE POSTE :
— Rechercher les opportunités commerciales d'application du bloc,
— Etudier techniquement les projets et les faire aboutir,
— Assurer le contrôle et le suivi des réalisations sur les plans technique et financier,
— Participer à l'établissement des contrats de cession de licence,
— Veiller aux intérêts de SOGREAH sur l'utilisation du brevet.

LE PROFIL :
— Ingénieur ou niveau équivalent,
— Connaissance et expérience en Hydraulique maritime, travaux portuaires et ouvrages en béton,
— Anglais courant indispensable,
— Motivation particulière pour le marketing du produit, capacité de négociation commerciale et bonne aptitude aux contacts nécessaires,
— Disponibilité pour déplacements de courte durée en France et à l'ETRANGER.

Adresser lettre manuscrite + CV détaillé et photographie à :
SOGREAH - Service du Personnel BP 172 X - 38042 Grenoble Cedex.

groupe d'ingénierie S.CONSULT

Bureau Veritas

POUR IMPORTANTS CHANTIERS
AU MOYEN-ORIENT
BUREAU VERITAS
recherche

A - ingénieur études BA-BP
- 5 ans d'expérience minimum,
- expérience chantier souhaitée,
- anglais courant,
- détachement en célibataire,
- congés - 14 jours domicile toutes les 11 semaines sur site,
- mission de 2 ans,
- conditions d'expatriation motivantes.

B - ingénieur confirmé BTP
- solide expérience du calcul et des méthodes d'exécution de BP,
- 10 ans d'expérience minimum,
- anglais courant,
- détachement en célibataire,
- congés - 14 jours domicile toutes les 11 semaines sur site,
- mission de 2 ans,
- conditions d'expatriation motivantes.

Ecrire avec CV, prétentions et photo
sous référence n° 63 A ou B à
BUREAU VERITAS - BP 248
92307 LEVALLOIS-PERRET CEDEX
Tél. 758.11.65

Jeune informaticien
Vallée du rhône

Gestion industrielle - Filiale d'un groupe français de tout premier plan, cette société (1.300 personnes) met en œuvre des technologies de pointe très diversifiées dans les domaines de la chimie, de la mécanique et de la métallurgie liés à l'industrie nucléaire. Dans le cadre de la mise en place d'un contrôle de production informatisé, elle recherche un jeune informaticien. Rattaché au responsable du service informatique, il participera, dans un premier temps, au développement du projet en liaison avec la société de services retenue. Puis, il prendra en charge la maintenance et le développement de cette application et assurera en permanence le dialogue entre le site central de la société et le matériel dédié au contrôle de production. Ce poste conviendrait à un jeune informaticien diplômé de l'enseignement supérieur, possédant une expérience de 2 à 3 ans acquise de préférence dans des applications de gestion industrielle. La réussite dans ce poste nécessite une bonne maîtrise du Fortran et du GAP. Une formation technique d'une année est prévue pendant la période d'intégration dans l'entreprise. Des possibilités d'évolution sont offertes dans la société et à l'intérieur du groupe. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel du candidat retenu. Ecrire à D. de VERNEUIL - PS CONSEIL - 78, boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Réf. A/334M

PS Conseil

NIGERIA

GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour ses filiales de Lagos

RESPONSABLE

PIÈCES DÉTACHÉES VL-PL

Le candidat que nous recherchons dans le cadre de notre activité distribution et entretien Véhicules Automobiles VL-PL (C.A. 2.500 millions de francs) alliera à son niveau d'études supérieures, une expérience de plusieurs années (comme commercial et gestionnaire) dans une activité similaire disposant de support informatique. Meneur d'hommes, il aura si possible une connaissance de l'Afrique.
- Rémunération et tous avantages liés au statut d'expatrié. Possibilité de partir en famille ;
- Bilingue ANGLAIS-FRANÇAIS ;
- 30 ans minimum.

Envoyer lettre manuscrite + curriculum vitae et photo sous n° 7.349 *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

E.T.T. TOP-INTER
recherche
pour COTE-D'IVOIRE

1 CHEF DE CENTRE
- Bon gestionnaire ;
- Esprit commercial, 35/40 ans.

Expér. AFRIQUE NOIRE. Pour mission longue durée avec possibilité d'évolution du statut vers une fonction permanente.
Adr. C.V. + photo : 209, bd Voltaire, 75011 PARIS.

50 ans + et l'habitude du commerce international ?
Pourquoi ne pas réaliser, dans votre branche et pour vous, de grandes affaires en touchant des commissions grâce à tous vos contacts.
Si vous ne voulez pas le faire seul, rejoignez-nous :
(1) 874-76-40. Telex 64-1437 F.

DIE NASE IM TREND
INTERNATIONALE
HAARDESIGNER
F exclusives aus in Aachen gesucht.
Spitzengehalt wird geboten. Wohnung vorhanden. Zuschriften bitte an...
Ecr. s/n° 7.347 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherchons secrétaire trilingue, expérimentée, allemand, anglais, français, sténodactylo. Prière envoyer C.V. à International Bank, B.P. 147, Monte-Carlo.

Promouvoir en Allemagne
LES TAPISSERIES D'AUBUSSON

120.000 F+

Elles font partie du domaine artistique français ; nous voulons, avec l'appui des pouvoirs publics, les faire connaître et les exporter. Notre DELEGUE(E) COMMERCIAL(E) devra contacter les professionnels allemands et les faire venir à Aubusson, organiser une exposition en Allemagne et y installer un réseau de ventes pour nos tapisseries (cela implique relations avec la presse, prise de commandes, suivi des clients,...).
Ce poste très autonome, basé à mi-temps à Aubusson et à mi-temps en Allemagne, demande une maîtrise parfaite de l'Allemand, une connaissance des procédures commerciales en RFA et de l'export, de l'enthousiasme, de la diplomatie. Voiture personnelle indispensable. Contrat de 1 an (renouvelable si réussite).

Adresser C.V., photo et prétentions à M. LEMARECHAL
EXA INTERNATIONAL - 87, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS

GP Organisation et Publicité



ROULEMENTS DE HAUTE PRECISION
Aéronautique - Industries de pointe
(600 personnes) recherche pour son usine
VALENCIENNES

recherche

INGENIEUR

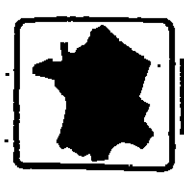
ARTS et METIERS ou équivalent.

Motivé par la fonction de fabrication, il travaillera avec une équipe jeune et exigeante.

Le candidat, après formation se verra confier un poste à responsabilités en production.

Il devra justifier d'une expérience réussie de quelques années et d'une grande puissance de travail.

Adresser C.V., photo et prétentions
au Service du Personnel
Z.I. No 2 — 59309 VALENCIENNES Cedex.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Savoie

INGENIEUR EQUIPEMENTS ET OUTILLAGES

Ugine Aciers est le deuxième producteur mondial d'aciers inoxydables. Un programme d'investissements de 500 millions de francs est en cours de réalisation à l'usine d'Ugine (2500 personnes). la plus importante du Groupe.

Placé à la fin du cycle de fabrication. le service «transformation à froid» (280 personnes) a pour tâche d'améliorer les tolérances et de soigner les qualités d'aspect par des moyens mécaniques et d'usinage. de contrôler et d'expédier les produits aux clients.

Rattaché au Chef de ce service, l'ingénieur que nous recherchons aura une double mission : améliorer les performances des machines et outillages nécessaires à cette transformation. participer à des études d'organisation concernant l'ensemble du service.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur mécanicien/automaticien de 28 ans minimum. Sa première expérience professionnelle (5 ans environ) lui a permis d'acquérir une réelle compétence dans le domaine de l'amélioration des équipements et outillages (automates par exemple). Le fait d'avoir une expérience «méthodes» sera apprécié.

Ce poste s'inscrit dans un renforcement général de la structure industrielle et permet au titulaire de développer une carrière variée à l'intérieur du Groupe.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf M 4477 M à :

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

Débuter une carrière industrielle en production

INGENIEUR

Toute véritable carrière industrielle passe obligatoirement par la production. Ce très puissant groupe français (largement diversifié) offre dans cette perspective une opportunité à un jeune ingénieur diplômé (débutant ou ayant une première expérience).

Basé d'abord dans une des usines (ville agréable de Bourgogne), cet ingénieur exercera dès le départ des responsabilités opérationnelles (technique, économique et humaine).

Parallèlement, il se formera aux techniques spécifiques de cette industrie particulièrement exigeante (feu continu) donc motivante.

Mobile et disponible, il sera appelé à évoluer rapidement à d'autres niveaux de fonction dans l'une des unités du groupe en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, rémunération actuelle sous référence M 14212 AF à

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor — PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

Région CENTRE-OUEST
Usine du secteur métallurgie fine

recherche

INGÉNIEUR pour son service Contrôle Qualité.

Le poste sera placé sous la responsabilité du Chef de fabrication et offert à un candidat de valeur, rigoureux et dynamique.

Sa fonction : de préférence chimie métallurgique ou électrochimie (E.N.S.E.E.G., E.N.S.I.C.).

- Sachant intervenir avec détermination vis-à-vis des problèmes techniques mais aussi avec le sens du contact humain et diplomatie vis-à-vis des collègues de travail ;
- S'exprimant en anglais couramment ;

Le candidat aura la charge du contrôle qualité existant, regroupant 20 personnes, devra animer et développer la fonction d'assurance qualité tant du produit fini qu'aux diverses étapes de fabrication.

Une expérience professionnelle faciliterait l'intégration au poste.

Adresser C.V. avec photo et prétentions.

Écrire sous le nº 7.346 à *LE MONDE PUBLICITÉ*, services annonces classées, 5, rue des Italiens. 75009 PARIS.



GROUPE INDUSTRIEL
EN CONSTANTE PROGRESSION
700 personnes - 350 millions de C.A.
pour faire face à son développement, recrute :

atlantic
La grande marque pour bien chauffer

Pour son secteur ROBOTIQUE La Roche sur Yon (Vendée). Construction d'équipements industriels pour l'automatisation du travail de la tôle et des plastiques. Nº 1 français dans sa spécialité

ingénieur d'affaires

Electro-mécanicien AM, INSA ou équivalent.
Expérience 3 ans environ.

Après une période de formation assurée par nos soins, il sera chargé :
- d'analyser les besoins des clients,
- de présenter les devis,
- de participer directement à la mise en service des équipements,
- d'assurer le suivi en clientèle.

Ce poste, essentiellement technique, comporte de nombreux contacts en clientèle et des déplacements de courte durée en France et en Europe.

Pour son Usine de la Roche sur Yon (Vendée)

Fabrication grande série automatisée.

chef unité production

AM, INSA, ENSI ou équivalent.

Sous l'autorité du Directeur Technique de l'Usine, il aura la responsabilité de la gestion d'une unité de production comprenant 150 personnes.

Il dirigera et animera les services fabrication, entretien, méthodes, ordonnancement. lancement et administratif.

Nous recherchons un ingénieur diplômé, ayant acquis une expérience en production d'au moins 5 ans, si possible dans le domaine de la fabrication de série.

Pour ses unités de production La Roche sur Yon (Vendée) et Pont de Vaux (Ain).

jeunes ingénieurs

débutants ou presque.

Après formation et adaptation, ces jeunes diplômés AM, INSA, ENSI ou équivalent se verront confier des responsabilités dans différents domaines liés à la production :
- contrôle qualité,
- fabrication,
- bureau d'études (pour ce poste, de solides connaissances en thermique sont indispensables, de bonnes connaissances en électro-mécanique et électronique seraient un atout supplémentaire).

adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à : Direction du Personnel
ATLANTIC — 87 X — 85002 LA ROCHE SUR YON Cédex.

Filiale d'un important groupe international située en région CENTRE - EST recherche son

CHEF D'UNITE MOULAGE PLASTIQUE

(C.A. 15 millions de Frs).

Il aura la responsabilité d'un parc d'une quarantaine de presses à injection fonctionnant en 3X8.

Il devra :
- répondre aux appels d'offre,
- coordonner la conception des outillages,
- améliorer la productivité et la qualité de la production.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation ingénieur plasturgiste possédant une expérience minimum de 5 ans dans une fonction similaire et rompu aux techniques de gestion.

La connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions s/réf.11768 à **PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02** *qui transmettra.*

L'innovation, clé de notre développement

Filiale d'un groupe industriel français réputé, nous sommes spécialisé dans le découpage, l'**emboutissage** et le soudage des métaux.

Bénéficiaires et pratiquant un autofinancement permanent, nous souhaitons à présent nous développer grâce à la **robotique** et à l'utilisation de nouveaux matériaux **composites**. A cet effet, nous recherchons un

Chef de service méthodes à fort potentiel
200 000 F

Mission : Rattaché au Directeur Industriel, vous encadrerez une équipe de 8 personnes. Votre **sens de l'innovation** et votre **savoir-faire** vous permettront d'assurer le rôle clé que représente cette fonction. Vous prendrez en charge les études des postes de travail, des gammes de fabrication, d'automatisation et vous participerez également aux études d'investissement, de rentabilité et de recherche de produits nouveaux.

Profil : Ce poste, permettant d'évoluer vers des responsabilités de Direction, conviendrait à un ingénieur ou autodidacte de talent, âgé de 33 ans minimum, ayant acquis une **expérience de l'emboutissage** dans une entreprise de fabrication mécanique de grande série (automobile ou électro-ménager par exemple).

Poste à pourvoir en **Province à l'Ouest de Paris.**

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre, C.V., photo et salaire actuel) sous référence 1/CSM à notre Conseil qui vous garantit la plus totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

En Haute-Savoie... Un pharmacien/manager industriel

Filiale française d'un important groupe international, notre usine récente de produits pharmaceutiques se développe (2,5 millions d'unités en 1980, 7 millions en 1983) et s'étend. Notre organisation évolue en conséquence et notre jeune directeur (34 ans) recherche un pharmacien pour le seconder en organisant et animant les achats, stocks, ordonnancement et fabrication (40 personnes).

Pharmacien industriel, vous avez une bonne expérience réussie en gestion production et fabrication, à des postes de responsabilités opérationnelles et humaines. Pragmatique éclairé, ouvert à la technique, gestionnaire et homme d'équipe, vous saurez vous intégrer et vous imposer par votre compétence et vos qualités humaines. La pratique des sports savoyards peut être un attrait... but fluent English is a must !

Nous vous attendons donc pour vous développer personnellement dans notre groupe pharmaceutique en pleine croissance.

Jean Bousser vous remercie de lui écrire sous réf. 2695M, en précisant la rémunération souhaitée, 1 rue de Berri, 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90 — Membre de Syntec

SOURCES

CRÉATION DE POSTE

Filiale du C.E.A. recherche dans le cadre du développement de nouvelles activités

Ingénieur Recherche Développement
Haut niveau

Pour participer au sein d'une petite équipe au lancement d'un secteur de pointe dans le domaine des céramiques de synthèse de haute dureté pour abrasifs et outils de coupe

Missions : après période de formation/recherche assurée aux Etats-Unis (9 mois environ), il rejoindra en France l'équipe en place
— pour poursuivre l'étude, le développement et l'industrialisation des produits en tenant compte des impératifs du marché international et du potentiel existant dans l'usine.

Pour réussir dans ce poste, il faut avoir une formation d'ingénieur grandes écoles (ECP..., A et M..., ENSCI) et, de préférence, une expérience industrielle de quelques années dans des secteurs lui ayant permis d'acquérir des connaissances pratiques spécifiques, notamment, en céramique et métallurgie des hautes températures... mais le cas échéant un débutant de fort potentiel pourrait être retenu.

Les qualités requises sont : être un esprit créatif, pragmatique et concret, avoir le sens de l'expérimentation, être à la fois un « trouveur » et un réalisateur.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable. Allemand apprécié.

La société prend en charge le déplacement et le séjour aux U.S.A. de la cellule familiale.

Lieu de travail : 15 km de GRENOBLE.

Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf. 73641/M à Mme CLÈRE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC — Publivel

AIX-EN-PROVENCE
Société recherche
CHEF COMPTABLE
D.E.C.S et une première expérience, 30 ans environ. Rémunération 110.000 F annuel. Env. C.V. et demande manuscrite à S.E.G., 8, avenue Malherbe, 13100 AIX.

ORGANISME DE RECH. PUBLIC ouvre pour son secteur agro-alimentaire un poste de chercheur (niveau chargé de recherches) à un chimiste spécialisé dans l'analyse des macromolécules végétales. Docteur ingénieur ou possédant une formation équivalente, ayant une bonne connaissance de la langue anglaise. Il devra apporter son expérience et ses compétences à une équipe de biochimistes technologues. Statut de fonctionnaire après concours. Résidence administrative : MONTPELLIER.
Adresser curriculum vitae.
Ecr. s/nº 7.343 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

La Filiale Française d'un Groupe International nous a demandé de rechercher son

responsable informatique

pour lui confier l'ensemble de l'activité informatique de la Société (Etudes et exploitation).

La personne recrutée devra assurer l'exploitation des applications existantes et le développement d'un nombre important de nouvelles applications (packages et spécifiques). Elle dépendra directement du Directeur Financier et supervisera une équipe de 8 personnes.

Pour ce poste sont nécessaires : une formation supérieure en informatique et une expérience de 5 à 7 ans dont 2 ans dans une fonction similaire. La connaissance du matériel ICL (ME 29) et de la langue anglaise serait très appréciée.

Le poste est à pourvoir à Limoges.

Veuillez envoyer votre C.V. à **MARIE-JO MARTIAL** sous réf. 2113-M au 4, avenue Marceau 75008 Paris, en indiquant votre salaire actuel et un numéro de téléphone.

Région NORD

Important Cabinet d'Expertise Comptable spécialisé dans la révision conseil entreprise et commissariat aux comptes

recherche

Expert comptable diplômé ou mémorialiste

en vue association après période probatoire

Ecrire avec curricuculum vitae manuscrit sous le nº 7.352 à *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NORMANDIE

SOCIÉTÉ COMMERCIALE AGRO-ALIMENTAIRE DIFFUSION NATIONALE ET ÉTRANGÈRE,
recherche

NÉGOCIATEUR

Pour assurer transactions avec industriels.
Formation supérieure ou niveau équivalent.
Bonnes notions d'anglais.
Poste important et évolutif.

Adresser C.V. et photo Agence HAVAS sous le nº 5.565, 14000 CAEN, qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante société industrielle, située en BOURGOGNE, recherche

INGENIEUR PROCEDES

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur métallurgiste, ayant de préférence une première expérience industrielle.

Dans le cadre de ses fonctions, il sera chargé d'analyser en atelier les problèmes techniques de qualité, de proposer les actions correctives ou les améliorations et de participer à leur réalisation.

Merci d'adresser un dossier de candidature, sous référence 75244/LM, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

de la conception à la réalisation... l'avenir pour de jeunes ingénieurs G.E.

MONTPELLIER 100.000 F +

Installés à Montpellier, nous sommes une entreprise de TRAVAUX PUBLICS spécialisée dans le Terrassement et le Génie Civil (500 M. CA - 1.000 personnes). Notre compétence, la taille de notre entreprise, ainsi que notre souplesse d'adaptation aux problèmes posés, nous permettent de faire face à de nombreux ouvrages, en France et à l'Etranger, dans tous les domaines des T.P.

Vous êtes un jeune INGENIEUR, diplômé d'une Grande Ecole, et dégagé des OM, nous vous proposons d'intégrer notre Bureau d'Etudes de Montpellier. Selon vos aptitudes et vos goûts, vous serez chargé d'études techniques ou d'études de prix (terrassement, construction d'ouvrages d'art, barrages, bâtiments industriels,...). Vous prendrez par la suite des responsabilités sur nos chantiers.

La maîtrise des techniques, une politique de formation interne, des responsabilités pour tous à tous les niveaux, vous paraissent importantes ?

Adressez-nous votre candidature à BEC Frères SA - M. DESPLANQUE
B.P. 10 - 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES

PREMIERE ENTREPRISE AUTOROUTIERE FRANÇAISE

bec
TRAVAUX PUBLICS

Organisation et Publicité

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Leader sur son Marché
cherche

JEUNE INGÉNIEUR A.M. - I.N.S.A. I.D.N...

Possédant 2 à 3 ans d'expérience pour lui confier la responsabilité d'un

ATELIER DE FABRICATION

En outre, des missions d'études sur l'évolution des machines et procédés lui seront confiées.

Ce poste formateur devrait permettre au titulaire de déboucher à terme sur un poste de chef de service plus important (production, méthodes...) à l'intérieur du groupe.

Lieu du poste : département de la LOIRE.

Adresser sous réf9481/LCV. et prétentions à Contesse-Publicité, 74, rue Béchevelin - 69363 Lyon Cedex 07.



LANNION

recherche des

INGENIEURS D'ETUDES ELECTRONICIENS

ENST, ESE, ISEP, ISEN, ENSERG, ...

- Nous sommes en télécommunications spécialistes des systèmes de transmissions.
- Vous êtes des hommes de valeur, débutants ou ayant une expérience professionnelle, souhaitant acquérir ou confirmer une compétence dans une technique de pointe :

transmissions numériques sur câbles optiques et coaxiaux

Adresser C.V. et prétentions à :
M. POULIQUEN - LTT - B.P. 148 - 22300 LANNION



LTT

GP Organisation et Publicité

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL,
recherche

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

NIVEAU BTS OU DUT

Métier pluriel du bâtiment ou équivalent.

Minimum 5 ans de pratique dans la profession du bâtiment ou travaux publics.

MISSION :
Animation de stages de professionnels du gros-œuvre de bâtiments industriels.

La formation à l'animation est assurée.

Lieu de travail : ST-JEAN-DE-BRAYE (Banlieue d'Orléans : Loiret).

Avantages sociaux divers.

Situation Cadre.

Adresser lettre manuscrite, avec C.V. détaillé et prétentions à OPPBTP, Comité National, Tour Amboise, 204, Rond Pont du Pont de Sèvres 92516 Boulogne Billancourt cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

pour l'une de ses principales usines située dans le Sud-Ouest de la France

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ-RÉGULATION

Diplômé d'une grande école électricité électrotechnique, et ayant de fortes connaissances en électronique.

- Il aura la responsabilité du maintien en bon fonctionnement des installations électricité et régulation de l'usine, tout en contribuant à la détermination des travaux neufs à exécuter et à leur réalisation.
- Il établira le budget des travaux électricité et régulation et assurera le suivi des coûts.

Ce poste, formateur et évolutif, et qui exige des qualités humaines aussi bien que techniques, s'adresse particulièrement à un ingénieur débutant ou ayant une première expérience.

Adresser dossier et candidature précisant la rémunération souhaitée sous référence A2 à C.F.A. (DPRS), B.P. 133, 92200 NEUILLY.

UGINE ACIERS

SPÉCIALISTE DES ACIERS SPÉCIAUX
recrute
pour son centre de recherches, situé à UGINE (SAVOIE)

INGÉNIEURS

GRANDES ECOLES (MINES, E.C.P...)

Thèse ou expérience U.S.A. appréciée pour la prise en charge de projets de recherches sur les propriétés des aciers spéciaux.

Formation ou expérience en fatigue et contrôle ultrasons appréciée, mais non indispensable.

Evolution assurée au sein du groupe.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à
UGINE ACIERS
10, rue du Général-Foy
75008 PARIS.

Vous souhaitez enrichir votre expérience de l'**AUDIT** et la mettre en œuvre dans un contexte qui vous permette réellement d'accéder à des postes de direction.

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE HAUTE NORMANDIE

1000 personnes - 100 agences
(siège à ROUEN)

Vous offre cette possibilité

Pour compléter son équipe actuelle de "Contrôle Général Audit" et en prendre la direction à terme, elle recherche un **CONTROLEUR** dont la mission sera de faire évoluer les méthodes de contrôle traditionnel vers celles de l'Audit opérationnel, en mettant l'accent sur le contrôle informatique.

Si vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur (Ecole de Commerce), si vous possédez de solides bases comptables et financières et une expérience d'environ 4 ans d'audit, de préférence acquise dans un Cabinet international, une compréhension de l'environnement et du fonctionnement de l'informatique,

Envoyez votre C.V. avec salaire actuel sous référence 7540-M à Mamrégies qui transmettra.

MAMREGIES, 3 rue d'Hauteville 75010 Paris

RÉGION NIMES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉTALLURGIE EN DÉVELOPPEMENT

(170 millions de C.A. et 700 personnes en 4 usines)

recherche

CHEF BUREAU D'ÉTUDES CHARPENTES MÉTALLIQUES

Le candidat devra posséder un diplôme grande école (C.H.E.M. en plus apprécié) et une solide expérience en matière de charpentes lourdes type sidérurgie et centrales thermiques.

La rémunération sera fonction du niveau du candidat.

Adresser avec une lettre manuscrite curriculum vitae, photo et justification du salaire actuel sous le nº 7.338 à *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



Black & Decker

Nº 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTRO PORTATIF

recherche pour son siège de LYON

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Sous l'autorité du Directeur Informatique et dans le cadre d'un service d'une vingtaine de personnes, il se verra confier des tâches de conception et d'analyse de systèmes sur un matériel IBM 4341 sous DOS/VSE dans un environnement CICS, DL1, VTAM évoluant vers VM.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 28 ans environ, de formation Ingénieur Informaticien ou MIAGE, souhaitant valoriser une première expérience d'environ 2 ans, au sein d'une entreprise en forte expansion utilisant des techniques sophistiquées de traitement de l'Information.

Ecrire s/réf. Nº 740 avec C.V. et prétentions à BLACK ET DECKER à l'attention de C. NICOLAZZI, BP 0633, 69239 LYON Cédex 02.

IMPORTANT FABRICANT MATÉRIELS
BROYAGE - CONCASSAGE - CRIBLAGE
recherche

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- Fréquents déplacements à l'étranger.
- Grande disponibilité.
- Anglais courant indispensable.
- Goût du contact humain.

UN INGÉNIEUR SERVICE MÉTHODES

Pour :
- Constitution des Services Exploitation des nouvelles machines. Etude des investissements.

UN TECHNICIEN PROGRAMMATION MÉTHODES

Niveau B.T.S. ou DUT
expérience d'usinage et machines C.N. souhaitée

UN RESPONSABLE ATELIER USINAGE

Bonne formation technique de base.
- Qualités d'organisation, esprit d'initiative, excellent contact humain indispensable.
- Parfaite connaissance des machines-outils demandée. (M.O.C.N. apprécié).

Envoyer C.V., photo et prétentions HAVAS 2002, B.P. 297, 38044 Grenoble Cedex.

IMPORTANT GROUPE PAPETIER
recherche pour son
Centre de Recherches appliquées
en SAVOIE

INGENIEUR

grande école

pour animer équipe de développement et assistance technique (secteur production papiers-cartons).

Expérience industrielle appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions sous référence nº 11.315 à :

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

BANQUE PRIVÉE

Dans le cadre du développement de son réseau commercial

recherche

CONSEILLERS DE CLIENTÈLE PRIVÉE

Région VAR et HAUTE-SAVOIE

- Vous êtes dynamique et avez acquis une certaine expérience commerciale ;
- Vous souhaitez progresser par vos seuls résultats concrets au sein d'une organisation jeune et efficace ;
- Vous avez un bon niveau de culture générale (niveau bac minimum).

Adresser votre curriculum vitae + photo à :
RÉGIE-PRESSE nº T 036.983 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Etablissement public de recherches en Sciences de la Terre, 2.200 salariés dont 50 % ingénieurs et cadres, vocation internationale avec 300 expatriés, recherche pour renforcer le service retraite-prévoyance de sa Direction du personnel :

UN COLLABORATEUR CONFIRMÉ

Les candidats, de formation supérieure, niveau maîtrise, devront :
- présenter une expérience professionnelle de 5 à 10 ans dont plusieurs années dans les domaines de régime d'assurance-chômage, de retraite et de prévoyance du secteur privé ;
- posséder une bonne maîtrise du Droit social y compris en matière d'accidents du travail ;
- savoir agir avec tact et circonspection et rédiger dans un style adapté à la personnalité de leurs interlocuteurs. Le poste, susceptible d'évolution, est à pourvoir à Orléans-la-Source fin 1982 ou début 1983.

Adr. lettre de candidature avec C.V., réf. et prétent. à l'A.N.P.E., 165, bd de Châteaudun, 45042 ORLÉANS Cedex, à l'att. de M. PONCEAU sous réf. CS/82/19-1408.

L'UNIVERSITÉ de TOURS
recrute
un Technicien supérieur

titulaire du DEST-CNAM Génie civil ou équivalent ou du DUT Génie civil, plus expérience professionnelle ou équivalent ou du BTS - études du prix du bâtiment plus expérience professionnelle ou équivalent.

Ce technicien supérieur aura la responsabilité du service technique de gestion de l'ensemble immobilier affecté aux Facultés de Médecine et de Pharmacie.

La rémunération nette de début sera de : 5.794 F mensuels plus prime semestrielle de 5.255 F.

Les candidats adresseront leur curriculum vitae à l'adresse suivante :
Monsieur le Président
de l'Université de TOURS
3, rue des Tanneurs
37041 - TOURS Cedex.

Le CNEXO

recherche
pour son centre de BREST

UN SOUS-DIRECTEUR TECHNIQUE

Ingénieur Grande Ecole, minimum 40 ans.

Il sera responsable du développement et de la coordination de l'ensemble des activités à caractère technologique et industriel.

Il animera une équipe de 100 personnes appelée à se développer rapidement.

Un expérience industrielle dans la conduite de grands projets (si possible technologies sous-marines) ainsi que la pratique de l'anglais souhaitées.

C.V. et prétentions à adresser au :
CNEXO
Service du Personnel
66, avenue d'Iéna, 75016 PARIS.

CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

Petite ville de Normandie

Nous sommes une P.M.E. de 200 personnes, spécialisée en chaudronnerie et installation d'usines.

Nous envisageons à court terme l'implantation de la C.A.O.

Le candidat de formation ingénieur Arts et Métiers ou équivalent,

Agé de 35 ans minimum, devra justifier d'une expérience de 5 ans minimum.

Envoyer C.V. et prétentions sous nº T 037.042 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---

collaborateur juridique

NIVEAU D.E.A.

HF

Grand Groupe Industriel et Commercial région Lilloise, recherche COLLABORATEUR JURIDIQUE.

Il doit avoir compétence en droit des sociétés et en contentieux. Une expérience de quelques années, en étude de notaire, fiduciaire ou entreprise industrielle est souhaitée.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 7524-M à I.C.A. - 3 rue d'Hauteville - 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01



elf aquitaine

recherche
pour son SECRETARIAT GENERAL Division Risques Assurances
à PARIS

UN JEUNE CADRE

PROFIL : Il devra être diplômé d'une Grande Ecole de Gestion (HEC - ESSEC - SUP de Co...) ou de formation juridique supérieure (Maîtrise minimum).

MISSION : Sous l'autorité du Responsable des Assurances du Réseau de Distribution qu'il assistera, il sera chargé :
– du contrôle et de la gestion des polices Responsabilité Civile,
– de l'instruction et du règlement des réclamations des tiers en responsabilité civile et des recours,
– du contrôle et de la gestion des polices Incendie Explosion du réseau de Distribution.
Des déplacements fréquents en France sont à prévoir dans le cadre de l'instruction des dossiers.

INTERET : Des perspectives d'avenir s'offrent à des candidats mobiles géographiquement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. 53408 à ELF FRANCE Service Recrutement 137, rue de l'Université 75007 PARIS.

Jeunes analystes à potentiel

(2 à 3 ans d'expérience)

Après une formation supérieure, vous avez choisi de vous orienter vers l'informatique et vous avez intégré soit une SSCI soit une Entreprise.
Depuis 2 ans ou un peu plus, vous êtes analyste et aujourd'hui, vous vous posez le problème de votre évolution.
Peut-être sommes-nous en mesure de vous proposer une opportunité intéressante ?
Notre société (effectif 4 000 personnes) est filiale d'un très important groupe anglo-saxon, leader dans son domaine (biens d'équipements). Plus de 2% de notre C.A. est consacré à nos investissements informatiques.
Employant 140 personnes (moyenne d'âge 30 ans) notre Direction des Systèmes d'Information s'appuie sur un environnement technique particulièrement riche (IBM 370/158 et 370/168, PDP-11/70, mini 6, réseau télétraitement).
Analyste, vous aurez la responsabilité du développement de projets, et progressivement, vous serez amené à encadrer une petite équipe.
A court terme (environ 2 ans), votre succès dans la fonction vous permettra d'évoluer dans une structure très ouverte, soucieuse d'optimiser son potentiel humain. Une orientation Chef de Projets ou Système est tout aussi concevable qu'une orientation organisation ou Comptabilité.
Poste à pourvoir : **proche banlieue Nord Est.**
Yves KERNEVEZ étudiera confidentiellement votre dossier que vous lui ferez parvenir sous réf. **M 1142.**

KM Mutte, Kernevez & Ass. s.c.m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

Une SOCIETE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE, filiale d'un groupe multinational et spécialisée dans le secteur LOISIRS recherche un

Analyste de gestion à fort potentiel

150 000/170 000 F Banlieue Sud

Rattaché au directeur administratif et financier, il améliore l'intégration des contraintes financières dans le processus de décision par l'animation, la maîtrise et l'interprétation des différentes sources d'information.
A ce titre, il est responsable de :
- la coordination des budgets annuels en impliquant les opérationnels ;
- la production, l'analyse des données du reporting et des résultats destinés à la direction générale.
Pour répondre aux exigences en terme de délais et de fiabilité, il a à sa disposition un ensemble de moyens entièrement informatisés (time sharing).
Ce poste évolutif s'adresse à un candidat âgé d'au moins 26 ans, diplômé d'une grande école de gestion (HEC, ESSEC, IEP...) ou titulaire d'un MBA, d'une maîtrise de gestion (Dauphine). Rigoureux dans sa démarche scientifique, il a acquis une expérience réussie de quelques années dans la gestion et l'aide à la décision auprès d'une direction générale. Il vient si possible du secteur de la grande distribution.
La pratique de l'anglais est impérative.
Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature qu'elle traite confidentiellement sous la référence M/5051.



argos Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

MEDIA BA

csee

INGENIEURS ETUDES en MINI- et MICRO-

Conception et réalisation LOGICIELS, étude SYSTEMES, développement MATERIELS

réseaux de téléinformatique, terminaux spécialisés, signalisation/sécurité ferroviaire, régulation de trafic, conduite de processus industriels, systèmes d'armes, systèmes asservis, autocommutation électronique privée.
Lieu de travail : Les Ulis 91 (30 minutes par RER sud).

INGENIEURS ENTREPRENEURS ELECTRICITE

CHANTIERS, bureau d'ETUDES, ingénieur d'AFFAIRES, pilotage affaires EXPORT

distribution électricité (réseaux, postes sources HT - THT), projets et automatismes industriels équipements tertiaires, installations spécialisées (centrales électrogènes, ensembles de gestion de trafic aérien) ingénierie de centres de télécommunications.
Lieu de travail : Paris, Lorient, Marseille, Reims, Rouen, Toulouse.

INGENIEURS T-C en MINI- et MICRO-

commercial TERMINAUX, technico commercial SYSTEMES, chef de PROJETS

systèmes téléinformatique de niveau national, réseaux de télécommunication et terminaux, mini ordinateurs terminaux financiers, terminaux graphiques, systèmes télématique France et Export.
Lieu de travail : Paris 15ème

COMPAGNIE de SIGNAUX et d'ENTREPRISES ELECTRIQUES Direction du Personnel Service Emploi et Développement des Cadres, 17 place Etienne Pernet 75015 Paris

Blue Bell, société multinationale avec une forte position sur son secteur recherche

2 MARKETING TRAINEES

Vous êtes jeunes diplômés de l'INSEAD, d'HEC ou de l'ESSEC avec formation marketing à l'appui : vous êtes bilingue français-anglais et la perspective de nombreux déplacements en Europe vous séduit (poste basé à Louvres).

Après la formation nécessaire, vous serez intégré au sein du département Merchandising de notre division Sud-Européenne qui centralise le développement et la gestion de produits sportswear pour la France, l'Italie et le Bénélux.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à :

Monique Verdier - Directeur du Personnel
BLUE BELL FRANCE Zone Industrielle - 95380 LOUVRES



LE JEAN
TAILLÉ POUR L'AVENTURE.

SOURCES

contrôle de la trésorerie

Automobile

La société financière française d'une importante industrie automobile européenne recherche son contrôleur de la gestion financière et de la trésorerie.

Au sein de la Direction Financière, le candidat recherché aura la responsabilité d'une équipe de 3 personnes et contrôlera, en liaison avec les filiales, les ressources et les emplois de fonds ainsi que la trésorerie au jour le jour (cash-management). Il sera également chargé de documenter les dossiers de négociations bancaires pour la Direction Financière.

Après une formation supérieure (universitaire, ESCAE ou DECS), le candidat souhaité aura pendant 5 ans environ acquis une expérience financière ou bancaire dans une grande entreprise ou dans un établissement financier.

Ce poste convient à un candidat motivé par la multiplicité et la complexité des opérations à mener et offre la possibilité d'acquérir une expérience très valorisante.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 15003/M à M.C. GILLES. Sema-Sélection : **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

UNILEVER FRANCE SERVICES

recherche pour la Société **LEVER**

(fabrication et commercialisation de produits de lavage et de nettoyage : OMO, PERSIL, SKIP, CORAL, CIF, VIGOR, CAJOLINE)

TROIS INGENIEURS

Notre Société a une position de premier plan sur le marché des détergents. Elle s'appuie sur un outil industriel qui veut allier une certaine qualité de la gestion sociale à une capacité d'innovation technologique constamment renouvelée en confiant un rôle central à l'encadrement.

Nos ingénieurs conçoivent et mettent en œuvre des technologies diversifiées (automates programmables, informatique et mesure industrielles, électrotechnique) qui s'appliquent aux différents aspects de notre production : génie chimique, conditionnement, logistique interne.

Nous cherchons aujourd'hui des ingénieurs intéressés par deux types d'opportunités :

– INGENIEUR DE PRODUCTION : maîtrise de l'outil de production et de ses évolutions ; gestion sociale

– INGENIEUR DE MAINTENANCE ET TRAVAUX NEUFS : maintenance opérationnelle, gestion sociale et économique ; prise en compte des nouvelles technologies.
Conception et mise en œuvre de nouveaux process de fabrication en liaison avec la production et le développement.

Ces postes sont situés à HAUBOURDIN (7 kms de LILLE) dans une usine de 1300 salariés.

Ils peuvent constituer de premières opportunités très intéressantes pour des ingénieurs débutants diplômés de grandes écoles généralistes qui se révéleront capables d'évoluer ensuite dans un groupe international tant en France qu'à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions sous la réf. XXXIV LM/82 au Département Central du Personnel - UNILEVER FRANCE SERVICES - 8, avenue Delcassé - 75384 PARIS Cedex 08.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION EN MICRO-INFORMATIQUE
recherche dans le cadre du développement de ses activités

CHEF DE VENTE

Pour encadrement de 8 commerciaux
– Environ 32 ans.
– Formation supérieure souhaitée.
– Expérience encadrement commercial dans le domaine informatique de 2 ans minimum.

Adresser C.V. + photo et prétentions à REGIE-PRESSE, sous nº T 037.073 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

chef de projet

Nous recherchons pour Paris 8e un chef de projet confirmé minimum 5 ans d'expérience dans la fonction, pour mise en place d'une cellule de conseil et de coordination technique d'un groupe d'utilisateurs, dans le cadre d'un plan informatique national.
Connaissances grands systèmes, télétraitement et bases de données nécessaires.
Fréquents déplacements de courte durée en province.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 6776/M à L. de Menthon, Sema-Sélection : **Centre Metra - 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

NOVELERG

Filiale C.G.E.
spécialisée dans économies d'énergie, énergies nouvelles, recherche :

TECHNICIEN

EN CHAUFFAGE
VENTILATION
CONDITIONNEMENT D'AIR

25 ans minimum

ayant solides connaissances et expérience dans le calcul des installations thermiques, la rédaction des spécifications techniques et la réalisation de schémas de principe d'installation.

Lieu de travail : PARIS.
Tél. 563.14.14 poste 1366

Marketing de produits grand public ; 500 millions de C.A. ; 1000 personnes ; filiale de conglomérat U.S. ;
nous voulons

un adjoint du contrôleur de gestion

- Vous êtes E.S.C., jeune, disponible ;
- Vous parlez anglais avec aisance ;
- La micro-informatique vous intéresse ;
- Vous êtes rapide, mais professionnel ;

ECRIVEZ NOUS.

Adressez votre Curriculum-Vitae + lettre manuscrite à PUBLIALE G.R. no 555,
27, faubourg Montmartre, 75009 Paris.

PUBLIALE

هكذا من الأصل

SECTEUR AUTOMOBILE

Grand groupe industriel français (32 usines dans le Monde) intervenant dans le domaine des productions diversifiées pour l'automobile, les transports et l'industrie, nous recherchons pour une de nos divisions en expansion un

INGENIEUR D'AFFAIRES

De formation supérieure, il a nécessairement une solide expérience de la négociation avec le Département Achats d'importantes entreprises, de préférence dans le secteur automobile.

Responsable d'un C.A. approchant 100 Millions, il sera chargé de gérer et de développer les relations avec l'un de nos principaux clients, constructeur automobile.

Une capacité d'appréhender les problèmes techniques, unè grande disponibilité et de la diplomatie sont indispensables pour réussir.

Les perspectives d'évolution au sein du groupe sont ouvertes.

Merci d'adresser votre dossier à EUREQUIP sous référence 8251 M à qui nous avons confié la recherche, et qui vous garantit la plus grande discrétion.

MEMBRE DE SYNTEC

EUREQUIP

PARIS - LONDRES - HOUSTON

Département Recrutement
15, avenue d'Eylau - 75116 PARIS
Tél: 553.84.73

HAVAS CONTACT

Mobil

recherche

INGÉNIEUR D'APPLICATION

DÉBUTANT ou 2 à 3 ANS D'EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE
ENSAM, ICAM, ECAM, ECL, IDN, etc

Le poste:
— demande une solide formation mécanique et une bonne connaissance du monde industriel;
— requiert le goût des contacts technico-commerciaux et du travail en équipe;
— nécessite des déplacements et une grande disponibilité;
— offre d'intéressantes opportunités d'évolution de carrière, en fonction des aptitudes.

RÉSIDENCE PARIS ou PROVINCE (SELON BESOINS DE LA SOCIÉTÉ)

Adresser sous réf. 53512 lettre manuscrite, C.V. et photo (restituée) à MOBIL OIL FRANÇAISE
Service Central Recrutement - Tour Septentrion - 92081 PARIS-LA DÉFENSE Cedex 9.

BANQUE D'AFFAIRES PRIVEE DE PARIS

recherche

UN INGENIEUR

de 30 à 35 ans (X, Centrale, Mines, Sup Elec, Telecom, Sup Aéro) capable de prendre en charge le devenir d'un projet associant **les techniques industrielles de pointe et les techniques financières.**

Parfaitement bilingue français/anglais, aimant les voyages, cet ingénieur après une courte période de mise au courant aura **une activité autonome.**

Cette offre s'adresse à un candidat aimant les contacts et en ayant le talent, qui devra montrer esprit de synthèse, rapidité d'appréhension et qualités rédactionnelles.

Une expérience préalable en électronique et informatique serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo sous référence CT 47 à :

entreprise et solutions

5 rue de Chartres - 92522 NEUILLY Cedex.
qui vous assure une discrétion absolue.

Publiscope Junior

IBM

Laboratoire d'évaluation de composants,
USINE DE CORBEIL-ESSONNES RECHERCHE
pour assurer l'évaluation de circuits intégrés haute densité,

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

• Électroniciens/Logiciens • Statisticiens

Cette annonce s'adresse à de jeunes diplômés actuellement sans emploi et dégagés du Service National – Anglais souhaité.

Ces postes de début de carrière peuvent évoluer ultérieurement selon les aptitudes et les goûts vers des activités industrielles différentes, et permettre un intéressant développement de carrière.

Adresser candidature et CV détaillé à IBM France, Service Recrutement des Cadres, 224, boulevard John-Kennedy, 91102 Corbeil-Essonnes Cedex.

MASH

---

pour négocier avec la
Haute Parfumerie Française

JEUNE COMMERCIAL

Cette Société (1 milliard de CA, dont 45 % à l'exportation), filiale de l'un des premiers Groupes industriels français, travaille en liaison très étroite avec les plus prestigieux industriels de la haute parfumerie française.

Responsable de certains «grands clients», ce cadre commercial a pour mission de négocier avec eux la fourniture de consommables faisant partie intégrante de leurs produits.

De la définition de l'article, en liaison avec les services techniques internes, jusqu'à la négociation des prix, quantités, délais, qualité du service, il est le maître d'oeuvre de son action.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement commercial supérieur débutant ou ayant acquis déjà une première expérience dans la vente de produits industriels consommables. Ce recrutement s'inscrit dans une opération générale ayant pour but de renforcer les structures commerciales de la Société et du Groupe. Il existe donc, en cas de succès au poste, de nombreuses possibilités de développement de carrière en France ou à l'étranger.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4197 AG à

EGOR S.A.
8 rue de Berri - 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

RESPONSABLES COMMERCIAUX

Comme nous, vous avez le goût de la réussite !

Constructeur Informatique nous sommes déjà leader dans notre domaine. Notre programme de développement est ambitieux. Il s'appuie en particulier sur une organisation commerciale performante.

Nous recherchons des CANDIDATS DE HAUT NIVEAU
- pouvant justifier de résultats commerciaux probants,
- ayant à leur actif une expérience réussie de l'encadrement commercial, de préférence chez un constructeur informatique,
- motivés pour rejoindre une équipe dynamique au sein d'une structure favorisant une évolution personnelle,
- persuadés que les performances de l'équipe qu'ils animent renforcent la compétitivité de leur Compagnie.

Les postes sont situés à PARIS.

Si ce challenge vous tente, écrivez sous référence 9222 M à Didier LAURENT 66, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS - qui transmettra.



BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

recherche dans le cadre de sa Direction Bancaire

1/ POUR SON DEPARTEMENT «ENTREPRISES» :

2 CHARGES DE CLIENTELE HF

Diplômés d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, possédant une expérience d'au moins deux années dans une Direction Financière d'entreprise industrielle ou commerciale, ils se verront confier après un stage d'adaptation, la responsabilité de la gestion et du développement d'une clientèle de qualité ainsi que de la réalisation de négociations de rapprochements inter-entreprises.

2/ POUR SON DEPARTEMENT «AGENCES» :

3 CHARGES DE CLIENTELE HF

Diplômés d'HEC, ESSEC, IEP ou équivalent, pouvant justifier d'une expérience réussie d'au moins 4 ans au sein d'une BANQUE, soit dans une agence importante, soit au siège, les candidats se verront confier rapidement, après un stage d'information, des responsabilités opérationnelles importantes.

Pour ces deux catégories de postes situés à Paris, écrire en précisant la référence choisie (1 ou 2) à : DIRECTION DU PERSONNEL, Service Recrutement, 52, Avenue Hoche 75008 PARIS, en adressant lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions.

Un puissant Groupe Industriel Français
fortement tourné vers l'exportation
recherche

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE
chargé d'études à la Direction du Marketing.

Chef de projet au sein du service études de marché, il sera chargé de mener intégralement des analyses de débouchés précis à la demande des Directions Commerciales de la Société et de ses filiales, en particulier dans les domaines de l'énergie.

Ce poste sera confié à un candidat de formation école d'Ingénieur, débutant ou possédant une expérience de préférence dans un service Marketing — Connaissances en Allemand et en Anglais nécessaires.

Cette fonction, qui nécessite le sens du contact et de fréquents déplacements à l'étranger, conviendra à un candidat dynamique et ouvert, et lui ouvrira des perspectives intéressantes au sein du Groupe.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo sous n° 52803, CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



Gérer la trésorerie de nos adhérents !

C'est ce que vous offre, dans le cadre de son **contrat de solidarité,** un **important organisme professionnel et financier.**

Au sein d'une équipe de 9 personnes, vous assurerez :
- la gestion des placements sur le marché monétaire, hypothécaire, obligataire, que cet organisme effectue pour le compte de ses adhérents,
- le suivi des comptes de trésorerie, les contacts avec les banques, les établissements financiers, le déclenchement des opérations de règlements d'intérêts.

Ce poste conviendrait à un(e) candidat(e) ayant déjà une **bonne expérience** des marchés financiers, boursiers, ou à un(e) jeune débutant(e) justifiant d'une solide **formation économique et comptable** et des **connaissances informatiques.**

Si vous remplissez les conditions d'embauche prévues par le contrat de solidarité, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence PAG/3/LM à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

JEUNES DIPLOMES

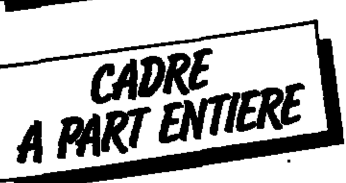
ESC-Maîtrise...

BON LEADER

CHAQUE ANNEE LES A.G.P. RECRUTENT 20 STAGIAIRES COMMERCIAUX. Ce sont des gens de qualité, au potentiel intellectuel prouvé, au caractère déterminé. Il se sont pris en main, et leur tempérament de «chef» se manifeste par leur volonté d'intervenir sur leur environnement, dans leur vie professionnelle future.

BON PROFESSIONNEL

CES CADRES SERONT COMPETENTS SUR TOUS LES PLANS. Bons généralistes des techniques de l'Assurance, spécialistes accomplis dans leur domaine d'action, réalisateurs capables de faire évoluer la fonction qui leur sera confiée.



POUR REUSSIR CE PROGRAMME AMBITIEUX IL FAUT UNE PREPARATION SANS FAILLE. Leur formation sera assurée pendant 2 ans au cours d'un stage conjugant harmonieusement l'enseignement théorique, l'expérience pratique et la connaissance de l'Entreprise. En fin de cycle, leur intégration sera complète et ils rejoindront alors le collège des cadres commerciaux qui participent au développement de la Société.

Les A.G.P. - 4,5 Milliards de CA - Effectif technico-commercial 3 500 personnes

Ecrire à AGP-CFC 26, Bld Haussmann 75447 Paris Cedex 09
à l'attention de Monsieur Yves Le Tinier sous référence 821124



CFC

Pour des opérationnels de la fonction personnel

Pour nous, être "homme de personnel", c'est animer développer et gérer le potentiel humain. Donc conseiller, dialoguer et décider.
Groupe de dimension internationale, nous sommes convaincus que notre réussite économique passe par la qualité de nos relations humaines.
Pour renforcer nos équipes et nous donner les moyens de notre politique, nous recherchons un

Chef du service personnel

Pour une de nos divisions implantée en région parisienne. Il gère plus de 1.500 cadres, techniciens et ouvriers.
Il partage son temps entre le terrain, les chantiers et le siège de la division. Il conseille les hiérarchies dans tous les aspects de la fonction : recrutement, carrières, rémunérations, relations sociales, formation, législation du travail et animation.
Il justifie d'une expérience réussie en milieu industriel dans une fonction similaire. (Réf. 3528 CP)

Assistant du chef du service des affaires sociales

Pour l'unité centrale en région parisienne. Il a une mission d'information et d'études des textes législatifs et conventionnels.
Il participe à la préparation des réunions avec les représentants du personnel.
Il effectue à la demande des sociétés du groupe des missions d'analyse et d'assistance. (Réf. 3528 AS)

Merci d'adresser votre candidature en rappelant la référence du poste choisi à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



INFORMATIQUE REPARTIE
AUTOMATISATION BANCAIRE

Nous recherchons des professionnels de l'informatique et/ou de l'électronique, désireux de communiquer leur savoir-faire

DEUX ANIMATEURS DE FORMATION

Ingénieur Système Référence 9241 S
connaissant bien les systèmes d'exploitation dans un environnement multi-tâches, multi-programmation.

Ingénieur Electronicien Référence 9241 E
ayant évolué vers les systèmes matériels informatique à base de microprocesseurs.

Rattachés à notre Direction Après-Vente, ils seront associés à la création, au développement et à la maintenance de nos programmes de formation chez notre client et à l'intérieur de la Compagnie.
Anglais souhaité.
Lieu de travail : MASSY à 5 minutes de la gare RER.

Merci d'adresser rapidement votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence choisie à Michèle CORBINEAU, Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 91301 MASSY

De l'informatique à la vidéocommunication

International Sales Manager

Les dimensions atteintes par les congrès et marchés internationaux que nous organisons, en liaison avec nos bureaux de Londres et de New-York, nous amènent aujourd'hui à renforcer notre équipe en l'élargissant à un International Sales Manager.
Destinées aux professionnels de la Vidéocommunication, ces manifestations sont réputées dans le monde entier et font une part croissante aux techniques et aux applications innovatrices : électronique, télématique, banques de données..., applications pédagogiques, scientifiques, domestiques...
L'INGÉNIEUR COMMERCIAL auquel nous souhaitons confier ces fonctions a donc acquis une très bonne expérience de vente de services et de produits électroniques chez un constructeur ou une SSCI ou dans l'industrie.
Il se sent apte à prendre en charge la commercialisation des salons, marchés, colloques ou congrès organisés à l'échelle internationale. Nos clients sont essentiellement les entreprises privées ou publiques.
Ce poste de haut niveau entraînera de fréquents déplacements à l'étranger (notamment Europe et USA).
Il implique une parfaite maîtrise de l'anglais et si possible de l'allemand. La rémunération sera constituée d'un fixe élevé et d'un intéressement très motivant.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73640/M à Mme CLÈRE
Sélé-CEGOS, Tour chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE Cedex.



Membre de SYNTEC Publival

CONSULTANTS FONCTION PERSONNEL

CABINET DE CONSULTANTS EN GESTION DU PERSONNEL

Nous recherchons dans le cadre du développement de nos trois secteurs d'activité (interventions en entreprise, formation et recrutement)

2 CADRES CONFIRMÉS DE LA FONCTION PERSONNEL

35 ans environ

- Le premier poste requiert une expérience de 7 à 8 ans permettant au candidat d'intervenir en entreprise sur tout problème d'administration et de gestion du personnel, et de conduire des opérations de recrutement (Réf. 82/1102).
- Le second poste conviendrait à un candidat capable de par son expérience de concevoir et animer des sessions de formation en gestion sociale destinées soit à des responsables de Personnel, soit au personnel d'encadrement à tous niveaux. (Réf. 82/1103).

Merci d'adresser votre lettre de motivation avec curriculum vitae complet, photo et prétentions à (en précisant la référence):
ASSE - 59, avenue Marceau - 75116 PARIS



La BANQUE LOUIS-DREYFUS
cherche à renforcer sa
DIRECTION INTERNATIONALE
en rassemblant sur un Responsable
les fonctions jusqu'ici réparties d'

ANALYSTE-CRÉDIT

Le poste :
- Analyse des risques sur les sociétés et banques étrangères (majorité anglo-saxonne et allemande).
- Instruction des dossiers.

Le candidat :

Indispensable : expérience de plusieurs années dans une **fonction similaire.**
- Pratique de l'anglais et de l'allemand suffisante pour traiter les documents nécessaires à la fonction.
- Connaissance des principes et usages comptables allemands et anglo-saxons.

Ce poste d'étude de haut niveau s'adresse à un candidat motivé par une création dans un secteur en fort développement et intéressé par une évolution possible à terme vers l'Exploitation.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à la Direction du Personnel, 6, rue Rabelais 75008 PARIS.

Alain Chamos

answare

Importante société d'ingéniérie informatique française

recherche

• **POUR SA DIVISION GESTION**

ingénieurs informaticiens

2 ans d'expérience minimum

analystes et analystes programmeurs

Matériel : IBM - CII-HB
Connaissances : DM IV ou DM IV TP ou DL1, IMS ou CICS

• **POUR SA DIVISION INDUSTRIELLE ET SCIENTIFIQUE**

ingénieurs confirmés

ayant des connaissances en systèmes temps réel et réseaux sur mini ou micro-ordinateurs.

• **POUR SA DIVISION PROVINCE (MARSEILLE, LYON, TOULOUSE)**

informaticiens confirmés

IBM - CII-HB

Ecrire sous référence U2/15 à Mme SEREC ANSWARE
135, rue de la Pompe - 75116 Paris

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

steria

Nous sommes une des premières Sociétés Européennes d'Ingéniérie Informatique

Vous êtes

ingénieur informaticien analyste

et vous avez une expérience dans les domaines de Conception de Systèmes, Gestion de Bases de Données, Microprocesseurs ou Télé*communications*.

Nous vous proposons de participer à d'ambitieux projets de CONCEPTION et de DEVELOPPEMENT de logiciel dans les domaines suivants :
- Applications de Techniques Avancées (Vidéographie, Réseaux, Guichets Automatiques, etc...).
- Applications Sectorielles Transactionnelles (Banques ou Assurances).
- Gestion Industrielle et Gestion Commerciale Temps Réel.

Lieu de Travail : REGION PARISIENNE.

Nous vous offrons :
- Le bénéfice de solides méthodes de travail dans un environnement de professionnels expérimentés.
- Une formation sans cesse renouvelée, en liaison avec la diversité de nos projets.
- Un développement professionnel à la hauteur de vos ambitions.

Envoyez votre curriculum vitae et vos prétentions à :

steria

STERIA ENTREPRISES
Monsieur J.C. CHANTREAU
147, rue de Courcelles
75017 PARIS

GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche pour son Siège

RESPONSABLE DU DROIT DU TRAVAIL DE TRES HAUT NIVEAU

Il se verra confier au sein de la Direction des Services Juridiques du Siège, l'animation d'une équipe de juristes de Droit du Travail.

En cette qualité, il sera chargé, notamment :
- d'informer et de conseiller dans le domaine du Droit du Travail, la Direction des Affaires Sociales du Groupe, ainsi que les établissements des différentes filiales du Groupe qui relèvent de plusieurs Conventions Collectives différentes,
- de suivre les dossiers de contentieux qui lui seront confiés.

Il s'agit d'un poste de responsabilité, ne pouvant convenir qu'à un candidat de valeur de 45-50 ans, possédant :
- une solide formation juridique générale, sanctionnée, si possible par un Doctorat en Droit,
- une expérience concrète de plusieurs années du droit du travail dans le secteur industriel,
- une excellent contact, ainsi que des qualités pédagogiques de formation et d'animateur.

Les critères de sélection étant rigoureux, les candidatures ne remplissant pas les conditions requises ne seront pas retenues.

La rémunération sera en rapport avec l'aptitude de l'intéressé à assurer l'importante responsabilité confiée.

Adresser curriculum vitae détaillé sous référence 1201 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra rapidement votre candidature.

SINTRA Alcatel

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Notre Société en expansion recherche pour une activité INGENIERIE NAVALE

2 JEUNES INGENIEURS DIPLOMES

Ils seront chargés de la maîtrise d'œuvre de systèmes électroniques complexes. Possibilité d'évolution vers la fonction de responsable d'affaires.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Déplacements à l'étranger liés à l'activité.

Adresser votre dossier de candidature à J.F. SILVESTRE - SINTRA ALCATEL: 1 avenue Aristide Briand 94117 ARCUEIL

Notre responsable du recrutement sera un homme de contact...

Avec chaque responsable vous vous intéresserez à son activité et à son organisation pour lier une relation d'échange et acquérir une vision globale de la société et précise de chaque activité. Avec votre capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse, vous évaluerez avec précision leurs besoins en organisation, en recrutement, en formation pour leur proposer des solutions et des choix. La qualité du recrutement est considérée comme un facteur déterminant de la gestion prévisionnelle et du développement humain.

Rattachée à la Direction du Personnel, la fonction est conçue comme celle d'un consultant interne qui prend en charge le plan de recrutement pour le traduire en termes opérationnels jusqu'à la présentation des candidats sélectionnés aux directions utilisatrices.

Ce poste convient à un jeune diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce avec une première expérience réussie de la fonction en entreprise ou en cabinet, désireux de développer et d'appliquer approches et méthodes originales des fonctions et des personnes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à la Direction du Personnel et des Relations Sociales, VAG France, BP 62, 02600 Villers-Cotterets.





V.A.G. France

média-system

CLECIM, filiale du Groupe CREUSOT-LOIRE rassemble 2000 personnes spécialisées dans la conception et la réalisation de grandes unités industrielles et d'équipements pour la MÉTALLURGIE (80 % de son CA à l'export), recrute pour son service CONTRÔLE RÉGULATION.

INGÉNIEURS PROCESS

La formation : ingénieur GÉNÉRALISTE ayant choisi une option en AUTOMATISME.

L'expérience : DÉBUTANT ou première expérience, ayant une bonne pratique de l'ANGLAIS.

La mission : définir et concevoir les équipements de contrôle et régulation spécifiques aux LAMINOIRS et réaliser les dossiers complets d'études d'INFORMATIQUE EN TEMPS RÉEL : spécifications techniques d'achat, analyse fonctionnelle, organigrammes, assistance technique aux essais et tests sur plate-forme, et mise en route sur site.

Un dossier de candidature est à adresser sous la référence CR/M à Catherine VINCENT - CLECIM - Gestion des Cadres - 107, bd de la Mission Marchand - 92400 COURBEVOIE.

HAVAS CONTACT



CLECIM
GROUPE CREUSOT LOIRE



Nous créons une fonction de SUPPORT de nos activités EMULATION-RESEAUX

De l'assistance à l'installation, du conseil à l'analyse et à la correction des anomalies, elle offre à un candidat de valeur l'opportunité d'enrichir ses compétences techniques par un contact permanent avec nos Clients. Nous recherchons un

ingénieur logiciel

rompu aux techniques de programmation en ENVIRONNEMENT MULTI-TACHES et ayant une bonne maîtrise des mécanismes de transmission. Il aura acquis ces connaissances, de préférence lors de réalisations de logiciels de télécommunications et de systèmes temps réel sur mini-calculateurs. Connaissances matériel IBM appréciées.

Lieu de travail : MASSY à 5 minutes de la gare RER.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 9219 M à : Michèle CORBINEAU - Direction des Relations du Travail - TRANSAC ALCATEL - B.P. 92 - 91301 MASSY

ANALYSTE PROGRAMMEUR *HF*

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique français, filiale du groupe américain Schering-Plough Corporation. Notre département systèmes d'information est équipé d'un IBM 4331/2 sous DOS-VSE et opère dans un environnement évolué (bases de données, temps réel, ALP-ADI).

Au sein du service développement d'applications (5 personnes), en liaison avec les utilisateurs, vous aurez la responsabilité du développement et du suivi d'applications batch et conversationnelles, pour lesquels vous utiliserez le progiciel UFO.

Ce poste conviendrait à un candidat de niveau ingénieur ou MIAGE ayant, de préférence, participé de manière active à l'automatisation d'une gestion de production.

L'anglais lu et écrit est indispensable.

Pour d'éventuelles informations techniques complémentaires, appeler : 739.94.80 poste 269.

Adresser candidature sous référence M 8228, à :

Laboratoire UNILABO
Département Recrutement
92, rue Baudin
92307 LEVALLOIS-PERRET.

UNICET

HAVAS CONTACT

Société de 2.000 personnes, numéro 1 sur son marché

SOCIÉTÉ DES VINS DE FRANCE

Le Bien venu, Préfontaines, Kiravi, Villageoise Margnat, Vieux Papes, recrute pour sa succursale de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), 650 personnes,

RESPONSABLE DU SERVICE DU PERSONNEL

140.000 F +

Dépendant du Directeur administratif, il aura la responsabilité d'un service de 20 personnes (paie, pointage, sécurité, relations avec les administrations, médico-social), et assistera la direction et les chefs de service en matière de relations du travail, législation sociale et gestion prévisionnelle des ressources humaines.

Homme de caractère, le candidat, disponible rapidement si possible, sera âgé de 30 ans minimum, licence en droit ou DUT souhaité, avec une expérience de plusieurs années dans une fonction similaire où il aura géré des personnels variés.

Les candidatures (lettre, c.v., téléphone personnel) seront envoyées au Cabinet CCDH, 11, rue Antoine-Bourdelle, 75015 Paris, sous la référence MG, et seront traitées avec une absolue discrétion.



FRANCE S.A.

Commercialise voitures, poids lourds et tracteurs à travers un réseau de 570 concessionnaires, dispose près de Compiègne d'un centre national de distribution de pièces détachées et recherche pour cet établissement

Un chef de service transport et douanes pièces détachées

De formation supérieure avec si possible une expérience de 1 ou 2 années dans le transport.

Le responsable de cette fonction, placé sous l'autorité du directeur du centre national de distribution, aura pour responsabilités principales :
- la gestion d'un important budget de transport de pièces détachées.
- l'étude de l'optimisation de ces transports en fonction de la croissance de l'activité de la société.

Le candidat âgé de 25 à 30 ans devra posséder une parfaite connaissance de l'Anglais.

Ecrire à Ford France S.A. Service du Personnel, BP 16, 60190 Estrées Saint-Denis.

média-system

---

sogestor

Ingénieurs débutants

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ou universitaires pour les former informaticien spécialisé en système d'exploitation.

Nous sommes une Société de Gérance Informatique en progression rapide, nos partenaires sont parmi les plus importantes entreprises. Notre force réside dans la qualité de notre équipe.

Nous offrons à nos collaborateurs un travail de réalisations sur de nouveaux systèmes et de nouvelles méthodes de rentabilisation des Centres Informatiques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à PUBLIVAL, 27, route des Gardes, 92190 MEUDON.

Publival

INSTITUT DE FORMATION du secteur socio-éducatif de la région Ile-de-France recrute

FORMATEUR (TRICE)

pour un poste à pourvoir dans les prochains mois. Le/la candidat (e) devra :
- Justifier d'une formation supérieure (minimum niveau maîtrise) et d'une expérience réelle de l'animation et/ou de l'éducation.
- Être capable de concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation, d'assurer la guidance d'étudiants, l'animation de groupes de travail et d'exercer des responsabilités institutionnelles. Salaires hors ancienneté : 7.800 F

Écr. s/nº 7.337 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PETROREP

Société de recherche et de Production d'hydrocarbures offre un poste

INGÉNIEUR FORAGE et EXPLOITATION des GISEMENTS

à candidat ayant de préférence quelques années d'expérience ou une formation E.N.S.P.M. (option forage-production). Anglais souhaité.

Lieu de travail : région parisienne.

Envoyer C.V. à : PETROREP S.A.
42, avenue Raymond-Poincaré,
75116 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

jeunes ingénieurs grandes écoles débutants

(E.C.P., X, ...)

Au sein d'un grand **Organisme financier**, spécialisé dans l'activité boursière, vous rejoignez notre Centre informatique à Paris : 120 personnes, deux IBM (3031 AP et 4341) reliés à une trentaine de mini-ordinateurs et à une centaine de terminaux.

Après une période de formation, vous participez aux développements très importants de nos systèmes de gestion : mise en place d'une informatique répartie à l'usage des professionnels et du public, emploi de techniques avancées (TRANSPAC, VIDEOTEX,...). Vous concevez et réalisez les applications dans un contexte Temps réel, Bases de Données, en évoluant vers des fonctions de Chefs de Projet.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 512, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

BEBE-CONFORT

400 MILLIONS DE F.
1.000 PERSONNES - 5 USINES
Articles de PUÉRICULTURE + Jouets
Siège à BOULOGNE (92) rech. JEUNE

Responsable PLANNING CENTRAL (Plan directeur)

Dépend du Directeur Industriel et a en charge
• Le PLAN DIRECTEUR (répartition optimum des fabrications entre les Usines sur les plans logistique et industriel) avec système MAPICS
• Le Sce NET-WORKS • STOCKS et INVENTAIRES.

INDISPENSABLE

- INGENIEUR ou équiv. + ORDO, B.T.E., INFORMATIQUE
- EXPERIENCE PLAN DIRECTEUR dans si poss. filiale Groupe U.S. - Rodé à l'ordonnancement informatisé, à la répartition logistique de charge inter-usines, aux lancements permanents et grd nbre de références.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 4952 à



gestion du personnel
200 000 ±

De formation supérieure, HEC, ESSEC, DROIT, etc, vos premières années d'expérience (5 à 8 ans), de préférence en milieu industriel, vous ont donné un goût certain pour les relations humaines. Vous aspirez désormais à une responsabilité plus importante.

Une Société connue, - 5500 personnes, 500 cadres, appartenant à un groupe international important, recherche aujourd'hui son

FUTUR DIRECTEUR DE LA GESTION DU PERSONNEL

en prévision du départ à la retraite du titulaire actuel du poste.

Dans un premier temps, vous l'assisterez dans toutes les tâches inhérentes à sa fonction : formation et assistance de la hiérarchie dans tous les domaines relevant du droit social et contractuel; prise en charge des études salariales, etc.

[illegible] nécessaire pour évoluer dans le Groupe.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. 240 LM
[illegible] Boétie - 75008 PARIS.

Membre de Syntec. — Soderhu

SOCIÉTÉ DE CONSEILS

recherche

JURISTE SPÉCIALISÉ

droit des assurances et des affaires en général, formation universitaire, expérience dans compagnie d'assurances ou entreprise.

Envoyer C.V. manuscrit à :

ING. CO. MARKERTING

83, rue de Rennes, 75006 Paris
qui transmettra.

PRENDRE LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION TECHNIQUE 300.000 F +

Il s'agit d'une opportunité importante pour vous et d'une fonction clef pour nous :

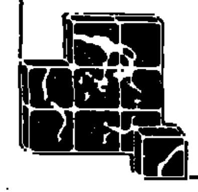
Nous sommes un Centre d'Études Techniques Industrielles, responsable d'importants programmes d'études et de la promotion de l'innovation technologique.

La mission de l'homme recherché sera de définir, d'organiser et de contrôler les programmes d'études afin d'aboutir à des résultats transférables à la profession.

Rattaché à la Direction Générale, le Directeur Technique encadre des équipes pluridisciplinaires (environ 40 personnes) et bénéficie d'importants moyens techniques, financiers et humains. Au carrefour des problèmes d'innovation de notre profession, il est en relation permanente avec les industriels et les laboratoires privés ou publics.

Ce poste s'adresse à un "scientifique" diplômé d'une grande école d'ingénieurs (X, Centrale, Mines, ENSAM...) mais doublé d'un généraliste et d'un homme de terrain. Ses compétences doivent être assorties de qualités relationnelles et personnelles qui l'ont fait reconnaître comme un homme de communication et d'animation d'équipes.

Notre conseil, INFRAPLAN, traitera avec la plus grande confidentialité votre dossier que nous vous remercions de lui adresser sous réf. DT/1.



INFRAPLAN Conseil en Recrutement 83, bd Raspail – 75006 PARIS
Paris-Nantes

— MEMBRE DE SYNTEC —

Recruter la banque de demain.

Cette grande banque française est réputée pour son dynamisme national et international. Elle le doit à l'efficacité des cadres de tous niveaux qu'elle s'est choisie. Cette politique qualitative du recrutement se poursuivra maintenant grâce à vous : vous identifierez et sélectionnerez ceux qui, par leur fort potentiel d'avenir, feront la banque de demain.

Votre formation universitaire (Droit, Sciences Po,...) vous a amené à collaborer avec des entreprises du secteur tertiaire, dans des fonctions proches de la gestion du personnel en matière de recrutement de cadres notamment, vous y avez acquis, pendant 3 à 5 ans, une expérience que vous souhaitez valoriser dans un contexte évolutif.

La trentaine mûre et efficace, c'est pour vous l'opportunité d'entrer dans un groupe bancaire prestigieux, à son siège de Paris 8e. Il s'agit d'un poste ouvert sur l'avenir et votre champ d'activité s'ouvrira progressivement à d'autres aspects de la fonction personnel. Venez en parler avec les Consultants du cabinet SIRCA en charge de cette recherche. Mais en premier temps, écrivez sous référence 53 5819M en précisant votre niveau actuel de rémunération.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

— MEMBRE DE SYNTEC —

Médecin du travail

LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES, Organisme Central d'un Groupe Bancaire, recherche son médecin du travail pour un temps partiel.

Les candidats, diplômés de la médecine du travail, auront déjà une expérience professionnelle de plusieurs années.

Les C.V. détaillés accompagnés d'une photo seront adressés sous référence M.T. à Monsieur CASTETS.



131, avenue de Wagram - 75847 PARIS Cedex 17

Mettre en œuvre notre gestion du personnel informatisée.

Adapter, améliorer les procedures et applications des systèmes en place, evoluer avec les materiels...

Telle est la mission que l'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes - 10.000 personnes - desire confier à un ***informaticien, ingénieur diplômé*** *ou* ***titulaire d'une maitrise.***

Affecte au sein de la Direction du Personnel, il en sera le conseiller technique et le porte-parole aupres du service informatique.

Il assurera également la liaison entre des analystes-programmeurs qu'il encadrera et des «gestionnaires».

L'organisation et la coordination des tâches dépendent de cet aspect relationnel qui implique un esprit ouvert, du tact et de la diplomatie.

Sur le plan technique, notre futur collaborateur doit avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

En qualite de responsable de projet, il a conçu et mis en oeuvre des projets paie et gestion du personnel.

Il maitrise le Cobol, connait le systeme Mini 6 (modele 674 MOD 400) et si possible pratique le teletraitement.

Si ce poste, base à Montreuil, vous interesse, adressez votre candidature (C.V. detaille et pretentions) a l'A.F.P.A. - 13, place de Villiers - 93108 MONTREUIL - à l'attention de Madame Monique BRUN.

ingénieurs microsystèmes

sema informatique

La Division Informatique de **sema-metra**, Groupe européen de conseil, d'études et d'ingéniérie (C.A. : 800 MF, 2 200 personnes) recherche des ingénieurs microsystèmes.

Après une formation supérieure (ISEP, ESEO, INSA, ESIEE, université bac + 5) orientée vers la microinformatique industrielle (matériel et logiciel), ils ont effectué quelques stages qui leur ont permis de maîtriser au moins l'un des assembleurs MOTOROLA, ZILOG ou INTEL.

Ils participeront à la réalisation de systèmes dans l'un des domaines suivants : Télématique - Réseaux - CAO - Contrôle de processus. Pour ce poste, la mobilité des candidats est requise.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite sous la référence 10370/M à J. Hajage, Sema-Sélection : Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

CABINET D'INGÉNIEURS CONSEIL

DE HAUT NIVEAU INTERNATIONAL, IMPLANTÉ DE LONGUE DATE EN FRANCE OÙ IL EST EN FORTE EXPANSION,
recherche

2 INGÉNIEURS

Nous voulons renforcer notre équipe par des individualités de valeur et nous sommes très exigeants quant à la qualité de leur expérience et de leur personnalité.

LES MEILLEURS FONT CARRIÈRE CHEZ NOUS

Nous assurons leur formation de Consultant au sein de nos équipes opérationnelles.

Vous aurez ensuite la responsabilité de préparer et d'exécuter des programmes d'action visant à optimiser, effectivement, l'utilisation des moyens de nos entreprises clientes.

- **Si vous êtes Ingénieur diplômé, avec plusieurs années d'expérience & de responsabilités.**
- **Si notre métier passionnant vous intéresse et si vous en acceptez les contraintes (retour au domicile les week-ends).**

ADRESSEZ
lettre manuscrite et C.V. sous pli fermé ss réf. 82-2/BH à

PUB CONSEIL

98, avenue de Villiers, 75017 PARIS qui le fera parvenir à notre Conseil en Recrutement • Celui-ci ne transmettra votre candidature qu'avec votre accord préalable.

IMPORTANT CABINET DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX

recherche
pour son service FISCAL un

JURISTE EXPÉRIMENTÉ

de préférence
ancien inspecteur des impôts, juriste de banque ou d'entreprise.

Pour son service des SOCIÉTÉS de préférence un

JURISTE D'ENTREPRISE

ou de banque, ou expérience notariale spécialisée.

Envoyer C.V. manuscrit à :

ING. CO. MARKERTING,

83, rue de Rennes, 75006 PARIS
qui transmettra.

GROUPE SYSECA

(nouvelle dénomination des Sociétés ÉRIA - ÉCA AUTOMATION)

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(636 personnes - C.A. 170 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale

dans le cadre du développement de ses activités : TÉLÉCOMMUNICATIONS, RÉSEAUX, TÉLÉMATIQUE
recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

dotés :
- d'un bon esprit d'analyse et de synthèse ;
- du sens des responsabilités et de la négociation.

Possédant de préférence une expérience préalable dans le secteur informatique.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2013 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 ST CLOUD CEDEX

U.G.A.P.

SERVICE DE L'ÉTAT
recherche pour la Région parisienne

UN CHEF D'ENTREPOT

- Ayant une expérience confirmée de la gestion administrative d'un entrepôt et de la gestion des stocks.
- Niveau enseignement supérieur.
- Expérience professionnelle souhaitée.

Adresser curriculum vitae et photo à :
U.G.A.P., 209, rue de Bercy, 75585 PARIS CEDEX 12.

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

ALSTHOM ATLANTIQUE

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE TURBO MACHINES, nous proposons d'intéressantes possibilités de début de carrière en région Parisienne dans un de nos importants établissements qui conçoit, fabrique et commercialise dans le monde entier des turbines à vapeur, des pompes et des compresseurs à de

JEUNES INGENIEURS

Mines, Centrale, IDN, A.M., ENSI (Nancy - Nantes - Poitiers)

4 filières sont actuellement ouvertes :
- RECHERCHE/DEVELOPPEMENT
- B.E.
- *TECHNICO - COMMERCIAL*
- CHANTIERS

Ces opportunités s'adressent à des **INGENIEURS DEBUTANTS** ou *ayant une première expérience professionnelle.* Une formation est prévue.

Intéressantes possibilités d'évolution dans le Groupe.

Connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 7522-M à MAMREGIES 3 rue d'Hauteville 75010 Paris qui transmettra.

La semaine dernière nous passions cette annonce. Quelques uns ont déjà saisi la chance DOW.
ET VOUS ?!

Nous sommes :
une des plus grandes sociétés chimiques mondiales : 2° américaine, 6° mondiale.
En Europe nous employons 12000 personnes et nous y réaliserons en 1982 un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de dollars dans la chimie, la pharmacie et le phytosanitaire.
Nous sommes aussi une société à taille humaine grâce à une forte décentralisation.

Vous êtes :
Ingénieur Chimiste ou Diplômé d'une Grande Ecole Commerciale avec de préférence 2 à 3 années d'expérience. Vous parlez bien l'anglais. Vous êtes particulièrement volontaire et ambitieux. Vous voulez prendre immédiatement des responsabilités dans le domaine des ventes. Pour vous, il s'agira d'une ligne de départ. Nos Managers d'aujourd'hui sont nos commerciaux d'hier. Ils ont fait leurs preuves sur le terrain avant d'accéder à des fonctions de Direction Régionale, de Marketing, de Relations Humaines, de Logistique d'Achats ou de Production.

A VOTRE TOUR

SAISISSEZ LA CHANCE DOW

Ecrivez sous réf. SI/82 MO à :
DOW CHEMICAL FRANCE
Département des Relations Humaines.
Parc de Sophia Antipolis, B.P. 31, 06561 VALBONNE Cédex.



LA MUTUALITE AGRICOLE
PARIS 8è

recherche des

conseillers de gestion

- De formation supérieure (Ingénieur et/ou Economie).
- Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience.

Déplacements en province à prévoir.

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions à :
UCCMA - Service Recrutement
8/10, rue d'Astorg - 75380 PARIS Cedex 08

Organisation et Publicité

VILLE DE ST-DENIS (93200)
recherche
par mutation ou avancement

1 ASSISTANTE SOCIALE CHEF

Très expérimentée pour encadrement service social municipal (21 assistantes polyvalentes de secteur)

Env. cand. et C.V. à M. le Maire.

---

36 JEUNES DIPLOMES POUR UNE CARRIERE A LA MAIRIE DE PARIS

Votre diplôme, sanctionnant un second cycle d'études supérieures (maîtrise, licence ou équivalent), vous ouvre les portes du concours :
d'ATTACHES D'ADMINISTRATION que nous organisons les 10 et 11 janvier 1983.

Placés sous l'autorité des Administrateurs de la Ville, vous serez chargés de mettre en oeuvre les directives générales du Maire de Paris.

Pour vous, la voie est toute tracée : le service public avec la sécurité en plus.

Les dossiers de candidatures vous seront remis sur place ou envoyés par courrier sur demande manuscrite avant le 13 décembre prochain à :

MAIRIE DE PARIS
Bureau du recrutement
Rez-de-Chaussée - 2 rue Lobau - 75004 Paris

SOURCES

Chef de Projet
200/230.000 F an

Notre société de conseils à haut niveau en méthodes, conception et réalisation informatiques est chargée de mener des projets importants dans des environnements TDS/IDS2 ou CICS/DL1. Nous recherchons des ingénieurs aptes à prendre en charge ces opérations. Agés d'environ 32 ans (±3 ans), de préférence diplômés grande école, ils disposent déjà d'une expérience d'au moins 3 années en conduite de projets (équipes de 5 personnes ou +).
Les perspectives d'évolution sont importantes au sein d'une équipe volontairement restreinte d'ingénieurs conseils de haut niveau qui bénéficient de salaires élevés auxquels s'ajoute un intéressement *aux fruits de leurs interventions et aux résultats de la société.*

Envoyez votre CV avec lettre manuscrite sous référence 2M1007 à

THALES SERVICES
350, rue de Vaugirard 75015 Paris

LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS RECRUTE

un directeur de Foyer de l'Enfance de 2e classe, (statut livre IX) pour une petite structure accueillant des pré-adolescents.
Ecrire avant le 19 décembre 1982 à la DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
Service du Personnel
Bureau 205, 124, rue Carnot 93007 BOBIGNY.

Trouver les hommes du B.T.P. : une affaire d'homme du B.T.P.

Nous sommes présents dans tous les secteurs du B.T.P. : G.C, O.A, bâtiment, routes, travaux souterrains avec une image globale recherche et innovation, maîtrise des techniques de pointe plus qu'expansion à tout prix.

Nous réalisons la moitié de notre CA à l'export.

Une structure centrale légère, une décentralisation évidente sur le terrain.

Le rôle du Service Recrutement Central à Paris est d'apporter aux unités opérationnelles, un peu comme un conseil extérieur, un double service :
- prise en charge d'opérations complètes de recrutement (à partir d'un certain niveau). Là, il faut faire vite et bien connaître son affaire.
- mise en place de moyens fiables d'information et d'investigation de marche pour avoir devant l'événement des réactions rapides et justes.

Le recrutement nécessite un profil personnel bien précis d'écoute, de disponibilité, de compréhension des situations et des gens. Ici nous demandons plus : il faut avoir travaillé d'une façon ou d'une autre dans le B.T.P. Le reste : âge, formation est plus secondaire, encore qu'un ingénieur percevrait *probablement encore mieux nos besoins.* Nous prévoyons une rémunération annuelle d'au moins 180 000 F.

Merci d'adresser votre dossier à SEFOP, notre Conseil, sous référence HB 1265M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

TRINDEL

INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS, (C.A. 1,5 Milliard F - 5 500 personnes) Division «ELECTRICITE et NUCLEAIRE» du Groupe SPIE-BATIGNOLLES

Notre département «AUTOMATISMES INDUSTRIELS» devant faire face à de très importants projets d'AUTOMATISATION dans les SECTEURS NUCLEAIRE et SIDERURGIQUE, propose à des hommes de *valeur des situations à Saint Ouen - 93 - (métro Porte de Clignancourt)*

INGENIEURS INFORMATICIENS réf. A. 82/44

De formation ESE, IEG, ENSEM, IDN, ISIN, ISEN ou équivalent, débutants ou ayant un à trois ans d'expérience. Ils seront chargés de la conception et de la réalisation de systèmes de conduite de processus (HARD et SOFT) en temps réel. La connaissance et la pratique du matériel DEC et / ou SOLAR, des logiciels de base et des microprocesseurs seront appréciées.
L'intégration au sein d'équipes de haut niveau permettra, à terme, d'évoluer vers des postes de Chefs de Projets.

ANALYSTES PROGRAMMEURS réf. A 82/45

chargés de l'analyse organique de projets, de l'écriture des programmes, de l'intégration et des tests en plateforme ainsi que de la réalisation sur le site.
Ces postes impliquent une formation technique supérieure (BTS, Licence ou équivalent).
La connaissance et la pratique des matériels DEC et / ou SOLAR et des logiciels de base seront appréciées. Expérience de un à cinq ans souhaitée. Débutants acceptés.
Merci d'adresser lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à SOCIETE TRINDEL - DP / PS 44, rue de Lisbonne - 75383 PARIS CEDEX 08.

DES HOMMES A LA MESURE DE NOTRE ENTREPRISE



Société Paris cherche à recruter POUR SON SERVICE CONTENTIEUX

AVOCAT
(indépendant ou salarié)

ayant une expérience du *barreau* d'au moins 5 ans, expérimenté également en droit commercial et recouvrement des créances, chargé de coordonner les actions entre la Direction Générale et les avocats rattachés avec les différents bureaux de la société.

Anglais, espagnol souhaités.
Prière de s'abstenir si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies.

Adresser CV, photo, prétentions à n° 9702 Telex PA Jonction 34 bd Haussmann 75009 Paris qui transmettra.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL D'UNE ORGANISATION INTERNATIONALE ORGANISE

UN CONCOURS D'APTITUDE
en vue de recruter

UN TRADUCTEUR
DE LANGUE PRINCIPALE ARABE
ET
UN TRADUCTEUR
DE LANGUE PRINCIPALE ESPAGNOLE.

Il pourra être proposé des engagements temporaires ou des travaux à dom. aux candidats qui n'auront pas été retenus.
Les candidats doivent justifier d'un diplôme universitaire sanctionnant au moins trois années d'études supérieures et de bonnes connaissances en français et en anglais pour traduire à partir de ces deux langues.
Le concours aura lieu au secrétariat général :
– Merc. 5-1-1983 pour le poste de traducteur arabe ;
– Vend. 7-1-1983 pour le poste de traducteur espagnol.
Lettre de candidature, c.v. détaillé, photo devront parvenir avant le 23 décembre 1982 à : O.I.P.C., Service du Personnel, 26, rue Armengaud, 92210 SAINT-CLOUD.

Chantelle LINGERIE FEMININE

CA 200 millions réalisés à 50% à l'exportation
recherche

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DES MARCHÉS

utilisant un système informatique évolué et en *liaison avec les 5 directeurs* de marchés nationaux et étrangers, il (elle) est responsable de la consolidation des prévisions de vente au niveau du groupe et de la gestion du stock central de produits finis.

Formation type maîtrise de gestion ou DUT indispensable.
Une expérience de quelques années dans un *poste de ce type constituerait un plus apprécié*, mais non exigé.
Connaissances de l'allemand et/ou de l'anglais souhaitables.

Adresser CV détaillé, prétentions à la Direction du Personnel de la Société 41 rue Greneta 75002 PARIS.

PICODATA

Jeune société de conseil en management et informatique, en pleine expansion (Domaines de pointe)

recherche

CONSULTANTS EN INFORMATIQUE DE HAUT NIVEAU

Ingénieurs grandes écoles (ou équivalent) ;
Au moins 4 ans d'expérience ;
Qualités de contact et de dynamisme.

DEUX PROFILS :
– ORGANISATEURS INFORMATICIENS (systèmesde gestion, télématique, bureautique, micro-ordinateurs) ;
– CONSULTANTS FREELANCE (réseaux, robotique, bureautique, micro-ordinateurs) pour missions ponctuelles.

Veuillez adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, compétences détaillées, disponibilité, prétentions à :
Thierry SCHWAB (X 66) PICODATA
15, avenue d'Eylau, 75116 PARIS. - Référence R.C.I.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24.70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31.00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
Banlieue Sud de Paris
recrute pour son Service du Personnel

JEUNE DUT GESTION PERSONNEL

Débutant ou 1-2 années d'expérience

MISSION :
participation à la gestion administrative du personnel
tableaux de bord sociaux
bilan social - études - statistiques.

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV détaillé, photo prétentions s/réf. H/22113/SP à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui tr. à No 53104.

IMPORTANT
GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

COLLABORATEUR

25-30 ans
pour assumer
des RESPONSABILITES administratives.
Une ouverture sur la province pourra être envisagée.
Les candidats devront avoir une bonne formation comptable de base (Niveau DECS).
Une formation complémentaire sera assurée au sein du Groupe pendant un ou deux ans. Elle sera axée sur le suivi d'une comptabilité générale et analytique d'une unité de production et comportera des missions d'audit dans des établissements.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 52957 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

Etablissement Public
recherche :
pour service personnel

UN RÉDACTEUR

Titulaire maîtrise droit
Ecrire : ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS.

Agence de voyages recherche jeune assistante forfaitiste secrétaire
(niveau B.T.S. tourisme).
Libre de suite.
Formation assurée par contrat
Envoyer C.V. + photo à
AIRCOM
25, rue la Boétie 75008 Paris.

P.M.E. banl. Nord, recherche

COLLABORATEUR CIAL EXPORT

Allemand, anglais impératifs.
M.P.R. 10, rue Julien-Bourcier
95400 VILLIERS-LE-BEL
Téléphone 990-54-88.

NÉODATA FRANCE

Société d'Informatique pour la Presse et la V.P.C.

recrute

● **CORRESPONDANT INFORMATIQUE LEADER**

Intégré à l'équipe des « Services Clients Presse », il est chargé des relations techniques avec un important groupe de presse.

Le (la) candidat(e) :
- de formation supérieure,
- âgé(e) de 30-35 ans,
- n'est pas informaticien(ne), mais a déjà une pratique importante des techniques informatiques.

Une expérience de la Presse sera très appréciée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
Service du Personnel,
32, rue Brancion, 75015 Paris.

CHEF DU SERVICE TRAVAUX NEUFS ET ENTRETIEN DE NOTRE USINE

Nous sommes une entreprise de 350 personnes, du groupe Buhrmann-Tetterode, située en banlieue est. Nous fabriquons et vendons des articles de papeterie (agendas, calendriers...) et nous nous équipons d'un matériel très moderne.
Suite au départ en préretraite du titulaire, nous recherchons **LE CHEF DU SERVICE TRAVAUX NEUFS ET ENTRETIEN**, qui sera de formation ingénieur mécanicien (AM, ICAM, INSA).

La fonction consiste à :
- Prendre en charge la réalisation des projets en cours
- Concevoir et réaliser les nouveaux projets techniques,
- Améliorer les équipements existants,
- Superviser le service entretien.

Le candidat aura :
- Des connaissances en automatisme,
- 5 ans d'expérience au moins, de préférence dans la transformation du papier ou dans un secteur proche technologiquement,
- Des connaissances en gestion et en anglais.

Une garantie d'évolution dans l'entreprise ou dans le groupe est assurée à **l'ingénieur** qui aura fait ses preuves et **qui aime la production.**

Adresser lettre manuscrite, CV, photo
et prétentions sous référence 40222 à
projets publicité
12, rue des Pyramides 75001 Paris, qui fera suivre.

Centre Technique Industriel de la Construction Métallique.

Organisme Professionnel 100 personnes (60 Ingénieurs) dont l'activité diversifiée s'exerce pour une forte part comme prestataire de services et travaux de Recherche et d'Études
recherche

ASSISTANT (F ou H) DE DIRECTION ADMINISTRATIVE

Licence en Droit

3-4 ans d'expérience nécessaires

pour assurer notamment les fonctions relations sociales et de Personnel.

Le niveau de responsabilités implique une très bonne capacité de rédaction.

Bonne connaissance des dossiers d'assurances de l'entreprise appréciée.

Pont de Neuilly-La Défense.

Cabinet Leconte — *Envoyer lettre manuscrite et C.V. 4, rue Amiral-Courbet - 75116 Paris, sous référence 53524.*

LE CENTRE DE RECHERCHES
DE LA COMPAGNIE GENERALE
D'ELECTRICITE
recrute

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE OU UNIVERSITE

pour des RECHERCHES DE POINTE dans le domaine de l'électromagnétisme et la SUPRACONDUCTIVITE appliquées aux cryoalternateurs.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae au Service du Personnel des Laboratoires de Marcoussis, Route de Nozay 91460 Marcoussis.



BATI-ÉNERGIE

ASSOCIATION BATIMENT POUR LA PROMOTION DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

QUARTIER ÉTOILE

pour le lancement dans toute la France du nouveau produit "service complet" ÉCONOMIE D'ENERGIE

recherche

CHARGÉ D'ANIMATION ET DE MARKETING

Formation type ESSEC, Sup de Co ou École d'Ingénieur + Marketing, 30 ans minimum.

"Homme de terrain", motivé, créatif, très dynamique, sens du contact et de l'animation.

Connaissance du secteur BTP très appréciée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions
à Monsieur Courvoisier, Service du Personnel
7, rue La Pérouse
75784 PARIS CEDEX

LE CNEXO

recherche

UN INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

Minimum 35 ans.
Il animera une équipe de 20 à 30 personnes et aura une expérience industrielle dans la conduite de projets complexes, si possible dans les techniques d'intervention sous-marine.
Il sera responsable des études et développement d'un projet complexe et du contrôle de sa réalisation dans l'industrie.

Anglais souhaité.

Lieu de travail : Région parisienne.
Possibilité ultérieure : Toulon — La Seyne-sur-Mer.

C.V. et prétentions à adresser au :
CNEXO
Service du Personnel
66, avenue d'Iéna, 75016 PARIS.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Poste à pourvoir au sein d'une équipe informatique dans Société de distribution chimique. Implantation nationale (18 établissements en France).
- Mise en place et maintenance d'un nouveau système informatique de gestion (administration des ventes).
- Connaissances confirmées COBOL (ANS) et systèmes OS indispensables.

Lieu de travail et exercice de la fonction :
Région parisienne.

Envoyer curriculum vitae détaillé avec indication du salaire actuel sous le nº 53.216, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

LA GARENNE-COLOMBES

P.M.E. performante spécialisée dans la fabrication d'outillage mécanique de précision équipée C.A.O. et COMMANDES NUMÉRIQUES, recherche en vue d'assurer le développement d'un nouveau secteur d'activité sur le marché national et international

INGENIEUR Grandes-Ecoles

MINES - CENTRALE - A.M.
28 ans environ
intéressé par technique de pointe en mécanique de précision et gestion d'entreprise.
Evolution à terme vers un poste de Direction de l'entreprise pour candidat de valeur.
Anglais demandé - Allemand souhaité.

Ecrire avec CV et prétentions sous réf. 9425 à
JEAN RÈGNIER Publicité
39, rue de l'Arcade 75008 Paris, qui transmettra

J.R.P.

IMPORTANTE
SOCIETE FERROVIAIRE
recherche pour assurer le pilotage technique
(gestion commerciale exclue)
des contrats matériels à l'export (USA)

INGENIEUR ENSI ou ESE

Expérience 2 ou 3 ans.
Anglais parfaitement maîtrisé.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 1199
à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout
75009 Paris, qui transmettra.

SOCIETE
MECANIQUE DE PRECISION
AERONAUTIQUE
proche banlieue Sud-Est
recherche

INGENIEUR QUALITE

- Formation A.M. ou équivalent
- Expérience dans la fonction en mécanique de haute précision, de plusieurs années
- Bonnes connaissances en métallurgie
- Anglais indispensable
- Poste évolutif.

Adresser C.V., photo et prétentions
à No 52.974 Contesse Publicité
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra.

IMPORTANTE REVUE D'ÉLECTRONIQUE

recherche

ÉLECTRONICIENS

(Ingénieur, DUT, Licence)

Débutants ou confirmés pour animer la rédaction de rubriques techniques et d'applications (composants, micro-informatique, etc.).

Ces postes, largement autonomes, requièrent le goût des contacts humains, de l'imagination et le sens des responsabilités.

De courts déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Lieu de travail : PARIS CENTRE

Avantages sociaux.

Adresser C.V., photo et prétentions à
RÉGIE-PRESSE
sous nº T 037.069 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT ORGANISME
MUTUEL
recherche

ANALYSTES FINANCIERS

Formation supérieure indispensable :
Sciences Eco, IEP, ESC (Option Finances-Comptabilité), +DECS complet.
Expérience Cabinet Audit ou Service Financier PME appréciée pour assistance financière et comptable, études et recherches.
Le travail basé à PARIS nécessite des déplacements de courte durée en PROVINCE.

Adresser CV détaillé, photo (retournée) et prétentions à No 53198 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

TRÉS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRANSPORT
liée à Groupe Industriel International
recherche pour CHEF SERVICES DOUANES
assurant coordination toutes opérations douanières des Sociétés du Groupe

UN ADJOINT

(STATUT CADRE) 30-35 ans

- Maîtrise droit des affaires.
- Très bonne expression écrite et orale.
- Disponible pour déplacements courts en France et à l'étranger.
- Anglais apprécié.
- Expérience acquise dans poste similaire souhaitée.
- Possibilité carrière à l'intérieur du Groupe.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prét. sous référence 329, à Trendances, 9, rue Arsène-Houssaye 75008 Paris qui transmettra.

CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNEL DE PREVENTION
DU BATIMENT ET DES TRAVAUX
PUBLICS
recherche

CONDUCTEUR de TRAVAUX

installation d'équipement électrique

Niveau BTS ou équivalent
Expérience des chantiers d'équipement électrique industriel.
Minimum 5 ans de pratique dans la profession du Bâtiment ou Travaux Publics.

Mission : animation de stages de prévention des accidents de travail destinés à des professionnels du BTP.
La formation à l'animation est assurée.
Lieu de travail : St Jean de Braye (banlieue d'Orléans, Loiret).
Avantages sociaux divers.
Situation cadre.

Adresser lettre manuscrite avec CV détaillé et prét. à OPPBTP, Tour Amboise, 204, Rd Pt du Pont de Sèvres,
92516 Boulogne Billancourt Cedex

SLIFAC

La filiale d'affacturage du Crédit lyonnais

RECHERCHE

POUR SECONDER SON DIRECTEUR
ADMINISTRATIF ET FINANCIER

UN CONTROLEUR DE GESTION

- Il prépare et suit le budget ;
- Il est responsable du contrôle interne et du reporting ;
- Il supervise la comptabilité générale ;
- Il assure des missions ponctuelles d'audit chez nos clients.

Il a une formation HEC, ESSEC, SUP. DE CO., 3 ans d'expérience dans un cabinet d'audit international, et s'exprime couramment en anglais.

Ecrire service du personnel SOCIÉTÉ LYONNAISE D'AFFACTURAGE (C.F.L FRANCE) S.A., 23, rue Ganneron, 75018 PARIS.

MEKTRON-FRANCE

recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation électronique ou électrotechnique.
Expérience professionnelle technique
et commerciale indispensable.
Anglais lu et parlé.
Basé en région parisienne, il sera amené à se déplacer fréquemment en province.

Envoyer c.v., photo et prétentions à Mme JOYON

Mektron-France M

9, allée des Jachères - SOFILIC 416
94263 FRESNES CEDEX.

Très important Groupe Français
recherche un

collaborateur de haut niveau

pour son service

Assurances

ayant cinq à dix ans d'expérience dans la spécialité.

Pratique de l'anglais indispensable.

Adresser dossier de candidature complet sous la référence 1271 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

POUR APPLICATION EN

CALCULS DES STRUCTURES

- Statique, dynamique, thermique ;
- Domaines : nucléaire, défense, aérospatial ;
- Travaux classiques et avancés ;

SOCIÉTÉ de SERVICE recherche

DEUX INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

- Au moins 2 ans d'expérience industriel ;
- Grande école ;
- Si possible connaissance code A.S.M.E. ;
- Lieu de travail : banlieue sud *de Paris et la Défense.*

Tél. 687-25-72 (p. 139). Pour informations réciproques complémentaires.

CENTRE MUSICAL

recherche

PROFESSEURS DE PIANO

Dynamiques et disponibles.

Envoyer C.V. détaillé + photo Ecrire sous le nº T.036526 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INSTITUTION DE RETRAITE recherche

COLLABORATEUR COMPTABLE

- 25 ans, titulaire du D.U.T. de gestion.
- Option finance comptabilité.
- Libre rapidement.

Les candidatures seront adressées à M. PARIS, U.P.C., 21, r. Roger-Salengro, 94120 Fontenay-sous-Bois.

PARTICIPER A NOTRE DÉVELOPPEMENT GEVEKE ÉLECTRONIQUE TERMINAUX ET MICRO-ORDINATEURS recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

2 à 3 *ans d'expérience,* terminaux ou micro-ordinateurs souhaités

Envoyer C.V. et prétentions à : GEVEKE ÉLECTRONIQUE 85/87, av. Jean-Jaurès 92120 MONTROUGE.

ORGANISME RÉGIONAL recherche

JEUNE ATTACHÉ TECHNICO-CCIAL

B.T.S. ou équivalent. Expérience commerciale, connaissance du milieu industriel. Dans le cadre d'une structure existante, sera chargé de la *recherche* et *de la mise en* place de travaux de sous-traitance Paris région. Ecrire sous le nº T.037021 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME D'ORIENTATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

situé 80 km de Paris recherche une personne de 30 à 40 ans, niveau : mini brevet technique ou bacc., de formation indiff. mais ayant
- Expérience milieu du travail ;
- Connaiss. problèmes sociaux pour poste encadrement de jeunes Français et étrangers de 16 à 18 ans. Nécessité facultés d'adaptation et de compréhension dans tous les domaines.

Permis de conduire indispens. Facilités de logement. Pour premier contact, tél. (6) 429-00-03 poste 236.

Ville de MARLY-LE-ROI (Yvelines) recherche :
- Attaché pour les services techniques (connaissances urbanisme et marchés publics exigées)

Demande + C.V. + photo à : M. le sénateur-maire de Marly-le-Roi 78160.

Sté import sportswear textile, équipé IBM 34 128 kgs - 128 MO 16 terminaux recherche

ANALYSTE-PROGRAM.

EXPÉRIMENTÉ (ÉE) Le (la) candidat (te) devra assurer :
- maintenance et suivi des programmes existants ;
- élaboration des nouveaux programmes ;
- développement de l'application ;
- supervision de l'exploitat.

Disponible immédiatement. Adr. C.V. avec lettre manuscr., photo et prét à Sté CAREL à l'attention de M. GIAN, 26-28 rue d'Aboukir, 75002 PARIS.

Ecoles langues, Paris

PROFESSEURS ANGL.

ALL., ITAL., ESP., RUSSE Pour enseigner langues maternelles. Expérience adultes. Env. C.V. + photo + salaire sous nº 53.551 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, *PARIS-1er, qui transm.*

VILLE DU PECQ (Yvelines) 17.584 habitants recrute

ATTACHÉ(E) COMMUNAL(E)

- Collab. immédiat. du maire.
- Logement assuré.
- Expér. communale exigée.
- Poste à pourvoir rapidem.

Envoyer C.V. et candidature à Mme LE MAIRE, Hôtel de Ville, 13 bis, quai Maurice-Berteaux, 78230 LE PECQ.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un stage de formation, d'atteindre au bout de quelques mois un revenu mensuel de 8.000 à 10.000 F.

Nous leur offrons :
- Une formation complète ;
- Une activité prenante ;
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo, sous le nº 2.560 à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de sa personnalité.

formation professionnelle

INFORMATIQUE

Gestion de production janvier à septembre 1983

VOUS ÊTES :
- JEUNE DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, TECHNIQUE OU SCIENTIFIQUE, niveau Bac + 4 minimum,
- ou bien : CADRE EXPÉRIMENTÉ DE PRODUCTION,
- FORTEMENT MOTIVÉ pour acquérir une qualification professionnelle en INFORMATIQUE.

NOUS VOUS OFFRONS :
- UN STAGE DE 9 MOIS agréé par l'Etat, rémunéré, avec des frais de formation réduits ou nuls (10 % maximum de la rémunération),
- DES ENSEIGNANTS DE TRÈS HAUT NIVEAU,
- DES MOYENS INFORMATIQUES ULTRA MODERNES ET DISPONIBLES 24 heures sur 24,
- UNE RÉELLE CHANCE DE TROUVER OU DE RETROUVER UN EMPLOI.

APPELEZ OU ÉCRIVEZ A : C.A.R.E.L., téléphone : (46) 05-31-08, 48, boulevard Franck-Lamy, 17205 ROYAN Cedex, AVANT LE 10 DÉCEMBRE AU PLUS TARD.

MBA — le diplôme d'aujourd'hui pour votre carrière de demain

SCHILLER INTERNATIONAL UNIVERSITY

offers the **Masters of Business Administration** and **Masters in International Relations**

Day and Evening courses - in English
Qualified Faculty drawn from major international businesses and organizations
clôture des inscriptions le 17/12/82.
For more information contact :

SCHILLER INTERNATIONAL UNIVERSITY

103, rue de Lille, 75007 PARIS. Téléphone : 551-28-93, 551-04-83. Etablissement reconnu pour la formation continue.

secrétaires secrétaires

Canon groupe bureau

secrétaires de direction bilingues

Français, Anglais / Français Japonais

Pour assurer une fonction d'Assistante au sein de la Direction Générale du Groupe. Outre des qualités indispensables pour assurer parfaitement une fonction de secrétariat de haut niveau, la postulante devra avoir une excellente présentation et un très bon contact. Une grande disponibilité sera également indispensable.

Merci d'adresser votre candidature au Service du Recrutement, photo + C.V. CANON FRANCE 93154 Le Blanc Mesnil Cédex.

média-system

Mieux qu'une secrétaire, une collaboratrice...

Après avoir acquis une solide formation de base dans le domaine du secrétariat, votre expérience professionnelle de quelques années a mis en évidence vos qualités de méthode, d'efficacité et de discrétion, mais aussi et surtout votre sensibilité à tout ce qui touche les problèmes de communication de l'entreprise.

Le poste de secrétaire du directeur des relations humaines

que nous vous proposons vous offrira le cadre dans lequel vous pourrez désormais utiliser ces compétences non véritablement exploitées jusqu'à ce jour. Il vous faudra, dans un premier temps, prendre en charge le secrétariat, mais rapidement votre adaptabilité et votre esprit d'initiative vous permettront d'évoluer vers un poste d'assistance, et ce sera à vous d'en faire quelque chose à votre mesure.

Sachez enfin que notre groupe (effectif supérieur à 5.000 personnes) est leader sur son marché et que le lieu de travail se situe dans un cadre agréable à proximité de la gare Saint-Lazare.

Votre candidature (c.v., lettre manuscrite, photo récente et prétentions) est à adresser à Initiatives Media, service L.M., 122, rue de Rivoli, 75001 PARIS, sous la référence *435/2* qui transmettra.

Importante Société d'Ingénierie filiale de l'un des premiers groupes industriels français, recherche pour sa Direction Générale

Secretaire Direction

Expérience requise de la vie d'entreprise. Anglais indispensable. Espagnol apprécié. *Lieu de travail : proche banlieue St - Lazare.* Adresser *lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence* **6017** à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

COFRAMI

Société de Services informatiques (Paris 8e) recherche

secrétaire commerciale de très bon niveau.

Le sens de l'organisation, un esprit d'initiative et une expérience de quelques années sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Société COFRAMI - Madame LEGARDA 5, rue Vernet - 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

U.G.A.P. SERVICE DE L'ÉTAT recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Diplômée de l'enseignement supérieur

Adresser C.V. et photo à : U.G.A.P., 209, rue Bercy, 75585 Paris cedex 12.

ASSOCIATION DE FORMATION D'IMMIGRÉS recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

Français, Arabe, 20 h par mois jusqu'au 30 juin.

Env. C.V. avant le 3/12 au CLAP ILE-DE-FRANCE 8, av. de Choisy, 75013 Paris.

Recherchons

STÉNOS DACTYLOS

- intéressées par le secteur vacances — enfants
- ou ayant connaissance secteur bâtiment, travaux matériel.
- ou qualifiées pour travaux divers et classement.

Env. lettre manuscrite et C.V. au Comité Centrale d'Entreprise P.C.U.K. — Tour Manhattan Cedex 21 92087 Paris la Défense.

SECRETAIRE DIRECTION

Sténodactylo, excellente professionnelle, pour seconder Directeur Édition. 6e arrondissement Paris Qualités d'adaptation. Ouverture d'esprit indispensable.

Envoyer C.V. et photo, sous le nº T 037001 M

représentation offres

IMPRIMERIE FORMULAIRES EN CONTINU

Rech. AGENT COMMERCIAL ou MULTICARTES. *Introduit dans spécialité. Téléphonez au* (3) 965-36-90.

Recherche REPRÉSENTANT M.C. introduit magasin sports central diff. raquettes tennis wid panatta, cordages, bâtons skis. *Rhônes-Alpes,* Nord, Est, Paris, Nord-Ouest. DAVID SPORTS, 28, bd J.-Garnier, 06000 NICE. Téléphonez au (93) 51-42-46.

Recherchons 1 représentant, libre de suite, avec voiture pour poste technico-commercial en climatisation, chauff. et PAC. Tr. bonne présent. exigée. Fixe + commission. 371-54-10.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 18 heures

au 296-15-01

représentation demandes

Représentant expérimenté cherche stés à représenter. Écrire Nº 55017 AMEP P.A. 37, rue Gal-Foy 75008 Paris.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

Architecte, 40 ans, cherche projets ou concours en sous-traitance. Délais rapides. Téléphonez au : 905-16-75 ou 996-47-32. Ecr. s/nº 6.408, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

travail à domicile

Jeune F., B.T.S., cherche tous travaux de DACTYLO. Téléphonez au : 003-14-17.

TRADUCTEUR DE MÉTIER Effectuerait en appoint tous travaux traduction anglais ou dactylographie sur Remington 101, contacter heures bureau, Catherine Podgorny au 796-14-14 (service telex).

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE R14, 1977, gris métallisé, 80.000 km, 10.000 F. Téléphone : 304-42-41.

---

104 GR modèle 81 198.100 KM. Tél. : 732-30-30.

de 8 à 11 C.V.

Urgent à vendre CX 2000 *Pallas,* année 79, 70.000 km, gris foncé, intérieur beige. 26.000 F. T. 246-72-23 poste 2492 bur. ; 045-49-29 ap. 18 h.

Particulier vend R 18 GT TD diesel, neuve 10 - 1982 - vitres teintées - trait. anticorrosion 5.000 F en dessous du prix neuf. Tél. : 875-15-56.

PARTICULIER Vends 505 T.I. Année 81, beige métallisée, 54.000 km. Excellent état. Prix Argus. T. 531-70-75.

A VENDRE coupé Alfa Romeo Sprint Veloce bleu marine, ann. 80, 50.000 km, freins, échapp. neufs, pneus Dunlop SP sport 10.000 km, auto-radio F.M. ondes courtes, 2 H.P. Voxon, ant. électr. toit, housses sièges av., ét. impec. Px 36.000 F. Tél. 209-28-78 ap. 18 h 30.

de 12 à 16 C.V.

A VENDRE coupé Alfa Romeo Sprint Veloce bleu marine, année 80, pneus Dunlop SP sport neufs, auto-radio F.M. ondes courtes, 2 H.P. Voxon, antenne électrique toit, housses sièges avants état impeccable. Prix : 36.000 F. Tél. 209-28-78 après 18 h.

boxes - parking

PASSY R. Bois-le-Vent A VENDRE PARK. encloisonné. Prix : 58.000 F - 553-91-45.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR COMMERCIAL

Multinationale Scandinave 38 ANS ECCIP-CESDIP-ICG, bilingue, anglais
- Résultats très positifs, les pieds sur terre.
- Bon gestionnaire, vrai professionnel.
- Créatif et motivé, recherche :

DIRECTION GÉNÉRALE

Dans entreprise désirant dynamisme, relance activités et/ou restructuration. Écrire sous nº 3.908 *Le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CADRE SUPÉRIEUR INDUSTRIE

E.S.C.P. 1954 + I.C.G. 1965
- Expériences financière comptable, contrôle de gestion, informatique acquises auprès de quatre grands groupes industriels.
- Traitement annuel : 350.000 F.

Recherche pour 5 années minimum : Direction financière ou Fonction conseil.

Ecrire sous nº 3.959 *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Ing. A. & M. + I.A.E.

48 ans
- Expér. direct. P.M.E. et établissement + 200 p., secteur mécanique.
- Gestionnaire rigoureux, sens contacts, entraîneur, créateur d'équipes.
- Cherche poste :

DIRECTION GÉNÉRALE

ou direct. P.M.E. ou Adj. P.-D.G. même si entreprise en difficulté. Ecrire sous nº 3.880 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

JEUNE DIPLOMÉ

29 ans maîtrise histoire-géo + certificat correcteur TRÈS BON RÉDACTEUR dactylo-anglais étudierait toute proposition PRESSE-RÉDACTION SECRÉTARIAT ou autre emploi bureau Accepte formation complémentaire. Ecr. s/nº 6.411 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrét. de direction

(38 ans) 18 ans expérience rédactrice tous actes juridiques, spécialiste Droit comm. rech. POSTE JURIDIQUE ou COMMERCIAL avec responsabilités. 8500 × 13. Ecr. s/nº 6410 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPORT MANAGER

Expér. vente et marketing produits gde consomm. Connaiss. marchés : Europe, USA, Moyen-Orient, Japon. Animat. d'équipe. Nég. à niv. internat. homme quarantaine, formation commerciale sup. A.C./H.E.C., tril. angl./allem. Recherche poste à responsabilité. Ecr. s/nº 3.936 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Direction P.M.E.

- H. 38 ans, Droit + Sc. Po ;
- EXPÉRIENCE. Direction P.M.E. + 50 pers. secteur transports ;
- Exp. Management, Marketing Pub., commerce intern. ;
- Conn. marchés espagnol, Amér. Latine ;
- Anglais, Espagnol,

recherche : Direction P.M.E. ou adjoint P.-D.G. ou D.G. Ecr. s/nº 6407 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Chef de fabrication édition (pouvant prendre en charge de la préparation copie à la reliure) cherche poste fixe ou coll. ponctuelle. Ecr. s/nº 3903 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 31 ans, maîtr. Droit privé, expér. prof. 4 ans étude avoué cour appel, ch. serv. juridique ou contentieux entreprise. Tél. 602-06-27-328-95-40. Écrire Rebelle, 60, av. B.-Palissy, 92210 St-Cloud.

H. de contact et de terrain, 35 ans d'expérience journalisme politique spectacles etc. Etudie ttes propositions, relations publiques, service presse édition, documentation Paris. Ecr. s/nº 3.941 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 38 ans

CONTROLEUR GESTION

INTERNATIONAL Titulaire D.E.C.S. Sérieuses réf. Nombreux déplacements. ALLARD, 29, r. Faidherbe, 11e.

Dactylo confirmée, 9 ans expérience sur IBM électrique boule, formation littéraire, cherche travail Paris. Ecr. s/nº 3.951, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

P.M.E.-P.M.I. : 0,55 F

C'est le tarif en vigueur pour *entrer en contact avec un jeune* diplômé (24 ans). Maîtrise de gestion Dauphine Sérieux, apte à communiquer, prêt à se captiver pour le travail que vous envisagez de lui confier. Tél. : le soir au 858-37-20 — M. SOULAS.

Analyste-Programmeur, 27 ans, diplôme AFPA d'analyste-programmeur, diplôme comptable (CPECF), 3 ans expérience sur IBM 34 GAP II. Téléphonez au : 448-34-41. Cherche Paris ou banlieue Sud.

ÉNERGÉTIQUE

H. 26 ans, Ing. INSA, Ph. D. (doctorat américain), spécialiste thermique, énergie solaire, froid, désire fonctions de recherche et dévelop. ou responsab. techniques. Bilingue anglais, connaissances all., bonne maîtrise en informatique et micros. Disponible mars 1983. Ecr. s/nº 7.336 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 35 a., ing. russe, 6 ans en France. DUT informat., sachant micro, IBM 43 ch. empl. st. Paris. Ecr. s/nº 3.958 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur s'occupant de réinsertion sociale, gde exper. en gestion et innovation sociale recherche poste dans organisme ou assoc. s'intéressant au tiers-monde. Ecr. s/nº 3.895 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NÉGOCIATEUR COMMERCIAL

Tril., axé sur Proche-Orient, cherche poste dans importante Sté, étudie ttes propos.

Ecrire B.P. 200 75564 PARIS CEDEX 12.

SECRET. DIRECTION BILINGUE ANGLAIS. Sténo 2 langues exp. différents sélect. activ. T. bonne réf. Tél : 413-99-33.

J.F. 26 ans, licence de russe maîtrise de lettres, diplôme de Sciences-Po, recherche 1er emploi. Téléph. ou écrire à Al Lomenech, 2, rue Larochelle 75014 Paris. Tél. 320-73-94.

JOURNALISTE

25 ans, quatre années d'expérience professionnelle, rédaction, reportages, secrétariat de rédaction, maquette ; habitude des relations avec les imprimeurs ; deux ans de photo-journalisme ; ayant une bonne connaissance des problèmes de diffusion de la presse ; recherche une situation dans les métiers de la communication, Toutes propositions étudiées. Écrire M. Gauthier, 1, av. de la Sœur-Rosalie 75013 Paris.

H. 35 a. exp. ADMINISTRATIF formation scientifique et commerciale, dactylo-télexiste trilingue ANGLAIS-ESPAGNOL

aiment chiffres-cont. humains rech. poste à responsabilités.

Tél. : 607-85-54

INGÉNIEUR

54 ans, expert en nuisances acoustiques près les tribunaux, cherche poste à temps partiel ou complet en cabinet d'expertise, d'assurances ou d'architecte, Paris, proche banlieue ou région caennaise.

LIB. DE SUITE. T. 202-35-06 ou (31) 94-51-04.

Cadre 35 ans spécialiste

ÉNERGIES NOUVELLES

recherche

poste à responsabil. ccial tech. et gest. Écr. Jacky ROMAT, Bâtim. FB, la Petite-Garenne, 16000 ANGOULÊME.

Le Monde

économie

COMMERCE INTERNATIONAL

L'accord de Genève masque les divergences entre les Dix et les Etats-Unis

(Suite de la première page.)

La nécessité de lutter contre le protectionnisme est certes soulignée. Mais les parties contractantes ne s'engagent pas à ne pas prendre des mesures contraires au GATT ou à abolir celles déjà prises. Bref, on fera aussi bien que possible mais sans garanties formelles. *« Nous sommes parvenus sur ce point à un accord qui est réaliste et qui n'est pas hypocrite »*, a commenté M. Denman, l'un des principaux négociateurs de la Commission européenne.

La Communauté veut bien promettre de faire effort, mais entend garder les mains libres pour s'écarter, si elle l'estime nécessaire, des procédures du GATT. Soucieuse de stabiliser ses importations, n'envisage-t-elle pas ainsi de bientôt négocier dans plusieurs secteurs-clés des accords d'autolimitation avec le Japon ? Outre la déclaration ministérielle proprement dite, pratiquement tous les chapitres du document ont été édulcorés par rapport au projet initial : c'est vrai pour l'aménagement à apporter aux clauses de sauvegarde, pour le règlement des différends, pour l'éventuelle application des règles du GATT aux services. Des études seront faites, mais les modifications pratiques au fonctionnement actuel du GATT sont soit reportées à très loin, soit sans réelle signification.

La partie du passage de la déclaration ministérielle ayant trait à l'agriculture avait été également fortement atténuée. Pas assez cependant aux yeux de la Communauté, et en particulier des Français. Le nouveau texte ne proclamait-il pas encore que les parties contractantes s'engageaient *« à mieux discipliner la concurrence des exportations »* ?

Les Dix redoutèrent en acceptant un tel texte d'offrir un prétexte aux Américains pour remettre en cause les subventions octroyées pour exporter vers l'extérieur de la C.E.E. Désirant éviter une dangereuse ambiguïté sur ce point, ils décidèrent de faire inscrire au procès-verbal de l'accord leurs réserves formulées à l'égard de ce passage agricole.

M. Haferkamp, le vice-président de la commission chargée des relations extérieures, répéta au cours de la séance plénière finale que si la Communauté était acquise à l'idée de créer un groupe de travail chargé de réfléchir sur les problèmes que pose le soutien des marchés agricoles et notamment les subventions à l'exportation, il devait bien être clair que cela ne pouvait être interprété comme un engagement à négocier ou à accepter de nouvelles applications dans le secteur agricole.

On peut penser que c'est principalement pour cette raison que les Australiens, mécontents de l'accord qui était proposé, ont refusé d'y adhérer. M. Brock, le représentant spécial du président des Etats-Unis pour les négociations commerciales, considère pour sa part comme un événement important qu'une déclaration ministérielle du GATT fasse référence à plusieurs reprises — ce qui, note-t-il, est à nouveau — aux subventions à l'exportation et à la nécessité d'en faire un usage plus modéré.

Quant à la réserve émise par M. Haferkamp au nom des Dix, M. Brock estime que, simple ajout au procès-verbal, elle n'a pas de valeur juridique... Compte tenu de cette divergence d'interprétation entre Européens et Américains, que peut-il se passer de nouveau au cours des semaines et des mois à venir ? M. Brock, prudent, explique que le nouveau comité chargé d'étudier les politiques de soutien à l'agriculture dispose de deux années pour rédiger ses conclusions. En d'autres termes, on a le temps de voir venir... Dans son esprit, ce qui vient de se passer à Genève constitue le premier pas d'un processus devant aboutir à l'affaiblissement de la PAC.

M. Brock pense déjà au prochain rendez-vous, celui d'une réunion « à haut niveau » avec la commission européenne, le 10 décembre à Bruxelles. C'est là, dit-il, que l'on verra ce qu'il est possible de faire avec les Européens pour limiter les subventions à l'exportation. Que se passera-t-il s'il se heurte à une fin de non-recevoir comme la réserve formulée par la Communauté à l'encontre du texte de l'accord le laisse prévoir ? Les Etats-Unis auront alors à agir avec un peu plus d'agressivité, répond M. Brock. Ce qui veut dire qu'ils accorderont à leur tour des subventions pour se débarrasser de leurs excédents de volailles, de produits laitiers, etc. Pour M. Jobert, la menace ainsi proclamée a déjà reçu un commencement d'exécution depuis plusieurs semaines.

Sur ce plan agricole comme sur d'autres, la session ministérielle du GATT n'a rien réglé. Elle aura permis de constater la cohésion de la Communauté. Nos partenaires ont parfois trouvé, surtout en fin de parcours, que la France faisait preuve d'une rigidité excessive ; mais ils ne l'ont pas lâchée. Malgré les pressions américaines. Celles-ci se sont déployées tous azimuts. On apprenait ainsi que l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris avait effectué, samedi, au nom de M. Schultz, le secrétaire d'Etat, une démarche à l'Elysée pour déplorer l'attitude de M. Jobert, qui, expliqua-t-il, bloquait tout.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. LAMBSDORFF VOIT DANS LA POLITIQUE FRANÇAISE « LA POSSIBILITÉ D'UN PROTECTIONNISME AGGRAVÉ »

Dans un entretien accordé le 29 novembre à notre confrère *les Echos*, le ministre allemand de l'économie, M. Moho Lambsdorff, s'inquiète des récentes décisions prises par la France pour redresser son commerce extérieur.

« Je vois réellement dans la politique française la possibilité d'un protectionnisme aggravé en faveur duquel le gouvernement français s'est déjà ouvertement déclaré. Je considère cette politique comme une voie dangereuse », déclare M. Lambsdorff, qui poursuit : *« La R.F.A. dépend pour un tiers de son produit intérieur brut, des exportations. Une politique protectionniste devrait conduire avec certitude à des mesures de représailles de la part des partenaires commerciaux concernés »*, avant de conclure : *« Il va falloir que nous parlions de tout cela au sein du Marché commun. »*

ÉTRANGER

Les Suisses se prononcent pour une surveillance permanente des prix

De notre correspondant

Berne. — Désavouant à la fois le gouvernement, le Parlement et les partis de droite, les citoyens helvétiques ont largement approuvé, dimanche 28 novembre, par 730 934 « oui » contre 530 882 « non », une initiative populaire réclamant une surveillance permanente des prix. Emanant des organisations de consommatrices et soutenu par la gauche, ce projet donne aux autorités les moyens légaux *d'« empêcher des abus dans la formation des prix »*.

Le net succès obtenu par les organisations de consommatrices témoigne du bon souvenir laissé dans la population par une précédente expérience. Pour juguler les tendances inflationnistes, qui s'étaient dessinées lors de la période de « surchauffe » des années 70, le gouvernement avait introduit, à titre temporaire, un système relativement souple : appliquées sous la surveillance attentive d'un « Monsieur Prix », ces mesures avaient permis de ramener la hausse du coût de la vie de 12 % en 1973 à moins de 1 % en 1978.

Dans le sillage de cette réussite et préoccupées par la reprise de l'inflation, les organisations de consommatrices ont, par la suite, recueilli plus de cent trente mille signatures à l'appui d'une initiative populaire demandant une modification constitutionnelle pour obliger *« la Confédération à surveiller les prix des biens de services offerts par des entreprises et organisations qui occupent une position dominante sur le marché »*.

Estimant cette proposition trop contraignante, le gouvernement et la majorité parlementaire avaient, alors, élaboré un contre-projet prévoyant également une surveillance des prix, mais limitée dans le temps. Les citoyens n'ont cependant pas voulu de ce qui pouvait apparaître comme une demi-mesure, et le contre-projet gouvernemental a été rejeté sans appel par 75 % des votants.

Ce résultat est d'autant plus révélateur que les initiatives populaires trouvent rarement grâce aux yeux des Suisses et des cantons. Depuis l'introduction de ce droit en 1880, huit initiatives populaires seulement, dont la dernière en 1949, ont été acceptées. C'est la deuxième fois que l'une d'elles l'emporte sur un contre-projet gouvernemental.

Les incertitudes économiques et une hausse des prix d'environ 6 % cette année ont probablement pesé sur le choix des électeurs, même si la participation au scrutin n'a été que de 32 %. Comme l'a fait remarquer un professeur de droit constitutionnel, *« il faut qu'une initiative soit vraiment populaire pour obtenir un tel succès »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

CONJONCTURE

Au colloque « l'inflation et les consommateurs »

LES DROITS ACQUIS DE CERTAINES PROFESSIONS SERONT RÉDUITS

annonce M. Jacques Delors

La recherche d'une *« meilleure adaptation du produit aux besoins du consommateur »* est un *« élément essentiel de la lutte contre l'inflation »*, a déclaré à Paris, le samedi 27 novembre, Mme Catherine Lalumière, lors de la clôture du colloque « L'inflation et les consommateurs ». Cette rencontre à laquelle ont participé cinq à six cents personnes — des spécialistes — avait été ouverte la veille par M. Pierre Mauroy.

Mme Lalumière dans son intervention a encore défendu la thèse selon laquelle *« l'inflation résulte pour une large part des comportements des acteurs économiques »*.

Un rapport sur les causes structurelles de l'inflation devait être soumis à un conseil interministériel ce lundi 29 novembre. A propos de ces causes, M. Delors a opposé le secteur « protégé » (secteur public et professions fermées) et le secteur « exposé » (professions non conventionnées). Il faut réduire cette opposition. Cela n'ira pas sans grincements de dents, y compris à l'intérieur du gouvernement, en particulier de la part des ministres qui ont la tutelle de professions *« dont les droits acquis entretiennent ou renforcent l'inflation... »* et qui devront être réduits.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt

PLACE DES VICTOIRES
Très bel immeuble pierre de t., 55 m², à rénover, ascenseur. 52, r. Etienne-Marcel, 14/17 h.

5e arrdt

2 PIÈCES, 25 m² environ à rénover dont une libre pouvant faire duplex. Prix 95.000 F. 60.000 F la pièce libre. Téléphonez au : 358-58-12.

CLAUDE BERNARD ét. élevé BEAUCOUP DE CHARME Récept. + 2 chbres gde cuis. + stud. 633-29-17 — 577-38-38.

JARDIN DES PLANTES (près) imm. récent, beau 2 P. DUPLEX 55 m² environ. Vue 525.000 F. 337-88-14.

6e arrdt

STANISLAS PÉGUY
195 m², 6 p. 354-42-70. Soleil.

7e arrdt

RUE DU BAC-VARENNE Studio grand volume 60 m² CHEMINÉE CARACTÈRE DORESSAY — 624-93-33.

11e arrdt

Mo MÉNILMONTANT dans imm. résidentiel neuf
LIV. + 3 CHAMBRES
87 m² + balcon 16,50 m² 5e ét., cave park. sous-sol PRESTATIONS DE QUALITÉ
895 000 F.
Possibilité 80 % crédit préférentiel Sur place « LE SERENIDE » 14-19 h, sauf mardi et mercredi T. 700-11-09 LACHAL S.A.

Mo MÉNILMONTANT dans immeuble résidentiel neuf
LIVING + 2 CHBRES
64,50 m² + balcon, 4e étage, cave, parking sous-sol PRESTATIONS DE QUALITÉ
771.000 F
Possibilité 80 % Crédit préférentiel Sur place « LE SÉRÉNIDE », 14/19 h, sauf mardi/mercredi. Tél. 700-11-09 LACHAL S.A.

Mo VOLTAIRE
LUTÈCE 2000 -
3 pces nf, grand standing sur jardins, séjour, 2 chbres, cuis. équipée avec lave-vaisselle, salle de bains, cave. Parking possible. — PRIX : 660.300 F. E.P.L., téléph. : 225-39-50.

14e arrdt

PRES PARC MONTSOURIS Dble liv. 2 chbres 100 m² + balc. + park. Exposé sud. Très grand standing. 5e étage. Tél. : 227-93-30.

15e arrdt

VOLONTAIRES
Genre ATELIER ARTISTE cuis., s. de bns, chbre, 76 m², Impeccable, 2e ét. 880.000 F. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

* CONVENTION
Appt libérable octobre 1983. Loyer mensuel 3 176 F, 2e ét. sur rue asc. Séjour double + 2 chbres, cuis., w.-c., bs, chauf. central. 100 m². Imm. P. de T., stand. 1930. Ach. park. pos. Px : 780.000 F. Pptaire mardi de 14 h 30 à 16 h 30. 366 bis, rue de VAUGIRARD.

16e arrdt

PRÈS BOIS
GD STANDING 250 m² 2 serv. park. 727-89-39.

AUTEUIL, imm. pierre de T. stand. beau 4 pièces, classique 633-29-17 — 577-38-38.

17e arrdt

45, AVENUE VILLIERS

Mo MALESHERBES DUPLEX avec MEZZANINE de 2, 4, 5 pièces et studios. LUXUEUSE RÉHABILITATION Visite lundi-mardi, 12 h à 19 h.

Particulier vend appartem. 3 p., 103 m², conçu pour réceptions, décor raffiné. Calme, ensoleillé, 4e étage, asc., chbre service, poss. parking. Px 1.100.000 F justifié. Agences s'abstenir. Tél. 380-83-74, de 11 à 18 h. le mardi et le jeudi.

18e arrdt

Mo ANVERS/MONTMARTRE, près jardin, 2 pièces, entrée, cuis. équipée, w.-c., bains. Prix et placem. except. 878-41-65.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT RARE PRÊTS 100 000 F. A 4 % SUR 15 ANS + prêt conventionné pour acquisition dans immeuble standing BEAUX 3 PIÈCES Mutuelle Imm. des Lilas Tél. : 362-09-37.

PRÈS BUTTES-CHAUMONT 96, rue Georges Lardennois petit imm. pierre de taille en construct. 6 logts 1 à 5 p. Quartier surélevé très calme, exceptionnel. Livr. oct. 83 T. 702-47-69 ou 833-47-57.

92 Hauts-de-Seine

CLAMART
Partic. vend partic. appartem. 124 m² + 18 m² balc., central, près gare, bus devant porte, 5 mn commerces, établissements scolaires, calme, E.-O., séjour 32 m², 3/4 chambres, 2 bns, 2 w.-c., 2 park. Possib. diviser en 2 apparts. Excellent état, standing. T. 645-27-82.

NEUILLY
LONGCHAMP
3e Ét. ASCENS., VERDURE
4 P. CONFORT
en cours de rénovation
PRIX 895.000 F.
Tél. hres bur. 723-81-22.

93 Seine-Saint-Denis

GOURNAY (93) belle mais. 9 p. ppales, div. dépend., 280 m² habitables, terrain 1.300 m², 1.600.000 F. T. 562-07-06.

94 Val-de-Marne

CHATEAU VINCENNES
Pptaire vend directement à proximité du bois, sur rue résidentielle dans bel imm. rénové, Pierre de Taille et briques de parement, asc., et couverture ardoise neuve, 2 beaux a p p t s
5 P. 110 m² et 3 P. 80 m² occupés en loi 48 — 553-00-21.

appartements achats

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS rech. URGENT APPART.
180 A 220 m²
16e, 8e, 7e. Tél. : 562-16-40.

Recherche 1 à 2 pièces Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e 4e, 12e, avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire T. 873-20-67, même le soir.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appts et de pav. neufs.
Renseignements sur de nbreux programmes PAP et prêts conventionnés.
525-25-25
49, av. Kléber, 75116 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél : 359 64 00

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphonez au : 296-58-10.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphonez au : 282-12-50.

J.F. fonctionnaire, ch. à louer studio à Paris ou proche banlieue Est. Tél. 020-07-43 après 18 heures.

J.F. cherche studio préférence 12e arrondissement. Tél. au : 628-54-94 à partir de 20 h.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

châteaux

PETIT CHATEAU XVIIe, rénové tt cft, 9 p., belles dépend. Parc clos 2 ha, à 60 km Bordeaux, aut. A 61 à 4 km. État except. Cab. spécial. G. THEPIN 32330 GONDRIN, tél. (62) 28-58-74.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pr clientèle étr. et Diplomates. APPARTS, HOTELS PART. et BUREAUX LOCATION ou ACHAT 562-78-99

OFFICE INTERNATIONAL Rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pces et plus — 281-10-20.

fonds de commerce

Ventes

Part. vend raisons santé centre grande ville, rég. Est (Lorraine) SALONS DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTÉ 500 m², en pleine exp., très grande renom. install. réc., grand standing. Très gros c.a. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais très bon gestionnaire). Ecrire sous le no T 036.859 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

Ventes

N'ATTENDEZ PLUS
CONSOLIDEZ VOTRE ÉPARGNE Investissez en murs de magasin à Paris Dès 100.000 F comptant Diverses formules
MURINVEST
6, rue Galilée, 16e, 723-30-40. réception de la clientèle tous les jours de 9 heures à 19 heures.

immobilier information

L'ÉTUDE SAINCLAIR
M. Patrick SICARD 150, r. de Vaugirard, Paris-15e. Gère du studio à l'immeuble. EN ASSURANT VOS LOYERS Pour 10 % hors taxes. Expertises gratuites. Renseig. : 566-02-45 +.

bureaux

Locations

VOTRE BUREAU ou depuis 150 F./mois 1 domiciliation + services SARL. Artisans 296-36-74.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C-R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services, permanence téléphonique
355-17-50.

EMBASSY-SERVICE
rech. pour IMPLANTATIONS FILIALES Stés ÉTRANGÈRES burx achat ou location quartier Affaires — 562-62-14.

DOMICILIATIONS : 8e-2e.
SECRÉTARIAT. TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

Architecte ch. colocataire pour bur. de dessin installé 70 m². 1000 F/mois — Grigny Essonne Ecr. s/no 6409 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

UNIQUE
40 BUREAUX
MEUBLÉS DE 10 A 30 m²
TÉLÉPHONE - SECRÉTARIAT SERVICES - PARKINGS LOCATION MENSUELLE
66, CHAMPS-ÉLYSÉES
réservation immédiate
B.E.B. : 723-50-00.

villégiature

A CANNES
Vue panoramique mer, passez vos vacances d'hiver au soleil. Locat. mois-quinzaine Studios - 2 Pces - 3 Pces. Grand conft. Tél. : (93) 47-00-55.

pavillons

MITRY-LE-NEUF (près Roissy) part. vd gd pavillon plein pied, état impeccable à 8' de la gare sur 401 m² de terrain, entièrement refait 1981. Avec entrée, gd cuis. équ., séjour, 2 chbres, s. de b. avec placard, w.-c., ling., gar. 2 voit., gde terr., dépend. (fond jardin). Étage 3 gdes chbres (gde s. de jeux), s. d'eau (douche et w.-c.). Gd cft, chauf. centr. au gaz, isolat. totale dble vitrage. Pavillon conçu pour économie de chauf. Prix : 650.000 F. Tél. : 427-54-11 de 17 h à 20 h. Samedi et dimanche tte la journée, agence s'abstenir.

A vendre maison à Menucourt. Prix intéressant. Salon, séjour, cuisine, 2 chambres, garage. S'adresser à Maître Lambert, à Saint-Ouen-l'Aumône. Téléphonez au : 464-18-92.

7 KM PARIS SUD
Joli pav. 5 p. princ. tt cft, gar., jdin. 1.100.000 F. 805-58-70.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France, LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris. Tél. 227-44-44.

SCEAUX, belle maison 5 pièces sur 250 m, URGENT. 1.050.000 F. Tél. 547-62-62.

BOULOGNE Proche Mo et bois, charm. petite maison avec commerce. Px : 1.200.000 F - 605-10-08.

villas

VILLAGE PROVENÇAL
Site unique. Terrains av. ou ss mais., ts px et créd. adapt. dep. 140.000 F. T. (42) 60-91-49.

A VENDRE de préf. particulier à particulier, 1 km mer, 10 km de LA BAULE. Maison rénovée, 5 p., 130 m² (séjour 50 m²), poutres apparentes, cheminée pierre, salle d'eau + salle de bains, cave, 2 garages, dont un pour bateau, terrain 1.700 m² clôturé et planté avec bassin. Tél. 588-37-38 après 18 h.

CROISSY-SUR-SEINE
Confortable VILLA parf. ét. séj. 5 chambres, 2 bains = 180 m² vastes dépendances, terrain 670 m², PRIX 1.300.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET (3) 976-06-90.

MANOSQUE PRÈS
VILLAS neuves à partir de 323.000 F. Crédit PAP possible - 285-71-82.

maisons de campagne

URGENT
Bourgade nord Cotentin, 3 km mer, part. vend maison récente, cuis., séjour 25 m², salon avec cheminée, bureau, 3 chambres + 1 chbre mansardée, garage, grenier tout confort sur terrain de 400 m². Prix : 390.000 F. Téléph. : 16 (46) 74-63-69.

PROVENCE VIEIL EYGALIÈRES Mais. 2 ét., cave voûtée, 4 P., s. de bs, cuis., loggia, tout cft. T. (90) 92-14-84. 500.000 F.

propriétés

EXCEPTIONNEL
A vendre Ville de Luxembourg (Grand-Duché), quartier résidentiel, solide construction de 3.200 m² sur quatre niveaux, 53 chbres individuelles, appartements, gde cuisine équipée, caves, dépendances, logement concierge, jardin d'agrément. Superficie du terrain 4.368 m². Ecr. s/no 7.328, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cause émigration vend très belle maison 162 m² au sol et 132 m² étage aménageable 27 a. Terr. paysage, rivière. Pêche et chasse. Région Jura 80 km Lyon et Genève. 35 km Bourg, 38 Lons. T. soir : 976-36-73 SANCHEZ.

HERBLAY
Part. à part. vd très belle maison toute récente caractère, parfait état, plein sud sur 4 000 m², parc paysagé, gd séj., cheminée, hall, salle à manger, 5 belles chbres, 3 s. de b., cab. toil., gde cuis. équipée, salle billard, 2 lingeries, dressings, kitchen. équipée, très gd grenier, pav. gardien 6 pièces, garage 2 voitures. 2 500 000 F. Téléphone : H. B. 260-66-13.

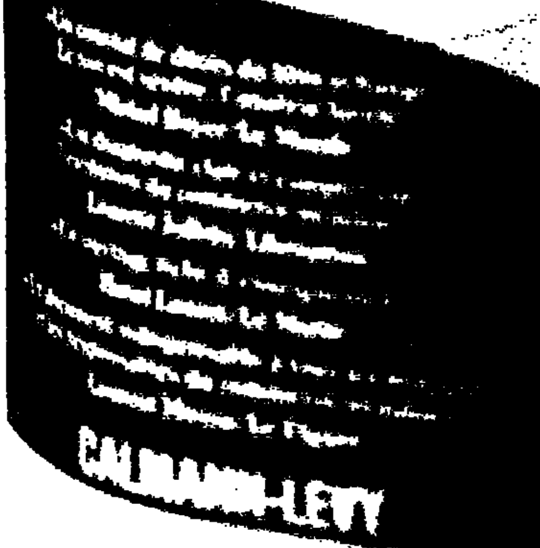
Près SAINT-NOM-LA-BRETECHE FEUCHEROLLES. Côt. Saint-Gemmes, plein sud, vue magnifique Ppté parfait état, 400 m² sur 2 niveaux, cave, grenier. 1 hect. terr., tennis, garage. JEAN COURTOIS - 261-80-02.

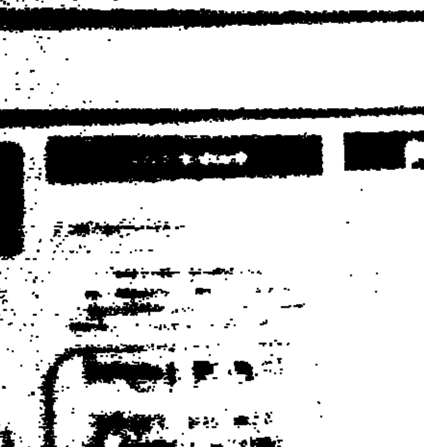
DIEULEFIT (26)
Très beau parc 6 ha, constructible. Site et climat exc. Écr. O.V.E., 14, rue Ferrandière, 69002 Lyon.

viagers

LUXEMBOURG J.-Bara, occupé 1 tête 79 a., gd stand. appt 130 m² + serv. 190 000 + rente mensuelle 10 000 F. Tél. : 329-33-30.

Étude LODEL, 35, Bd Voltaire Paris XIe. Tél. 355-61-58 Spécialiste viagers. Expér., discrétion, conseils.





AFFAIRES

AU « GRAND JURY R.T.L.-« LE MONDE »

« La politique de François Mitterrand a une bonne chance de réussir »

déclare M. Jean Riboud, P.-D.G. de Schlumberger

Invité du « Grand jury R.T.L.-le Monde » M. Jean Riboud, P.-D.G. de la société Schlumberger, a déclaré que la politique de M. Mitterrand *« avait une bonne chance de réussir »*. Après avoir souligné la gravité de la crise mondiale, M. Riboud a souligné le *risque considérable »* que fait courir à la France le déficit extérieur. Pour y faire face, M. Riboud préconise dans un premier temps de recourir aux clauses de sauvegarde prévues par le GATT et le traité de Rome. Il faudra ensuite améliorer la qualité des produits français, qui est faible. Après avoir souligné que, pour la première fois, *« un gouvernement entreprend un effort, une étude, une réforme des problèmes qui sont ceux de toute l'Europe, à savoir les dépenses de santé et les dépenses de retraite ,»* M. Riboud, qui estime que seules les P.M.E. sont créatrices d'emplois et qu'il faut aider à leur développement, a conclu : *« Il nous faut probablement encore plus de rigueur qu'il n'en a été montré »*.

Un spectateur engagé

Spectateur privilégié, M. Jean Riboud, « chairman » de Schlumberger Limited, l'est incontestablement. Et, à le croire, il entend le rester : *« On ne m'a jamais proposé d'être ministre, et je n'en ai pas envie »*, dit-il. Même s'il ne se cache pas de ses liens avec le président de la République — *« François Mitterrand est un ami de longue date et j'ai pour lui beaucoup d'amitié, beaucoup d'admiration »* — non plus que de son rôle auprès du chef de l'Etat : *« Je vois le président de la République, nous parlons quelquefois de politique, un peu plus souvent d'énonomie... »*

Mais cet homme, que l'on dit « ministrable » au plus haut degré, est un spectateur engagé : *« Voir le chef d'une grande entreprise multinationale souhaiter et espérer que l'expérience socialiste en France réussisse — et je pense qu'elle réussira — n'est pas courant »*, reconnaît-il, avant d'ajouter : *« J'ai toujours eu, personnellement, sur la vie publique, sur la vie politique une attitude, des réactions que, pour simplifier, on peut appeler une attitude et des réactions de gauche. »*

M. Jean Riboud, fils de banquier protestant, *« né dans une famille de la bourgeoisie lyonnaise très traditionnelle »* il y a soixante-trois ans, refuse pourtant de voir dans cet engagement la moindre *« contradiction »*, le moindre *« paradoxe »* (*« Quand je vois l'entreprise que dirige maintenant François Mitterrand, qui veut, dans un vieux pays conservateur et traditionnel, remettre en cause certaines structures, reposer certains problèmes, faire face différemment à un avenir difficile, je sens une certaine harmonie de pensée. »*)

Et pourtant Schlumberger est la plus belle réussite transnationale française, une des plus belles rentabilités de Wall Street, même si son siège social est situé à Curaçao, paradis fiscal des Antilles néerlandaises, à la suite d'un accord entre les fiscs français et américain. Et M. Jean Riboud est l'un des hommes les mieux payés des États-Unis. Spécialisée dans la mesure des caractéristiques physiques des gisements d'hydrocarbures (le *logging*), Schlumberger domine le marché mondial et est, à ce titre, présente sur la plupart des grands champs pétrolifères du monde. Ses ingénieurs sont restés en Iran après la révolution — quand tous les étrangers étaient partis — et vont aussi bien en Chine et en U.R.S.S. que dans le Golfe et aux Etats-Unis. L'industrie pétrolière ne peut se passer de Schlumberger. L'interprétation de ces mesures a aussi amené la société à être à l'avant-garde de l'électronique appliquée, d'où une diversification dans l'électronique (rachat de Fairchild aux Etats-Unis) et dans la mesure et régulation. Pour les neuf premiers mois de 1982, le bénéfice net de cette multinationale s'est élevé à 1 milliard de dollars pour un chiffre d'affaires de 4,77 milliards de dollars.

Capitaliste triomphant, M. Ribout refuse pourtant *« les débats mythologiques sur les vertus et les inconvénients des nationalisations »*, ajoutant qu'une seule des entreprises nationalisées, la C.G.E., *« gagnait raisonnablement sa vie »*. Donc, *« le défi est de savoir si, une fois nationalisés, ces groupes seront mieux gérés qu'avant »*.

Alors que ses ingénieurs (il n'y a que trente jeunes sur deux mille ingénieurs chez Schlumberger) travaillent énormément, M. Riboud n'est pas hostile à la réduction du temps de travail, précisant même : *« J'ai considéré que le passage de quarante à trente-neuf heures sans perte de salaire était la bonne décision. »*

Bénéficiaire privilégié des lois de la libre entreprise, le P.-D.G de Schlumberger n'en défend pas moins l'interventionnisme de l'Etat. *« Je ne pense pas*, affirme-t-il, *que les solutions libérales, que le monétarisme, que les solutions de M. Reagan et de Mme Thatcher soient capables de résoudre les problèmes qui se posent à l'économie française, au tiers-monde, et même pas à l'économie américaine. »* Lui qui, en 1974, devant les analystes new-yorkais, jugeait que *« la crise ne pouvait pas aller beaucoup plus loin »* reconnaît aujourd'hui que *« la crise est mondiale »*. Le volontarisme qu'il préconise pour en sortir passe donc par le contrôle du cœur et de la tête, par de multiples petites artères.

Marié à une Bengalie, passionné de cinéma — il a contribué au maintien d'Henri Langlois à la tête de la cinémathèque dans les années 60, — amateur de peinture moderne, non dépourvu de dandysme intellectuel (*« Quand je vois le président*, dit-il, *nous parlons encore plus souvent des arbres qu'il plante et des arbres que je plante. (...) Nous parlons de la vie, des lettres, du monde »*, volontiers méprisant (*« arrogant »*, affirment les journalistes américains qui n'aiment guère cette réussite française Outre-Atlantique)... Qu'est-ce qui pousse cet homme à agir ? Le pouvoir ? *« Je ne crois pas m'être jamais posé le problème du pouvoir en tant que tel. »* Le respect du passé ? *« A Buchenwald* où il a été déporté comme résistant, — *pendant les deux ans que j'ai passés en camp de concentration, j'ai bien connu et beaucoup aimé des militants communistes des syndicats métallurgistes de la région parisienne. »* Ou, plus simplement, la certitude qu'un grand patron ne peut appartenir qu'au parti du mouvement. Ainsi a-t-il eu depuis vingt ans *« une préoccupation fondamentale : empêcher Schlumberger de devenir une institution, de se scléroser, de prendre de l'embonpoint »*. Comment dans ces conditions ne pas être un partisan du changement ? Jusqu'à en devenir un des principaux acteurs ?. — B. D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −
$ E.-U.	7,0300	7,0330	+ 215	+ 255	+ 390	+ 450	+1040	+1160
$ can.	5,6730	5,6780	+ 50	+ 90	+ 130	+ 190	+ 470	+ 590
Yen (100)	2,8150	2,8190	+ 130	+ 160	+ 260	+ 305	+ 810	+ 875
DM	2,8250	2,8290	+ 135	+ 160	+ 265	+ 300	+ 840	+ 900
Florin	2,5700	2,5735	+ 140	+ 165	+ 270	+ 305	+ 790	+ 850
F.B. (100)	14,4350	14,4550	—	+ 130	— 60	+ 160	— 126	+ 255
F.S.	3,2890	3,2940	+ 255	+ 285	+ 495	+ 535	+1440	+1530
L (1 000)	4,8895	4,8942	— 645	— 500	—1150	— 970	—2475	—2270
£	11,2590	11,2700	+ 210	+ 295	+ 470	+ 585	+1510	+1730

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	9 1/8	9 1/16	9 7/16	9 1/4	9 5/8	9 7/8	10 1/4
DM	6 7/8	7 3/8	7	7 3/8	6 7/8	7 1/4	6 7/8	7 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	6 1/4	6 5/8	6 3/16	6 9/16	6 9/16	6 15/16
F.B. (100)	11 5/8	12 3/8	12 1/8	12 3/4	12 1/2	13 1/4	13	13 1/2
F.S.	29 1/2	35 1/2	3 7/8	4 3/8	3 7/8	4 1/8	4 1/16	4 7/16
L (1 000)	16 3/4	20 1/4	25 1/2	28 1/4	25 1/2	27 1/2	23 1/2	24 3/4
£	10	10 5/8	10 3/16	10 9/16	10 3/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8
F. français	15 3/4	18 1/4	19 1/4	20 3/4	18 3/4	20 1/4	19 3/4	21 1/4

M. JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT SE DÉCLARE OPPOSÉ A L'UTILISATION DES CLAUSES DE SAUVEGARDE PAR LA FRANCE.

Interrogé au « Club de la presse d'Europe N° 1 », sur l'utilisation éventuelle de la clause de sauvegarde par la France, préconisée par M. Jean Riboud, P.-D. G. de Schlumberger, au cours de l'émission « R.T.L.-*le Monde* », M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, s'y est déclaré opposé : *« Par définition, on ne recourt aux clauses de sauvegarde que lorsqu'on y est vraiment contraint. Je pense que la bonne réponse n'est pas celle-là, mais qu'elle consiste à bien travailler, à restaurer la conscience professionnelle à tous les niveaux, à soigner la qualité, à faire de bons produits, à être compétitif.*

» Je crois que ce qui doit nous arriver c'est ce qu'a dit le président de la République dans son discours de Figeac : c'est l'esprit de résistance et de reconquête, c'est-à-dire qu'un pays doit évidemment avoir à la fois une attaque et une défense, comme une équipe de football.

» Personnellement, je ne suis pas à priori *favorable à l'utilisation de clauses de sauvegarde. Je crois que nous devons essayer de réussir avec nos qualités et il me semble que nous pouvons le faire dans la période historique qui vient. Naturellement, ce ne sera pas en un jour. Je réponds là à M. Charpy. Je n'ai pas la prétention d'apporter des résultats en l'espace de quelques semaines ou de quelques mois, mais je crois que nous avons choisi les grandes lignes qui nous permettront d'avoir une action efficace à moyen et à long terme, et de créer les bases d'une industrie française moderne, compétitive, qualifiée et où il y aura, je le crois, une atmosphère bien meilleure du point de vue des relations sociales. »*

SOCIAL

L'accès des handicapés à la fonction publique va être facilité, annonce M. Bérégovoy

De notre correspondant

Montpellier. — Le congrès de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH), qui s'est tenu à Montpellier (Hérault) en présence de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, et de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et qui coïncidait avec le vingtième anniversaire de l'Association, a porté sur deux grandes questions : l'intégration des handicapés à l'école et leur pleine citoyenneté.

« Nous sommes en passe de gagner la bataille de l'intégration, a déclaré M. Henri Lafay, président de l' APAJH, *même si sa réalisation requiert encore beaucoup de temps, peut-être une génération. »* L'orateur a préconisé une mutation progressive de tout le système de l'éducation spécialisée, qu'il souhaite voir rattachée *« au prochain grand service public, laïque et unifié, de l'éducation nationale »*.

M. Savary a précisé à cet égard que l'éducation nationale accueillait actuellement 238 300 élèves handicapés dans l'enseignement spécial, 25 000 en classes ordinaires primaires et un peu plus de 5 000 dans le secondaire. *« Elle n'est pas en état d'en admettre beaucoup plus pour l'instant »*, a-t-il ajouté. Il estime toutefois que des conventions pourront régir les relations entre établissements spécialisés et établissements scolaires, en même temps que l'école publique infléchirait ses comportements et ses structures pour s'ouvrir à *« tous les enfants dont ce sera l'intérêt »*.

Pour M. Bérégovoy, il s'agit, *« patiemment mais fermement »*, d'éliminer la ségrégation *« sans occulter la différence, sans casser les filières spécialisées, sans nier la réalité des besoins spécifiques »*. La prévention, le dépistage et la rééducation sont, dit-il, *« les premières et véritables priorités »*. Selon le ministre, les conditions d'accès et de reclassement des handicapés dans la fonction publique vont *« très prochainement faire l'objet d'importantes modifications, dont les projets sont pratiquement achevés »*. M. Bérégovoy a d'ailleurs annoncé qu'il présenterait le mois prochain au gouvernement un programme de mesures visant à développer les moyens de l'intégration scolaire et professionnelle des handicapés et à améliorer le fonctionnement et la coordination des structures administratives qui les concernent.

ROGER BÉCRIAUX.

● *L'insertion des travailleurs handicapés* en milieu professionnel ordinaire était le thème de deux journées d'information du Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées (C.C.A.H.) organisées les jeudi 25 et vendredi 26 novembre au grand amphithéâtre de la Sorbonne, et auxquelles étaient conviés les représentants des principaux syndicats et partis politiques.

Les élections prud'homales

F.O. ET LA C.F.T.C. S'EN PRENNENT A LA POLITIQUE SOCIALE DU GOUVERNEMENT

Dans le cadre de la campagne pour les élections prud'homales du 8 décembre, les dirigeants de F.O. et de la C.F.T.C. ont, au cours du week-end, renouvelé leurs critiques de la politique gouvernementale. A Valognes (Manche), M. André Bergeron a estimé que *« le gouvernement est allé trop loin »* dans la modification des taux des futures préretraites : *« C'est un sérieux retour en arrière. » « De toutes nos forces*, a ajouté le secrétaire général de F.O., *nous agirons en vue de préserver la politique conventionnelle. Nous savons que cela ne sera pas facile, étant donnés les prolongements de la crise économique, mais nous espérons que le gouvernement et les patrons sauront tenir la mesure et renonceront à un rigorisme excessif générateur de tension qui déboucherait tôt ou tard sur des conflits de grande dimension. »*

Dans des déclarations faites à Alès et à Colmar, M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., a affirmé : *« Personne ne peut comprendre que les pouvoirs publics soient passés, en un an, d'une politique de large ouverture sociale à une politique restrictive dans tous les domaines : salaires, indemnisation du chômage, sécurité sociale, allocations familiales. »* Pour M. Bornard, les mesures pour assurer l'équilibre de l'assurance-chômage équivaudront *« à remplir le tonneau percé des Danaïdes si, parallèlement, une action beaucoup plus vigoureuse n'est pas engagée pour réduire le nombre de chômeurs »*.

SOCIAL

Mme Roudy : La loi sur l'égalité professionnelle n'entraînera pas de charges nouvelles

La prochaine loi sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, dont le projet doit être discuté en décembre par l'Assemblée nationale, vise à instaurer des mesures de rattrapage qui entreront en vigueur dès l'an prochain. Elle n'entraînera pas de charges supplémentaires pour les entreprises. Elle leur permettra même de bénéficier, le cas échéant, d'aides financières. C'est ce qu'a annoncé Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, au cours d'un déjeuner-débat organisé dernièrement par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), avec la participation de Mme Nicole Notat, secrétaire nationale de la C.F.D.T., et de M. Georges Chavanes, P.-D.G. du groupe Leroy-Somer.

Mme Roudy a rappelé que à l'exception des textes réglementant les salaires, rien n'existe actuellement dans la législation du travail pour assurer dans les entreprises privées le principe même de l'égalité professionnelle des sexes. *« En 1982*, a rappelé le ministre, *8 525 000 femmes sont « actives » soit 40 femmes sur 100 travailleurs. Or il y a 60 femmes pour 100 chômeurs, et plus encore lorsqu'il s'agit des moins de 25 ans. Sur 100 places de stages de formation, on ne compte que 28 femmes. Enfin plus de 70 % des femmes sont payées au SMIC et seulement 14 % sont des cadres. »* Ainsi la vie professionnelle des femmes reste une longue course d'obstacles alors qu'elles souhaitent mieux vivre et affirmer leur indépendance économique *« élément du désir d'indépendance tout court, trait majeur de notre époque »*.

Il fallait donc une loi d'un type nouveau pour répondre à ces nouvelles aspirations et pour corriger les lacunes du passé. C'est pourquoi le projet soumis au Parlement prévoit que, contrairement à ce que stipule jusqu'à présent le code pénal, un *« motif légitime »* ne pourra plus être opposé par un employeur pour exercer une discrimination à l'encontre des femmes au moment de l'embauche ou dans les offres d'emploi (*le Monde* du 5 novembre). Une liste d'exceptions sera toutefois établie, comme la réglementation européenne en prévoit déjà pour les nourrices, les mannequins, les comédiens.

Le nouveau texte supprime les discriminations en matière de formation, de qualification et de promotion. Il accorde, en outre, aux syndicats la possibilité d'agir en justice pour le respect de l'égalité professionnelle au profit d'un salarié sans avoir reçu mandat de celui-ci, sous réserve qu'il ne s'y oppose point. Enfin, un plan d'égalité professionnelle pourra être établi à l'initiative des comités d'entreprise.

Qualifié par Mme Notat d'*« événement capital au moment où ressurgissent les thèmes de la femme au foyer »*, ce projet de loi suscite néanmoins quelques réserves auprès des employeurs. Le P.-D. G. du groupe Leroy-Somer, qui rassemble une cinquantaine d'entreprises, a estimé notamment qu'une loi sur l'égalité professionnelle des sexes serait *« un coup d'épée dans l'eau »* si un vaste effort n'était pas accompli, en même temps, pour la formation des femmes au travail. — J. B.

L'EXPRESSION DES SALARIÉS AU GROUPE MAISON FAMILIALE

« Lois Auroux : connais pas »

De notre envoyé spécial

Cambrai. — Réunis comme chaque mois par unités opérationnelles de dix à vingt personnes, les salariés du Groupe maison familiale (G.M.F.), dont le siège social est à Cambrai (Nord), ont entendu, lors du « magazine télévisé » qui leur a été présenté en octobre, un message du directeur général sur la restructuration. *« Il vaut mieux sacrifier un peu aujourd'hui que beaucoup demain »*, leur a dit M. Patrick Leroy, fils du P.-D.G. fondateur M. Robert Leroy, en présentant la réorganisation imposée par *« un effritement continuel et pernicieux de nos ventes et de notre productivité »*.

A G.M.F., on ne badine pas avec l'expression des salariés. On la pratique. A sa façon. C'est ce qui fait dire à M. Leroy fils, sous forme de boutade : *« Loi Auroux, connais pas »*, et il ajoute : *« La loi Auroux sur l'expression essaye d'entériner ce qui existe d'une façon marginale. Elle est depuis très longtemps en œuvre dans notre société. »* Mais, tout en admettant que *« chez nous l'expression ce n'est pas novateur »*, M. Algan, directeur des relations humaines, reconnaît que la loi *« va demander une formalisation plus poussée »*, et donc une adaptation.

Chez G.M.F., on se flatte d'avoir une politique sociale active. Le promoteur immobilier, au prix d'une belle percée dans le marché de la maison indivuelle, a vu ses effectifs passer de 1 803 en 1977 à 3 053 en 1980. Mais la baisse de la production nationale de maisons individuelles ne l'a pas épargné : le nombre de logements terminés a diminué de 14 168 en 1980 à 12 084 en 1981. L'emploi a subi l'effet de ce repli : 2 678 salariés à la fin 1981 (dont 1 922 ont entre dix-huit et trente-cinq ans !) et 2 574 fin septembre 1982. Une telle situation a amené G.M.F. à conclure en juin 1982 un contrat de solidarité qui devrait permettre 260 embauches en jouant sur toute la gamme des formules, y compris la réduction de la durée du travail (après les 38 h et la cinquième semaine au 1er janvier 1982, les 37 heures sont à l'horizon 1983).

Cette diminution du temps de travail est entièrement compensée sur le plan du salaire et vient ainsi ajouter aux nombreux avantages sociaux maison que confère l'appartenance à ce groupe, comme l'actionnariat. Deux mille quatre cents salariés, ayant un an d'ancienneté, sont, par le jeu de distribution gratuite d'actions, actionnaires de la société Proma qui détient 30 % de G.M.F. ; en 1982, l'intéressement distribué (19 millions de francs) sera ainsi légèrement supérieur à la masse salariale mensuelle brute.

« Il y a ciment »

A première vue, G.M.F. est une entreprise socialement *« saine »*. Depuis sa fondation, en 1949, elle n'a pas connu de grèves — à l'exception de mouvements de solidarité, — et son taux d'absentéisme n'était en 1981 que de 4,68 %. Cela tiendrait-il à un *« esprit G.M.F. »*, à un fort sentiment d'appartenance ? *« Nous avons une certaine analogie avec des entreprises japonaises*, explique M. Patrick Leroy. *Nous n'avons pas de l'entreprise une vision digne de l'abbaye de Thélème ou du Club Méditerranée. La réussite du groupe réside dans le fait que le social a conditionné l'économie. La force de notre société, c'est qu'il y a union, il y a mariage, il y a ciment. Si on enlève un maillon, tout tombe. »*

La concertation, l'information, l'expression, viennent ainsi renforcer l'adhésion des salariés à leur entreprise et à ses produits. Chaque mois, une réunion se tient dans chaque unité opérationnelle pendant 1 h 30. Après le « magazine télévisé » (26 minutes en moyenne), qui permet notamment de faire connaître les « préoccupations » de la direction, les salariés, sous la seule responsabilité de la hiérarchie, sont invités à s'exprimer. Une information hebdomadaire sur le groupe, sous forme de journal, est également dispensée. Par ailleurs, un « comité anti-blocages » fonctionne au siège pour permettre aux salariés de saisir directement la direction de leurs éventuelles difficultés.

En dehors de ce système très « peaufiné » — des réunions d'information existent également par métier et par statut, — la direction a eu recours trois fois, à titre « exceptionnel », à la procédure du référendum. Ainsi, en septembre 1981, 2 003 salariés ont répondu à un référendum en 42 questions (préalablement soumises aux représentants syndicaux) sur les vacances, la durée du travail et le niveau d'activité du groupe. A cette occasion, 52,89 % des personnes interrogées ont indiqué qu'elles participaient *« effectivement »* aux réunions d'expression, et 86,35 % ont exprimé leur confiance à leur direction *« pour garantir et même sauver »* l'emploi...

M. Patrick Leroy voit dans ces formules d'information et d'expression autant de *« réducteurs d'incertitudes »*. Mais il n'en demeure pas moins que l'adaptation à cet esprit G.M.F. n'est pas évidente. En 1981, le groupe a enregistré 734 départs, dont 431 démissions, 82 « essais non concluants » et 90 licenciements. En augmentation sur 1979 et 1980, le taux de mobilité était, l'an dernier, de 21,22 %. Il n'est pas surprenant que cette mobilité soit élevée chez les commerciaux, et la grande jeunese du salariat G.M.F. l'explique aussi. Mais la direction admet que certaines personnes peuvent aussi ne pas *« adhérer »* pour des raisons *« politiques ou psychologiques »*.

« Syndicalistes de cœur »

G.M.F. représente un système où tout semble centré sur la communication avec la direction et la hiérarchie. Depuis l'« éviction » de la C.F.D.T. — pour des raisons morales et à la demande du personnel, dit-on, — seules la C.F.T.C., F.O. et la C.G.C. sont représentées dans l'entreprise, chacune ayant un tiers de représentants au comité d'entreprise. Mais, lors de la dernière élection de celui-ci, en 1981, on a recensé 37,64 % d'abstentions chez les cadres, 41,49 % chez les employés et 70,13 % chez les ouvriers... Indéniablement, cela pose problème aux syndicats qui ne revendiquent chacun qu'une cinquantaine d'adhérents. *« On a des syndicalistes de cœur et non de carte »*, explique M. Crucq (F.O.), conscient de l'absence *« d'éveil syndical »*.

Mais cela ne tient-il pas surtout à la nature particulière du syndicalisme à G.M.F ? *« Les gens n'ont jamais eu jusqu'à présent à se battre*, assure M. Warnier (C.F.T.C.), *donc ils ne voient pas la nécessité de se syndiquer. Nous collaborons avec la direction mais nous gardons quand même nos distances. Nous ne sommes pas des béni-oui-oui. Il m'arrive de claquer la porte ou d'envoyer des lettres incendiaires à la direction. »* Dans une entreprise où le C.E. a accepté la mise en place de commissions anti-absentéisme et où de nombreuses structures d'expression existent en dehors des syndicats, *« l'émergence syndicale n'a pas sa raison d'être »*, comme l'indique M. Leroy, qui explique que *« les syndicats jouent d'autant plus un rôle de contre-pouvoir qu'il y a carence ou déviance dans l'entreprise »*. Consensus ? Il existe, selon M. Nowicki (C.G.C.), pour lequel *« on n'avance pas en faisant du bruit ou en cassant tout »*. Ainsi, pour M. Leroy fils, G.M.F. *« ronronne comme un moteur. On n'ouvre pas le capot pour voir si le radiateur à eau fonctionne bien »*.

Et s'il était à sec ?

MICHEL NOBLECOURT.

هكذا من الأمل

SOCIAL

A Vireux-Molhain, dans les Ardennes

Sidérurgistes et antinucléaires se sont opposés pendant le week-end aux forces de police

Comme tous les derniers samedis du mois, de violents affrontements ont opposé durant le dernier week-end à Vireux-Molhain, dans les Ardennes, des antinucléaires et des sidérurgistes aux forces de police. Un salarié de l'usine de La Chiers a été blessé par une grenade, et placé en garde à vue dans un hôpital de Charleville-Mézières ; une manifestante lilloise a été interpellée puis remise en liberté.

Ces affrontements ont duré deux longs jours mais, selon notre correspondant Claude Leheutre, ont été moins durs que par le passé.

Le samedi 27 novembre, dans l'après-midi, des antinucléaires opposés à la construction d'une seconde centrale à Chooz avaient organisé une caravane d'information dans différentes communes concernées par ce projet d'E.D.F. Cette manifestation pacifique s'est déroulée sans incident.

Pendant que les forces de l'ordre demeuraient discrètes, deux barrages apparurent vers 16 h. 30 dans les rues de Vireux. Les premiers accrochages avec les opposants les plus déterminés eurent lieu après 22 heures. Les sidérurgistes de La Chiers à Vireux-Molhain, qui avaient mené une action éclair jeudi à Charleville-Mézières, ont souvent, note encore Claude Leheutre, refusé de se mêler aux antinucléaires.

Ce sont donc des éléments disparates qui, pendant une quinzaine d'heures, ont affronté C.R.S. et gendarmes mobiles – un demi-millier d'hommes environ. Les manifestants ont distribué un nouveau journal, *la Pointe « issu de la résistance des Ardennais du canton de Givet »*, et un tract émanant d'un groupe *« pour l'autonomie et la reprise des activités subversives »*.

Dans le début de l'après-midi de samedi, les sidérurgistes et les antinucléaires, deux cent personnes environ, se sont réunies dans le réfectoire de l'usine de La Chiers. Ils ont affirmé qu'il n'y avait eu aucun acte de vandalisme de commis durant la nuit chez les commerçants, comme certaines informations le laissaient croire, et ils ont rejeté la responsabilité des dégâts importants sur les forces de police. A Vireux-Molhain, les riverains de la rue Principale, où se déroulent les affrontements tous les mois, surtout des commerçants, ne dissimulent plus leur *« ras-le-bol »*. *« J'espère*, disait l'un d'eux, *que les fêtes de Noël pourront se dérouler normalement, sinon nous n'aurons plus qu'à fermer nos portes. »* Le dernier samedi du mois de décembre tombe effectivement le jour de Noël.

Dimanche, à 17 heures, deux cent cinquante sidérurgistes se sont rassemblées à la mairie de Vireux-Wallerand pour obtenir la libération de leur camarade. Ils sont partis après deux heures de discussion avec le maire de la localité. Les forces de police, pendant ce temps, s'étaient retirées de Vireux-Molhain, et le calme revenait dans la région.

● **Le P.S.U.**, dont le conseil national était réuni, dimanche 28 novembre, à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), a adopté à l'unanimité une motion indiquant notamment : *« La lutte politique des antinucléaires de Chooz réunis dans le front commun C.F.D.T.-P.S.U.-Ecologistes pour obtenir le respect des engagements antérieurs est maintenant renforcée par celle des sidérurgistes de la Chiers, qui n'acceptent pas la fermeture de l'entreprise, ni qu'on justifie cette fermeture par la création d'un chantier nucléaire. Le P.S.U., qui préconise le maintien au pays et s'oppose au nucléaire (...), approuve les revendications légitimes des uns et des autres et déplore que la population concernée n'ait d'autre possibilité d'expression que les manifestations de fin de mois réprimées de plus en plus férocement par les forces dites de l'ordre. »*

● **M. Pierre Mauroy** a évoqué, samedi 27 novembre, à Lille, à l'occasion de l'inauguration d'une exposition du C.N.R.S., la colère des ouvriers sidérurgistes de Denain, qui l'avaient conspué la veille *(le Monde* daté 28-29 novembre). S'adressant à M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, qui l'accompagnait, le premier ministre a notamment déclaré : *« Je me réjouis que vous ayez été présent avec moi dans le Valenciennois pour voir la colère des ouvriers. Cette colère-là, il faut la voir, la regarder en face, et avoir le courage de dire aux ouvriers que si l'on ferme leurs usines, c'est pour en ouvrir d'autres. Il n'y aura pas d'économie française si l'on additionne uniquement les déficits. Il faut tout mettre en œuvre pour assurer la réindustrialisation de ces grandes zones en pleine mutation industrielle. »*

ÉQUIPEMENT

Le pavillon Baltard de Nogent monument historique déplacé

Déménagez, déménagez, il en restera toujours quelque chose. *« Le pavillon Baltard provenant des Halles centrales de Paris et remonté à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) a été classé parmi les monuments historiques par arrêté du 21 octobre 1982 »*, annonce un communiqué du ministère de la culture.

L'Etat a l'esprit de l'escalier : après avoir laissé partir les pavillons de Baltard à la casse et n'avoir pas écouté, à l'époque, le vœu de la commission des Monuments historiques qui souhaitait leur conservation – sur place, évidemment, – le ministre de la culture rend hommage à la municipalité de Nogent-sur-Marne, dirigée par M. Roland Nungesser (R.P.R.), qui est devenue, depuis 1971, le brocanteur officiel de la capitale.

Remonté et peint en bleu, le pavillon Baltard a été conforté par un aménagement intérieur qui permet l'organisation de spectacles, ce que Paris n'avait pas voulu faire.

Pour que la structure métallique ne soit pas trop solitaire (ils étaient dix, semblables, à Paris), Nogent collectionne les « souvenirs de Paris » : l'orgue du Gaumont, puis une horloge monumentale de La Villette... A l'entrée, des réverbères, une fontaine Wallace, une colonne Morris, plantent un décor à la Peynet, un décor vide, à quelques encablures du métro express...

Où va-t-on si l'état commence à encourager les déménagements et s'intéresse aux monuments « en l'air », complètement détachés de leur contexte, comme une personne « déplacée » ? – M. Ch.

Pavillons contestés en Moselle

La construction de trois cent quarante et un pavillons à Scy-Chazelles, un village situé sur les pentes du mont Saint-Quentin, près de Metz (Moselle), vient d'être remise en cause : le conseil d'Etat a annulé pour excès de pouvoir l'arrêté préfectoral du 21 janvier 1976, qui avait autorisé la création d'une association foncière urbaine groupant quelque deux cent vingt propriétaires pour les 43 hectares répartis en trois cent quarante et un lots. Aucun n'était encore construit.

A la demande de l'Association de sauvegarde du mont Saint-Quentin, la Haute Assemblée a estimé que la diminution du périmètre de 58 à 43 hectares, décidée en avril 1975 (pour écarter les propriétaires récalcitrants et donc de recueillir la majorité nécessaire des trois quarts), aurait dû être soumise à une nouvelle enquête, ce qui n'a pas été fait.

Cette décision donne satisfaction à ceux des habitants de la commune qui refusaient qu'elle soit massivement urbanisée (la population aurait presque doublé) et à l'Association de défense du mont Saint-Quentin *(le Monde* des 19 novembre et 31 décembre 1980). Celle-ci a aussi déposé un recours contre le plan d'occupation des sols, qui prévoit aussi la construction des pavillons. L'annulation de l'AFU va, en revanche, poser des problèmes juridiques et financiers à ceux qui ont acheté pour construire et ont commencé de payer les frais d'étude et d'aménagement du lotissement.

Le système des associations foncières urbaines permet à une majorité qualifiée de propriétaires de prendre des décisions qui s'imposent alors à tous, dans un périmètre donné. Il devra être réformé pour tenir compte des abus qu'il a entraînés ici ou là, notamment quand des promoteurs ou des géomètres peu scrupuleux se sont glissés parmi les particuliers pour guider leurs choix.

Faits et projets

Le PACT de Charente-Maritime va déposer son bilan

Depuis plusieurs mois, le PACT de Charente-Maritime, association crée en 1965 pour lancer des « programmes d'action contre les taudis », se trouve en état de cessation de paiement. Près de trois millions de francs manquent dans les caisses sans qu'on sache trop où ils sont passés. Une plainte contre X a été déposée au parquet de La Rochelle par le président de l'association, M. Christian Mandin, (radical de gauche) par ailleurs vice-président du conseil général de la Charente-Maritime, auquel l'assemblée générale a confié le soin de déposer le bilan entre les mains du tribunal d'instance.

Au sein de l'association, on trouve aussi un ministre, un député et quatre conseillers généraux qui ne déteinnent qu'une responsabilité marginale dans l'affaire. Le PACT est dirigé par un polytechnicien, M. Jean-Claude Chaussat. il avait pour mission d'aider au logement ou au relogement des personnes âgées ou des mal logés. M. Roland Beix, député socialiste de la circonscription de Saint-Jean d'Angély, également vice-président du conseil général de la Charente Maritime et membre du bureau du PACT, a déclaré *« Tout cela me donne à penser que le PACT n'a pas fonctionné comme il aurait dû le faire. Et je n'accuse pas pour autant son président, M. Christian Mandin. Je crois que nous avons tous été piégés. Je pense qu'il va falloir désormais régulariser la situation du PACT poour permettre à ceux qui y ont accès de bénéficier de ses services. »*

Lors de la séance publique du conseil général de la Charente-Maritime, le mardi 23 novembre, son président, M. Philippe Marchand, député socialiste de la circxonscription de Saintes, a précisé que le « trou » serait selon une première estimation, de 2,63 millio,ns de francs.Le président du PACT a adressé une requête au président du tribunal de La Rochezlle pour demander la désignation d'un administrateur. Ce n'est que lorsque celui-ci sera désigné que le conseil général de laCharente-Mritime votera des subsides offrant aux fournisseurs et aux clients du PACT de rentrer dans leurs fonds. – *(Corresp.)*.

Inquiétudes dans le Nord

« Il faut remonter à la récession de 1975 pour observer un tel décalage entre les capacités de production et la demande », note la direction régionale de Lille de l'INSEE dans une étude sur l'activité de l'industrie régionale Nord-Pas-de-Calais, au début de novembre.

« L'industrie du Nord-Pas-de-Calais est revenue à une situation de sous-utilisation marquée de ses capacités de production et les secteurs dont l'activité est jugée satisfaisante sont l'exception », explique encore l'étude. A part ces exceptions (la confection, l'automobile et la para-chimie), 86 % des chefs d'entreprises déclarent produire *« en dessous de leurs capacités »*. Des perspectives de développement des capacités de production ne sont actuellement envisageables, selon l'INSEE, que dans les secteurs de l'habillement et des industries d'équipement.

Les industriels de la région ont souffert depuis juin dernier, indique-t-on encore, d'une baisse sensible de la demande, tant intérieure qu'étrangère qui a particulièrement affecté les secteurs des grandes industries intermédiaires (métaux, matériaux de construction, papier-carton) et, plus récemment, l'industrie lainière et le tissage de toile.

LES PORTES DE LA PRISON DU CHERCHE-MIDI A CRÉTEIL

Dans les jours noirs de l'occupation, elles furent pour beaucoup les portes de la mort ; aujourd'hui elles doivent permettre aux habitants de Créteil de ne pas oublier : depuis le 11 novembre, les portes de la prison du Cherche-Midi ont été érigées dans le cimetière de la préfecture du Val-de-Marne au mémorial des résistants et déportés.

Ancien couvent, devenue prison sous la Révolution, la sombre bâtisse de la rue du Cherche-Midi à Paris fut pendant la dernière guerre le siège du tribunal militaire allemand. Ses portes ne furent alors – bien souvent – qu'un passage vers la clairière du Mont-Valérien ou les fossés des forts de Romainville, Issy ou Vincennes.

Lorsque, en 1964, la prison du Cherche-Midi fut démolie, un groupe d'anciens résistants en récupéra les sinistres ventaux pour éviter que ne disparaisse un témoignage de la lutte et de la mort de leurs camarades. La municipalité de Créteil dirigée par M. Laurent Cathala, député socialiste, proposa de les accueillir pour conserver dans cette cité, dont le maire fut longtemps le général Pierre Billotte, compagnon de la Libération, le souvenir de la Résistance.

Grève de la restauration sur les T.G.V.

Les agents de restauration et d'accompagnement de la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme ont observé un arrêt de travail de deux jours, du 26 au 28 novembre, afin de soutenir le mouvement de grève engagé depuis le 19 novembre par leurs collègues de la Sorenolif, la filiale des wagons-lits qui assure la restauration à bord des rames T.G.V.

Le personnel de la Sorenolif réclame l'amélioration de ses conditions de travail, un treizième mois de salaire complet dès la fin de 1982 (la direction propose une prime de 25 % du salaire mensuel) et une participation de 2 % aux recettes d'exploitation.

Les grévistes entendent continuer leur mouvement juqu'à l'ouverture de négociations. En attendant, tous les services de restauration sont suspendus dans les T.G.V.

Laker et la concurrence déloyale...

Les liquidateurs de la compagnie aérienne Laker Airways, qui a fait faillite en février dernier, ont entamé une action en justice, aux Etats-Unis, contre plusieurs compagnies aériennes qu'ils accusent de concurrence déloyale. Pan Am, T.W.A., Luthansa, Swissair, British Airways et British Caledonian, ainsi que le constructeur McDonnell Douglas et sa filiale financière, se voient réclamer des dommages et intérêts pour avoir, dans le cadre de la loi antitrust, acculé Laker à la faillite.

Il faut rappeler que c'est en lançant, en 1977, son fameux « train du ciel » entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, que Sir Freddie a déclenché une guerre tarifaire acharnée qui devait conduire à sa déconfiture.

M. Quilliot et les architectes

– M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, a ouvert à Bordeaux, le vendredi 26 novembre, le quatrième congrès de la Fédération nationale des syndicats d'architecture, qui revendique mille adhérents sur les dix-huit mille architectes inscrits à l'ordre en France *(le Monde* du 27 novembre).

Répondant à des intervenants qui n'avaient pas caché leur déception face à un pouvoir politique pour lequel ils avaient appelé à voter en mai 1981, M. Roger Quilliot a laissé entendre que la suppression de l'ordre des architectes ne faisait pas partie pour lui des premières urgences, même s'il a été *« une organisation très politisée dont la gestion financière a été déficiente au point que la contestation est venue même de l'intérieur »*. Sans écarter la possibilité d'une suppression de l'ordre des architectes, le ministre a estimé que l'existence d'un *« lieu d'identification »* était nécessaire pour l'ensemble de la profession : *« Nous sommes preneurs de propositions en ce sens de votre syndicat. (...) Mais ce qui se fera pour l'architecture devra se faire également et en même temps pour d'autres professions. La cohérence est indispensable. »*

Depuis sa création, le Syndicat de l'architecture fait campagne contre l'ordre qui freine, selon lui, la nécessaire *« diversification des modes d'exercice »* en privilégiant le mode libéral au détriment des salariés, des fonctionnaires ou de nouvelles formes à inventer... C'est pourquoi ils admettent mal que leur statut soit examiné avec celui des autres professions libérales.

Constatant que les divers *« contrôles »* dans le domaine de l'architecture avaient abouti à un certain nombre de *« perversions »* et à une *« uniformisation excessive, ennemie de la création »*, M. Quilliot a affirmé sa foi dans la possibilité de sensibiliser les élus et les responsables des directions départementales de l'équipement à une nécessaire réflexion commune. Le ministre a tenu bon, enfin, sur l'importance de la planification et de la réglementation en matière d'urbanisme qui avaient été contestées par une partie des congressistes. – *(Corresp.)*

Manque de flair ?

M.Eric Ollivier, de Paris, nous écrit :

Sans vouloir chercher... des crottes au maire de Paris, sans vouloir nier que les trottoirs de Paris sont devenus, à partir des saletés canines, un défi aux semelles antidérapantes, je dois tout de même demander à Jacques Chirac, le fataliste, s'il ne voit pas une disproportion énorme entre le mal qu'il entend curer, et le remède qu'il utilise : ces énormes motocyclettes aux missions de balayettes, et peut-être nippones, qui se lancent sur les trottoirs pour les épurer, me font penser au marteau-pilon requis pour écraser les mouches.

Monsieur le maire, ne faites pas de nos trottoirs le Bazar de l'hôtel de ville ni un parcours d'obstacles exténuant et périlleux entre des chiens et des machines ridiculement inadaptées.

● *Brigitte Bardot et les bébés phoques.* – Dans une lettre ouverte *« à tous les ministres »*, l'actrice Brigitte Bardot rappelle le vote du Conseil de l'Europe, en 1977, par lequel les parlementaires européens ont demandé à leurs ministres de signer un embargo sur les importations de peaux de bébés phoques. *« En ne ratifiant pas cet accord*, déclare Mme Bardot, *vous me mettez dans l'obligation de me battre contre mon propre pays. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE SCREG

CHIFFRE D'AFFAIRES AU 30 SEPTEMBRE 1982

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 1982, le chiffre d'affaires du groupe SCREG s'est élevé à 7 767 millions de francs, en progression de 7,7 % par rapport à la même période en 1981.

Le chiffre d'affaires à l'étranger, soit 3 277 millions de francs, représente 42 % de l'ensemble et a progressé de 14 %.

Dragages et Travaux publics, qui exerce 80 % de son activité hors de France, a réalisé, pendant la période considérée, un chiffre d'affaires de 2 714 millions, sensiblement égal à celui des neuf premiers mois de 1981. Toutefois, pour apprécier l'activité réelle de la société, il faut tenir compte du fait que, pour un certain nombre de chantiers, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lors de l'achèvement des travaux, c'est ainsi que la production des neuf premiers mois de 1982 s'est élevée à 3 619 millions, en progression de près de 10 % par rapport à la même période en 1981.

SCREG Routes, filiale routière du groupe, a réalisé un chiffre d'affaires de 2 643 millions, soit une progression de 13 % par rapport à l'exercice précédent. L'activité de cette société s'exerce à 95 % en France, la part étranger étant représentée par deux chantiers, l'un en Lybie, l'autre en Algérie.

SMAC Acieroid, dont l'activité est orientée vers l'étanchéité, la couverture et le bardage industriel, annonce un chiffre d'affaires de 1 573 millions au 30 septembre 1982, soit une progression de 12 % par rapport à 1981. La part réalisée à l'étranger – de l'ordre de 27 % du chiffre d'affaires total – provient notamment des *filiales Acieroide Espagne, Acieroid Italie et Acieroid Belgique*, tant pour leur activité domestique qu'à l'extérieur.

Immobilier : ce département du groupe a réalisé en France (PROMOGIM) un chiffre d'affaires de 238 millions de francs, et aux Etats-Unis (American SCREG Construction) 240 millions de francs, soit une progression moyenne de 26 % par rapport à 1981.

La répartition de l'activité de l'ensemble du groupe SCREG, au cours des neuf premiers mois de l'exercice, se présente ainsi :

– Génie civil .... 22,9 %
– Routes .... 39,7 %
– Bâtiment (promotion, gros-œuvre, second œuvre) .... 37,4 %



COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE

Le conseil d'administration de la Compagnie générale de géophysique a décidé, dans sa séance du 26 novembre 1982, de distribuer, au titre de l'exercice 1982, un acompte sur dividende de 18 francs par action assorti d'un avoir fiscal de 9 francs. Cet acompte sera mis en paiement à compter du 10 décembre 1982.

Les comptes consolidés du troisième trimestre 1982 font ressortir une production de 877,8 millions de francs et un résultat net global de 106,4 millions de francs à comparer respectivement à 790,2 et 110,1 millions de francs pour le troisième trimestre 1981.

Pour les neuf premiers mois de l'année, la production est de 2 460,9 MF contre 2 052 MF en 1981 et le résultat net consolidé global de 298,5 MF en 1982 contre 290,0 MF en 1981.

fnac

Le conseil d'administration, réuni le 25 novembre 1982, a arrêté les comptes du groupe Fnac pour l'exercice clos le 31 août 1982 comme suit :

Les ventes consolidées, hors taxes, s'élèvent à 2 273 millions de francs, en progression de 23,5 % (16,5 % environ à surface comparable).

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'élève à 22,13 millions contre 20,50 millions l'an passé.

En ce qui concerne Fnac S.A. :

● Les ventes hors taxes s'élèvent à 1 627 millions de francs, en progression de 15,8 %.

● Le bénéfice d'exploitation s'élève à 38,66 millions, contre 35,37 millions l'exercice précédent.

● Le bénéfice net, avant affectation de la participation des salariés, s'élève à 17,51 millions, contre 14,57 millions l'exercice précédent.

Compte tenu de la loi du 30 juillet 1982, le dividende par action (avoir fiscal exclu) se trouve limité à 8,70 F (contre 13 F l'an passé), s'appliquant à 585 040 actions contre 568 000 l'an passé, du fait de l'augmentation de capital réservée aux salariés.

COMPAGNIE DES MACHINES BULL

Avis de convocation

MM. les actionnaires de la Compagnie des Machines Bull sont convoqués, pour le lundi 20 décembre 1982, en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra à 10 heures à la Maison des Centraux, n° 8, rue Jean-Goujon, à Paris (8e).

L'avis de convocation comportant l'ordre du jour détaillé sera publié dans le *BALO* du 2 décembre 1982, et dans le *Quotidien juridique* de la même date.



Les résultats consolidés du groupe pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours s'établissent comme suit :

	EN MILLIONS DE FRANCS	VARIATION 82/81
Chiffre d'affaires (hors taxes) ...	4 922	+ 18 %
Bénéfice net	136	+ 8 %
Bénéfice net (part du groupe)	104	– 10 %
Marge brute d'autofinancement .	217	+ 4 %

• Ces résultats confirment les principales tendances déjà notées à l'issue du premier semestre, à savoir la bonne performance des activités espagnoles et un ralentissement sensible des marchés dans lesquels s'exercent les activités françaises du groupe.

En dépit de cette conjoncture défavorable et de l'impact du blocage des prix de vente, le bénéfice net courant (part du groupe) de l'exercice devrait être de l'ordre de 115 millions (129,8 millions en 1981).

En conséquence, le conseil a décidé le maintien à 16,50 F par action de l'acompte sur dividende ; celui-ci sera mis en paiement à compter du 2 février 1983.

CESSATION DE GARANTIE

Le Crédit Lyonnais, agence de RE/478, 36, avenue Mozart, 75016 Paris, informe le public d'une cessation d'activité concernant la garantie qu'il avait accordée à :

Mme AUDOLI Henri, née ALSUA Victoria,
17, rue Saint-Florentin,
75008 PARIS,

à compter du 4 mai 1976, cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la date de la présente publication (art. 44 du décret 72-678 du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement, ou une remise, effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi 70-9 du 2 janvier 1970 qui restent couvertes par le Crédit Lyonnais à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège du Crédit Lyonnais. Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué.

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 18-11-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	258 103
dont :	
Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	14 892
ECU	59 396
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 260
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 488
dont :	
Concours au Trésor public	»
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	206 274
dont :	
Effets escomptés	83 204
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	47 180
5) DIVERS	6 342
Total	522 389

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	172 627
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	10 383
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	18 919
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	57 495
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	35 724
5) ECU A LIVRER AU FECOM	53 849
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	13 523
Total	522 389

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	19 nov.	26 nov.
Valeurs franç. à revenu variable	799	811,5
Valeurs étrangères	2279,4	2279,4
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	115,3	117,1
Valeurs étrangères	309 4	309,4
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	103,3	104,9
Pétroles-Energie	73,7	78,8
Métallurgie	89,6	79,8
Chimie	96,7	97,9
Bâtim., mat. constr., trav. publics	108	108,5
Constructions mécaniques	98,4	99,5
Matériel électrique	112,8	115,4
Automobile et accessoires	101,8	99,1
Industr. de consom. non alim.	117,5	119,1
Agro-alimentaire	118,5	120,6
Distribution	93	93,6
Transports	113,4	110,9
Services	109,3	111,1
Assurances	104	105,3
Banques	125,4	129,1
Immobilier et foncier	110,5	111,2
Investissement et portefeuille	106,7	107,2
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	97,2	97,3
Emprunts d'État	98,3	98,3
Emprunts garantis et assimilés	97	97,1
Sociétés	97,5	97,4
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	86,4	86,5
Sociétés	94	93,9
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	100	101,8
Produits de base	78,8	81,6
Construction	101,8	102,7
Biens d'équipement	103,5	104,9
Biens de consom. durables	109,3	108,4
Biens de consom. non durables	104,9	107,1
Biens de consom. alimentaires	116,2	118
Services	94,4	98,3
Sociétés financières	115,7	118
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	99,9	96,6
Valeurs industrielles	98,2	100
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	98,2	96,9

LA VIE DES SOCIÉTÉS

La crise s'aggrave dans la chimie allemande

Coup sur coup, les trois grands groupes chimiques allemands viennent de publier leurs résultats pour les neuf premiers mois de l'année. Chacun d'entre eux fait état d'une sérieuse baisse de sa rentabilité au cours du troisième trimestre, en liaison avec l'aggravation de la crise dans cette industrie. De ce fait, avec la sérieuse érosion des profits enregistrée durant le premier semestre, pour les neuf mois les reculs sont importants. Bayer est, des trois, celui qui a relativement le moins souffert avec une diminution de son bénéfice mondial de 19,9 % à 765 millions de deutschemarks. Le groupe de Leverkusen n'en signale pas moins une baisse importante du taux d'utilisation de ses capacités qui a pesé sur ses résultats. Notons que, pour la première fois, tant en termes de chiffre d'affaires (26,43 milliards de deutschemarks) que de résultats, Bayer devance Hoechst, devenant ainsi le premier chimiste mondial.

Hoechst, de son côté, enregistre au 30 septembre un important tassement (23,6 %) de son bénéfice avant impôt, dont le montant revient de 928 à 709 millions de deustchemarks, pour un chiffre d'affaires mondial de 26,23 milliards de deustchemarks (+ 1,7 %) Le groupe de Francfort, lui aussi, impute ces mauvais résultats à la chute des taux d'exploitation des capacités (63 % pour le troisième trimestre contre 72 % en 1981 à pareille époque et 73 % pour les neuf mois contre 76 %).

De tous, BASF a été le plus touché. La baisse de son bénéfice consolidé avant impôts (667 millions de deustchemarks contre 1 108 millions) atteint 39,8 %. Aux problèmes déjà évoqués, le groupe de Ludwigshafen ajoute ceux causés par le raffinage, dont les pertes ont pesé lourd dans la balance.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	24 nov.	25 nov.
Valeurs françaises	105 6	106 2
Valeurs étrangères	131 5	132 1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 nov.	26 nov.
Indice général	102	101 8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 29 novembre .... 13 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 nov.	29 nov.
1 dollar (en yens)	250 15	249,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 26 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Unidel	85	82
U.A.P.	551	550
Union Brasseries	34 50	36
Union Habit.	190	189
Un. Imm. France	177 80	176
Un. Ind. Crédit	228	232
Union Ind. Ouest	310	318 50
Unipol	122 80	....
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	48 50	48 30
Waterman S.A.	160	160
Brass. du Maroc	137 50	137 80
Brass. Ouest-Afr.	23 30	22 40

HORS-COTE

Compartiment spécial

[illegible]

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	152	152
Cellulose du Pin	16 40	17 60
Coparex	400	399
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	110	....
Rador For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	571	574

SICAV

VALEURS	Émission Frais inclus	Rachat net
Sofinvest	344 69	329 05
Sogepargne	276 20	263 68
Sogevar	630 12	601 55
Sogister	819 80	782 63
Soleil Investis.	358 74	342 47
U.A.P. Investis.	257 57	245 89
Unifrance	198 82	189 80
Unifoncier	517 19	493 74
Unigestion	456 89	436 27
Uni-Japon	695 16	663 66
Unirente	1543 57	1492 81
Univer	11584 53	11584 53
Valorem	293 22	279 92
Valrep	113576 43	113482 97
Worms Investis.	536 11	511 80

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

Marché à terme

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1784	4,5 % 1973	1780	1770	1780	1750	686	Facom	615	616	615	619
3105	C.N.E. 3 %	3075	3040	3040	3018	740	Fichet-bauche	730	729	729	716
[illegible]											

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
108	Vallourec	104 20	101 90	101 90	100 90	48	Imp. Chemical	50 50	49 90	50 10	49 90
1180	V. Clicquot-P.	1200	1175	1185	1195	83	Inco. Limited	79 20	79	79	78
850	Vinipix	848	849	849	840	745	IBM	738	749	748	744
197	Amax Inc.	182 80	184	184 50	183 80	35	Ito-Yokado	36 80	38	38	37 40
595	Amer. Express	589	596	591	599	285	ITT	275	278	275	275
540	Amer. Teleph.	639	545	541	636	48	Matsushita	48 80	51 20	50 60	50 15
[illegible]											
285	Ford Motors	276 10	279 60	279 50	276 10	660	Siemens A.G.	656	670	665	653
320	Free State	329	332	337	326	147	Sony	146 80	148 70	148	145 80
157	Gencor	159	160 50	163	157 30	183	T.D.K.	183	186 60	185 60	186 10
215	Gén. Belgique	216 50	212 10	212 10	212 10	640	Unilever	635	635	635	....
790	Gén. Electr.	786	783	793	782	490	Unit. Techn.	479 50	479 50	478 50	472
510	Gen. Motors	514	512	518	502	670	Vaal Reefs	696	704	705	704
59	Goldfields	59	57	57 20	56	346	West Deep	358 50	368	372	368
125	Harmony	129 50	135	138 10	132 50	346	West Hold.	356 50	364	360 10	357
26	Hitachi	26 90	27 30	27	26 75	335	Xerox Corp.	328	332 10	334	325 50
375	Hoechst Akt.	368	368	368	363	2 01	Zambia Corp.	2 02	2 02	2 02	2

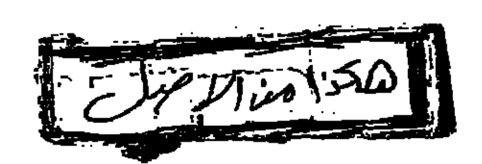
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/11	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 113	7 153	6 900	7 260
Allemagne (100 DM)	282 720	282 690	274	286
Belgique (100 F)	14 477	14 448	13 600	14 700
Pays-Bas (100 fl.)	257 980	257 400	251	263
Danemark (100 krd)	80 800	80 450	78	82
Norvège (100 k)	99 570	99 820	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 300	11 422	10 950	11 650
Grèce (100 drachmes)	9 885	9 900	8	10
Italie (1 000 lires)	4 900	4 898	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	329 600	329 050	319	337
Suède (100 krs)	94 900	95 240	91	97
Autriche (100 sch)	40 225	40 200	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	5 990	5 972	5 550	6
Portugal (100 esc.)	7 800	7 780	6 400	7 800
Canada ($ can 1)	5 774	5 788	5 620	5 880
Japon (100 yens)	2 850	2 829	2 710	2 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/11
Or fin (kilo en barre)	94300	95300
Or fin (en lingot)	94100	95000
Pièce française (20 fr)	654	661
Pièce française (10 fr)	409	.....
Pièce suisse (20 fr)	622	625
Pièce latine (20 fr)	626	624
Souverain	711	723
Pièce de 20 dollars	3300	3320
Pièce de 10 dollars	1630	1600
Pièce de 5 dollars	841 25	.....
Pièce de 50 pesos	3850	3810
Pièce de 10 florins	639	624



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

La réforme hospitalière sera discutée par le Parlement au printemps prochain

Réorganiser, démocratiser l'hôpital public, le rendre plus proche des malades, y modifier la structure du pouvoir, tels sont les objectifs de la réforme hospitalière qu'élabore en ce moment le gouvernement (*le Monde* daté 21-22 novembre). Cette réforme nécessitera une loi dont le vote, prévu pour cet automne, sera reporté à la session de printemps. Elle supposera aussi l'élaboration de décrets dont le plus important – réorganisation des hôpitaux en « départements » où la hiérarchie sera élue – suscite des réactions vives et contrastées dans les milieux médicaux, syndicaux et politiques.

M. Jack Ralite, ministre de la santé, a prononcé sur ces sujets, à Tulle, le 28 novembre, un important discours dans lequel il explique et justifie sa politique hospitalière.

« *En 1980*, a remarqué le ministre, *les hôpitaux ont reçu près de dix millions de personnes* (N.D.L.R. : en hospitalisation et en consultations externes) *et ont engagé plus de la moitié des dépenses de santé.* » D'où l'importance, économique et politique, d'un tel dossier et l'ampleur des réactions (*le Monde* publiera dans son prochain numéro, daté du 14 décembre, une synthèse des principales réactions) que suscite tout projet de modification des structures hospitalières.

Le malade doit être « au centre de tout » affirme M. Jack Ralite

Posant à Tulle, la première pierre du nouveau « plateau technique » de l'hôpital de la ville, le ministre de la santé a souligné d'emblée que sa politique hospitalière reposait « *sur cinq pilotis : le malade au centre de tout ; chaque médecin en plénitude de sa responsabilité médicale ; les autres personnels enfin associés à la vie de l'hôpital ; une nouvelle gestion, transparente et responsable de l'hôpital, notamment par le budget global ; des schémas directeurs régionaux de l'hospitalisation* ».

Pour que le malade soit « *au centre de tout* », a déclaré M. Ralite, il fallait, d'abord, supprimer le secteur privé à l'hôpital, c'est-à-dire « *une barrière d'argent particulièrement intolérable* ». Sur ce point, le ministre a rappelé que les consultations privées pourraient subsister jusqu'au 31 décembre 1986 (les « lits privés » étant supprimés dès le 1er janvier 1983), et qu'en contrepartie de cette suppression la couverture sociale des médecins intéressés serait notablement renforcée.

L'écoute et l'information

Outre cette réforme, a noté M. Ralite, il convient de perfectionner l'organisation des consultations externes à l'hôpital. Sur ce sujet, une circulaire sera adressée dans quelques jours aux directeurs d'établissement, leur demandant notamment d'améliorer le système des rendez-vous, de prévoir « *une organisation matérielle sans défaillance* », y compris lorsque le malade se présente en urgence ; de prévoir « *l'écoute et l'information du malade* ». Sur ce point, seulement un ou deux étudiants hospitaliers devraient être admis à assister aux consultations et le malade devrait avoir la possiblité d'obtenir « *un entretien strictement personnel avec le médecin* », s'il le souhaite. En fin d'entretien, il devrait recevoir une « *information complète* » sur les suites qui seront données à la consultation.

M. Jack Ralite a ensuite abordé le sujet de la « *départementalisation* » des hôpitaux « *qui entrera, elle, en application, le 1er janvier 1984* ». Cela dit, « *cette réforme ne se bâtira pas en jour et toutes mesures seront prises pour que, dans la période initiale, les anciens services continuent à fonctionner de manière provisoire, dans le cadre de la nouvelle tarification* ». Rappelant que M. François Mitterrand s'était, lors de sa campagne électorale, engager à annoncer une telle réforme, dans des lettres adressées aux responsables syndicaux des cadres hospitaliers, M. Ralite a rappelé le but du projet : regrouper dans un « *département* » plusieurs « *unités fonctionnelles* » (...) « *permettant ainsi au malade de disposer d'un éventail de possibilités de diagnostic et thérapeutiques (...) coordonnées* ».

Pour ce faire, il fallait abroger le décret de 1943, qui fonde l'autorité des chefs de service et le remplacer par un autre schéma d'organisation. Mais, a souligné le ministre, « *les regroupements seront faits sur initiative de chaque établissement et par le libre choix des médecins et des équipes concernés* ». Il s'agira « *d'associer des services, d'en subdiviser d'autres* » afin d'éviter « *soit une taille trop importante* » soit « *une fragmentation trop éclatée* ».

Les départements, a ajouté le ministre, seront « *gérés* » par un chef de département assisté d'un « *conseil de département* » qui seront l'un et l'autre élus, majoritairement par les médecins et minoritairement par le personnel non médical. Il faut, en effet, « *que les infirmières et les autres personnels hospitaliers aient une part raisonnable d'intervention. On voit qu'il ne s'agit pas de noyer le corps médical par je ne sais quel fleuve populiste* ».

En outre, le maintien de leur titre aux actuels chefs de service « *correspond au désir très profond de faire bénéficier les malades de ces compétences déjà reconnues et qui sont réaffirmées* » tout en permettant « *que d'autres compétences s'épanouissent* ».

Une telle réforme, a souligné M. Ralite, va de pair avec une modification profonde du statut des médecins hospitaliers, qui fera l'objet d'un autre décret, actuellement en cours d'élaboration. Aux termes de ce projet, a souligné le ministre de la santé, à partir du 1er janvier 1984, un « *statut unique, dissociant le grade de la fonction* » serait appliqué « *à l'ensemble des médecins hospitaliers temps plein* ». Ceux-ci seraient recrutés par un concours national, à l'issue duquel l'avancement se fera pour partie à l'ancienneté, pour partie « *selon des modalités encore soumises à discussion* ». Les médecins titulaires des hôpitaux pourraient bénéficier « *de congés de formation de quinze jours par an et de perfectionnement de six mois tous les cinq ans* ». En l'état actuel des choses, ce projet de statut ne concerne pas les médecins des centres hospitalo-universitaires, dont la double appartenance (santé et éducation nationale) imposera l'élaboration d'un autre texte.

D'autre part, le ministre a indiqué qu'un statut des internes, améliorant la rémunération de leurs gardes et astreintes, serait prochainement publié.

Enfin, M. Jack Ralite a souligné que le projet de loi, dont le Parlement devra débattre au printemps, serait aussi destiné à améliorer la gestion de l'hôpital : désormais, les chefs d'établissement « *auront l'entière responsabilité de la gestion, une fois le budget accordé par la tutelle* » ; dès le 1er janvier 1984, le système du « *budget global* » sera généralisé, a indiqué le ministre. En d'autres termes, une enveloppe financière sera allouée à chaque établissement et répartie entre les départements.

Restera à « *régionaliser* » la planification hospitalière et à « *assurer une égalité de traitement entre les établissements publics et privés* ».

Au total, a conclu M. Ralite, ce projet soulève « *des oppositions, fort peu nombreuses, il est vrai (...), mais surtout innombrables sont les acquiescements...* ». – C. B.

Le numéro du « Monde » daté 28-29 novembre 1982 a été tiré à 479 341 exemplaires.

L'ACCORD FRANCO-INDIEN

Une ambiguïté sur les clauses de non-prolifération nucléaire

La France va fournir à l'Inde de l'hexafluorure d'uranium faiblement enrichi à 2,7 % pour les deux réacteurs de 200 mégawatts de Tarapur, qui approvisionnent Bombay en électricité. Mais les conditions de cet accord restent, c'est le moins qu'on puisse dire, ambiguës. L'agence Reuter n'hésite pas à écrire que « *la France risque de subir un certain nombre de critiques sur la scène internationale après la conclusion de cet accord* », selon les milieux diplomatiques de New-Delhi, et le *Washington Post* laisse entendre que « *les Français auraient été impatients de lever les obstacles rapidement pour permettre à M. Mitterrand de cultiver le gouvernement de Mme Gandhi et de poursuivre le commerce des armes et les contrats de transferts de technologie* ». Une manière élégante de dire que la France a renoncé aux clauses dites de sauvegarde qui entourent généralement les exportations nucléaires sensibles pour pouvoir vendre ses Mirage à New-Delhi.

L'embarras, dans la matinée du 29 novembre, du Quai d'Orsay et des milieux nucléaires français sur cette livraison ne lève pas complètement les inquiétudes. Certes, l'accord prévoit que « *cet uranium ne pourra être utilisé qu'à des fins pacifiques, de recherche et de production d'énergie électrique* ».

Dans la mesure où, en outre, il fait référence aux dispositions indo-américaines de 1963 à 1971, il ne fait pas de doute que le contrôle de l'Agence de Vienne s'impose.

Les difficultés résident dans le fait que la France prend cette livraison en cours de route. Elle se substitue en effet aux Etats-Unis après que New-Delhi ont refusé de renégocier avec Washington. Avec le vote par le Congrès américain en 1978 du Non Proliferation Act, la règle du contrôle intégral (Fullscope Safeguard) met l'embargo sur les exportations d'équipements et de technologies sensibles à destination des pays qui n'acceptent pas un contrôle sur l'ensemble de leurs installations nucléaires et pas seulement sur les fournitures du contrat en cause. L'Inde ayant refusé de se plier à ces nouvelles normes de non-prolifération, il fallait trouver un fournisseur qui, de préférence, ne soit pas l'Union soviétique.

Paris peut-il pour autant se glisser dans l'accord américano-indien et faire comme si, depuis lors, la conception de non-prolifération n'avait pas évolué ? A en croire M. Ross, l'ambassadeur de France à New-Delhi, les « *directives du Club de Londres – pour lesquelles*, dit-il, *la France a le plus grand respect – ne pouvaient pas s'appliquer rétroactivement* ». Or dans ces directives il y a notamment la clause de perpétuité qui veut que le contrôle soit effectué sur l'ensemble de la durée de vie du combustible. C'était même là le principal obstacle entre Paris et New-Delhi, les Indiens estimant qu'aucun contrôle ne serait possible après 1993, date à laquelle l'accord indo-américain arrive à échéance. Les Français ont même proposé à New-Delhi, pour lever cette difficulté, de leur louer simplement l'uranium enrichi.

Les déclarations de M. Ross sont inquiétantes. Il y a moins d'un an, M. Cheysson affirmait que « *le gouvernement maintiendrait sa politique des exportations, établie sur la base des directives de Londres* » et le conseil de politique nucléaire extérieure réuni en décembre 1981 par M. Mitterrand, envisageait plutôt un renforcement des clauses de sauvegarde.

Or si l'on soulignait ce matin au Quai d'Orsay les consultations prévues entre les deux pays pendantla période de validité de l'arrangement, on se refusait à infirmer non plus qu'à confirmer que les directives de Londres, donc le droit de contrôle au-delà de 1993, n'étaient pas applicables.

Si tel était le cas cela apparaîtrait comme une telle régression des règles de non-prolifération.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire page 4 l'article de Patrick Francès.)

Un Sondage Ipsos-« Le Point »

JUGEMENT PLUS NÉGATIF QUE POSITIF SUR LE BILAN DE MM. MITTERRAND ET MAUROY

Le point, daté 29 novembre-5 décembre, publie un sondage réalisé par IPSOS (1) du 15 au 19 novembre auprès de mille quarante-cinq personnes. Selon cette enquête, 38 % jugent « *bon* » le bilan de M. Mitterrand et 49 % « *mauvais* ». Le solde est encore plus négatif pour M. Mauroy dont le bilan est jugé « *bon* » par 33 % et « *mauvais* » par 52 %.

Pour près d'un Français sur deux (49 %), « *la politique menée par le gouvernement depuis six mois va aggraver la situation économique* », 24 % pensent qu'elle va l'améliorer. Pour 42 % (40 % étant d'un avis contraire), le gouvernement « *n'a pas la capacité de prendre en charge les problèmes qui se posent à la France* ».

Cette « *capacité* » n'est pas reconnue non plus à l 'opposition : 39 % affirment qu'elle ne l'a pas et 34 % seulement qu'elle l'a.

(1) Précédemment réalisé par l'IFOP, le « politoscope » du *Point* a été effectué cette fois par IPSOS, société d'études et de conseils dont le directeur général est M. Jean-Marc Lech, qui a donné sa démission de président-directeur général de l'IFOP en juillet dernier.

A B C D F G H

